

Olivier Grenouilleau

QUAND LES
EUROPÉENS
DÉCOUVRAIENT
L'AFRIQUE
INTÉRIEURE



Olivier Grenouilleau

Quand les Européens
découvraient l'Afrique
intérieure

Afrique occidentale, vers 1795-1830

TALLANDIER



Cet ouvrage est publié sous la direction de Denis Maraval

Cartographie : © Éditions Tallandier/Légendes cartographie, 2017

© Éditions Tallandier, 2017
2, rue Rotrou – 75006 Paris
www.tallandier.com

EAN : 979-10-210-0336-1

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

À Roger Botte

Avertissement

Dans les citations extraites des récits de voyages, l'orthographe et la graphie originales seront respectées (noms de lieux, de personnages, majuscules ou minuscules...). Les citations seront référencées par un chiffre romain indiquant le tome de l'ouvrage (si nécessaire) et par des chiffres arabes correspondant aux pages citées.
Ex : I, 232-233, vol. 1, p. 232-233.

CHAPITRE PREMIER

Enjeux d'une relecture

Pourquoi l'Afrique occidentale ? En quoi est-il intéressant d'étudier la manière dont les explorateurs rendent compte de ce qu'ils y voient ? Et pourquoi choisir, pour cela, une période se situant entre 1795 et 1830 ? Les réponses à ces questions sont intimement liées.

Si le moment est crucial, ainsi que le lieu, c'est d'abord parce que c'est en Afrique occidentale et durant cette période que, pour la première fois dans l'histoire, des voyageurs européens pénètrent véritablement à l'intérieur du continent, en reviennent et en rendent compte. Et tout cela avant le grand emballement colonial générateur de tant de clichés relatifs à l'Afrique et aux Africains. Dans la longue histoire des représentations de ce continent et de ses habitants, les récits que nous livrent ces premiers explorateurs sont donc particulièrement importants. Un second motif d'intérêt réside dans le contexte géopolitique dans lequel ils s'insèrent. Celui d'une traite atlantique qui commence à être contestée et réprimée en Europe, mais qui demeure encore importante. Celui, également, de projets visant à établir de nouvelles relations économiques entre l'Europe et l'Afrique, qui pourraient permettre de compenser le possible déclin du système esclavagiste américain tout en substituant un commerce

honorable, dit alors « légitime », à l'infâme trafic des êtres humains. C'est au cours de cet entre-deux, à la fois « pré » et potentiellement colonial, que s'élancent nos voyageurs. Enfin, à la différence de ceux qui leur emboîteront le pas au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, ces premiers explorateurs partent souvent sans grand équipement. Dépendant des pouvoirs en place, des contraintes imposées par la nature et par les hommes, ils réussissent, finalement, aussi grâce au soutien qu'ils peuvent recevoir sur place, souvent de la part d'Africains demeurés anonymes mais dont les explorateurs savent rendre compte de la généreuse hospitalité. Ce ne sont donc pas seulement deux continents qui s'interpénètrent, ce sont des hommes qui se rencontrent. Mais voyons cela de plus près.

Un moment crucial dans l'histoire des représentations de l'Afrique

L'Afrique subsaharienne ne fut jamais ce continent que l'on imagine parfois avoir été à l'écart du monde. D'une part parce qu'il y a eu un avant notre actuel Sahara – les fameuses peintures rupestres du Tassili et du Hoggar en témoignent. D'autre part parce que les puissantes barrières que constituent les océans, le désert et la forêt équatoriale n'ont nullement empêché les contacts. Nombreux à l'époque des pyramides, ils s'effectuent à l'est dans les deux sens. À partir de 1100 av. J.-C., auparavant conquise et intégrée à l'Empire jusqu'à la quatrième cataracte, la Nubie africaine s'émancipe de la tutelle de son imposant voisin égyptien. Sous l'impulsion de Piankhy, elle met même la main sur lui, fondant la XXV^e dynastie, dite koushite ou éthiopienne (713-664). À l'ouest, l'introduction du

dromadaire à partir du II^e siècle facilite l'ouverture de quelques échanges entre l'Ifriqiya romaine et l'Afrique subsaharienne (or, plumes d'autruche, escarboucles et captifs contre des objets en métal et des poteries...) ¹, mais il ne s'agit là que de balbutiements, irréguliers, pour lesquels on ne peut sans doute pas encore parler de véritable commerce. C'est à partir du VIII^e siècle et ensuite sans interruption aucune que l'Afrique subsaharienne est intensément sillonnée par des marchands, des voyageurs et des géographes musulmans ². Sans doute lancée au VII^e siècle, la traite des esclaves à travers le Sahara prend son essor dès le siècle suivant. Et c'est par l'intermédiaire des marchands musulmans que l'or africain arrive au Moyen Âge en Europe.

Si, jusqu'au XV^e siècle, l'Afrique lui reste étrangère, plusieurs facteurs poussent néanmoins à l'expansion vers le sud : passage de la *Reconquista* dans la péninsule Ibérique à l'évangélisation, quête des épices, besoin de main-d'œuvre et surtout recherche de cet or qui alimente l'Europe d'avant les grandes découvertes. Coordonnée par Henri le Navigateur (1394-1460), la poussée débute par la prise de Ceuta en 1415, et se poursuit par le passage par les Portugais du cap Bojador, situé au sud des Canaries, en 1434 : le « cap de la peur », celui à partir duquel vents et courants entraînent irrémédiablement vers le sud, est franchi. La caravelle, le gouvernail d'étambot et la navigation à la bouline permettant d'en revenir, on peut s'aventurer plus loin. Entre 1434 et 1446, les côtes situées entre le Sénégal et la Sierra Leone sont reconnues. Après un temps d'arrêt, les recherches reprennent et s'accélèrent entre 1460 et 1480. Sept ans plus tard, les Portugais sont au cap de Bonne-Espérance. Madagascar est reconnue en 1500. On atteint Aden en 1524.

L'image que les Européens pouvaient se faire de l'Afrique en est profondément modifiée. « On disait que ces pays étaient couverts de

sables et sans aucune population », écrit au xv^e siècle Gomes Eanes de Zurara dans sa *Chronique de Guinée*. Il est exact, ajoute-t-il, « qu'on ne se trompait pas entièrement ». Mais les sables ne « sont pas si abondants qu'on le prétendait. Quant à la population, [...] tous les jours vous avez sous les yeux les habitants de ces contrées ». Auteur d'une compilation écrite un demi-siècle plus tard, Valentim Fernandes explique qu'au sud du Sénégal commence la terre des Noirs, « verdoyante et pleine de bois ». Son de cloche comparable chez Filippo Pigafetta et Duarte Lopes, qui, en 1589, achèvent de rédiger leur *Description du Congo*. On peut y lire que « les Anciens se trompaient complètement » lorsqu'ils imaginaient des « zones torrides » à l'atmosphère irrespirable, car « le séjour y est excellent » et le climat « plus tempéré qu'on pourrait le croire »³. En comparaison des terreurs (chaleur éprouvante, monstres marins, impossibilité de s'en retourner...), en partie colportées par les intermédiaires musulmans, qui, jusque-là, avaient freiné les initiatives, l'Afrique reconnue par les Portugais apparaît vaste et accueillante.

Le long du golfe de Guinée, ils décrivent des peuples sans foi, sans roi et sans lois. Remarques qui ne sont alors pas forcément dépréciatives, soulignant surtout combien l'organisation des sociétés qu'ils y rencontrent diffère de celles d'Europe où dominent pouvoirs monarchique et d'Église. Plus au sud, les premières descriptions du Congo et du Monomotapa (correspondant à des territoires aujourd'hui situés au Zimbabwe et au Mozambique) sont celles de royaumes exotiques, fabuleusement riches, peuplés de païens à la noble allure et organisés militairement à la manière des légions romaines de l'Antiquité. Du fait de leur position géographique, aux antipodes du monde alors connu, les régions de l'Afrique du Sud-Est sont quant à elles parfois initialement confondues avec celles où doit

se situer le paradis terrestre⁴. Il s'en faut de beaucoup que, pour les Européens, l'Afrique subsaharienne entre alors dans le monde réel. Mais ces premières représentations sont loin d'être négatives.

Génératrice de clichés d'une autre nature, la traite atlantique débute très tôt. Les premiers captifs noirs sont razziés dès 1441, sur le Rio de Ouro. Puis un commerce organisé se met en place. Il n'est cependant pas immédiatement d'une grande ampleur. En fait, pendant près de deux siècles, soit du milieu du xv^e au milieu du xvii^e siècle, c'est un trafic diversifié qui s'organise entre l'Europe et l'Afrique. Les Européens y troquent des animaux, des comestibles, des textiles et même parfois des esclaves, contre des captifs, des bois, du poivre et, surtout, de l'or. Il faut attendre le dernier tiers du xvii^e siècle pour que, la demande en main-d'œuvre explosant dans certaines parties des Amériques (du fait de l'essor du système de la plantation), et que, l'offre africaine en esclaves répondant à la demande américaine, la traite atlantique se mette véritablement à décoller. Peu à peu, sans que l'on puisse vraiment repérer des moments dans cette évolution, faite de va-et-vient et d'ambiguïtés⁵, l'image de l'Afrique tend à se déprécier considérablement en Europe, du moins dans certains milieux.

Les représentations que colportent les négriers, quasiment les seuls dès lors à se rendre sur les côtes d'Afrique, sont en effet particulièrement critiques. De la fin du xvii^e siècle aux premières décennies du xviii^e, un ensemble de stéréotypes relatifs à l'Afrique et aux Africains tend ainsi à se fixer. À la différence des premiers Européens arrivés sur la côte, armateurs et capitaines décrivent un monde répulsif. L'Afrique est pour eux un continent hostile, dangereux et oppressant, incapable de fournir autre chose que ses hommes. Son intérieur mystérieux et par-dessus tout son climat

malsain inquiètent les marins qui meurent en grand nombre sur ses côtes du fait des fièvres.

Ce racisme, que l'on peut qualifier *de contact*, n'est pas encore généralisé. En 1678, Jean Barbot, qui est employé par la Compagnie du Sénégal, note ainsi, à Accra, l'agilité d'esprit des enfants, ce qui lui fait regretter leur manque d'éducation⁶. Le changement est visible au milieu du XVIII^e siècle. Comme l'ont montré Pierre Boulle et Sue Peabody, des préjugés racistes qui existaient dans les colonies d'Amérique se répandent alors en France au sein de cercles plus larges, composés de colons, de marchands des ports, de commis de l'État⁷. L'émergence d'un courant abolitionniste en Europe et aux Amériques, dans les dernières décennies du siècle, conduit dans un premier temps à des formes de radicalisation de ce discours. Se sentant acculés par les critiques, des défenseurs du système en place se mettent en effet à opposer leur supposée « expérience », acquise au contact de l'Afrique et de ses habitants, aux « systèmes » de pensée rigides et abstraits des abolitionnistes. Les « nègres » sont décrits comme fainéants, barbares, dangereux et incapables d'évoluer. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la naissance, le développement et les succès de l'abolitionnisme coïncident ainsi avec le renforcement et l'apogée d'un racisme qui devient au XIX^e siècle à la fois encore plus populaire et plus « scientifique⁸ », avant de se recombinaison avec la colonisation de l'Afrique noire.

On comprend, dans ce contexte, l'intérêt d'étudier les récits en direct de l'intérieur de l'Afrique subsaharienne. Certes, l'Afrique occidentale n'est pas la seule à être concernée. La recherche des sources du Nil a suscité également des récits au fort retentissement. Ceux, notamment, de James Bruce en Nubie et Abyssinie, William George Browne au Darfour, Henry Salt en Abyssinie, Johann Ludwig Burckhardt en Nubie (engagé par l'African Association), ou encore

Frédéric Cailliaud qui redécouvre Méroé. Et sans doute serait-il utile de les étudier également pour eux-mêmes. Le choix de l'Afrique occidentale n'était donc pas le seul possible. Il s'explique par plusieurs raisons. Par le fait que les récits ici étudiés ont, tout de suite, été fort bien reçus et diffusés (alors que, par exemple, le récit de Bruce est considéré comme invraisemblable par les contemporains), en partie sans doute du fait d'une autre raison, essentielle, à savoir la conjonction de multiples intérêts. Les voyages en Afrique orientale s'inscrivent dans une phase d'expansion de la traite et dans un contexte d'influence européenne ancienne mais encore balbutiante. Ceux à destination de l'intérieur de l'Afrique occidentale concernent des régions aux côtes intensément fréquentées par les Européens et à propos desquelles les liens entre exploration scientifique, traite, commerce légitime et concurrence coloniale sont les plus susceptibles de conduire à des projets d'ingérence ou d'intervention dans les affaires africaines. L'étude des débats relatifs, en Europe, à l'abolition de la traite et à l'essor d'un possible commerce légitime avec l'Afrique le montre sans ambiguïté aucune : c'est l'Afrique atlantique et occidentale qui est convoquée, et elle seule.

Pour l'historien bénéficiant de l'apport et de l'étude de la documentation antérieure, cette Afrique n'est pas forcément inconnue au début du XIX^e siècle. La période portugaise (XV^e et XVI^e siècles notamment) est contemporaine d'ambassades auprès du mansa de Mali, de l'exploration de l'arrière-pays du golfe de Guinée (contacts avec l'oba d'Ifé), de délégations au Ghana, de liens étroits avec le royaume de Kongo. Sans parler des jeunes Congolais venus étudier les humanités à Lisbonne. Tous ces hommes se parlent et échangent des informations. Par la suite, les contacts ne sont pas seulement côtiers (voir par exemple les six volumes de la *Monumenta*

missionaria africana de Bràsio). Les Luso-Africains avaient également une bonne connaissance de certaines sociétés de l'intérieur. En ce qui concerne la Sierra Leone, y compris dans l'intérieur, les contacts sont très anciens, comme le montrent les travaux érudits de P. E. H. Hair, pionnier en matière de linguistique africaine. En botanique, des progrès considérables avaient été également effectués⁹. Mais tout cela était en partie oublié ou n'était pas à la portée de l'« honnête homme » éduqué européen du tout début du XIX^e siècle. Pour lui, comme le disait Hubert Deschamps, l'Afrique occidentale constituait un monde tout aussi inconnu que pouvait l'être la Lune.

C'est donc bien cette région qui constitue le domaine privilégié des premiers véritables voyages d'exploration. C'est de là que s'élancent les premières expéditions à caractère scientifique. « C'est là surtout que porte l'effort », écrivait Deschamps. Débutant à la fin du XVIII^e siècle et se poursuivant après 1815, une fois la paix retrouvée en Europe, ce « premier assaut » semble s'achever vers 1855. C'est en tout cas à cette date qu'il clôt ce qu'il appelle la « première croisade héroïque des grands pionniers, généralement isolés en pays inconnu, dotés de ressources limitées, sans défense contre les maladies tropicales¹⁰ ». Mais, après l'échec de l'expédition de Laird, en 1832, l'élan des voyages y est de fait arrêté jusqu'en 1850. Sans forcément avaliser le vocabulaire aujourd'hui dépassé d'Hubert Deschamps, retenons donc qu'une période particulière dans l'histoire de l'exploration de l'Afrique occidentale par les Européens se situe bien entre la fin du XVIII^e siècle et le début des années 1830. Elle se résume principalement à sept grands récits de voyage, objets de notre étude : ceux de René Caillié, Hugh Clapperton, Gray et Dochart, Gordon Laing, Richard et John Lander, Gaspard Théodore Mollien, Mungo Park.

Ce qui renforce encore l'intérêt de ces récits c'est que, contrairement à Livingstone et aux autres, c'est-à-dire aux voyageurs du milieu et de la fin du XIX^e siècle, ils sont aujourd'hui beaucoup moins connus du grand public, malgré parfois des rééditions en livre de poche. Ils ont également moins suscité l'attention des historiens. Peu de travaux leur sont directement consacrés. Et lorsqu'ils sont étudiés, c'est, nous le verrons, en fonction d'objectifs importants mais différents des nôtres. Cette région et ces années en partie oubliées sont pourtant essentielles. Des Européens s'enfoncent en Afrique et nous livrent des informations plus précises sur ses habitants. Ce vaste continent s'ouvre à la connaissance, ce dont les titres mêmes des récits de voyage témoignent, en insistant sur cette idée d'Afrique « intérieure ». Souvent revendiquée, l'appellation peut nous sembler aujourd'hui un peu exagérée pour des régions parfois guère éloignées du Sénégal. Et il ne faut pas mésestimer l'attrait quasi publicitaire de titres de cette nature. Mais, au regard des récits antérieurs et des connaissances demeurées jusqu'alors limitées, l'expression a vraiment valeur de vérité. Depuis le milieu du XV^e siècle, les Européens avaient reconnu les littoraux. Ils s'étaient fait concéder la possibilité d'occuper quelques positions fortifiées. Mais, même en Angola, où les Portugais étaient plus présents, ou bien au Sénégal, avec les Français, l'intérieur demeurait largement inconnu. Il suffit de consulter les cartes de l'époque, avec leurs vides et leurs annotations approximatives ou exotiques, pour s'en rendre compte. En 1795, avec l'Écossais Mungo Park, des Européens s'aventurent véritablement loin des côtes. Leurs récits nous livrent le résultat d'expériences vécues, de choses réellement vues, et non pas de compilations établies dans les lointains cabinets d'Europe. En contribuant à faire entrer l'Afrique et ses hommes dans le monde du réel, leurs récits offrent la possibilité

de faire évoluer leurs images, avant qu'elles ne soient à nouveau déformées par la colonisation.

Du contexte, ou de la question du « précolonial »

À cette époque, et là n'est également pas le moindre des intérêts, les termes du rapport Europe/Afrique évoluent considérablement. En 1795, Mungo Park s'élançait alors que le mouvement abolitionniste britannique, qui a commencé à se constituer à l'échelle nationale, entre temporairement dans une phase de repli, afin de ne pas donner d'arguments à ses détracteurs pour lesquels il est synonyme de révolution. Fermant la marche de nos premiers explorateurs, en 1830, les frères Lander sont contemporains d'un moment où la traite commence à être légalement interdite en de nombreux pays. Malgré ses limites, l'annexe XV de l'acte final du congrès de Vienne (9 juin 1815) permet en effet de passer du stade de la condamnation morale du trafic à celui de l'engagement à agir afin d'y mettre un terme effectif. La Grande-Bretagne l'a interdit à ses ressortissants en 1807. Les Pays-Bas la suivent en 1814. En 1827, une seconde loi abolitionniste entrave fortement la poursuite d'une traite française devenue illégale depuis 1818, avant qu'un nouveau texte, en 1831, ne la condamne irrémédiablement.

Ce premier abolitionnisme n'est nullement favorable à des formes de colonisation comparables à celles de la fin du XIX^e siècle. Afin de répondre aux défenseurs du système esclavagiste clamant que la fin de la traite signifierait la ruine des métropoles, les abolitionnistes soulignent le fait qu'un nouveau type de commerce, « légitime », pourrait s'ouvrir avec l'Afrique. Remplaçant avantageusement la

traite, il permettrait d'échanger des marchandises venues d'Europe et des Amériques contre des denrées produites en Afrique par des travailleurs africains libres. Tout au plus envisagent-ils pour cela l'installation de comptoirs (terme alors parfois synonyme de « colonie ») destinés à stimuler les capacités productives des Africains par l'émulation, l'intérêt et le mimétisme. L'idée la plus répandue est celle d'un commerce d'égal à égal, à l'exclusion de toute forme de conquête. Comment pourrait-il d'ailleurs en être autrement ? Les Européens ne sont-ils pas alors cantonnés sur le littoral à la fois du fait des fièvres et de la puissance des États africains ?

Ajoutons que l'abolitionnisme puise largement ses racines dans une vision de l'homme en général. Et notamment dans l'idée de la naturalité de la liberté, principe fondamental duquel découlent tous les autres. Tous les hommes sont égaux, les Noirs comme les autres. L'Afrique, dans l'affaire, intéresse peu les abolitionnistes. Rares sont ceux à y avoir posé le pied. Beaucoup n'ont même jamais vu d'esclaves aux Amériques. L'Afrique intérieure étant par ailleurs inconnue, on comprendra que celle des abolitionnistes est d'abord imaginée et rêvée. La nature (faune, flore et productions « naturelles ») est pensée tout à la fois comme exotique, sauvage, grandiose et exubérante. Côté peuples et civilisations s'impose l'image d'un monde pur, souillé par un esclavage uniquement imputable aux Européens, comme le proclame Thomas Clarkson, en 1821, dans un texte où les négriers deviennent la figure du mal :

Il est reconnu que les peuples barbares ont tous un goût excessif pour les liqueurs fortes ; que ce goût s'accroît par l'usage et finit par devenir une invincible habitude. C'est ici que nous allons voir, dans toute sa hideuse laideur, la conduite des négriers d'Europe envers les malheureux enfants de

l'Afrique. [...] Ils donnèrent des repas aux chefs du pays et, après les avoir enivrés, à la faveur de cette ivresse, ils tirèrent d'eux des ordres cruels pour diriger des expéditions militaires contre leurs propres sujets ¹¹.

En Europe, il n'y a alors guère que la Grande-Bretagne et la France qui s'intéressent vraiment à la question de l'établissement avec l'Afrique d'un commerce de substitution à la traite. Mais il s'agit des deux plus grandes puissances négrières du moment, et des deux nations en pointe dans le combat abolitionniste. Clarkson est l'un de ceux jouant un rôle majeur dans la genèse de la rhétorique abolitionniste britannique. Dans son *Essai sur les désavantages politiques de la traite des Nègres*, il écrit que « l'Afrique a deux sortes de denrées à nous offrir, ses productions naturelles et ses esclaves. La question est de savoir à laquelle des deux, considérée en elle-même, il est politiquement plus avantageux de s'attacher ». Toute son argumentation vise à démontrer que les « productions naturelles » sont de loin les plus intéressantes, mais que les efforts déployés en direction de la traite détournent et empêchent la réalisation de ce lucratif commerce des denrées ¹². Ce faisant, Clarkson retourne l'argumentaire esclavagiste : la traite n'est nullement le seul commerce profitable entre l'Afrique et l'Europe ; c'est au contraire celui le plus difficile et le moins rentable et, surtout, le plus grand obstacle à l'essor d'un commerce d'une tout autre envergure. Ancien esclave devenu militant abolitionniste, Olaudah Equiano se fait l'écho de cette idée. Soucieux de montrer à ses lecteurs que l'abolition permettrait de fournir des débouchés à l'économie britannique, il écrit dans ses Mémoires :

La population, les entrailles et le sol de l'Afrique regorgent de ressources précieuses et utiles ; les trésors dissimulés pendant des siècles seront exhumés et mis en circulation. Les industries, les entreprises, les mines prendront leur véritable développement en fonction de la marche de la civilisation. En un mot, un champ infini s'ouvre au commerce des fabricants et négociants britanniques qui oseront. L'intérêt des fabriques et l'intérêt général sont synonymes. L'abolition de l'esclavage sera véritablement un bienfait universel. [...] Si l'on permettait aux Noirs de rester dans leur propre pays, leur nombre doublerait tous les quinze ans. C'est en proportion de cet accroissement que se feraient les demandes en objets manufacturés. Le coton et l'indigo poussent à l'état spontané presque partout en Afrique ; considération qui n'est pas sans avoir de grandes conséquences pour les villes industrielles de Grande-Bretagne. Ceci ouvre des perspectives infinies ¹³.

On retrouve ici l'image d'une Afrique fabuleuse aux richesses immenses, dont la population, extrêmement prolifique, pourrait, sans la traite, s'accroître prodigieusement, constituant une source inépuisable de consommateurs ; image mythique où, à l'instar de sa végétation, tout ne serait en Afrique que naturelle luxuriance.

Côté français également, l'idée est précocement énoncée, dans un contexte de montée des idées libérales, d'un désir de moralisation du commerce conçu comme facteur de civilisation et d'une recherche de voies d'expansion nouvelles. En 1771, dans les *Éphémérides du citoyen*, le physiocrate du Pont de Nemours procède à une évaluation comparative des coûts et profits de la plantation américaine et de ce que pourrait procurer le travail libre en Afrique. Le second lui semble économiquement meilleur et plus logique, car, dit-il, le climat et les

sols d'Afrique se prêteraient mieux à la production du sucre. Trois ans plus tard, du Pont écrit à Turgot afin de l'inciter à créer une entreprise de ce type sur la côte d'Afrique. Dès 1787, Clavière et Brissot préconisent une double réorientation des circuits du grand commerce : géographique d'abord, morale et politique ensuite, du fait d'une nouvelle appréhension des rapports devant s'établir entre le commerce « civilisateur » et l'État. Au lieu de troquer des métaux précieux contre des produits manufacturés, ou des marchandises contre des hommes, le commerce devrait consister en un véritable « échange », celui du « travail contre le travail, des jouissances contre des jouissances »¹⁴. À la veille de la Révolution, les voyages se multiplient sur les côtes d'Afrique. Durand, Golberry, Labarthe (d'après La Jaille) sont à l'origine de récits concernant les régions situées entre Saint-Louis et le royaume de Galam. Des membres de la Société des amis des Noirs soulignent l'existence de richesses prodigieuses en Afrique, tant agricoles que minières, et la nécessité de ne pas se faire prendre de vitesse par l'Angleterre qui s'intéresse à la Sierra Leone. En se réorganisant, en l'an II, l'ancienne Société des amis des Noirs prend le titre significatif de Société des amis des Noirs et des colonies. Elle souhaite ouvrir à la France de nouvelles spéculations, notamment en Afrique noire et à Madagascar, en y transférant une économie de plantation qui fonctionnerait grâce au travail libre. C'est ce que propose le Suédois Carl Bernhard Wadström, très lié à cette seconde société. Le commerce avec l'Afrique, indique-t-il dans son *Voyage au pays de Dahomé*, a été détourné de ses nobles vertus par « l'esprit d'intérêt personnel et de monopole ». Il suffirait de les lui rendre, et de stimuler le goût des Africains pour les productions européennes afin d'établir un commerce libre, rentable pour tous et respectant les grands principes universels. L'Afrique regorge de richesses, écrit-il, avant de passer en

revue et de minimiser les obstacles naturels mis en avant par ceux critiquant le sérieux de tels projets¹⁵.

L'insistance sur les richesses de l'Afrique, et plus encore sur la relative facilité à les mettre en valeur (poncif assez répandu dans la littérature abolitionniste) ne conduit cependant pas forcément à de vastes projets de domination politique. D'une part parce qu'ils iraient à l'encontre des principes libéraux mis en avant par ces hommes¹⁶, d'autre part car le discours sur le riche potentiel africain est en partie tactique, une réponse à celui, alarmiste, des défenseurs de l'esclavage.

De leur côté, les politiques peinent à s'intéresser à ces projets. À la fin du XVIII^e siècle, arc-boutée sur Saint-Domingue, la France, qui a accepté sans grande difficulté la perte du Canada, ne regarde que timidement du côté du Sénégal. Le caractère hétéroclite des milieux intéressés par de nouvelles entreprises coloniales constitue également un obstacle. Les uns y viennent par le biais de la question de l'abolition de la traite, les autres par la nécessité de trouver une alternative crédible au système colonial classique ou par des idées libérales relatives au commerce. Ce regroupement de forces aussi disparates, ne sachant ni ne voulant réellement se rallier l'opinion publique, ne peut qu'être fragile durant une époque révolutionnaire où les luttes franco-françaises prennent le pas sur toutes autres considérations.

Il faut attendre la guerre maritime (1792) et l'interruption du commerce antillais pour qu'émergent d'autres projets, notamment lors de l'expédition d'Égypte (1798-1801). Mais, sous le Consulat, l'espoir d'une paix avec l'Angleterre conduit surtout Bonaparte à renouer avec les spéculations coloniales d'Ancien Régime autour d'une triangulaire reliant les ports atlantiques, les Antilles et la Louisiane. Les prises de position visant à capitaliser les idées et

expériences des années 1780 sont rares et émanent plus de négociants que d'abolitionnistes¹⁷. Sans disparaître totalement (point qu'il serait intéressant d'éclairer par des recherches nouvelles), la volonté d'explorer l'Afrique intérieure subit donc clairement en France une éclipse sous l'Empire. La paix revenue, en 1814, les armateurs français n'ont qu'une hâte : tenter de renouer avec les derniers temps idéalisés de l'Ancien Régime colonial. Les projets de « colonisation » formulés à l'époque révolutionnaire sont oubliés. Quelques armateurs tentent bien de trouver de nouveaux débouchés commerciaux, mais surtout vers l'Amérique, l'Asie et l'océan Indien. Les militaires et les notables soutiennent le lobby colonial conservateur, notamment lors de la querelle des deux sucres opposant planteurs et armateurs contre industriels et betteraviers. Seul le Sénégal, restitué à la France, excite les esprits. Il suscite un commerce non négligeable, à l'échelle de certains ports et maisons de commerce, notamment à Bordeaux. Schmaltz puis le baron Roger souhaitent y développer des établissements fondés sur le travail libre destinés à remplacer Saint-Domingue. Diverses raisons expliquent l'échec de ces projets, notamment le fait que le travail n'y était pas si libre que cela. Le moment est important, mais rien ne distingue vraiment le projet d'un Antoine Edme Pruneau de Pommegorge de la fin du XVIII^e siècle de celui des administrateurs de la monarchie de Juillet, signe que les mêmes antiennes ne séduisent guère au-delà de milieux restreints¹⁸. Mal pensées et mal menées, les tentatives sénégalaises ne conduisent pas à de grands développements.

En fait, jusqu'en 1830, le débat majeur ne porte pas sur la manière d'étendre et de renouveler l'influence de la France en Afrique. Il oppose les tenants de l'ancien système colonial à ceux qui n'en veulent plus. Même les abolitionnistes semblent alors mettre en sourdine l'idée de développer un commerce légitime avec l'Afrique

noire. Ni Serge Daget ni Lawrence Jennings n'abordent la question dans leurs travaux pourtant fort nourris sur la traite illégale et l'abolitionnisme français à l'époque de la monarchie constitutionnelle. Analysant les campagnes abolitionnistes, Paule Brasseur y souligne l'image d'une Afrique irréaliste¹⁹.

De son côté, ayant précocement perdu ses treize colonies d'Amérique, la Grande-Bretagne est initialement sans doute plus intéressée que la France par le rêve africain. Cela n'est pas un hasard si, après son expédition solitaire (1795-1797) mandatée par l'African Association, c'est pour le compte du Colonial Office que l'Écossais Mungo Park repart, en 1803, afin de découvrir les sources du Niger et de sonder les possibilités d'établir des relations commerciales avec les populations vivant sur ses rives. Mais là où, seul, l'Écossais avait pu passer quelques années auparavant, l'expédition plus lourde marque le pas, Park disparaissant avec ses hommes. Lors des guerres napoléoniennes, la Grande-Bretagne, maîtresse des mers, continue à nourrir des ambitions planétaires. Mais, accaparée elle aussi par les affaires européennes, elle profite surtout de la guerre pour mettre la main sur plusieurs colonies des Antilles.

Progressivement cependant, au moins deux facteurs concourent à ce que l'idée d'un potentiel africain à exploiter commence à supplanter en Europe celle d'un continent barbare et répulsif. Le premier est en rapport avec la vogue des voyages d'exploration qui constitue le cœur de notre sujet. Le second réside dans le passage de l'inventaire des richesses potentielles à celui de plans raisonnés visant à les exploiter. Or ceux-ci se multiplient également durant notre période, émanant le plus souvent de métropolitains installés pendant quelque temps en Afrique. Parmi une pléthore de textes, sérieux ou farfelus, celui de Laurent-Basile Hautefeuille, en 1830, est intéressant à plus d'un titre. D'abord, parce qu'il relie explicitement commerce,

colonisation et civilisation, dans la lignée des projets élaborés à la fin du XVIII^e siècle. Ensuite, parce qu'il prend acte de « l'impossibilité de réformer » l'ancien système colonial (lequel ne profite, dit-il, qu'à « vingt-cinq ou trente mille misérables fouetteurs de Nègres »). Enfin, parce qu'il prône la fondation en Sénégambie de « vastes colonies agricoles, sans esclaves », en employant « des moyens [...] en harmonie avec les idées libérales », les « mœurs des populations nègres, et les exigences de leur pays ». Son Plan de colonisation des possessions françaises dans l'Afrique occidentale vise à établir, « dans l'intérêt des Français, une sorte de régime féodal tempéré par des lois sévères » en s'attachant les indigènes contre leurs chefs²⁰. Nous avons là, au début des années 1830, l'exemple de ce que peut être un projet de colonisation agricole mêlant idées du XVIII^e siècle et nouveaux intérêts français.

Du principe à sa mise en œuvre, la marge est cependant à nouveau grande. L'histoire du mouvement portuaire de Nantes, capitale française de la traite illégale entre 1814 et 1831, montre que le passage de la traite au commerce légitime est à la fois lent et marginal. Le port arme plus de navires négriers (318) vers l'Afrique en dix-huit ans que de bâtiments au commerce légitime en quarante (311 navires entre 1833 et 1872, soit environ 7 % du trafic portuaire). À l'échelle nationale, les projets de colonisation agricole demeurent à l'arrière-plan par rapport à ceux plus commerciaux. Et, même en ce domaine, le rôle de l'Afrique subsaharienne apparaît secondaire. Côté britannique, c'est bien après Park et Lander, au cours des années 1840 seulement, que les *oil rivers* d'Afrique occidentale commencent à jouer un certain rôle. Au moment où les voyageurs s'élancent, traite des Noirs et commerce légitime coexistent, sans que le second semble encore vraiment l'emporter sur la première, pourtant en perte de vitesse.

Itinéraires des explorateurs



Anglaise (avec Gray, Dochart et les frères Lander), écossaise (Park, Clapperton, Laing) et française (Caillié, Mollien), l'origine des voyageurs dont nous allons scruter ici les récits ne doit donc pas surprendre. Pas plus que leurs itinéraires (voir carte). Caillié et Mollien s'élancent à partir du Sénégal restitué à la France après 1815. Le premier déborde sur le sud de la Sierra Leone, passe en Guinée, s'enfonce au Mali, avant de remonter par Tanger, au Maroc, après avoir traversé le Sahara. À partir du Sénégal, Mollien traverse l'actuelle Guinée-Bissau. De son côté, Park s'installe à Pisanía où se trouve une factorerie britannique, à 200 miles de la rivière Gambie, comme l'avait fait le major Houghton, disparu en 1790. De là, il traverse le Bondou, le Galam et le Kasso. Au Kaarta, une guerre l'incite à tenter d'atteindre Ségou par le nord, ce qui signifie entrer en territoire maure. Dépouillé, prisonnier dans le camp d'Ali, chez les Maures Ouled Amar, il est protégé par la reine Fatima avant de s'enfuir seul, sans bagage. Atteignant Ségou, le roi Mansong refuse de le recevoir. Il se dirige vers Sansanding avant de décider de rentrer, par le sud. Il atteint la cité mandingue de Kamalia, dans l'actuel Mali, où, souffrant de fièvre, il reste plusieurs mois avant de retourner à Pisanía.

Ses successeurs partent du Nigeria (Clapperton et Lander) ou bien de la Sierra Leone (Gray et Dochart, Laing) devenue colonie britannique en 1807. Grossièrement, les régions traversées constituent ainsi deux ensembles. L'un relie Saint-Louis et Freetown à Tombouctou, mordant sur le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, la Sierra Leone et le Mali. L'autre concerne le Nigeria. D'un point de vue géographique et scientifique, ce qui intéresse les explorateurs est la reconnaissance des fleuves, la Gambie, le Sénégal²¹ et le Niger, magnifiques voies de pénétration vers l'intérieur²². Le dernier, surtout, constitue l'un des plus importants

problèmes géographiques de la fin du XVIII^e siècle²³ et l'objectif premier de Park²⁴. On ne connaît ni la direction de son cours (Park démontre qu'il est orienté vers l'est), ni l'endroit où il se jette dans la mer (ce que les frères Lander établissent en 1830).

Forte de sa maîtrise des océans, la Grande-Bretagne est la première à s'intéresser à l'Afrique, pour des motifs à la fois géographiques (et donc scientifiques), géopolitiques et économiques, conjonction dont Park est un bon exemple. En 1795, il part à la découverte des sources du Niger pour le compte du Committee of the Association for Promoting the Discovery of the Inland Districts of Africa, ou African Association, qui avait déjà mandaté Ledyard (mort au Caire en 1788) et Lucas, dont l'intention était de joindre le Fezzan par Tripoli mais qui s'était arrêté à Mesurata. Établie en 1788, quelques mois après la fondation de la Société britannique pour l'abolition de la traite des Noirs, et ayant pour objectif de favoriser l'exploration de l'intérieur de l'Afrique, l'African Association est notamment composée de John Sinclair, un ami de l'abolitionniste Wilberforce (mais désireux de ne rien précipiter, considérant que l'abolition ne peut être qu'universelle et non pas appliquée par un seul État), et qui, auparavant, avait persuadé Pitt de former un bureau de l'agriculture. On y trouve aussi lord Rawdon (un ami des méthodistes Charles Wesley et George Whitefield), le docteur Watson, professeur à Cambridge et pasteur à Llandaff, le major Rennel, géographe renommé, et Joseph Banks²⁵. Ce dernier préside alors depuis dix ans la Royal Society. Il a accompagné Cook lors de son premier voyage autour du monde, et symbolise l'attachement à une science au service des intérêts économiques de l'Empire britannique²⁶. Quelques années plus tard, en 1805, c'est pour le compte du Bureau de la guerre et des colonies que Park retourne en Afrique.

Avec le temps, l'intérêt économique tend à se renforcer. Le dépérissement de la Compagnie de la Sierra Leone (1789-1808) conduit la Grande-Bretagne à faire de la région une colonie de la Couronne, un an à peine après l'interdiction de la traite à ses ressortissants (1807). Initialement, il s'agit surtout d'y inciter le « retour » de Noirs libres²⁷. Mais la volonté d'en faire une colonie modèle et d'y favoriser l'essor du commerce légitime est évidente. Comme le montre Bruce Mouser, l'intérêt des firmes britanniques pour la région ne se dément pas, depuis le milieu du XVIII^e jusqu'aux années 1850. Dès le temps de la compagnie, plusieurs délégations à caractère commercial sont diligentées en direction de Timbo et des almamys qui dirigent le Fouta-Djalou. En retour, des Peuls résident près d'un an à Freetown. Trois expéditions plus significatives sont organisées entre 1814 et 1817²⁸, dont celle de Peddie et Campbell, sans grand succès²⁹. Celle de Gray et Dochart, que nous étudierons dans ce livre, s'insère d'ailleurs en partie dans leur sillage, tout en s'en distinguant : trop lourde comme ses devancières, ses objectifs, non uniquement ni même principalement commerciaux, sont assez larges et conduisent à la publication d'un véritable récit de voyage.

Gray et Dochart, ainsi que Laing (des militaires, comme Clapperton), tentent de découvrir ce que l'on nomme alors « l'intérieur de l'Afrique ». Les premiers y ajoutent un zèle civilisateur à la britannique³⁰. Le dernier souhaite pénétrer dans la mythique Tombouctou. Il n'en est plus de même pour Clapperton. Officiellement, il a en effet pour mission d'ouvrir des relations commerciales avec « le roi Bello de Sackatou », à savoir avec le califat de Sokoto, grande puissance économique et militaire. Comme on le souligne dans l'introduction de son journal, Clapperton aurait été en effet fort bien accueilli sur place :

Lorsque le feu capitaine Clapperton alla pour la première fois à Sackatou, il fut comblé de marques d'attention les plus flatteuses, et de toutes sortes de témoignages de bonté, par Bello, sultan des Fellans [...] [régnant] sur presque toute la partie de l'Afrique septentrionale désignée par le nom de Haoussa. [...] Clapperton apprit de lui que l'établissement d'une relation amicale avec l'Angleterre lui serait très agréable, qu'il désirait particulièrement que certains objets des manufactures anglaises lui fussent expédiés à la côte maritime, où il avait une ville très commerçante nommée Funda, qui lui appartenait. [...] De même, [il] ne fit pas de difficulté pour déclarer qu'il était prêt à adopter des mesures propres à arrêter la partie du commerce des esclaves, à laquelle on supposait que ses sujets se livraient avec les étrangers. À l'arrivée de Clapperton en Angleterre, Lord Bathurst, alors secrétaire d'État pour les Colonies, considérant que c'était une occasion très favorable d'établir des relations avec l'intérieur de l'Afrique, et probablement de mettre un obstacle efficace, par le moyen de ce chef puissant, à une portion considérable du trafic qui se faisait dans le golfe de Bénin, enfin d'étendre le commerce légitime de la Grande-Bretagne avec cette région de l'Afrique, et en même temps d'augmenter notre connaissance de ce continent, n'hésita pas à adopter les arrangements que Clapperton avait conclus avec Bello [I, XIII, xv].

En 1830, les frères Lander renouent avec l'objectif d'explorer le cours du Niger, objectif à la fois scientifique et géopolitique.

Si le réalisme intéressé se renforce peu à peu en Grande-Bretagne, du côté français, les voyages sont surtout le fruit d'initiatives

individuelles. Caillié doit se faire indigotier pour gagner quelque argent au Sénégal. Il passe un an chez les Maures pour s'initier à leur langue et à leurs mœurs avant de partir à l'aventure pour Tombouctou, flanqué de maigres subsides. Le scénario est similaire pour Mollien. Miraculé du naufrage de *La Méduse*, il se prend de passion pour les contrées de l'intérieur du Sénégal et, à force d'obstination, obtient la charge de découvrir les sources du Sénégal et de la Gambie. La France sait cependant admirablement récupérer à son profit le prestige des tentatives réussies. Grâce à Caillié et à Mollien, entaché par une naissance faisant suite à Waterloo, le gouvernement de la Restauration peut tenir son rang de grande puissance dans la concurrence qui s'exerce en matière d'exploration. Point sur lequel on insiste dans les introductions des deux récits de voyage. René Caillié est reçu par la Société de géographie de Paris qui lui offre un prix de 10 000 francs pour son entrée à Tombouctou. Il est décoré de la Légion d'honneur et nommé résident français à Bamako à titre honorifique. De son côté, Mollien entre aux Affaires étrangères en 1824. Il est, en 1828, consul à Haïti, en 1831, consul général à La Havane.

Résumons-nous : du côté des représentations européennes de l'Afrique, comme de celui des rapports économiques et politiques, le temps de nos voyageurs correspond à un entre-deux, à un « précolonial » qui signifie *antérieur* à plutôt que *préfiguration de*, à une période où les clichés issus de l'ère esclavagiste sont encore prégnants tout en étant concurrencés par les premiers succès du mouvement abolitionniste. Et où l'image d'une Afrique stérile tend à être remplacée par celle d'un continent au riche potentiel, bien que cela ne débouche encore concrètement sur aucune véritable ingérence ou développement commercial d'envergure. Évolution des idées, temps d'incertitudes où rien n'est encore établi, possibilité,

grâce aux voyages, de connaître enfin véritablement l'Afrique intérieure constituent un contexte et des faits susceptibles de favoriser des changements en matière de représentations de l'Afrique et des Africains. Voilà qui donne tout leur intérêt à l'Afrique occidentale des années 1795-1830 et aux premiers explorateurs.

Cette évolution possible des représentations fut-elle effective, et jusqu'à quel point ? Les récits de ces premiers explorateurs ont-ils contribué à faire entrer en Europe l'Afrique dans le domaine du réel ? Ont-ils permis de mieux apprécier la diversité et la richesse des populations rencontrées ou bien favorisé les entreprises coloniales ultérieures ? Inversement, la manière dont les Africains pouvaient se représenter l'Europe et les Blancs a-t-elle été, elle aussi, influencée par cette première rencontre en direct, hors la médiation de la traite ? Entre la fin de la traite et les débuts de la colonisation, quelle influence a pu avoir le temps des voyageurs ?

Ni croisade héroïque, ni impérialisme : une rencontre à hauteur d'hommes

Ces questions seraient vaines si nous n'avions pas les sources pouvant permettre d'y répondre. Or elles existent. Les récits de ces voyages ont été très vite publiés au XIX^e siècle, parfois réédités au XX^e. Leur nombre, relativement peu élevé, permet leur analyse exhaustive. Si l'on excepte Bowdich qui visite le très spécifique royaume ashanti, ils se limitent à sept. Ce sont ceux de Mungo Park (1795-1797), Gaspard Théodore Mollien (1818), Gray et Dochart (1818-1821), René Caillié (1824-1828), Gordon Laing (1825), Hugh Clapperton

accompagné de son « domestique » Richard Lander (1825-1827), John et Richard Lander (1830)³¹.

Ces hommes ne sont pas seulement le produit de deux nations. Leur formation diffère, ainsi que leurs caractères et leur degré d'ouverture face aux peuples rencontrés. Quoi de commun, par exemple, entre un Mollien, fils d'avocat, ayant fait des études classiques, et un Caillié, fils d'un boulanger alcoolique et condamné au bague pour vol ? Mais nombre d'éléments les rapprochent, notamment la jeunesse. Laing et Mollien ont vingt-deux ans lorsqu'ils partent pour la première fois à l'aventure, Park et les frères Lander, vingt-quatre, Caillié, vingt-cinq. Et certains se sont préparés longuement. Plus âgé – il a trente-huit ans –, Clapperton en est à sa seconde expédition lorsqu'il effectue le voyage qui nous intéresse ici. Ajoutons à cela un certain désintéressement matériel : recherchant surtout la gloire et l'exploit personnel, certains en tirent ensuite des bénéfices, mais là n'est pas initialement ce qui leur importe le plus. « Le salaire accordé par la société des découvertes était suffisant, indique Park, je ne demandai point qu'on me promît d'autre récompense », ajoutant : « J'avais affaire [à] des hommes d'honneur, qui ne manqueraient pas de m'accorder tout ce que mes utiles travaux leur paraîtraient mériter » (I, 3).

Des biographies de ces hommes on retient en effet surtout le désir de nouveaux horizons. Né le 11 septembre 1771 à Foulshiels, aux environs de Selkirk, en Écosse, Mungo Park³² est le septième de treize enfants. Fermier, son père prospère modestement dans les bords. Il souhaite que son fils fasse des études et devienne pasteur. Bon élève, Mungo va néanmoins étudier la médecine à Édimbourg, dont l'école est réputée et où il s'intéresse à la botanique. C'est sans doute par cet intermédiaire qu'il est mis en relation avec les milieux coloniaux. Grainetier à Londres, son beau-frère James Dickson poursuit en effet

des études de botanique grâce à un mécène, sir Joseph Banks, riche propriétaire terrien et, on l'a vu, président de la Royal Society. C'est par lui que Mungo est tout d'abord assistant chirurgien à bord d'un navire de l'East India Company à destination de Sumatra. Il en profite pour écrire un article sur de nouvelles espèces de poissons. De retour, en 1793, il apprend la formation de l'African Association, dont Banks est trésorier. Mungo lui offre ses services. Le 22 mai 1795, il quitte Portsmouth. Il est à Gillifrie le 21 juin, d'où il se rend à Pisania où réside le docteur Laidley auquel il a été recommandé. Il y reste six mois pendant lesquels il se familiarise avec la langue et les coutumes des Mandingues. De là, il part à la découverte de la source du Niger. Faute d'être intégré dans une caravane, les marchands se méfiant de lui, il part à cheval, accompagné de six Africains, et doit faire demi-tour à Ségou, la guerre sévissant dans la région. À son retour, il publie le récit de ce voyage, se marie, devient médecin de campagne, père de quatre enfants, et s'ennuie, comme il le raconte à son voisin et ami, Walter Scott, qui fut ensuite l'homme de lettres que l'on sait. Aussi accepte-t-il en 1803 une nouvelle mission. L'objectif est de traverser la Gambie pour atteindre le fleuve Niger avant de le descendre jusqu'à la mer. Il embarque en janvier 1805 et disparaît au cours de ce second voyage, avec son beau-frère. Thomas, son fils aîné, décide, en 1827, de partir à leur recherche. Il meurt à Accra, peu de temps après son arrivée.



Portrait de Mungo Park, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, op. cit., © BnF.



Portrait de Hugh Clapperton, par Alexandre Quinet, 1882. © BnF, département de la Société de Géographie.

Gaspard Théodore Mollien naît à Paris en 1796. Fils d'un avocat, il suit des études classiques. La mort de son père le conduit à trouver une situation. Il est nommé commis de première classe de la marine en 1814. Deux ans plus tard, il s'embarque pour le Sénégal à bord de *La Méduse*. Du nombre de ceux échappant à la mort et au fameux radeau, il gagne la côte en canot, reste une vingtaine de jours à l'hôpital de Gorée puis, rétabli, est mis pendant trois mois à la tête de cet établissement, le directeur n'ayant « plus la santé capable de résister à l'air malsain que l'on y respirait » (I, 4). De retour en métropole en août 1817, il tente, sans succès, d'obtenir une mission de la part du ministère. Qu'à cela ne tienne ! Désireux depuis l'enfance, nous dit-il, de découvrir l'Afrique³³, il arrive à convaincre Fleuriau, le nouveau gouverneur du Sénégal. « J'avais envisagé tous les obstacles, écrit-il, j'étais déterminé à les surmonter ou à périr » (I, 83). Mollien quitte Saint-Louis en 1818. Il est de retour, au Havre, le 23 mars 1819.

C'est à peu près au moment où est publié le récit de voyage de Mollien que s'élançait René Caillié³⁴. Né à Mauzé-sur-le-Mignon, en 1799, René est, on l'a dit, le fils d'un boulanger alcoolique condamné au bague pour vol. Orphelin de fait de père et de mère, il s'évade par la lecture de romans de voyage³⁵. Il a à peine seize ans lorsqu'il s'embarque à Rochefort pour le Sénégal, avant de passer à la Guadeloupe. De retour à Saint-Louis en 1818, il fait partie de l'expédition conduite par Partarrieu et destinée à secourir Gray et Dochart. Mais, atteint par la fièvre, il doit regagner la côte et la métropole. En 1824, il reprend la route du Sénégal, se fait indigotier, passe un an chez les Maures afin de se familiariser avec leur langue et leurs mœurs. Obtenant enfin de maigres subsides, il part pour Tombouctou, l'objet de ses rêves de jeunesse. La fièvre et le scorbut l'obligent à rester cinq mois à Timé, avant de gagner Djenné et de

descendre le fleuve jusqu'à la cité mythique, où il arrive le 20 avril 1828. Apprenant qu'un prédécesseur – Laing – y a été assassiné, il n'y reste que treize jours avant de gagner Tanger, après trois mois de traversée du Sahara pendant lesquels il est conduit à mendier. À Toulon en septembre 1828, il est deux mois plus tard couronné par la Société de géographie. Retiré ensuite chez lui, en Charente-Inférieure, à La Gripperie-Saint-Symphorien, il y devient maire et y meurt en 1838, de la tuberculose, et en partie des suites des fatigues endurées lors de ses voyages.

Né à Édimbourg le 27 décembre 1794, Alexander Gordon Laing est fils d'un professeur particulier de lettres classiques dont il suit d'abord les cours avant d'étudier à l'université. On le retrouve en 1811 à la Barbade où il est le secrétaire du colonel Gordon, son oncle. Lieutenant d'infanterie légère en 1815, il est cinq ans plus tard aide de camp de McCarthy, gouverneur de la Sierra Leone. C'est sur les ordres de celui-ci qu'il entreprend en 1822 une expédition dans l'intérieur, traversant les royaumes du Soulimana, Kouranko et Timani. Il participe au conflit contre le royaume ashanti (1823-1824) et repart en mission en 1825, avec pour objectif de relier Tripoli à Tombouctou. Épousant la fille du consul britannique dans la cité libyenne, il l'abandonne deux jours plus tard. On sait qu'après maintes péripéties, après avoir été blessé et pillé, il atteint Tombouctou, le 18 août 1826, pour être assassiné, probablement à Araouane, le 26 septembre.

Hugh Clapperton naît en mai 1788 à Annan, petite bourgade du comté de Dumfries, dans le sud-est de l'Écosse. Son père et son grand-père sont chirurgiens³⁶. Issue d'une famille d'agriculteurs, sa mère décède alors que Hugh n'a que quatre ans. Son père est alors connu pour être un ivrogne et un vaurien, et sa belle-mère lui

accorde peu d'attention. Enfant, on dit de lui qu'il a du goût pour les mathématiques, mais son éducation, dans une école de village, est rapide. À treize ans, Hugh embarque comme novice à bord d'un *schooner*. Il effectue des voyages en Baltique et dans l'Atlantique. Incorporé de force dans la Royal Navy à dix-sept ans, par le système de la presse, il débute comme simple matelot, déserte, rejoint un corsaire et se retrouve en 1806 à bord de *La Renommée* à Gibraltar où il est élevé au rang d'aspirant sur la recommandation de l'un de ses oncles, capitaine des troupes de marine du *Saturn*. Après deux années à ce poste, on le retrouve en Angleterre où il s'embarque pour les Indes orientales. Il participe à la prise de l'île de la Réunion sur les Français. Suivent deux années de patrouilles navales, comme second, autour des Indes orientales et de la mer de Chine, dans des conditions déplorables où périssent nombre de ses collègues. Il s'illustre dans les Grands Lacs lors de la guerre anglo-américaine (1812-1814), obtient une commission de lieutenant et commande son propre *schooner* en 1816. Démobilisé en 1817, en demi-solde jusqu'en 1822, il retourne chez lui, dans le comté de Dumfries, où il devient le père d'un enfant illégitime, avant d'aller à Édimbourg. C'est là, en fréquentant d'anciens amis marins, que Hugh rencontre le docteur Oudney sous la direction duquel il effectue avec Denham une première mission africaine. Partant de Tripoli, elle atteint le lac Tchad, traverse le Bornou. Oudney meurt, Clapperton est à deux reprises très gravement affaibli par les fièvres. À Sokoto, le roi Bello a paru se montrer désireux d'ouvrir des relations commerciales avec l'Angleterre. Une autre expédition est donc organisée, celle qui nous intéresse ici. Partant de Badagry (Nigeria), au sud, et non plus du nord, elle a Sokoto pour objectif. Elle est dirigée par Clapperton qu'accompagne l'Anglais Richard Lander (1804-1834), son « domestique » dit-il, que l'on retrouvera plus tard. Ils débarquent le

26 novembre 1826 à Ouidah (Bénin), d'où ils joignent Badagry. Le voyage proprement dit débute le 7 décembre. Affaibli, Clapperton succombe aux fièvres à Sokoto, le 11 avril 1828. Richard Lander fait ensevelir celui qu'il appelle « le fils de la guerre, ou plutôt de la tempête », à Jungari, à cinq miles au sud-est de la ville. Il se demande s'il doit poursuivre seul jusqu'à l'embouchure du Niger ou bien rebrousser chemin, ce qu'il décide finalement de faire. Il rejoint la côte puis l'Angleterre où est publié le récit de leur voyage.

Surtout, Richard offre de repartir pour atteindre l'objectif initial. En 1830, « le domestique que rien ne décourage³⁷ » embarque à Plymouth avec son frère John (1806-1839). Plus instruit, ce dernier a déjà écrit quelques poèmes et semble promis à une belle carrière dans la presse. Mais il accepte d'accompagner son frère sans salaire. Tous deux empruntent le tracé de 1825. Arrivés à Boussa, ils descendent le fleuve en canot, voyagent de nuit et atteignent le confluent avec la Bénoué. Capturés par des marchands ibos à Kiri, ils sont escortés à l'embouchure du Niger contre la promesse de marchandises, mais un capitaine anglais refuse de les leur fournir. De retour au pays en 1831, ils tardent à être bien accueillis du fait de leur modeste origine. La Royal Geographical Society les récompense néanmoins d'un prix de cinquante guinées, montant bienvenu au regard de la manière, fort parcimonieuse, dont le gouvernement les a traités.

Tous ces hommes doivent faire face à des difficultés comparables, effectuer de longs périples, parfois de plusieurs années, pratiquement seuls, isolés en terres inconnues. Les fatigues sont leur lot quotidien. Tous sont plus ou moins durement malades lors de leur voyage à une époque où l'on est quasiment sans remède contre les fièvres, jusqu'à l'utilisation de la quinine à titre préventif, au cours des années 1830-1840 – du moins dans la marine britannique : côté français, il faut attendre les campagnes du Dahomey (1892-1894) et de Madagascar

(1895) pour voir appliquer cette technique³⁸ que les voyageurs ici étudiés ne semblent pas encore connaître³⁹. Ils succombent pour la plupart soit pendant le voyage, soit, quelques années après, des suites des fatigues endurées. C'est le cas de Park, Dochart, Clapperton, Laing, Caillié et Richard Lander. Mollien est le seul à s'éteindre doucement à Nice, le 28 juin 1872, âgé de soixante-seize ans.

Chaque fois qu'une expédition un peu plus importante tend à se déployer, elle est mise en échec par la résistance des chefs de l'intérieur. Mieux équipé et encadré, parti de Pisania le 4 mai 1805 avec des guides, 35 soldats commandés par le lieutenant Martyn et au total 44 Européens, dont son beau-frère, Park disparaît dans les rapides de Boussa, probablement le 15 juin 1806⁴⁰. Les circonstances de sa mort suscitent nombre d'interrogations⁴¹. Peu de temps auparavant, réduite par les fièvres, l'expédition ne compte déjà plus que quatre Européens, dont Park et un soldat à l'esprit dérangé. Ayant eu maille à partir avec les chefs locaux et les Maures au cours de son premier voyage, Park a décidé d'éviter tout contact avec les populations, quitte à forcer le passage. Descendant le fleuve sans même s'arrêter à Tombouctou, n'imaginant pas – ou feignant d'ignorer – que cette grande artère est parsemée de points de péage, comme les routes caravanières, il irrite les chefs locaux et doit repousser plusieurs attaques. À la fille de l'émir de Yauri qui aurait préféré des esclaves, il offre une bague que le père accepte néanmoins, et embarque pour Boussa sans son autorisation. Furieux comme les autres potentats, l'émir transmet sans doute à ses voisins la consigne de l'arrêter dans sa progression. Les rapides de Boussa constituent pour cela un lieu idéal. Park y arrive à un moment de l'année où les eaux sont insuffisamment hautes. Ce qui reste de l'expédition y est attaqué. Park est-il tué par ses assaillants ou bien

périt-il en sautant à l'eau pour leur échapper ? Il est difficile de le savoir.

En tout cas, en novembre 1815, l'expédition Peddy et Campbell est au Sénégal dans le but d'explorer « l'intérieur de l'ouest de l'Afrique ». Chirurgien d'état-major, Dochard y est intégré en février 1816, afin de remplacer son prédécesseur, mort sur place. Le 1^{er} janvier suivant, Peddy succombe lui aussi à la fièvre. William Gray dit avoir alors offert « volontairement » ses services. Le 14 décembre 1817, placée sous son commandement et dirigée en second par Dochard, l'expédition quitte la Sierra Leone pour Bathurst. Dochard, qui vient des îles du Cap-Vert, est déjà dans un très « mauvais état de santé ». Jamais remis, il doit, en septembre 1819, retourner à la côte où il s'éteint rapidement. Gray s'obstine. Mais, trop nombreuse, avec cent hommes et deux cents bêtes de somme, l'expédition ne va pas bien loin, se heurtant à la volonté intraitable des puissants de la région. À peine l'expédition dépasse-t-elle Boolibany et Bakel, dans le Sénégal oriental.

De son côté, parti de Tripoli, Laing atteint Tombouctou le 18 avril 1826. Il est ainsi le premier Européen à y pénétrer par la route du nord, à partir de Tripoli. Mais il ne peut en revenir. Il meurt en effet peu de temps après son arrivée, probablement étranglé sur ordre d'un cheik l'ayant vainement pressé de se convertir à l'islam. Parti de l'ouest, Caillié est le premier à revenir de la ville mythique. Mais s'il le peut, et s'il réussit ensuite à traverser le Sahara, c'est qu'il a appris au contact des Maures, qu'il s'est fait passer pour l'un d'eux, et qu'il s'est caché à Tombouctou. Pensant qu'à l'avenir la voie du nord, à travers le Sahara jusqu'à l'océan serait la meilleure, il souligne combien ses successeurs devront se montrer humbles et prudents :

Tout ce que j'ai souffert ne doit pas décourager les explorateurs futurs. Sans doute leurs tentatives seront également pénibles et dangereuses ; toutefois une entreprise conduite avec sagesse et prudence triompherait des obstacles. Il faudrait, je crois, [...] voyager très simplement, sans aucune espèce de luxe, mais adopter extérieurement le culte de Mahomet, se faire passer dans le pays pour Arabe. [...] Le meilleur moyen, à mon avis, serait donc de traverser le Sahara avec des ressources suffisantes et cachées. Après avoir habité quelque temps la ville musulmane qu'on aurait choisie comme point de départ, et dans laquelle on se serait fait connaître comme négociant ; afin de ne donner aucun soupçon, on achèterait dans cette ville quelques marchandises sous prétexte d'aller faire le commerce un peu plus loin, en évitant avec le plus grand soin de nommer la ville de Tombouctou. [...]

Rendu à Tafilet, il n'y a plus d'inconvénient à partir pour cette dernière ville, car les voyages du Soudan sont si communs que l'on n'y fait pas attention : il faudrait [...], arrivé dans la ville de Tombouctou, s'y établir, y élever une maison de commerce, éviter surtout de paraître riche, se familiariser avec les habitudes du pays et mettre une grande circonspection sur tout ce qui a rapport à la religion.

Après avoir séjourné dans cette ville seize à dix-huit mois, pendant lesquels on aurait dressé quelques esclaves mandingues ou bambaras parlant les langues kissour et touarik, il faudrait se procurer une bonne pirogue de moyenne grandeur [...] pour mettre à bord les marchandises et provisions convenables ; ce parti serait nécessaire à cause de l'incertitude de pouvoir s'en procurer chez les peuples qui

habitent les rives du fleuve, et dans le cas où l'on aurait à craindre leur inimitié. En promettant aux esclaves leur liberté, on les engagerait facilement à faire ce voyage que l'on entreprendra sous le prétexte de commerce dans le bas du fleuve. [...] Pour ne faire naître aucun soupçon, au moment du départ, il faudrait laisser à Tombouctou une certaine quantité de marchandises avec un esclave affidé chargé de les vendre sous la direction d'un marchand maure pendant l'absence du voyageur. [...]

Quand on sera sur le fleuve, [...] il faudra marcher de préférence la nuit. [...] Cette conduite, suivie avec discernement, prudence et réflexion [...], me paraît préférable à une grande expédition qui éveillerait toujours la cupidité ou la méfiance des indigènes. [...] Mon hôte m'a assuré que Haoussa n'est situé qu'à une vingtaine de jours de Tombouctou en descendant le fleuve, mais dans une petite pirogue on peut faire ce trajet en douze et atteindre ensuite rapidement l'embouchure du fleuve, surtout s'il va se perdre dans l'océan. Suivre ce plan, je crois beaucoup moins dangereux que de partir du golfe de Bénin, où l'on éprouvera toujours de très grandes difficultés pour remonter, soit à cause du climat, soit de la part des habitants [II, 247-249].

Le message n'est pas écouté. La réussite du voyage des frères Lander incite MacGregor Laird à tenter de remonter le Niger à l'aide d'un navire à vapeur. Trop voyante, trop imposante, l'expédition (1832-1834) est un échec. Richard, qui s'est joint à Laird, est frappé d'une hache. Il meurt des suites de ses blessures à Fernando Po en 1834. Une seconde expédition échoue également en 1841. Une troisième seulement, en 1851, avec le docteur Baikie, est plus

heureuse, grâce à l'usage préventif de la quinine. Mais nous entrons alors dans une autre époque⁴²...

L'Afrique intérieure de nos voyageurs ne s'ouvre, timidement, qu'aux seuls Européens sachant se faire petits ou se fondre dans la masse⁴³. Ne pouvant partir avec un imposant bagage⁴⁴, ils dépendent en bonne partie pour leur subsistance des populations qu'ils rencontrent, troquant pour cela des produits, fabriquant des charmes ou des gris-gris, jouant aux médecins-sorciers, ou bien vivant grâce à l'aide d'âmes généreuses, voire étant sauvés par celles-ci. On sait qu'ils partent aussi avec des guides (sur lesquels nous reviendrons au chap. III) et des interprètes, et qu'ils utilisent parfois les services plus ou moins occasionnels de porteurs, dont certains sont esclaves⁴⁵ et peuvent éventuellement conduire des hamacs⁴⁶. Plus que la maladie ou les fatigues du voyage, ce sont aussi, on le verra, les multiples détenteurs africains du pouvoir qui rendent possible ou non la poursuite des voyages. C'est souvent d'eux, en dernier ressort, que dépend, tout simplement, la survie des voyageurs.

Aussi ces derniers doivent-ils sinon se cacher sous une fausse identité (comme Caillié se faisant passer pour un Égyptien emmené au Sénégal enfant lors de l'expédition d'Égypte, affranchi et tentant de regagner son pays), du moins souvent masquer leur objectif (reconnaître la source et le cours des grands fleuves), sans forcément convaincre, malgré ce qu'en pense ou dit le voyageur. Ainsi Park au roi du Bondou :

Je lui répétais ce que je lui avais dit au sujet de mon voyage, et les raisons que j'avais de traverser son pays ; mais il ne parut qu'à demi satisfait. L'idée de voyager par curiosité lui était totalement étrangère. Il [...] ne croyait pas possible

qu'un homme de bon sens pût entreprendre un voyage aussi périlleux dans le seul dessein de voir le pays et ses habitants. Je lui offris de lui montrer mon porte-manteau et tout ce qui m'appartenait ; alors il fut convaincu de la vérité de ce que je lui disais. Ses soupçons n'avaient d'autre fondement que l'idée où il était que tout homme blanc devait nécessairement faire le commerce [I, 83-84] ⁴⁷.

Il faut flatter les pouvoirs en place et éviter de s'immiscer dans les conflits à la fois religieux, politiques et militaires qui bouleversent l'Afrique occidentale de l'époque, au risque d'être pris pour des espions. En analysant la formation du discours colonial et géographique, toute une série de travaux l'a d'ailleurs bien montré au cours des dernières années. Qu'il s'agisse de ceux de Pierre Singarvelou ou d'Isabelle Surun, on note de plus en plus combien les choses furent complexes, la relation Europe-Afrique initialement beaucoup moins inégale qu'on ne l'imagine souvent, et, de fait ici, à l'avantage des Africains.

Évitant d'en appeler à l'héroïsme, comme une certaine vulgate construite après coup a pu contribuer à le faire à partir de l'époque coloniale, je ne parlerai pas non plus ici d'impérialisme. Que les explorateurs décrivent ce qu'ils voient avec leurs yeux, à savoir ceux d'Européens convaincus de leur supériorité, est un fait, mais pouvait-il en être autrement ? Le voyageur, quels que soient l'époque ou le lieu, voit forcément le monde à travers les lunettes qui sont celles de son temps. Celui des voyageurs de cette époque n'avait nullement les moyens d'être impérialiste. Retournant à Sokoto à la suite du bon accueil de Bello, Clapperton, qui y meurt finalement, ne trouve nulle part trace du port de Funda à partir duquel le sultan aurait émis l'idée d'ouvrir des relations commerciales avec l'Angleterre.

Successeur d'Ousman Dan Fodio, il n'avait par ailleurs vraisemblablement aucun désir d'en finir avec la traite qui avait pris dans les limites de son empire une extension considérable. Et sans doute n'avait-il indiqué à Clapperton que ce que ce dernier souhaitait entendre... Au total, ces voyages ne témoignent encore ni d'un culte de l'héroïsme, ni d'un âge impérialiste où le Blanc arriverait en vainqueur⁴⁸. Ils reflètent plutôt une rencontre, dans tous les sens du terme. Une rencontre à hauteur d'hommes, entre quelques Européens et de multiples et divers Africains. C'est aussi, *in fine*, ce qui en fait tout l'intérêt.

Il est intéressant de comparer ces voyages avec celui de James Watt (trente-quatre ans) et Matthew Winterbottom, entre Rio Nunez, Fouta-Djalou et Freetown (20 janvier-3 mai 1794). Le récit n'en a été véritablement retrouvé et publié qu'en 1994 (même s'il est recensé, sans forcément être connu, par les contemporains de nos voyageurs⁴⁹). Encore quasiment inédit⁵⁰, il confirme l'intérêt de notre corpus. Car, si des points communs apparaissent, les différences sont notables.

Du côté des convergences, on notera la narration quotidienne des péripéties du voyage, l'importance accordée par Watt à la véracité de son récit⁵¹, des remarques concernant les paysages⁵² ou les pouvoirs du Blanc (lesquels ne sont pas présentés comme tels mais apparaissent au détour d'une remarque sur le pouvoir des médecins de rendre les femmes fécondes et surtout à propos de la capacité de Watt à prévoir une éclipse et à conserver le temps dans sa montre). Mais si quelques thèmes développés chez nos voyageurs apparaissent chez Watt, c'est uniquement en passant⁵³. Même les questions économiques le retiennent assez peu : entendant avant tout négocier un arrangement commercial, il ne s'intéresse guère aux activités économiques des régions traversées pour elles-mêmes. À l'exception

de ce qui concerne directement le voyage (distances parcourues, nom des villages traversés...) et la manière dont Watt est reçu (ce qui, par ailleurs, se limite souvent à ses conditions d'hébergement et de restauration), le journal ne relate quasiment qu'une chose : les discussions avec les chefs locaux, le souverain du Fouta-Djalou et les personnes de son entourage. Au final, si le journal revêt la forme d'un récit de voyage, son contenu le rapproche de celui d'une ambassade.

Il s'agit là d'une première et forte différence par rapport à nos explorateurs. Watt voyage dans un contexte bien précis : la nouvellement formée Compagnie de la Sierra Leone végétale. Elle doit, pour sa pérennité et son développement, nouer des relations commerciales avec l'intérieur et avec la puissance peule. L'objectif est d'obtenir des souverains de la région l'établissement de comptoirs à Labe, Porto Logo et Timbo. Et, parallèlement, de les convaincre de mettre fin à la traite en leur montrant qu'un « commerce légitime » pourrait avantageusement s'y substituer. Inspirée par le prosélytisme abolitionniste, l'expédition répond à un impératif essentiellement commercial.

On comprend, dans ce contexte, pourquoi seules quelques furtives et indirectes remarques concernent la justice (parce que Watt assiste à des supplices). D'autres, tout aussi rares, sont en rapport avec les traces d'animaux sauvages. La capitale peule, Timbo, est décrite en quelques lignes. Sur la géographie, l'histoire, les us et coutumes, l'art, la religion et quantité d'autres thèmes abordés par les voyageurs de notre corpus, on ne trouve ici nulle notation. Watt semble ne rencontrer que des puissants. Quasiment aucun autre type d'individu ne suscite de commentaires de sa part. Il ne s'intéresse pas plus aux peuples qu'il rencontre, parlant seulement, à quelques reprises, de *natives*⁵⁴. Comme s'il voyageait sans rien voir de ce qui ne concerne pas directement l'objet de sa mission ni s'intéresser aux populations,

sauf, à quelques reprises, pour se plaindre auprès de ses interlocuteurs de la gêne occasionnée par la présence parfois trop nombreuse de curieux⁵⁵. Et lorsque la conversation, d'allure générale, pourrait déboucher sur les habitudes ou croyances des populations rencontrées, il en abrège le récit, comme si cela ne présentait aucun intérêt pour lui ou ses lecteurs⁵⁶. Nos voyageurs, au contraire, parlent de tout, s'intéressent à tout. C'est que leurs voyages sont motivés par des raisons à la fois plus complexes et diverses ; et que l'économie, la politique, la science ou encore l'ethnographie s'y mêlent. Preuve supplémentaire de ce que nous disions à propos de la nature « pré/coloniale » de leur contexte et de l'impossibilité d'en faire une lecture univoque. L'originalité des voyageurs de notre corpus et de ce qu'ils relatent apparaît de ce point de vue évidente⁵⁷ – alors même que Watt ne précède Park que d'une petite année.

Les conditions du voyage diffèrent fortement. Watt est, comme ses successeurs, dépendant du bon vouloir des puissants de la région ; lesquels, parfois prudents ou réticents, savent faire attendre leurs visiteurs⁵⁸. Mais, insistant sur la politesse et la civilité de ses hôtes, il souligne à de nombreuses reprises qu'il dort et mange très bien (regrettant seulement ici ou là la fraîcheur des nuits et se plaignant une seule fois des moustiques). Voyageant rapidement, et pendant la saison sèche, il n'est qu'un moment ennuyé par la fièvre. Il bénéficie pendant la première partie de son voyage de l'appui des négociants de la région, y compris négriers⁵⁹. Watt se présente également comme un croyant ouvert qui en rencontre d'autres. Ce qui facilite grandement les choses, d'autant que l'almamy du Fouta-Djalon espère beaucoup de cette visite, à un moment où, la guerre en Europe aidant, la traite atlantique dont il tire des revenus connaît des difficultés⁶⁰.

De ce contexte, de ces portraits esquissés, retenons la diversité des itinéraires et des origines même si, à l'exception de l'autodidacte Caillié, les parcours de formation renvoient principalement à la marine et à l'armée. Mais aussi, et surtout, un cadre commun, à la fois géographique (l'Afrique occidentale) et historique (la période 1795-1830), ainsi que des conditions de voyage comparables. Si ces récits ont été en bonne partie oubliés par rapport à ceux du milieu et de la fin du siècle, plusieurs lectures en ont déjà été faites. Les contemporains ont d'abord souhaité y voir des sources d'information à propos de territoires jusque-là inconnus⁶¹. À la fin du XIX^e siècle, au moment de l'âge impérial, ils ont commencé à être incorporés à des anthologies de voyages, ou bien disséqués et introduits par extraits dans une littérature plus populaire. À partir du milieu du XX^e siècle, les historiens y ont cherché des données capables, en les croisant avec d'autres sources, de nous renseigner sur l'histoire des régions traversées, et notamment sur leur situation avant l'emprise coloniale. Plus récemment, ils ont été en partie utilisés pour des études centrées sur la formation du discours géographique et colonial.

Tout en m'inspirant de ces travaux, souvent remarquables⁶², et en m'intéressant à l'analyse du discours comme le fait si bien Sylvain Venayre⁶³, je choisirai ici une autre approche. Il ne s'agira pas, en effet, d'étudier la manière dont sont produits les récits de nos voyageurs, ni même de s'intéresser à la véracité des faits qu'ils nous présentent (d'où l'absence, délibérée, d'un fort appareil critique).

Plusieurs raisons motivent ce choix. La première est que, essentiels, la plupart des travaux ressortissant du riche filon que nous venons de présenter en oublient parfois de présenter les récits pour eux-mêmes, dans leur entièreté et leur logique d'ensemble, ne les citant que rarement, à titre d'exemples, au détour d'analyses fort pertinentes mais orientées vers d'autres horizons. Des horizons dont

le contexte, tel qu'il a été ici présenté, est souvent en partie occulté. Comme cela arrive souvent, on est en effet sans doute passé d'un biais à un autre, de l'idée d'explorateurs fourriers du colonialisme à celle de premières explorations au caractère essentiellement scientifique⁶⁴. Or, si les motivations économiques doivent être nuancées, comme je l'ai indiqué, elles sont présentes dès le début. Surtout, articulées à des considérations géostratégiques, elles sont, en Europe, complètement liées à une question abolitionniste elle-même arrimée à celle du commerce légitime. À partir de la fin du XVIII^e siècle, abolition de la traite atlantique et essor d'un commerce légitime avec l'Afrique composent les pièces d'un même et unique puzzle. Il peut être éventuellement possible de l'oublier si l'on étudie les récits de voyage dans une optique d'histoire africaine⁶⁵. Cela est impossible, au risque de ne plus rien y comprendre, si l'on s'intéresse à un sujet à la fois autre et complémentaire. À la manière dont un Européen des débuts du XIX^e siècle pouvait se représenter l'Afrique occidentale à partir des sources alors les plus accessibles et les plus à la mode, à savoir les récits des premiers explorateurs. Or, tel est notre objectif.

Il s'agit d'analyser les représentations de l'Afrique et des Africains que les récits de voyage contribuent à véhiculer et, plus encore, à fabriquer. Des représentations pour elles-mêmes. C'est-à-dire non pas celles que nous pouvons critiquer avec notre regard et nos connaissances d'aujourd'hui, mais celles que les voyageurs donnent à lire et à voir à leurs contemporains. C'est le récit qu'il découvre qui est essentiel pour le lecteur d'alors. Ce sont ses images, vraies ou fausses (là n'est pas notre sujet), qu'il est à même de retenir.

Car s'il est difficile de savoir dans quelle mesure ces récits ont été diffusés, ce qui est sûr est la promptitude avec laquelle ils sont publiés et traduits, celui de Park étant, par exemple, en 1799, réédité

en anglais trois fois en trois mois. Ce qui souligne l'impatience des lecteurs⁶⁶. À l'évidence, les représentations dont ils sont porteurs ne sont pas restées inaperçues à l'époque. Pour savoir si elles ont pu être en mesure de faire évoluer celles de leurs contemporains, il nous reste à les étudier.

Il faut pour cela les donner réellement à voir et donc les citer, les restituer *dans leur jus* et leur globalité. Il faut aussi partir d'elles afin de reconstituer un tableau d'ensemble d'autant plus susceptible d'être significatif qu'il est pratiquement exhaustif pour la période et les régions concernées. Je ne me suis pas muni d'une grille de lecture préétablie. La démarche a consisté, au fil de la lecture, à noter systématiquement l'essentiel des données fournies par les récits. Partant des textes, j'ai été amené à constituer une trentaine de dossiers autour de thèmes récurrents (marchands, caravanes, commerce ; accueil réservé aux voyageurs ; guides, individus particuliers, peuples ; femmes ; esclaves, traite et esclavage ; paysages ; maladies ; villes et villages ; guerre ; image du Blanc...).

J'ai ensuite décidé d'ordonner le tout autour de trois grandes parties. La première nous montre que les explorateurs tentent de s'outiller, de manière quasi scientifique, afin d'essayer de traduire ce qu'ils voient, mais qu'ils nous livrent néanmoins surtout des représentations, en partie dépendantes des conditions mêmes de leur voyage. La deuxième nous permettra de comparer deux domaines, l'économique et le culturel, avec des surprises par rapport à ce que l'on aurait pu imaginer. Enfin, dans la troisième, nous aborderons la manière dont les voyageurs rendent compte de deux thèmes alors susceptibles d'influer sur les modes d'ingérence de l'Europe dans les affaires africaines : leur perception de la traite et de l'esclavage, et la manière dont les récits contribuent à construire une image du Blanc.

-
1. Johan Desanges, « L'Afrique noire et le monde méditerranéen dans l'Antiquité », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 228, 1975, p. 391-414.
 2. « Lors de la période romaine en Afrique du Nord, rien ne permet d'étayer sérieusement quelque commerce d'importance d'une rive à l'autre du Sahara » (Roger Botte, « Les réseaux transsahariens de la traite de l'or et des esclaves au haut Moyen Âge : VIII^e-XI^e siècle », *L'Année du Maghreb*, VII, 2011, p. 27-59, cit. p. 27.).
 3. La *Chronique de Guinée* (1453, trad. L. Bourdon, Paris, Chandeigne, 1994) retrace l'histoire des premiers périples des Portugais en Afrique (cit. p. 222). Valentim Fernandes, *Description de la côte occidentale d'Afrique* (1506/1507), trad. Th. Monod, A. Teixeira da Mota, R. Mauny, Bissau, Centro de estudos da Guiné Portuguesa, 1951, p. 7 ; Filippo Pigafetta, Duarte Lopes, *Description du royaume du Congo et des contrées environnantes* (1591), trad. W. Bal, Paris, Nauwelaerts, 1965, p. 19.
 4. William Randles, *L'Image du Sud-Est africain dans la littérature européenne du XV^e siècle*, Lisbonne, Centro de estudos históricos ultramarinos, 1959.
 5. On verra à ce sujet d'utiles et complémentaires recueils de documents. Notamment ceux de Catherine Coquery-Vidrovitch (*La Découverte de l'Afrique. L'Afrique noire atlantique des origines au XVIII^e siècle* [1965], Paris, L'Harmattan, 2003), Philip Curtin (*The Image of Africa. British Ideas and Action, 1780-1850*, Madison, University of Wisconsin Press, 1964, rééd. 1973) et Anne Hugon (*Vers Tombouctou. L'Afrique des explorateurs II*, Paris, Gallimard, coll. « Découvertes », 1994).
 6. *Journal d'un voyage de traite en Guinée, à Cayenne et aux Antilles fait par Jean Barbot en 1678-1679*, présenté, publié et annoté par Gabriel Debien, Marcel Delafosse, Guy Thilmans, *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire*, 2, 1978.
 7. Pierre Boulle, *Race et esclavage dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 2007 ; Pierre Boulle, Sue Peabody, *Le Droit des Noirs en France au temps de l'esclavage. Textes choisis et commentés*, Paris, L'Harmattan, 2014. Sur l'opposition entre rhétorique esclavagiste et abolitionniste, voir notre ouvrage *La Révolution abolitionniste. De l'individu au global*, Paris, Gallimard, 2017 (à paraître).
 8. Seymour Drescher, « The Ending of the Slave Trade and the Evolution of European Scientific Racism », *Social Science History*, 3, 1990, p. 415-450.
 9. Les voyageurs étudiés semblent eux-mêmes méconnaître la contribution essentielle de Michel Adanson (qui séjourne près de cinq ans au Sénégal, 1749-1754) à la botanique, à la zoologie et à l'anthropologie. Son herbier comprend

vingt-quatre mille échantillons, sans parler de son fameux mémoire sur le baobab. Au début de la période considérée, un autre botaniste, Adam Afzelius, publie, en latin, ses observations sur la flore et la faune en Sierra Leone et dans le Rio Pongo (1804, 1818, 1825). Son journal, *Sierra Leone Journal, 1795-1796*, est publié tardivement. De son vivant, des connaissances circulent donc dans les milieux savants.

10. Hubert Deschamps, *L'Europe découvre l'Afrique. Afrique occidentale, 1794-1900*, Paris, Berger-Levrault, 1967, p. 13. Les expéditions de la fin du siècle sont d'une tout autre nature. Se réclamant « de l'exploration et de la découverte », affirmant « leur volonté pacifique », elles « suivent en réalité un objectif de prise de possession de l'espace » (Camille Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier. Histoire de territoires et de frontières, du Jihad de Sokoto à la colonisation française du Niger, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2015, p. 221).

11. *Commerce homicide appelé traite des Noirs, ou cri des Africains contre les Européens, leurs oppresseurs* (1821-1822), reproduit et commenté dans Olivier (Pétre-) Grenouilleau, Michel Erman, *Le Cri des Africains. Regards sur la rhétorique abolitionniste*, Houilles, Manucius, 2009 ; cit. p. 54-55.

12. Paris, Adrien Egron, 1814 (trad. de l'édition de Londres de 1789), p. 29. « La traite des esclaves, qui empêche qu'on s'occupe de connaître l'intérieur du pays, et d'aller puiser dans des trésors qui sont encore ensevelis et ignorés », « s'oppose à l'introduction d'un commerce qui, comparé avec elle, offrirait l'image d'une île auprès de la mer ». « On sait très bien », écrit Clarkson, « que le sol de l'Afrique est un des plus fertiles du globe » (p. 18, 29).

13. Olaudah Equiano, *La Véridique histoire d'Olaudah Equiano, Africain, esclave aux Caraïbes, homme libre, par lui-même* (1789, en anglais), Paris, Éditions caribéennes, 1987, p. 151.

14. « Le commerce d'échange est plus profitable », écrivent-ils (Jacques-Pierre Brissot, Étienne Clavière, *De la France et des États-Unis, ou de l'importance de la révolution d'Amérique pour le bonheur de la France*, Londres, 1787), Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996, p. 13.

15. Carl Bernhard Wadström, *Voyage au pays de Dahomé [...] suivi d'Observations sur la traite des nègres*, Paris, Gay et Gide, an III, p. 204-205, 207.

16. « Alors les Européens, se bornant à un commerce libre, trop éclairés sur leurs propres droits pour se jouer de ceux des autres peuples, respecteront cette indépendance, qu'ils ont jusqu'ici violée avant tant d'audace [...] [et] ces comptoirs de brigands deviendront des colonies de citoyens qui répandront, dans l'Afrique et dans l'Asie, les principes et l'exemple de la liberté, les lumières et la raison de l'Europe », écrit Condorcet dans son *Esquisse d'un tableau historique*

des progrès de l'esprit humain (1795), Paris, GF-Flammarion, 1988, p. 269 (nous soulignons).

17. Il s'agit par exemple de la création à Marseille, en 1800, de la Société de l'Afrique intérieure dont le but est de favoriser l'exploration et l'inventaire des ressources susceptibles d'y être mises en valeur. Ancien négrier, le Malouin Ohier de Grandpré envisage en 1801 l'établissement d'un commerce légitime avec l'Afrique. « Ce rapide exposé démontre la facilité de former des colonies florissantes en ce pays, écrit-il. Nous y obtiendrons de la terre les mêmes denrées que nos Antilles, et si quelque chose pouvait nous les rendre encore plus précieuses, ce serait de les devoir à des bras libres qu'un modique salaire attirerait dans nos ateliers. [...] Nous y trouverions les mêmes débouchés qu'avant la Révolution française, nous y porterions les mêmes cargaisons en retour desquelles nous obtiendrions des denrées au lieu d'esclaves » (Ohier de Grandpré, *Voyage à la côte occidentale d'Afrique fait dans les années 1786 et 1787...*, Paris, Dentu, 1801, vol. 1, p. 39- 44).

18. Pruneau de Pommegorge, *Description de la Nigritie*, Amsterdam, Maradan, 1789 ; Georges Hardy, *La Mise en valeur du Sénégal de 1817 à 1854*, Paris, Larose, 1921.

19. Paule Brasseur, « Les campagnes abolitionnistes en France, 1815-1848 : l'Afrique sans l'Afrique », dans Serge Daget (dir.), *De la traite à l'esclavage*, Nantes/Paris, Centre de recherches sur l'histoire du monde atlantique/Société française d'histoire des outre-mers, 1985, t. 2, p. 333-342.

20. *Plan de colonisation des possessions françaises dans l'Afrique occidentale au moyen de la civilisation des nègres indigènes, précédé d'un examen critique des essais de défrichements faits jusqu'à ce jour*, Paris, Levasseur, 1830, p. 5-6, 10, 20.

21. La mission confiée à Mollien consiste à « découvrir les sources du Sénégal, de la rivière de Gambie et du Niger [de s'] assurer s'il existe en effet un canal de communication entre les deux premières, ou au moins la distance qui les sépare ; de connaître ensuite quelle serait la distance qui se trouve entre le Sénégal et la source du Niger, et quels seraient les moyens de la franchir. Une fois arrivé sur le Niger, vous prendrez des informations sur la possibilité de le descendre jusqu'à son embouchure » (I, 95-96).

22. Il s'agit là d'une obsession européenne, celle de l'idée de gagner l'intérieur des continents à explorer par voie fluviale, aussi bien en Afrique qu'en Australie (Dane Kennedy, *The Last Blank Spaces. Exploring Africa and Australia*, Cambridge, Harvard University Press, 2013).

23. Charles Withers, « Mapping the Niger, 1798-1832. Trust, Testimony and Ocular Demonstration in the Late Enlightenment », *Imago Mundi*, 2, 2004, p. 170-193. Voir aussi Christopher Llyod, *The Search for the Niger*, Londres, Collins, 1973.

24. « Mes instructions étaient simples et concises. Elles m'enjoignaient de me rendre jusqu'aux bords du Niger, soit par Bambouk, soit par tout autre chemin qui me paraîtrait plus commode. Elles me recommandaient de tâcher de connaître exactement le cours de ce fleuve, depuis son embouchure jusqu'à sa source ; de visiter les principales villes du pays qu'il arrose surtout [Tombouctou] et Houssa, et elles me laissaient ensuite la liberté de retourner en m'embarquant dans l'endroit qui me conviendrait » (I, 5).

25. John Gascoigne, *Science in the Service of Empire. Joseph Banks, the British State and the Uses of Science in the Age of Revolution*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

26. « Les sciences naturelles en général, et la botanique en particulier, fournirent des solutions [à la] triple crise (militaire, économique et morale) [britannique]. Elles apportèrent une moisson d'informations d'un grand intérêt géographique et stratégique. La connaissance des océans et l'utilisation de plantes et d'animaux nouveaux eurent en outre un impact économique. Enfin, la science prêtait également sa caution à la mise en scène d'un pouvoir moral, éclairé et moderne, et à la légitimation de l'hégémonie britannique », écrit Richard Drayton à propos, notamment, de l'expansion britannique dans le Pacifique, les Antilles et l'Inde de l'époque (« À l'école des Français : les sciences et le deuxième empire britannique 1780-1830 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 322-323, 1999, p. 91-118, cit. p. 95).

27. Ils viennent de métropole (les fameux *Black Poors*), de Jamaïque (anciens marrons), des treize colonies (Noirs loyalistes ayant combattu dans le camp britannique lors de la guerre d'Indépendance) ou d'Afrique (esclaves libérés lors de la saisie de navires négriers). Intéressante pour notre propos est la part prise par les abolitionnistes Zachary Macaulay (gouverneur de la colonie de 1794 à 1799), Granville Sharp et Henry Thornton dans la mise en place de la Sierra Leone Company.

28. Bruce L. Mouser, « Continuing British Interest in Coastal Guinea-Conakry and Fuuta Jaloo Highlands (1750 to 1850) », *Cahiers d'études africaines*, 172, 2003, p. 761-790.

29. Ce que montre aussi Mouser, insistant sur le fait que, intéressé, l'État britannique n'entend pas pour autant se substituer ou se mettre au service d'intérêts privés (« The British tended to take the position that traders should not expect royal power to intervene directly to protect their individual economic interests or agreements with landlords », *op. cit.*, p. 783). Seymour Drescher a par ailleurs montré que, dès les années 1820, l'espoir nourri par les abolitionnistes britanniques de faire de la Sierra Leone une colonie modèle est assez largement battu en brèche par la réalité d'un bilan mitigé (*The Mighty Experiment*, New York, Oxford University Press, 2002).

30. « Le but de l'expédition n'était pas seulement d'acquérir du terrain ou de faire un commerce purement lucratif, mais bien l'accroissement de la science et l'extension du commerce qui, par une suite naturelle, devait contribuer à développer l'intelligence de ces peuples et leur donner tout à la fois les lumières temporelles et spirituelles, ce qui doit nécessairement accroître leur bonheur. Les sceptiques et les amateurs de changement en politique peuvent penser différemment, mais tout homme raisonnable doit sentir que la vie, les talents, et la fortune d'un Anglais ne peuvent être mieux employés qu'à relever ces malheureuses créatures de l'état de dégradation dans lequel l'ignorance les a laissées » (« Introduction de l'auteur », xxv).

31. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, fait en 1795, 1796 et 1797 par M. Mungo Park, envoyé par la Société d'Afrique établie à Londres, avec des éclaircissements sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique par le major Rennel* (traduit par J. Castera, Paris, Dentu, an VIII, 2 vol. de 396 et 352 p.). Il s'agit de la version française de la seconde édition de l'ouvrage original, *Travels in the Interior of Africa, Performed under the Years 1795, 1796 and 1797 by Mungo Park, Surgeon*. 2. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique aux sources du Sénégal et de la Gambie fait en 1818 par ordre du gouvernement français*, Paris, Arthus-Bertrand, 1822, 2 vol., de 413 et 355 p. Il s'agit de la seconde édition (plus complète que la première, datant de 1820). 3. *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique occidentale pendant les années 1818, 1819, 1820, 1821, depuis la rivière Gambie jusqu'au Niger, en traversant les États de Woulli, Bondoo, Galam, Kasson, Kaarta et Foulidou, par le major William Gray et feu Dochart, chirurgien d'état-major, enrichi de vues pittoresques et de costumes lithographiés* (trad. C. Huguet, Paris, Avril du Gastel, 1826, 322 p.). Le récit de Dochart correspond aux deux premiers chapitres, celui de Gray constitue le corps principal de l'ouvrage. 4. René Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale. Précédé d'observations faites chez les Maures Braknas, les Malous et d'autres peuples pendant les années 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, avec une carte itinéraire et des remarques géographiques par M. Jomard, membre de l'Institut*, Paris, Imprimerie royale, 1830, 3 vol., de 475, 426 et 405 p. L'édition Maspero (Paris, 1979, 2 vol., de 373 et 400 p.) reprend le même texte (moins la carte, les planches et les appendices). Ce dernier ouvrage étant plus facile d'accès pour le lecteur, nos citations en seront tirées. 5. *Travels in Timanee, Kooranko and Soolima, Countries in Western Africa*, Londres, 1825 (trad. Eyriès et Larenaudière : *Voyage dans le Timani, le Kouranko et le Soulimana, contrées de l'Afrique occidentale, fait en 1825 par le major Gordon Laing, précédé d'un essai sur les progrès de la géographie de l'intérieur de l'Afrique et les principaux voyages de découverte qui s'y rattachent*, Paris, Arthus-Bertrand, 1826, 433 p.). Du second et dernier voyage de Laing, de Tripoli à Tombouctou, il ne reste que quelques lettres. 6. *Second voyage dans l'intérieur de l'Afrique, depuis le golfe du Bénin jusqu'à Sackatou, par le capitaine Clapperton pendant les années 1825,*

1826, 1827, suivi du voyage de Richard Lander de Kano à la côte maritime (trad. Eyriès et Larenaudière, Paris, Arthus-Bertrand, 1829, 2 t. de 331 et 440 p.). Clapperton étant décédé au cours du voyage, le récit du retour de son « domestique » Lander figure à la suite du premier. 7. *Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger, ou relation d'un voyage sur cette rivière, depuis Yaourie jusqu'à son embouchure, par Richard et John Lander* (trad. Louise Belloc, Paris, Paulin, 1832, 3 t. de 354, 348 et 395 p.). Les papiers de Richard depuis son départ d'Angleterre jusqu'à Rabba ayant été perdus, la première partie du récit est l'œuvre de John, son frère. Le reste est tiré du journal de Richard complété par John.

32. Kenneth Lupton, *Mungo Park, the African Traveler*, New York, Oxford University Press, 1979.

33. « Les fatigues que j'avais éprouvées après le naufrage de *La Méduse*, en traversant à pied soixante lieues de désert pour arriver jusque sur les bords du Sénégal, n'avaient pu détruire chez moi le vif désir qui, depuis mon enfance, m'excitait à parcourir l'intérieur de l'Afrique. Je ne pouvais croire que la stérilité dont était frappée la contrée que j'avais traversée régnât dans les régions où Léon l'Africain avait placé des villes d'une étendue considérable ; les découvertes de Mungo Park m'avaient convaincu de la vérité des récits de l'écrivain arabe, et, loin de craindre de trouver des déserts inhabitables ou des peuplades féroces, j'espérais découvrir des nations policées, restes de quelques colonies égyptiennes et carthaginoises » (I, 80-81).

34. Voir la présentation de Mollien par Hubert Deschamps dans *L'Afrique occidentale en 1818 vue par un explorateur français, Gaspard Théodore Mollien* (Paris, Calmann-Lévy, 1967). Sur Caillié : Alain Quella-Villéger, *René Caillié, une vie pour Tombouctou*, Médis, Éditions Atlantique, 1999 ; Alain Quella-Villéger, *René Caillié l'Africain. Une vie d'explorateur (1799-1838)*, Aicirits, Aubéron, 2012.

35. « Je ne reçus d'autre éducation que celle que l'on donnait à l'école gratuite de mon village ; dès que je sus lire et écrire, on me fit apprendre un métier dont je me dégoûtai bientôt, grâce à la lecture des voyages, qui occupait tous mes moments de loisir. L'histoire de Robinson surtout enflammait ma jeune tête ; je brûlais d'avoir comme lui des aventures. [...] Enfin ce goût devint une passion pour laquelle je renonçai à tout : je cessai de prendre part aux jeux et amusements de mes camarades ; je m'enfermai les dimanches pour lire des relations et tous les livres de voyage que je pouvais me procurer. [...] Je ne possédais que soixante francs ; ce fut avec cette faible somme que je me rendis à Rochefort, en 1816. Je m'embarquai sur la gabarre la *Loire*, qui allait au Sénégal » (I, 41-42).

36. Jamie Bruce Lockhart, *A Sailor in the Sahara. The Life and Travels in Africa of Hugh Clapperton*, Londres, I. B. Tauris, 2008.

37. Mercedes Mackay, *The Indomitable Servant*, Londres, Rex Collings, 1978.
38. Bouda Etemad, *La Possession du monde. Poids et mesure de la colonisation*, Bruxelles, Complexe, 2000, p. 53-55.
39. Entre autres exemples : « Le 8, je me trouvai fort incommodé par la mauvaise nourriture, et j'eus un fort accès de fièvre. Dans le cours de la nuit, pour la couper, je pris quelques doses de sulfate de quinine qui la firent disparaître pour quelques jours » (Caillié, II, 10). À Bandéïa, Mollien connaît un « violent accès de fièvre » : « J'eus recours au remède dont j'avais éprouvé les effets salutaires ; je pris une forte dose d'infusion de tamarin, mais je m'aperçus avec effroi que ma fièvre augmentait ; alors je songeai à employer le quinquina, dont j'avais eu la précaution d'emporter un petit paquet. [...] Je ne le trouvai plus ! [...] Ma position ne fit que s'aggraver. [...] Le 11, après m'être couché sur une botte de paille dont mon nègre m'avait fait un lit, j'écrivis mes dernières volontés, croyant que dans la nuit je cesserais d'exister » (II, 134-135).
40. Hugh Clifford, « The Death of Mungo Park », *The Geographical Journal*, 2, 1921, p. 130-132 ; Davidson Nicol, « Mungo Park and the River Niger », *African Affairs*, 1, 1956, p. 47-50.
41. L'article de E. W. Bowill, « The Death of Mungo Park » (*The Geographical Journal*, 1, 1967, p. 1-9), que nous rejoignons ici, est sans doute le plus sûr en la matière. Voir également P. G. Harris, « A Note on Mungo Park and the Upper Niger », *Journal of the Royal African Society*, octobre 1936, p. 435-439.
42. Vers la fin des années 1830, « *British public interest in the interior of Africa had waned following the costly failures of further expeditions to the Niger and against a background of colonial retrenchment, and by the middle of the century the work of Clapperton [...] had been overtaken by the achievements of a new generation of explorers and traveling scholars in Africa* » (J. B. Lockhart, « "In the Raw"... », art. cit., p. 158).
43. Isabelle Surun et Camille Lefebvre notent la même chose : « Les explorateurs qui voyagent au Soudan central au XIX^e siècle se trouvent [...] dans une situation de dépendance à l'égard des sociétés locales en raison de leurs moyens limités, de leur méconnaissance du terrain et de la situation troublée de la région. Pour pouvoir aborder et pénétrer ces territoires inconnus, ils doivent se soumettre aux habitudes de voyage et aux systèmes de normes et de valeurs qui régissent les déplacements dans les espaces qu'ils visitent » (C. Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier*, op. cit., p. 65). Sur ces questions, voir aussi Gerd Spittler : « European Explorers as Caravan Travelers in the West Sudan. Some Thoughts on the Methodology of Journeys of Exploration », *Paideuma*, 33, 1987, p. 393-406 ; « Explorers in Transit. Travels to Timbuktu and Agades in the Nineteenth Century », *History and Methodology*, 9/2-3, 1996, p. 231-253.

44. « M. Fleuriau, écrit Mollien, m'avait autorisé à prendre dans les magasins du roi tous les objets nécessaires à mon expédition. Les demandes que j'adressai au gouverneur furent très modérées. [...] On savait au Sénégal que le mauvais succès des dernières tentatives des Anglais [...] avait pour cause l'idée que les nègres s'étaient faite des grandes richesses que ces voyageurs transportaient avec eux. [...] Je calculai donc ce qu'il me fallait pour subvenir à mes besoins pendant quinze mois. [...] Voici ce que je reçus des magasins du roi : deux fusils à deux coups, dix livres de poudre à feu, cinquante pierres à fusil, cinquante balles de plomb, trois livres et demie de corail, deux livres deux onces d'ambre jaune mat, dix-huit masses de verroterie, quatorze livres de tabac, une hache, un tiers d'aune écarlate. Cette petite quantité de marchandises, évaluée à douze cents francs, ne pouvait tenter l'avidité des nègres, et cependant me suffisait pour remplir ma mission. Je conseille aux personnes qui voudraient aussi voyager en Afrique de ne point augmenter leur embarras par un bagage plus considérable ; il faut, pour réussir, [...] porter tout avec soi. [...] Je me pourvus aussi d'une couverture de laine, de deux outres en cuir pour l'eau, d'une poire à poudre et d'un porte-manteau ; enfin je mis deux poignards à mes côtés, et [...] je me munis de trois boussoles de poche. [...] Un âne était nécessaire. [...] Je l'achetai » (I, 92-94).

45. Mais tout cela n'apparaît qu'ici ou là dans les récits. Park écrit : « J'avais heureusement avec moi un domestique nègre, nommé Johnson, qui parlait facilement l'anglais et le mandingue. Né dans cette partie de l'Afrique, il avait été vendu dans sa jeunesse et conduit à la Jamaïque. Son maître lui avait donné la liberté, l'avait emmené en Angleterre, d'où, après un séjour de plusieurs années, Johnson avait trouvé le moyen de retourner dans sa patrie. [...] Le docteur Laidley me donna aussi pour m'accompagner un autre nègre qui lui appartenait, et qui s'appelait Demba. » C'était « un jeune nègre intelligent et gai ». Il parlait « non seulement la langue des Mandingues, mais celle des Serawoullis. [...] Je montais un cheval qui me coûtait sept livres sterling et demie [...], mon interprète et mon domestique étaient pourvus d'un âne chacun. Mon bagage était léger. Il consistait principalement en provisions de bouche pour deux jours, et un petit assortiment de grains de verre, d'ambre et de tabac, pour en acheter de nouvelles à mesure que je poursuivrais ma route. Je portais aussi un peu de linge pour mon usage, mon parasol, un petit quart de cercle, une boussole, un thermomètre, deux fusils, deux paires de pistolets et quelques autres petits articles ». Il effectue aussi, initialement, un bout de route avec « six compagnons de voyage, dont deux marchands d'esclaves » (I, 42-44). Clapperton est accompagné par un guide interprète, Paskoe, ainsi que par « deux ou trois esclaves » (I, xxv). Richard et John Lander disent avoir engagé le guide Paskoe, sa femme et Jaoudie, qui avaient fait partie de l'expédition Clapperton/Lander, « ainsi qu'Ibrahim et Mina, deux hommes du Bornou, familiarisés avec les mœurs anglaises et parlant la langue

du Haoussa » (I, 54). Mollien part avec un guide, Diai Boukari, son fils et un jeune esclave, mais renvoie rapidement les deux derniers à Saint-Louis. Le détail de l'équipement de John et Richard Lander apparaît en annexes, p. 347.

46. « Le cabocir est venu ce matin avec ses capitaines pour examiner le bagage, et voir combien il faudrait de porteurs. Nous avons essayé d'en avoir pour les hamacs des malades, mais le cabocir a dit que les habitants d'Eyeo ne pourraient et ne voudraient porter un hamac, et qu'un homme n'était pas un cheval, vérité si évidente et si ancienne que nous n'avons pas hasardé de la contredire » (Clapperton, I, 29).

47. « Conformément à mes instructions, écrit Mollien, je n'avais pas caché à mon guide le désir que j'avais de visiter les lieux où ces fleuves [le Sénégal et la Gambie] prennent naissance. Ah ! me répondit Ali, les habitants ne le souffriront jamais ; ils savent que les Blancs ne veulent les connaître que pour s'emparer du pays » (II, 65-66). À un souverain lui demandant le motif de son voyage, Mollien, pour donner le change, indique qu'il est venu pour le saluer et favoriser les échanges avec Saint-Louis (II, 100). Lander écrit : « Connaissant la jalousie des naturels pour tout ce qui a trait au Niger, il eût été maladroit de laisser percer le véritable but de notre voyage » (II, 10). Inversement, à Yaourie, surpris d'absence de suspicion, il ajoute : « Il n'existe pas la moindre jalousie relativement au Niger, ni à aucun autre fleuve, dans cette partie de l'Afrique » (II, 74).

48. « Loin de se présenter comme une simple possibilité laissée à l'appréciation des voyageurs, l'interaction avec les habitants représente ainsi une donnée incontournable, à la fois garante de leur survie et constitutive d'une expérience partagée qui la modifie en profondeur et lui confère un sens nouveau. Certes, la posture adoptée par ces voyageurs n'est pas comparable à celle de l'observation participante prônée par les ethnologues du xx^e siècle, mais les explorateurs qui circulent à l'intérieur de l'Afrique dans la première moitié du xix^e siècle, seuls ou en petites formations, n'y ont accès qu'au prix d'une expérience qui les transforme (Isabelle Surun, « L'exploration de l'Afrique au xix^e siècle : une histoire précoloniale au regard des *Postcolonial Studies* », *Revue d'histoire du xix^e siècle*, 2006, p. 11-17).

49. Il est recensé dans Walckenaer, *Histoire générale des voyages...*, Paris, Lefèvre, 1826, VII, p. 253-264.

50. James Watt, *Journal of M. James Watt in the Expedition to and from Teembo in the Year 1794, Copied from the Author's own Manuscript Deposited in the Secretary Office, Fort Thornton* (250 p. numérotées de 1 à 125, chacune étant assortie d'une page a). Daté à Freetown du 14 juin 1794, le journal, à l'état brut, est déposé quasiment dès le retour du voyageur. Détruit quelques semaines plus tard, lors d'une attaque des établissements britanniques par les

Français, sa mémoire est conservée grâce à la copie sans doute réalisée pour être expédiée à Londres. Le texte en a été publié pour la première fois en 1994 par Bruce L. Mouser, dans une édition malheureusement demeurée confidentielle (*Journal of James Watt. Expedition to Timbo, Capital of the Fula Empire in 1794*, African Studies Program, University of Wisconsin-Madison, 1994, 117 p.). J'ai pu étudier cette source à partir d'une version dactylographiée de la copie initiale (1794), fournie par Roger Botte que je remercie ici chaleureusement, ainsi que Bruce Mouser, qui a eu la gentillesse de m'envoyer ensuite son tapuscrit et de répondre à toutes mes questions.

51. « *But the parts I record, if they have not novelty or interest to recommend them, have at least the praise of truth* » Mouser, *op. cit.*, (p. 124).

52. Quelques références montrent que le voyageur est, comme ses successeurs, sensible au charme des paysages variés et/ou se rapprochant de ceux de son pays. Après deux jours de voyage Watt écrit : « *Perhaps no man ever travelled over a more barren country, but it is at the same time delightfully formed, swelling into gently rising hills, in every valley there is a narrow stripe of beautiful wood, here and there a tuft of trees, and in some places stunted bushes* » (p. 15 ; voir aussi p. 16). Plus loin, il fait état d'une « *enchanted scene* » : « *An extensive and beautiful plain, gently rising in some parts and watered with brooks running in various directions through it. Many small settlements [...] and grouped together like English farms, diversified the prospects. Lawns beautiful an imagination can conceive were divided and set off by tufts of majestic trees* » (p. 28). Pour conclure, il indique : « *The more I saw of this country, the more I was charmed with it, in my morning walk I saw upwards of a dozen villages [...] the smallest of which had six houses, and some of them had as many as twenty. There is a beautiful intermixture of hill and dale, and the prospects are much enlivened by large herds of cattle grazing among trees* » (p. 86a).

53. Il en va ainsi de l'image de chefs de faible envergure. Mais peut-on parler de représentation lorsque les références sur le sujet se limitent à deux citations ? « *We afterwards visited the king who is one of the poorest I have yet seen* » (p. 5a) ; « *I was much disappointed in finding the residence of Bramo Abatis, the third king of the Foulahs only a few (not exceeding 12) of the most miserable huts I had ever seen. "Even in these hovels however they aim at ornament. The floor is laid with clay and various figures and drawn upon it in a style that one would not have expected"* » (p. 18, 18a).

54. « *The Natives of this place* », écrit-il (p. 9), faisant écho au terme « naturels » largement présent dans nos récits de voyage.

55. « *When we came up to Bobocarry's house, we found that whole town had turned out to look at us* » (12). Plus loin, il fait état d'enfants terrifiés pleurant à sa rencontre (p. 17 a, voir aussi p. 26, 32a). Ailleurs : « *On our return home, we were much harassed by curious people coming to see us, and when we go abroad*

we are constantly followed by hundreds of boys. This however is tolerable but to be cooped up in a small house and there exposed to the view of the populace, like wild beats in a cage, is tormenting beyond description » (p. 38). Watt se résout finalement à demander au « Premier ministre » de Timbo d'agir afin qu'il ne soit plus importuné (« *I also mentioned to him the grievance under which I labored by the house being crowded constantly by people* », p. 53a).

56. « *A good deal of conversation passed about the ingenuity of white Men, although he wished us to understand that he could read and write as well as we could [...] our conversation being ended...* » (p. 25).

57. Même si elle doit être nuancée. C'est Matthew Winterbottom qui est chargé des mœurs, coutumes et autres aspects non directement liés à la négociation commerciale. Médecin attaché à la Compagnie de la Sierra Leone, son frère, a repris une partie de ses notes dans son propre récit, consacré aux conditions sanitaires et médicales (Thomas Masterman Winterbottom, *An Account of the Native Africans in the Neighbourhood of Sierra Leone...*, Londres, C. Whittingham, 1803. Voir notamment I, 8, 33, 35, 54, 88, 194, 234, 235, 245 ; II, 53, 68, 204).

58. Le roi de Kakundy auquel il est demandé un sauf-conduit afin de visiter celui des Peuls semble initialement réticent (« *What cant they see more these, than they can see here [...] what need have they to go such a journey to see what can be seen every where* », p. 6a-7), avant de demander un présent de plus grande valeur en échange. La patience, écrit-il par ailleurs, « *is the only remedy* » (p. 20).

59. Souhaitant connaître les résultats des démarches de Watt et Winterbottom, ces derniers feront tout par la suite pour saboter toute tentative de commerce honorable. En refusant, par exemple, d'acheter des esclaves à ceux qui auraient traité en marchandises avec la Sierra Leone Company.

60. Roger Botte, « Les rapports Nord/Sud, la traite négrière et le Fuuta Jaloo à la fin du XVIII^e siècle », *Annales Économies, sociétés, civilisations*, 6, 1991, p. 1411-1435.

61. « *They wanted to know everything there was to know about the unexplored regions of the world. Notions with the interior of Africa were stamped with mystery and misconceptions – lost kingdoms, exotic fauna and flora, unspeakable Moors, innocent savages waiting to be saved – and frankly arrogance* » (J. B. Lockhart, « "In the Raw" ... », art. cit., p. 164).

62. Bruce Mouser (dir.), *The Forgotten Peddie/Campbell Expedition into Fuuta Jaloo, West Africa, 1815-17 : A Record of Elaborate Planning and Grand Misfortune and Misunderstanding*, Madison, University of Wisconsin-Madison, 2007 ; C. Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier*, op. cit. ; Pierre Singaravelou (dir.), *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et*

colonisation, *XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Belin, 2008 ; Isabelle Surun, *Géographies de l'exploration. La carte, le terrain et le texte, Afrique occidentale 1780-1880*, thèse EHESS, 2003 ; Luis Teixeira, *Les Experts du lointain. Une histoire sociale des voyageurs et des voyages d'exploration européens (Sahara, XIX^e siècle)*, thèse Paris-I, novembre 2016. Sur la question de la « rencontre » coloniale, on verra également avec profit Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales. Récits d'une rencontre Orient-Occident, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Seuil, 2011.

63. Sylvain Venayre, *Panorama du voyage (1780-1920). Mots, figures, pratiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2012 (notamment le chap. III sur voyage et conquête coloniale) et Sylvain Venayre (dir.), « Le siècle du voyage », *Sociétés et représentations*, 21, 2006.

64. « Au Soudan central, les premiers contacts avec les Européens se font dans un contexte marqué, jusqu'aux années 1890, plus par un projet de découverte scientifique que par un projet de domination. Le XIX^e siècle [... est] celui d'une rencontre entre l'intérêt scientifique européen et le moment d'une situation de contact entre des groupes d'acteurs appartenant à des sociétés culturellement et géographiques éloignées. » « L'African Association, les sociétés de géographie et le projet d'exploration sont au confluent des milieux politiques et scientifiques. Leurs objectifs sont avant tout de faire avancer les connaissances. » L'objectif principal des voyageurs « reste la collecte de données géographiques : localisation, toponymie, indications topographiques et hydrographiques » (C. Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier*, *op. cit.*, p. 37, 42, 56).

65. Faisant également référence à Isabelle Surun, Camille Lefebvre note curieusement que « le mouvement abolitionniste ou les projets de colonisation agricole contemporains ne semblent pas avoir joué un rôle [...] dans cet intérêt naissant pour l'Afrique » (*ibid.*, p. 42).

66. J. Castera, le traducteur en français du récit de voyage de Mungo Park, écrit que « la relation de voyage [était] si impatientement attendue, qu'on en lira sans doute la traduction avec quelque empressement » (Paris, Dentu, an VIII). Les officielles *Annales maritimes et coloniales* de la Restauration parlent parfois de ces récits alors même qu'ils sont en impression.

PREMIÈRE PARTIE

AMBITIONS ET RÉALITÉS :
DE LA SCIENCE
AUX REPRÉSENTATIONS

CHAPITRE II

Une objectivité affichée

Le premier point sur lequel voyageurs et éditeurs insistent dans les relations de voyage – généralement dès la préface ou l'introduction – est leur souci de la véracité. « La relation de mon voyage, écrit ainsi Park, composée d'après les notes originales et les observations faites sur les lieux, et conservées avec beaucoup de difficultés, est offerte au public [...]. Dictée par la vérité, elle est simple, sans prétention à l'élégance, et n'a d'autre mérite que d'étendre jusqu'à un certain point les connaissances sur la géographie de l'Afrique. » Le ton est donné. Se réclamant de « la franchise qui caractérise le soldat », Gray a pour objectif de « raconter les faits avec exactitude ». Ce que l'éditeur confirme, soulignant que les pages du livre « respirent la franchise et la véracité », les observations faites étant « justes et pleines de sagacité ». On voit, ajoute-t-il, « que, plus occupés de présenter les choses sous leur véritable couleur que de les déguiser sous de vains ornements, ils n'ont eu qu'à réunir les notes et les observations faites pendant leur voyage, sans chercher à les lier entre elles par des hors-d'œuvre inutiles et rédigés après coup ». Caillié considère la « scrupuleuse fidélité » comme « le plus grand mérite » de son ouvrage. Mollien écrit qu'il « n'a point cherché à

embellir ou à déguiser aux dépens de la vérité les faits qui [lui] sont personnels ». Nullement en reste, les frères Lander affirment avoir « scrupuleusement et religieusement adhéré à la vérité » et n'avoir, après leur retour, procédé à « aucun changement ni introduit une seule phrase »¹.

Cet assaut de bonne foi interroge. Pour justifier l'intérêt du lecteur et donc la promotion des ouvrages, voyageurs et éditeurs auraient également pu, en effet, insister sur d'autres aspects, plus spectaculaires. Certains ne s'en privèrent pas, ensuite, à l'époque coloniale. L'éditeur de Gray succombe d'ailleurs quelque peu à la tentation, invoquant « des solitudes brûlantes, des montagnes impénétrables, des forêts peuplées de bêtes féroces, des langues et des populations barbares, un climat meurtrier » (VIII). Mais le contenu même de la relation vient le contredire², ainsi comme, nous le verrons, que celui des autres ouvrages.

En fait, le récit de voyage est, par définition, toujours ambigu, parce que sa nature est double. Il se veut à la fois descriptif (il doit donner à voir) et narratif (la description s'insérant dans un récit). La manière variable et évolutive dont s'articulent ces deux exigences quelque peu contradictoires est à l'origine d'un genre naturellement protéiforme dont « on perçoit assez bien, à chaque moment de son histoire, la topographie générale, mais dont les frontières se révèlent toujours indécises et mouvantes ». À propos du xvii^e siècle, moment où il se cristallise en France, Jacques Chuteau constate ainsi, comme pour nos voyageurs, la volonté, dans les titres et les préfaces, de mettre en avant l'exactitude des descriptions et l'agrément de la « simple vérité ». Mais il note cependant un « glissement [...] vers la littérature mondaine de divertissement »³.

Le rapport de force s'est en partie inversé au début du xix^e siècle. Jusqu'au xviii^e siècle, le récit de voyage appartient « au genre sérieux

de l'histoire, fondé comme lui sur un mélange de description et de narration ». Mais les productions du genre poursuivent généralement « un dessein immuable : il s'agit d'inventer un discours original sur des choses connues et vues de tous, des lieux communs au sens littéral du terme »⁴. Une évolution s'opère lorsque le récit de voyage devient un outil de connaissance et de contrôle du terrain au service d'un absolutisme éclairé. À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, s'affirme le modèle du voyageur désireux de comprendre le monde « non plus seulement en pensant, mais en observant ». D'où l'intérêt pour les portions les plus « naturelles » des régions connues d'Europe, des villes enfouies et des territoires inconnus du monde « civilisé ». C'est le moment où, écrit Sylvain Venayre, « l'usage s'impose chez les cartographes [...] de représenter les espaces inconnus des Européens par des taches blanches [...] en lieu et place des dessins imaginatifs qui les figuraient auparavant », la « mise en valeur de l'ignorance »⁵ signifiant nécessité de la combler par des connaissances objectives. Au XIX^e siècle, celui de l'affirmation du discours scientifique, l'hommage à la véracité et à l'exactitude s'impose encore davantage, favorisant le récit de voyage savant, représenté en France par Volney, et donc la dimension descriptive par rapport au narratif. Avant que ne se développe un autre type de relation de voyage, plus littéraire, fondé sur « l'exaltation des sentiments du voyageur [...] [et] la célébration de ses propres aventures »⁶. Les récits de nos voyageurs s'inscrivent dans cet entre-deux où la dimension descriptive s'affirme par rapport au narratif. Ils demeurent bien évidemment des « relations » de voyage productrices de représentations. Sans forcément y réussir, leurs auteurs tentent néanmoins d'être à la hauteur de leurs ambitions et des attentes de leur public.

Un souci de méthode

L'un des signes de cette tentative réside dans le souci de méthode qui les anime. Quatre outils, au moins, sont mis au service de cette volonté. Le premier réside dans l'importance essentielle accordée aux notes prises sur le terrain. Ici ou là, les voyageurs font référence à des connaissances extérieures, à des comparaisons avec d'autres sociétés, d'autres continents. Mais cela est extrêmement rare. Et même les éditeurs, lorsqu'ils le font en note de bas de page, apparaissent très parcimonieux en la matière. S'il y a vraiment développement, c'est en introduction ou en annexe, avec, par exemple, des commentaires de géographes sur l'état des connaissances antérieures au voyage et sur les apports, très précis, de la relation éditée. On retrouve ici des similitudes avec les voyageurs européens du XIX^e siècle dans les territoires de l'actuel Niger étudiés par Camille Lefebvre : un temps relativement long passé en Afrique (d'un an et dix mois en moyenne pour le Niger, des périodes compris entre un et quatre ans chez nos voyageurs), des pratiques d'exploration consacrées en grande partie à l'« observation participante » et à la collecte d'information, même s'ils « passent le plus clair de leur temps à se mouvoir », enfin le très faible nombre de références à des travaux antérieurs⁷.

Il y a, à partir de là, plusieurs façons de procéder. L'une consiste à quasiment ne rien retrancher ou ajouter aux notes de voyage. C'est la conclusion à laquelle arrive Jamie Bruce Lockhart en comparant aux textes édités les notes prises par Clapperton au cours de ses deux voyages⁸. Organisé par John Barrow, second secrétaire de l'Amirauté, le premier (1822-1825) voit Clapperton, Denham et Oudney partir de Tripoli, traverser le Sahara et arriver au Bornou. Essentiellement fondé sur les notes de Denham, un récit en est publié en 1826 par John Murray, grand éditeur et ami personnel de Barrow. Insérée dans

notre corpus, la seconde expédition (1825-1827), du golfe du Bénin à Sokoto, est le fait du seul Clapperton. Lockhart nous apprend que, sur le terrain, il utilise différents outils : un livre de remarques où il consigne des informations durant la journée, un journal dans lequel il réécrit et développe ces premiers éléments, ainsi que divers carnets où voisinent copies de correspondances, documents financiers ou encore détails de navigation. Pour l'essentiel, le journal proprement dit n'apporte rien de plus. Peu nombreux, les changements concernent surtout la manière d'organiser les informations. Par ailleurs, comparant le journal définitif du premier voyage au texte édité, Lockhart note que les propos de Clapperton sont reproduits *almost verbatim*. Les changements tendent essentiellement à rendre le texte plus lisible, ou bien renvoient à un désir de neutralité, lorsque par exemple, après réflexion, Clapperton fait disparaître du texte des commentaires pouvant apparaître comme de l'ordre du jugement⁹. Le voyageur étant mort à Sokoto, la main de l'éditeur est plus visible lors de la révision du journal (ramené par Lander) de la seconde expédition, conduisant à quelques erreurs de transcription. Mais ce que regrette surtout Lockhart, c'est que l'éditeur ne publie pas tout, laissant tomber des passages du journal soit parce qu'ils sont porteurs de détails inutiles pour le lecteur (éléments routiniers, état de la route ou du voyageur...), soit parce que, n'étant pas sûr d'eux, Barrow préfère couper plutôt que publier¹⁰. Ce qui, finalement, ne fait qu'apporter plus de crédit à l'ensemble.

Variations sur le même thème, ailleurs c'est le voyageur lui-même qui est à l'origine de modifications apportées lors de la publication. Soit parce qu'il ne peut faire autrement, soit parce qu'il souhaite prendre du recul. Caillié est représentatif du premier cas. Se faisant passer pour un pauvre Égyptien désireux de retrouver son pays et sa

religion, il ne prend que des notes furtives, en se cachant. Expliquant le temps mis entre son retour et la publication de sa relation, il écrit :

Je n'ai rapporté des régions que j'ai parcourues que des notes fugitives, très laconiques, écrites en tremblant et pour ainsi dire en courant ; elles fussent devenues contre moi une pièce de conviction inexorable, si j'avais été surpris en traçant des caractères étrangers, et dévoilant pour ainsi dire aux blancs les mystères de ces contrées. [...] Je portais toujours dans mon sac un arrêt de mort, et combien de fois ce sac a dû être confié à des mains ennemies ! À mon arrivée à Paris, les notes, écrites le plus souvent au crayon, se sont trouvées tellement fatiguées, tellement effacées par le temps, mes courses et ma mauvaise fortune qu'il m'a fallu toute la ténacité, toute la scrupuleuse fidélité de ma mémoire pour les rétablir et les reproduire comme la base de mes observations et les matériaux de ma relation.

Mais cette scrupuleuse fidélité [...] exigeait que j'y consacrasse le temps nécessaire pour ne rien omettre d'essentiel et pour présenter les faits dans l'ordre même où je les avais observés et notés. [...] Il faut y joindre l'étendue même de ces matériaux, s'élevant à près de trois volumes, mon peu d'habitude dans l'art d'écrire, et la résolution que j'avais formée de ne pas recourir à une plume étrangère, excepté pour quelques incorrections de style [I, 37-38].



René Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique centrale*, op. cit., Atlas des planches, 1. © BnF

Mollien explique autrement le temps mis à publier son récit ; par le fait qu'il lui a été « nécessaire pour ne point le composer sous

l'influence d'impressions défavorables, mais souvent fausses, que m'avait causées le caractère tracassier des nègres. En effet, rendu à une vie plus calme, j'ai pesé le pour et le contre de leur conduite à mon égard, et j'ai reconnu qu'ils étaient en général moins cruels et plus éclairés qu'on ne le croit communément en France » (I, XI-XII).

De la primauté des notes et de leur scrupuleuse mise en forme résulte un second outil méthodologique. Visant les informations ou propos rapportés par d'autres, il réside dans une certaine prudence. Car le voyageur ne peut tout voir. Sur des régions ou des thèmes dont il sait qu'ils sont importants – comme les mines d'or du Bambouck et du Bouré –, mais qu'il ne peut aborder directement, il tente parfois de recueillir des informations. Inversement, lorsqu'il doit demeurer quelque part plus longtemps que prévu pour une raison ou une autre (maladie, retard imposé par les autorités, menace de guerre...), il essaie d'en profiter pour s'informer des mœurs et des usages des peuples de la région. Car il sait qu'il lui est difficile de le faire en temps normal, comme le regrette Caillié :

On n'y trouvera point [dans la relation], je le regrette, des considérations d'un ordre élevé sur les institutions politiques ou religieuses, sur les mœurs des peuples que j'ai traversés ; quand même mes études antérieures eussent porté mon esprit vers ce genre de réflexions, le peu de ressources dont je pouvais disposer, et par conséquent la nécessité d'un passage rapide, ne m'eussent pas permis de séjourner assez longtemps pour donner à mes recherches une base solide [I, 38].

Lander ne dit pas autre chose :

Il faudrait à un étranger un long séjour dans ces contrées et une connaissance parfaite du langage pour se former une idée juste des lois, des mœurs, des coutumes, des institutions, ainsi que de la religion, de la forme et de la nature du gouvernement. Le jargon des ignorants interprètes auxquels il faut recourir donne lieu à de si nombreuses et grossières méprises, que nous désespérons d'aboutir sur tous ces chapitres à des renseignements étendus et précis. Ce que nous avons vu¹¹, voilà tout ce dont nous pouvons répondre [I, 252].

Conscient de ses limites, le voyageur sait aussi, lorsqu'il n'a pas été personnellement témoin d'une chose, préciser quelles sont ses sources d'information, voire quel crédit on peut leur accorder, finissant parfois par laisser le lecteur juger par lui-même.

À cela, il ajoute des outils visant à organiser la narration. Que celle-ci soit chronologique n'a rien de surprenant : cela renvoie à la nature même du genre littéraire incarné par le récit de voyage et permet de coller le plus possible à la réalité en consignant les choses au jour le jour. Moins attendu est le fait que les mêmes thèmes soient abordés par les auteurs, le plus souvent dans un ordre et en fonction de critères assez comparables. Comme s'ils tentaient de répondre à un questionnement commun. On sait qu'apparaissent dès les années 1570 des traités d'art « apodémique » fournissant des règles pour la rédaction des récits de voyage, notamment en allemand. Ils constituent sans doute la « première littérature en Europe à proposer une “méthodisation” du voyage », constituée de « répertoires de ce qu'il faut visiter », de descriptions et d'« évaluations de ce qu'il faut observer »¹². Au XVIII^e siècle, il existe ainsi clairement¹³ des grilles de questions en quelque sorte préétablies orientant les voyageurs vers les thèmes qu'ils doivent interroger. Ajoutons que les contemporains

de nos voyageurs veulent tout savoir, qu'il s'agisse des sols, de la végétation, des hommes, de leurs coutumes, modes de vie et d'organisation, ou bien encore de leurs activités économiques et guerrières... Et donc que tout incite à favoriser la dimension inventaire. En tout cas, l'organisation d'ensemble assez comparable des récits souligne l'existence d'une méthode relativement standardisée de mise en forme et en action de l'information (ce qui, par ailleurs, facilite et justifie l'étude comparée que nous entreprenons ici).

Généralement, le récit quotidien débute par l'indication du nombre de lieues parcourues ou de la durée du voyage, et se poursuit par la description des chemins et des paysages. Se voulant utile, le voyageur s'attache à cerner le réel au plus près. Le schéma est, à chaque fois, globalement le même. On décrit l'état du sol, la végétation, le relief. « Le vingt-huit, au lever du jour, nous dit Caillié, nous fîmes route [...] au nord-ouest parmi les roches de quartz, il croissait çà et là sur des veines de sable des végétaux herbacés. [...] Vers dix heures du matin, nous parcourûmes un sol couvert de petit gravier noir et de quelques dunes de sable [...] jaune et plus dur que celui de la veille » (II, 286).

Concernant les hommes, le mot « méthode » doit également être utilisé tant la narration, se voulant descriptive, est organisée autour des thèmes précis que sont la taille, la couleur de peau ou encore le degré de robustesse. Puis, à la fin le plus souvent, vient ce que les voyageurs présentent plutôt comme des généralités. Présentant les Soulimas, Laing nous indique que « leur taille ordinaire est de cinq pieds, six à huit pouces », qu'ils « sont bien faits et robustes », ce « qui les rend très propres à endurer les fatigues militaires » (I, 61). Parfois, suivant les mêmes critères, le mode comparatif est utilisé. Les Sangarans sont ainsi « plus grands et mieux faits que les Soulimas »

(I, 351). Ce souci de disposer de points de référence dénote ou conduit à des ébauches de classification et de hiérarchisation des peuples rencontrés. Le plus souvent, ceux que l'on pourrait qualifier de « référents » sont les mieux connus des Européens, comme les Mandingues. Parfois il s'agit simplement du dernier peuple rencontré, et dont voyageur et lecteur ont conservé le souvenir.

Faisant également office d'outil méthodologique, un quatrième caractère doit être noté¹⁴. Il correspond au refus de l'effet de style. Sans doute s'explique-t-il par le fait que les voyageurs y soient eux-mêmes peu habitués. Les plus éduqués, comme Mollien et Laing, ne sont pas les plus nombreux. Le premier ne se prend pas pour un écrivain, le second est un militaire. Aussi n'y a-t-il guère de traces, dans les récits, d'artifices littéraires et d'épanchements émotionnels, même à propos des malheurs venant accabler les voyageurs : ils nous font état de leurs fatigues, de leurs maladies, parfois même de leur crainte de ne pas passer la nuit. Nous verrons plus loin comment tout cela peut conduire à en faire des sortes de héros aux yeux des lecteurs. Mais il y a beaucoup de retenue. L'apitoiement n'est jamais recherché. De Clapperton on voit ainsi ici ou là qu'il est mal en point, qu'il se rétablit, puis est à nouveau affaibli, avant d'apprendre brusquement qu'il meurt à Sokoto. « Nous soumettons [...] humblement au public la relation suivante, écrivent John et Richard Lander, sans chercher à atténuer les défauts de style ou d'expressions qui peuvent s'y rencontrer. » Ajoutant : « Le récit a du moins le mérite d'être fidèle. » Ce faisant, Lander et les autres réussissent à transformer ce qui aurait pu être une faiblesse – à savoir une habileté littéraire assez réduite – en une force témoignant de la véracité, et donc de l'intérêt de leurs récits¹⁵. Ce qu'avoue volontiers Lander :

Depuis notre retour dans notre pays natal, nous n'avons fait aucun changement, ni introduit une seule phrase dans le manuscrit original de nos voyages ; *et cela parce qu'on nous a dit* que le public préférerait notre récit dans sa simplicité première, tout défectueux qu'il pût être, à une relation plus soignée, mais qui, en devenant plus élégante, pourrait perdre quelque chose de son exactitude et de sa vivacité de description [I, 6].

La médaille a donc bien deux faces. En premier lieu, le souci affiché de l'exactitude, la manière d'organiser le récit, les précautions et procédés contribuent à renforcer le crédit que l'on peut accorder aux voyageurs. D'un autre côté, ce crédit peut contribuer à donner plus de relief et à faire passer pour vérités nombre de données pouvant n'être que faits singuliers, voire impressions. Pour l'heure, notons que nos auteurs essaient de se donner des moyens, sinon d'être objectifs, du moins de saisir au mieux le réel.

Le milieu naturel, entre obstacle, élément de géographie et paysage

Parmi les domaines où celui-ci peut sembler plus aisé à atteindre – bien qu'il ne le soit jamais –, figure en premier lieu la description du milieu naturel et donc l'étude de terrain (encore guère appréciée, à l'époque, par les géographes de cabinet)¹⁶. Celui dans lequel évolue le voyageur lui est totalement inconnu. Dès son arrivée sur la côte, c'est donc cette nature qui suscite les premières représentations. Mais, décor naturel, elle est également actrice, à son insu. Car, en racontant comme il s'y engouffre et parfois s'y oppose, le voyageur

nous renvoie une image, la sienne. Celle d'un explorateur dont les difficultés rencontrées rehaussent le portrait. Mais voyons tout cela en détail.

Se voulant utile, il envisage d'abord le milieu naturel comme élément de géographie. Chacun décrit, le plus souvent au jour le jour, les régions traversées, en associant parfois la description à un impératif de localisation : « Le village de Samba Jamangele est considérable, écrit Gray, il fait partie avec plusieurs autres du district de Hourey : tous sont situés dans une vaste plaine, bornée au sud et à l'ouest par des chaînes de montagnes couvertes de bois ; au nord, on aperçoit encore des montagnes, mais isolées les unes des autres ; à l'est, la vue se perd sur une immense surface ondulée, interrompue seulement par quelques grands arbres » (242). Ailleurs, le schéma mêle état, nature du sol, relief et végétation. Les images que les récits donnent de ces régions sont donc diverses. Elles évoluent en fonction des régions traversées et des saisons, celle des pluies transformant tout. Cela étant dit, trois principaux cas de figure peuvent être mentionnés.

Le premier renvoie à l'un des objectifs des voyages, à savoir la découverte des sources des grands fleuves de l'ouest de l'Afrique et la reconnaissance de leur cours. Ici, données précises (localisation, sens d'écoulement des eaux, largeur du fleuve...) se mêlent à la joie de la découverte et conduisent à de longues descriptions, passionnées ou désabusées. Arrivant sur le Niger non loin de Boussa, Lander est désappointé¹⁷. Inversement, Park compare la largeur du Niger qu'il découvre à celle de la Tamise à Londres¹⁸. Ne voulant pas être en reste, Mollien compare la largeur de la Gambie à celle de la Seine au pont des Arts¹⁹. La découverte des sources du rio Grande et de la Gambie constitue pour lui un moment inoubliable :

Nous finîmes par arriver au sommet d'une de ces hauteurs ; il était entièrement découvert ; de sorte que nous aperçûmes en bas devant nous deux bouquets de bois : l'un cachait la source de la Gambie (en poule, Diman), l'autre celle du rio Grande (en poule, Comba). La joie que me fit éprouver cet aspect ne put être troublée par les réflexions d'Ali qui chercha à me détourner de mon dessein en jurant qu'on m'assassinerait, si l'on me voyait aller aux sources. [...] Lorsque j'entrai [dans le bois] qui couvre la source du rio Grande, je fus saisi d'un sentiment religieux, comme si je fusse entré dans une de ces sources sacrées où le paganisme avait placé la demeure des divinités. Des arbres aussi vieux que ce fleuve le rendent invisible aux regards de quiconque ne pénètre pas dans ce bois ; sa source jaillit en bouillonnant du sein de la terre, et coule au nord nord-est en passant sur des rochers. À l'époque où je [le] vis, il roulait lentement ses eaux bourbeuses ; à trois cents pas environ de la source, elles étaient plus claires, et nous pûmes nous y désaltérer. [...] Après avoir fait treize cents pas, nous arrivâmes au bois qui couvrait la source de la Gambie ; je me frayai un passage à travers les buissons épineux qui croissaient entre les arbres, et je pus la voir : elle était alors comme l'autre, peu abondante ; celle-ci sort de dessous une espèce de voûte au milieu du bois et forme deux branches. [...] L'homme n'a jamais osé porter la hache dans les bois qui cachent ces deux sources, parce que les naturels du pays croient qu'ils sont habités par des esprits [...] et si quelqu'un m'avait vu y pénétrer, j'aurais infailliblement été massacré. Ces deux sources, situées dans un entonnoir entre de hautes montagnes de pierre ferrugineuses et de cendres, et dépouillées presque entièrement de verdure, me

portent à supposer qu'elles occupent le cratère d'un volcan éteint [II, 67-72].

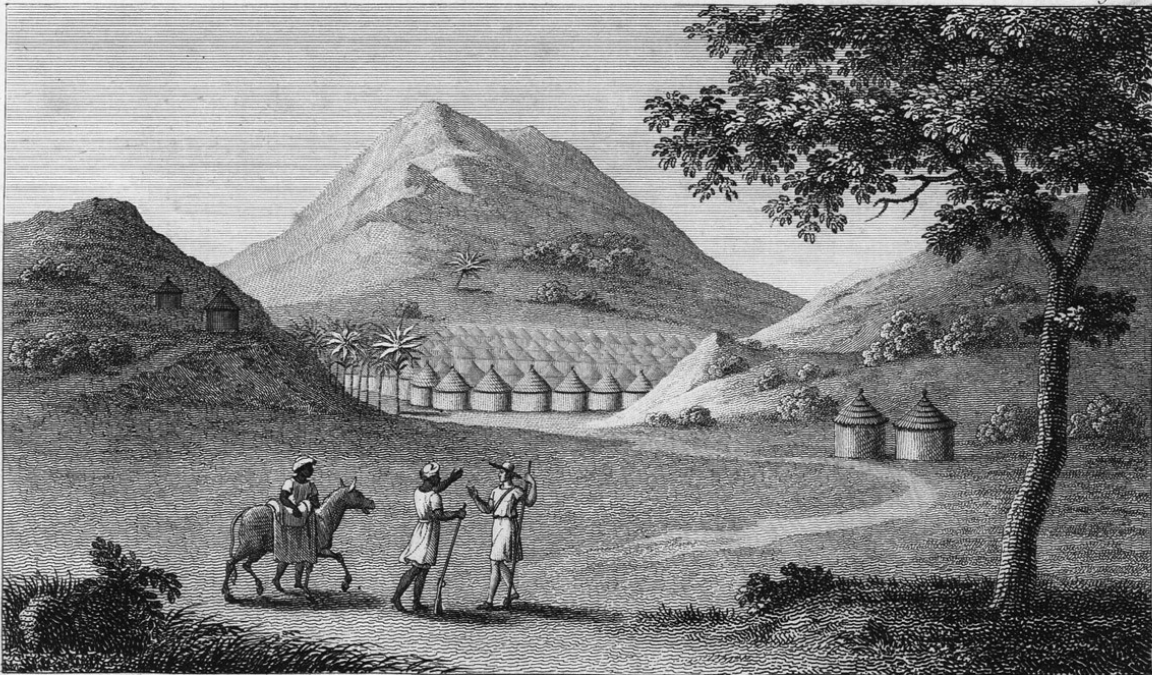
En partie lié au premier, le second cas de figure concerne les paysages qui paraissent charmants au voyageur – pour des raisons esthétiques liées à ses propres critères (du fait de leur originalité, et notamment de leur aspect sauvage et grandiose²⁰), du contraste saisissant le voyageur ayant traversé précédemment des espaces difficiles (les qualificatifs « belle plaine » sont fréquents), ou bien pour toutes ces raisons à la fois. Sur la route entre Saint-Louis et Neyré, Caillié s'exclame : « Le voyageur attentif à saisir les beautés de la nature reste comme en extase à la vue des groupes de verdure répandus dans la plaine. » La marque de Jomard peut-être, qui a aidé Caillié à rassembler ses notes, ainsi que le souci du détail et de l'exactitude des voyageurs, expliquent la suite. « On voit des mimosas dont les rameaux vigoureux soutiennent les tiges grêles et flexibles des asclépias et de différentes espèces de cynanchum. » La surprise passée, l'œil reste apte à saisir les beautés du paysage. « Notre chemin, dit-il ailleurs, traversait un pays agréable. Le terrain, entrecoupé de coteaux couverts de verdure, présentait avec ses vallées riches en végétation un aspect du plus bel effet » (I, 62-63, 73).

Le voyageur sait parfois relativiser les choses. Les puits d'el-Ekseif revêtent pour Caillié un « aspect enchanteur ». Mais il ajoute aussitôt : « C'est du moins l'impression que produit le contraste du lieu avec [...] les plages dépouillées et arides que l'on vient de traverser » (II, 300). Décrivant au Tafilalet un « paradis terrestre [lui] rappelant le souvenir enchanteur » des jardins d'Europe, il avoue que « l'aridité du Sahara est encore présente à [son] imagination » (II,

359). « L'eau et la verdure sont, en Afrique, des objets dont on est frappé, écrit Mollien, quand même le terrain où on les rencontre ne serait remarquable par aucun de ces accidents pittoresques qui font le charme de nos campagnes » (I, 19-20). À Fernando-Po, Lander parle de paysages magnifiques avant de nuancer, « accoutumés que nous étions, depuis un mois, à la monotone uniformité d'un pays bas et plat, à des rives couvertes de mangliers se recourbant sur l'eau » (III, 327).

Tous n'apprécient d'ailleurs pas les mêmes choses. Mollien est relativement sensible aux perspectives géographiques associées aux sites des villes et villages, lorsque la nature offre un cadre à l'activité humaine. « Du sommet de cette colline, écrit-il, un coup d'œil magnifique s'offrit à nos regards. Depuis que je m'étais enfoncé dans l'intérieur de l'Afrique, mes yeux n'avaient rien aperçu de si beau. Une vaste plaine bien cultivée se déployait devant moi ; des champs étaient entremêlés de bouquets d'arbres ; plusieurs grands villages annonçaient la richesse du pays au milieu duquel s'élevait Sédo, ville dont la population peut monter à six mille âmes » (I, 258). Perspective comparable à celle de Timbo, mise en valeur par une gravure dans l'ouvrage.

Gray et Park²¹ le rejoignent en partie. Tout comme Clapperton, chez lequel la beauté et l'autonomie du paysage naissent de l'apparition soudaine et rare de perspectives rappelant l'Europe (champs cultivés, habitat, végétation, ombre) :



VUE DE TIMBO,
Dessinée et Gravée par Ambroise Tardieu.

Mollien, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, op. cit., II, 101. © BnF.

Eggebi. Cette ville considérable et fort bien bâtie, entourée d'une haute muraille, est située au milieu d'une plaine parfaitement bien cultivée ; on ne saurait rien imaginer de plus agréable que la vue du pays à plusieurs miles à la ronde. Des arbres magnifiques couverts d'un feuillage opulent, projetant sur le sol une ombre propice et agréable ; des champs de blé disséminés çà et là variant le paysage qu'ils enrichissent ; un luxe de végétation qui s'accroît à chaque pas, voilà les tableaux frais et gracieux qui viennent contraster avec l'uniformité des sites d'Afrique, et apporter au voyageur des

émotions délicieuses inconnues à ceux qui n'ont point parcouru cette partie du globe [II, 253-254].

Laing avoue « ne pas savoir » s'il doit davantage admirer « la grandeur stérile des montagnes » ou « la verdure bienfaisante de la nature » (221). En bon Anglais, ses descriptions les plus longues vont à la seconde, particulièrement aux paysages cultivés, « jardinés ». Près de Siméra, il décrit ainsi un « paysage charmant » formé de « vastes prairies revêtues de verdure » embellies par « des champs de riz et d'arachide ». « Leurs pousses d'un vert frais et vif égalaien en beauté les campagnes de l'Europe moyenne dans les mois de mars ; çà et là s'élevaient des bocages de palmiers, et les montagnes voisinent [...] formaient à l'entour un amphithéâtre magnifique » (153). Clapperton va plus loin dans la comparaison : « Le pays au-delà de Fariga ressemble à quelques-unes des plus belles provinces d'Angleterre vers la fin du mois d'avril tant il est verdoyant et magnifique. » La prédilection pour les paysages cultivés touche également Caillié, resté l'enfant des Deux-Sèvres agricoles. Lander est sensible surtout aux oiseaux et aux papillons. Il regrette que son ignorance le prive de « décrire la plus petite des fleurs qui ornent la plaine, le moindre des insectes qui étincellent dans l'air ». Ce qui n'empêche pas le lyrisme :

Non loin de Wow. Une gorge profonde, plus romantique, plus sauvage, plus pittoresque qu'on ne peut l'imaginer. Elle est enclose de tous côtés par des arbres d'une hauteur et d'une dimension surprenante qui la cachent sous d'épaisses ombres. C'est un lieu tel que l'imagination le pourrait créer pour en faire la demeure des génies et des fées, tant il est grave, mélancolique et mystérieux ; il n'y manque que les ruines de

quelque vieux château démantelé, ou une roche avec une caverne creusée au-dessous pour en faire le site le plus admirable ; ou plutôt il n'y manque rien ; car il a un genre de beauté qui lui est propre ; et nous y vîmes un spectacle merveilleux, que pour rien au monde je ne voudrais passer sous silence. C'était une innombrable quantité de papillons, voltigeant autour de nous comme des essaims d'abeilles. [...] Ils étaient variés à l'infini ; ils avaient les plus brillantes teintes, les plus riches couleurs. [...] C'était un luxe de féerie [I, 118-119].

Chez Lander, les couleurs entrent beaucoup en ligne de compte. Le romantisme apparaît et, bien que prétexte à digression, le paysage possède une « beauté propre », qui peut entraîner au rêve, à la perte de contact avec la réalité : « l'aspect sublime des forêts ondoyantes, de plaines sans bosses, de montagnes gigantesques, [créé] cette émotion profonde qui de cette nature [...] élève l'âme [vers son] créateur » (I, 186).

Park, pour lequel un pays doit être varié pour être susceptible de tendre au romantisme (I, 14), avait lancé ce type de représentation : voilà que, « au détour d'un chemin raboteux et presque à pic », surgit « un ravin profond », « romantique », « frais et sombre parce que les arbres qui étaient au-dessus formaient un épais berceau » (I, 143). Caillié passe à côté d'un ravin à sec entouré de grands arbres « qui forment des sites très romantiques ». Plus loin, il est porté à la mélancolie : « La campagne avait perdu tout son charme ; les herbes étaient brûlées, les arbres dépouillés [...] la nature était triste et désolée, on ne voyait que des roches de granite, dont le sombre aspect portait à la mélancolie » (I, 221) – attitude que l'on retrouve chez Mollien et qu'Hubert Deschamps qualifie de « préromantique ».

Contribuant par contraste à favoriser ce type de perception. Un troisième et dernier cas de figure apparaît. Les termes « monotonie » et « désolation » résument le mieux. À la différence d'autres voyageurs, tombés à d'autres époques amoureux des solitudes désertiques, ce type de paysage est particulièrement déprimant pour nos voyageurs. À Djenné, du haut d'une terrasse, Caillié voit « des marais immenses à perte de vue », apercevant seulement, « très loin, quelques bosquets de rôniers ». Ailleurs, ce sont des « plaines immenses et monotones » qui « fatiguent l'œil du voyageur » (II, 154, 179). Bois, déserts et montagnes constituent surtout des obstacles à franchir²².

Le mal du pays joue également un rôle. Mollien est comparativement assez prudent lorsqu'il souligne « l'absence de ces accidents pittoresques qui font le charme de nos campagnes » (I, 20), Lander plus direct :

Quels que soient les charmes qui parent ces sites étrangers, il manque toujours quelque chose au paysage d'Afrique pour le rendre comparable à nos campagnes. [...] Ici peu de champs verdoyants, peu de haies [...] de jasmin, de marguerites. [...] La solitude est complète et d'une solennité qui attriste : un silence de mort règne au milieu de ces perspectives si nobles, si majestueuses, et au lieu de cette joie bondissante, toute pleine de tendresse, qui saisit le cœur en contemplant nos riants pays [...], nos petites maisons si propres et leurs habitants si affairés, les sales huttes de boue et les naturels indigènes souillent de leur aspect le pays qu'ils habitent, et l'âme se resserre ici à la vue d'une belle nature au lieu de s'épanouir [II, 283-284].

Nostalgie et mépris des habitants se côtoient ici ; le paysage n'est plus qu'un cadre permettant à Lander d'évacuer ses ressentiments et qu'une compensation²³. Un roc surgissant au milieu du Niger peut susciter chez lui une « attention particulière », ainsi qu'une gravure dans l'ouvrage. Mais la beauté sauvage et grandiose ne le fascine guère²⁴. L'Européen d'alors n'est pas encore vraiment attiré par la beauté romantique et sportive de la montagne dans la littérature²⁵. Le passage des « monts affreux » aux « monts sublimes » s'amorce seulement²⁶.

Tout cela montre que la valeur esthétique du milieu naturel est construite. Les éléments sont recomposés en paysage à partir des perspectives que les voyageurs veulent bien leur donner. Des types d'images sont présentés aux lecteurs avec ce qu'ils recèlent de schématique. Mais ils diffèrent des représentations stéréotypées antérieures où l'on voit, rassemblés sur les côtes, tous les types de végétation que l'on pense trouver en Afrique. Ils se démarquent aussi de descriptions ultérieures, de voyageurs de la seconde moitié du siècle qui mettent l'emphasis sur la dimension grandiose de certains paysages.

Entre l'exotisme de mondes exubérants et le cliché des grands espaces, les représentations de nos voyageurs dressent le portrait de régions contrastées où monotonie et désolation peuvent faire place au ravissement. Raccrochant leurs descriptions à des éléments physiques concrets, et conscients de juger en fonction de critères qui sont les leurs, ils le disent parfois, soulignant combien les conditions mêmes de leur périple peuvent influencer sur leur vision. La reconnaissance de beautés propres, la description géographique, le goût du détail, le fait de reprendre les noms indiqués par les naturels conduisent à une certaine autonomie des paysages décrits.

Mais simultanément la surprise, le jugement esthétique déjà formé, la nostalgie font surgir l'exotisme. Nous trouvons chez Park la peinture d'une scène à la fois exotique et sauvage où la dimension purement géographique constitue une sorte de cadre à un paysage surtout sensible, aux confins du réel et du fantastique : « Il faisait un très beau clair de lune. La tranquillité de l'air, la vaste solitude de la forêt et le hurlement des bêtes féroces rendaient la scène très imposante » (I, 88). Très ponctuel dans les récits, cet exotisme est vanté *a posteriori* par l'éditeur du journal de Gray :

Les poètes ont célébré à l'envi nos paysages [...] de l'Europe tempérée, mais aucun d'eux n'a encore orné [...] de beaux vers ceux de la zone intertropicale. Quelle différence cependant ! [...] Chaque arbre des forêts équatoriales porte l'étonnement dans l'âme du voyageur. [Ici] « s'élèvent les longues colonnes du palmier ». [Là] « le papayer, dans toute sa mobile rectitude, présente à sa cime des fruits volumineux ». Près de lui, « les mimosas aux feuilles grêles s'enlacent ». Les « bords des eaux sont peuplés de bananiers, dont les larges feuilles découpées par l'arrière s'agitent au gré des vents » [330].

Au moment où ils pénètrent en Afrique occidentale, les voyageurs offrent la possibilité à ses paysages d'acquérir une réelle autonomie, mais ils la rendent simultanément difficile à atteindre. Une double vision des paysages apparaît, qui s'attache à cerner au plus près le réel par ses descriptions et qui s'en éloigne par ses commentaires et ses paysages reconstitués.

Quand il faut plus craindre les insectes que les bêtes féroces

Les voyages auraient pu constituer un moyen d'observation privilégié pour la faune de régions largement mystérieuses. Cependant une constatation s'impose : ce thème, comme les autres, intervient au cours des récits, au jour le jour, au fil des rencontres et des informations glanées, ou bien au détour d'une partie récapitulative sur telle ou telle région. Les annotations sont le plus souvent assez brèves, sans grands commentaires, et en définitive assez peu nombreuses. Les données utilisables fournies par Gray se limitent à peu de chose. Caillié, Park et Mollien sont les plus prolixes.

Mais, même chez eux, ce qui surprend est l'insistance sur les insectes et autres petits animaux, le plus souvent parce qu'ils viennent rendre, par leur présence agaçante et continuelle, le voyage plus pénible encore. Ce sont par exemple ces abeilles qui assaillent Caillié, infligeant à la troupe « un supplice affreux », des « douleurs cuisantes auxquelles nous avons été plusieurs fois exposés durant notre voyage » (I, 59)²⁷. Mollien est un moment couvert de fourmis « qui [lui] firent éprouver des douleurs si aiguës par leurs piqûres que, pour [s]'en délivrer, il [lui] fallut se déshabiller entièrement » (II, 43). La piqûre d'une fourmi noire « est plus sensible que celle d'une aiguille », dit Lander dont elles remplissent la demeure à Boussa ; « grand fléau » dont on l'assure qu'il n'y a pas une ville sur les bords du Niger qui n'en soit infestée (II, 25).

Mais ce sont de loin les « mosquites » ou moustiques qui constituent la cible privilégiée des voyageurs. L'ouvrage de Gray et Dochard en donne une description inquiétante : « Insectes des pays chauds qui s'attachent aux hommes et aux animaux et en pompent le sang avec une avidité extrême » (144). Les atteintes à un sommeil

réparateur sont particulièrement éprouvantes pour les voyageurs. Brèves mais récurrentes, les annotations du style « nos éternels ennemis, les mosquites » (Lander, III, 112) ou bien les moustiques, « ces insectes cruels » (Mollien), sont significatives. Réussissant à leur échapper l'espace d'une nuit, Clapperton ne peut s'empêcher de le dire aussitôt : nous « avons dormi en plein air tout près de la rivière, et cependant nous n'avons pas entendu le bourdonnement d'un seul moustique » (I, 2). Les crocodiles ne sont pas rares dans le Niger, nous dit Park, ajoutant : « Mais je ne crois pas qu'ils soient très dangereux ; ils sont peu importuns pour le voyageur, en comparaison des prodigieux essaims de moustiques qui s'élèvent des ruisseaux et des marais en grand nombre²⁸. »

Tout animal bruyant est également visé, comme ces « myriades de grenouilles » responsables de « cris plus rauques et discordants que jamais une volée de corbeaux ne fit entendre dans toute la chrétienté ». En somme, ce que lecteur retiendra, ce sont les piqûres d'insectes, moustiques et fourmis, « les vers noirâtres, les chenilles, qui rampent sur votre visage » et « dissipent les rêveries les plus délicieuses » (Lander, I, 112, 122).

Plus rares mais plus développés sont les exemples témoignant d'une bonne observation des insectes, comme le fait Clapperton avec les fourmis (qu'il confond avec les termites, tandis que Mollien les qualifie de « fourmis blanches »), bâtissant des « monticules » de quinze à vingt pieds de haut ressemblant à « autant de cathédrales gothiques en miniature » (I, 228). Mollien est également intrigué. Les termitières du Bondou sont « de vingt pieds d'élévation et de trente de circonférence à la base », dit-il. La « matière glutineuse que les termites emploient pour cimenter les grains de sable qui composent leur merveilleux édifice est d'une telle force que ni les pluies ni la

main de l'homme ne peuvent le détruire ; on ne parvient même qu'avec bien de la peine à y faire brèche avec la hache » (I, 400-402).

C'est à propos des bêtes féroces que les divergences apparaissent entre les auteurs, dues parfois aux régions traversées, mais pas seulement. Park nous dit en deux mots que les requins sont communs à l'entrée de la rivière de Gambie, ainsi que les crocodiles et les hippopotames, mais ne les estime guère dangereux (I, 9). On dit à Lander que les crocodiles sont nombreux, mais il n'entend que « l'abolement sourd ou plutôt le grognement de ces animaux rapaces » (I, 130). Dans le Yoruba, Clapperton indique ne pas pouvoir dire grand-chose des animaux sauvages, n'en ayant vu aucun, « excepté des singes », même si « les naturels disent que l'hyène et le léopard sont très communs » et que l'on « trouve aussi des lions dans quelques parties du pays » (I, 110). Gray est le seul à avoir vu des lions dangereux et à avoir participé à une chasse menée contre l'un d'eux (137-138). Pour Caillié, tout est simple : il n'y a pas ou peu de ces animaux. « L'opinion [...] reçue que le désert abonde en bêtes féroces n'est pas exacte », écrit-il, « car non seulement je n'en ai point vu, [mais] encore je n'ai entendu parler d'aucun accident qui annonçât leur présence. J'ai remarqué, pendant mon voyage à Tombouctou, que ces animaux ne sont pas plus nombreux dans l'intérieur ». Bien que, ajoute-t-il, c'est dans les pays habités ou voisins des lacs et des rivières que se tiennent les lions et les léopards ; c'est là qu'ils attaquent les troupeaux, et quelquefois, mais très rarement les hommes (I, 73-74).

Caillié cherche sans succès des éléphants, ne réussissant à en apercevoir que de fugitives traces : « Je vis à terre, assez près du fleuve, beaucoup de traces d'éléphants. » Je « désirais vivement d'en voir un, mais je ne pus satisfaire ma curiosité » (II, 198). Visiblement déçu, il éprouve le besoin de justifier cette absence, par la répétition,

ici ou là, de formules de ce genre : « Il est remarquable que durant mes longues incursions dans l'intérieur de l'Afrique qui, suivant les rapports de plusieurs voyageurs, est peuplée d'une infinité d'animaux sauvages, je n'en ai rencontré aucun. » Seul l'hippopotame est aperçu par lui, mais sans qu'il puisse en dire grand-chose : « Les nègres me dirent qu'ils en voyaient souvent et que, s'ils passaient près des embarcations, ils pourraient les briser seulement en les touchant. » Il note cependant que « les nègres [...] font le commerce de sa chair qu'ils estiment beaucoup » (II, 198, 194, 197).

Park développe également les questions relatives à la chasse, mais des éléphants. « Sitôt que les naturels ont vu une empreinte, écrit-il, tout le village prend les armes. L'espoir de manger sa chair, de faire des sandales de sa peau et de vendre ses dents aux Européens inspire à chacun du courage. » Il souligne aussi l'importance du fusil (« les nègres tuent souvent l'éléphant avec des armes à feu », ainsi qu'avec un harpon doté de deux barbes mobiles ressemblant « à celui dont nous nous servons pour la pêche à la baleine » et dont le fer est empoisonné). Mais s'il consacre plusieurs pages au sujet, Park ne semble guère apprécier ces manières de « faire de l'ivoire », disant des Bambaras qui chassent beaucoup l'éléphant qu'ils ont de la poudre à perdre. C'est, dit-il, un « usage barbare » qui aurait rendu les éléphants plus farouches et moins faciles à traiter qu'ils ne l'étaient dans les premiers temps. Racontant « aux nègres » comment les habitants de l'Inde se servent des éléphants (bien que, note-t-il, ceux d'Afrique « semblent d'une autre espèce que ceux que l'on trouve dans l'Inde »), il n'arrive guère à convaincre. « Ils sourirent de mépris et s'écrièrent mensonge d'un homme blanc » (I, 16-18). Mollien nous dit que les Biafares mettent le feu aux herbes et par l'incendie se procurent une quantité considérable d'ivoire (II, 269). À Boussa, Lander exprime un autre son de cloche. Bien que les éléphants

« habitent par troupes les bois qui bordent le Niger, les naturels en détruisent fort peu », car « ils n'en retirent sans doute aucun avantage ». La chair, « excepté lorsqu'ils sont très jeunes, est excessivement dure et rance. Leurs dents et leurs défenses sont aussi sans valeur ; on n'en fait rien ici » (II, 212). Comme si la chasse à l'éléphant était plus dépendante de la demande européenne d'ivoire que d'un goût particulier des populations locales.

Hyènes et loups (mais le loup n'existe pas en Afrique) sont récurrents chez Park, hurlant à la nuit tombée. Cependant, parfois, des bêtes féroces viennent « très près » de lui, une seule mauvaise rencontre est signalée, lorsque, soudain, Park se trouve face à face avec « un grand lion rouge qui avait la tête couchée entre les deux pattes de devant ». Dans une édition de son journal de voyage datée de 1872, l'affaire est mise en avant par l'image.

Mais, dans le texte initial, rien de cela : « L'animal probablement n'était pas fort affamé », et tout se passa bien (I, 328-329). Aussi, bien que, selon des Africains de rencontre, les lions seraient « fort nombreux au Kaarta », les bêtes féroces apparaissent surtout en demi-teinte ; comme un voile inquiétant dont l'intrusion dans la réalité quotidienne se manifeste rarement. Pour Mollien, ce sont les lions qui apparaissent relativement inoffensifs : « Les bergers n'emploient m'a-t-on dit que le fouet pour les chasser. Le roi des animaux s'enfuit ainsi souvent devant un enfant » (II, 168).

Les animaux dangereux, il faut donc les chercher ailleurs. Gray et Laing brossent le tableau le plus alarmant. Vers Boolibany, le premier découvre « les grands ravages » exercés par les lions « à l'époque où [...] les herbes sont presque à hauteur d'homme ». Le bétail est détruit « en grande partie ». Les habitants « n'ont d'autre ressource que d'allumer de grands feux » et « de tirer des coups de fusil ». Plus dangereux, car s'attaquant explicitement à l'homme, sont les léopards

de Laing. Ils « infestent » le pays vers Karriakouta, dans une région de savane. La « terreur est si grande, écrit-il, que les nègres ne voyagent que par troupes et bien armés ». Laing aperçoit même l'emplacement de « plusieurs villes ruinées », vidées de leur population enfuie « pour éviter les attaques de ces animaux » (171). Un scorpion passant une nuit avec Lander, la rencontre entre Caillié et un serpent, Laing et un boa constrictor, achèvent de pimenter l'ensemble.



Life and travels of Mungo Park, 1872 (164) © BnF.

Si l'on excepte ces quelques exemples inquiétants, le lecteur n'a pas grand-chose à se mettre sous la dent. Les voyageurs relatent au mieux des traces, objets de supputations. Lander note que lions et

éléphants « infestent en nombre incroyable [...] les bois entre Boussa et Wowou », mais il est obligé d'en « juger par les empreintes de leurs pieds » pour dire que « leur grosseur doit être prodigieuse ». Clapperton souligne, comme les autres, des « traces nombreuses de bêtes sauvages », mais n'en voit que très peu, ajoutant que ce sont « de grandes espèces d'antilopes » (I, 207). Mollien affirme que l'on voit « beaucoup de lions, d'éléphants et quelques panthères » dans le pays de Cayor et que, au Fouta-Toro, « lions, panthères, hyènes [...] sont très communs » (I, 152, 345), sans jamais se trouver personnellement en butte avec ces animaux. À un moment, il entend « les bruits d'une troupe d'éléphants » à « deux cents pas [...] au milieu des hautes herbes ». Mais, peu « curieux de nous rencontrer avec ces créatures colossales, nous hâtâmes le pas ». Plus loin : « Les chemins, en plusieurs endroits, étaient impraticables à cause des larges trous qu'y avait laissés l'empreinte des pieds des éléphants. Je mesurai un de ces trous, qui avait trois pieds de circonférence. Les traces de ces animaux me firent juger qu'ils devaient être en grand nombre » (II, 2-4).

Se renseigner, éviter le danger et le sensationnalisme apparaissent ainsi comme les traits les plus fréquents de nos récits. Quelques exemples isolés échappent cependant aux thèmes récurrents que sont les attaques de moustiques et d'insectes rampants et la présence surtout soupçonnée de bêtes féroces. C'est le cas des sauterelles notées par Park au Ludamar : « Les arbres en étaient blancs. » Elles « dévorent tous les végétaux [...]. Il ne leur faut que très peu de temps pour dépouiller un arbre de toutes ses feuilles ». Elles « suivent dans leur vol la direction du vent qui dans la saison du sec souffle toujours du nord-est » (I, 186). Le ton reste plus descriptif que volontairement tragique. Souci que l'on retrouve lorsque notre auteur note le seul exemple de girafe ou « caméléopard » : « son cou et ses

jambes de devant étaient très longs ; sa tête était garnie de deux cornes courtes et noires, tournées en arrière ; sa queue, qui descendait jusqu'au jarret, avait à son extrémité une touffe de crins ». Il manque visiblement à l'auteur des points de référence lorsqu'il ajoute : « L'animal était d'un gris de souris » (I, 327-328). Chez Lander, Park et Clapperton, les animaux domestiques suscitent quelques descriptions, isolées. « Les bœufs, près de la côte » sont « de petite taille », mais, en approchant « de la capitale, ils sont aussi grands qu'en Angleterre. Il y en a beaucoup avec une bosse sur le dos [zébus ?], de même que ceux d'Abyssinie et des Indes orientales », écrit Clapperton (I, 109-110). Ailleurs, on note plutôt leur absence, et Mollien souligne combien l'âne pourrait rendre des services.

Surprenant est l'aboiement sourd ou plutôt le grognement des crocodiles sur le Yow (Lander, I, 130). Le chien sert aussi de référence à Gray²⁹ et à Caillié lorsqu'il rencontre de « gros singes rouges » se mettant à aboyer (I, 219). Traversant à pied la rivière de Poré Goura qui va se réunir à la Gambie, Mollien note que les arbres élevés et touffus ombrageant ses bords sont « couverts de gros singes de quatre pieds de haut qui aboyèrent de toutes leurs forces en nous voyant ». Mes guides, ajoute-t-il, « m'empêchèrent de tirer sur eux, prétendant qu'ils viendraient tous nous assaillir, et que d'ailleurs c'était un crime de donner la mort à des hommes que leurs péchés avaient fait changer en singes » (II, 49). Plus loin, il ne met pas en doute l'attaque d'une femme par des singes. Il se fait ainsi l'écho de ces singes humanisés par les auteurs européens du XVIII^e siècle. Leur taille est significative. Plus encore le sont les jets de pierre à la pauvre femme. Le style donne la touche finale à cette assimilation (« les singes coururent après elle ; l'ayant attrapée, ils la frappèrent avec des bâtons »). Cependant, humanisés, ils n'en restent pas moins animaux. C'est au fusil et avec les chiens que « les nègres » vont les débusquer :

Les arbres qui ombragent le Sénégal, dans le pays de Galam, servent de retraite à une multitude de singes qui se placent, comme par plaisir, sur l'extrémité des branches pour voir passer les navires. Je vais rapporter sur ces animaux un fait qui m'a paru presque incroyable, et dont pourtant je ne révoque pas la vérité en doute, parce que je le tiens de la bouche de deux marabouts que j'ai toujours connus pour des hommes pleins de franchise.

Une femme allant, avec du mil et du lait, à une embarcation de Saint-Louis qui était arrêtée devant un village du pays de Galam, fut attaquée par une troupe de singes qui avaient trois à quatre pieds de haut ; ils lui jetèrent d'abord des pierres ; elle se mit à fuir ; ils coururent après elle ; l'ayant attrapée, ils la frappèrent avec des bâtons, jusqu'à ce qu'elle eût abandonné ce qu'elle portait, toute meurtrie des coups qu'elle avait reçus, elle rentra dans son village et raconta son aventure aux principaux habitants ; ceux-ci montèrent à cheval et, suivis de leurs chiens, se dirigèrent vers l'endroit qui servait de retraite à cette troupe de singes ; ils leur tirèrent des coups de fusil, en tuèrent dix et en blessèrent d'autres que les chiens mirent en pièces ; mais plusieurs nègres furent grièvement blessés dans cette rencontre soit par les pierres que leur lançaient ces singes, soit par leurs morsures : les femelles étaient surtout les plus acharnées pour venger la mort de leurs petits, qu'elles portaient dans leurs bras [II, 169-171]³⁰.

Les hommes ou la mise à distance du sensationnel

Si le sensationnel est généralement rejeté, dans la description du monde animal, on voit ainsi qu'il peut parfois revenir par la fenêtre. Du côté de la description des hommes, on note une volonté, au moins affichée, de le mettre à distance.

L'exemple le plus significatif de cette attitude concerne sans doute la question du cannibalisme. « Les nègres du Maniana sont anthropophages », écrit Mollien. Lorsqu'un « habitant de ce pays est malade, on le tue et on vend sa chair pour de l'or qui est, dit-on, très abondant ; on mange aussi les vieillards : on va cependant commercer dans ce pays, mais en caravanes nombreuses. Lorsqu'un étranger meurt, on achète son cadavre pour le manger. Le peuple du Maniana se nourrit d'araignées et de scarabées ; il est grand, bien fait, et a de beaux traits, on prétend qu'il adore le feu. La difficulté d'entretenir des relations avec une nation aussi barbare y rend les marchandises d'Europe d'un prix excessif : un fusil s'y paie jusqu'à cent esclaves ». Et d'ajouter : « Un nègre de Ségou que j'ai vu à Geba m'a assuré que son roi avait détruit entièrement ce peuple anthropophage » (II, 195-196). De deux choses l'une : soit ce peuple existe, soit il n'est plus. Mollien laisse donc le lecteur dans le doute, se demandant si le voyageur ne prête pas trop facilement attention à des rumeurs (sans doute destinées à ce qu'il ne visite pas certaines régions où, comme ici, il semble y avoir beaucoup d'or).

Mollien débute ce passage en se parant de l'autorité de Park (« comme l'a rapporté Mungo Park »). Or celui-ci est beaucoup plus prudent. Tout comme les autres voyageurs. « On assure même, écrit Park à propos des habitants du Maniana, qu'ils se plaisent à faire de barbares et dégoûtants festins de chair humaine. » Avant de préciser

qu'il se fonde pour cela sur les déclarations des habitants du Bambara et qu'il faut « écouter avec défiance les récits que les Nègres font de leurs ennemis » (I, 342-343). « Plusieurs personnes nous ont dit que le peuple d'Éboe est anthropophage », indique de son côté Lander :

Et cette opinion est plus accréditée parmi les tribus voisines que parmi celles de l'intérieur. [Mais] jusqu'ici, nous ignorons sur quoi elle se fonde, et si elle est vraie ou non. La seule chose que nous puissions dire, c'est qu'à l'exception de leur monarque, les habitants ont la physionomie féroce, brutale et inflexible : il est vrai que d'autres peuples, dont les traits ont la même impression, détestent les cannibales et n'en parlent qu'avec horreur [III, 207].

Lorsque, sans doute pour le dissuader de poursuivre sa route, le sultan de Sokoto fait à Clapperton un exposé sur les mangeurs d'hommes du territoire d'Umburm, ce dernier relate assez longuement son discours. Mais il place les mots du sultan entre guillemets et déclare lui-même ne pas penser « qu'il y ait sur la surface de la terre un peuple qui se nourrisse de la chair des hommes de sa race. Mais il y a dans les différentes parties du monde des sauvages qui dévorent leurs ennemis » (II, 158). Ajoutons que les voyageurs n'ont guère de goût – si l'on peut dire – pour ce genre d'exemples, qu'ils notent simplement lorsqu'ils entendent des rumeurs à ce sujet. Par ces précautions et ce refus du sensationnalisme, ils se distinguent nettement de nombre d'auteurs de la littérature populaire de la fin du XIX^e siècle, pour lesquels le cannibale, réel ou supposé, est l'ingrédient indispensable à tout récit croustillant relatif à l'Afrique.

L'étude des termes que nos voyageurs utilisent afin de nommer les Africains – sujet ô combien marqueur d'idéologie – montre également qu'ils refusent l'engagement partisan. Relevant systématiquement les substantifs utilisés dans les récits, à l'exclusion des termes renvoyant à une ethnie ou un peuple en particulier (soit, au total, plus de deux mille six cents références), on remarque la présence de huit appellations récurrentes que je regrouperai en quatre catégories. On pourrait y déceler *a priori* une insuffisance du vocabulaire face à la diversité du réel observé. Il s'agit plutôt de la marque d'une volonté ; celle consistant à réduire le réel en un ensemble mesurable et structuré. Rigueur donc, mais également choix. D'où cette interrogation : de quoi est-il révélateur ?

L'analyse de l'environnement lexicologique des substantifs permet de comprendre le rapport établi par les voyageurs entre signifiant et signifié. Un premier groupe de substantifs comprend les termes « Africain » et « Noir », le plus souvent avec des majuscules. Le premier est généralement employé dans le cas de généralisation. Il tend à prendre une connotation surtout géographique, désignant les habitants de l'Afrique en général, subsaharienne parfois. Rarement utilisé, il représente un peu moins de 3 % des occurrences. Les substantifs « Noir » et « Nègre » (avec une majuscule) sont également peu fréquents (environ 1,5 %). Il n'est d'ailleurs pas facile de discerner pourquoi l'on passe du terme « Africain » à ces derniers, car tous renvoient à des formes de généralisation. Ces divers termes ne sont pas plus mentionnés dans d'autres textes de l'époque, car ils renvoient, comme le notait Serge Daget, à un engagement abolitionniste³¹. Signe que les voyageurs veulent éviter de donner l'impression de s'engager nettement dans un camp.

Le terme « nègre » (sans majuscule) correspond à notre second regroupement. Fréquent (32 % des cas), il signifie, au masculin, « de

couleur noire » et ne paraît intrinsèquement affublé d'aucun caractère péjoratif. C'est aussi celui le plus largement utilisé à l'époque. Notons seulement qu'il est moins fréquent au féminin, qu'il peut être péjoratif et est souvent de fait alors remplacé par d'autres termes comme « femme ».

Un troisième groupe est composé de termes divers (« Arabe », « Maure », « Foulah »...). Récurrents (environ 29 % des cas), ils désignent un marchand, généralement aisé et étranger (« Arabe »), plus rarement un habitant d'Afrique du Nord. « Maure » renvoie souvent à « Mahométan ». « Peul » ou « Foulah » sont aussi employés comme synonymes de musulman. L'appartenance religieuse dépasse alors les frontières ethniques ; signe de l'importance de cette dimension pour les voyageurs et, plus encore, de la distinction (sur laquelle nous reviendrons) qu'ils établissent entre « nègres » (musulmans ou non) et « maures » ou « mahométans ». C'est là, visiblement, que le parti pris des voyageurs apparaît le plus marqué.

Une dernière rubrique domine (plus de 35 % des cas), regroupant les termes « naturel » et « habitant », au singulier ou au pluriel. Il s'agit de vocables particulièrement neutres. « Habitant » désigne généralement les individus d'une ville, d'un village ou d'un regroupement générique alors que le terme « naturel » renvoie souvent à l'habitant d'un lieu précisé (région, ville, village), sans rapport direct avec une quelconque idée de naturalité pouvant renvoyer à la philosophie des Lumières. Ajoutons que le mot « indigène », si souvent utilisé à la fin du XIX^e siècle, est ici rarement employé.

Résumons-nous : le rapport du signifiant au signifié est généralement géographique (« Africain », « Nègre », « habitant », « naturel »), habituel (« nègre »), culturel, économique ou plus encore religieux (« Arabe », « Maure »...). Il renvoie au domaine du

descriptif. Plus révélateur est le faible emploi des termes « Africain », « Noir », « Nègre », d'usage alors récent, dont la connotation idéologique est renforcée par la majuscule. Africain ne prévaut qu'après 1790, selon Daget, et est surtout le fait de l'abolitionnisme militant, même si rares sont les abolitionnistes à en user largement. Alors relativement neutre, le terme « nègre » permet de dépasser le domaine moral et affectif et d'éviter les problèmes. Ce faisant, les voyageurs se soumettent à l'usage général de leur temps, tel qu'il a pu être établi à partir de l'étude de dictionnaires d'Ancien Régime et du XIX^e siècle³². Les termes consacrés ou pratiques (« nègre », « habitant », « naturel ») dominent. Ce qui relève sinon d'une certaine désidéologisation, du moins d'un soubassement culturel qui ne se veut pas directement conflictuel.

Volonté d'éviter les signes d'engagement trop marqués et recherche du concret conduisent par ailleurs à faire évoluer l'image physique du Noir. La comparaison avec l'*Encyclopédie*, considérée comme à la pointe de la connaissance à la fin du XVIII^e siècle, est éclairante. On peut y lire que, « depuis le tropique du Cancer jusqu'à celui du Capricorne, l'Afrique n'a que des habitants noirs. Non seulement leur couleur les distingue, mais ils diffèrent des autres hommes par tous les traits de leur visage ; des nez larges et plats, de grosses lèvres et de la laine au lieu de cheveux paraissent constituer une nouvelle espèce d'hommes ». Une seule de ces données persiste chez les voyageurs, la « laine ». Lorsqu'il apparaît, le terme « cheveux » est en effet généralement réservé aux Maures, Foulahs et Poules (Peuls) dont la chevelure s'apparente à celle de l'Européen.

Pour le reste, lorsqu'ils décrivent le Noir, les voyageurs font implicitement référence à ses caractères conventionnels (nez large...). Mais, paradoxalement, les descriptions qui en résultent affaiblissent cette image. Chez Caillié, les Kissis ont un « nez un peu

aquilin », des « lèvres minces », un « visage presque ovale ». Les Torons ont un « visage un peu rond », les « lèvres minces », un « nez court » sans être pour autant aplati. Les habitants de Tombouctou se distinguent par « un nez un peu plus aquilin que chez les Mandingues ». Ils ont, « comme eux, les lèvres minces et de beaux yeux » (I, 328, 309 ; II, 193, 224). Nez « aquilin », « lèvres minces » et « grands yeux » caractérisent les Dirimans. Décrivant les Yorubas, Clapperton écrit :

L'aspect général des Yourribani me paraît offrir moins des traits caractéristiques des nègres que celui d'aucun des autres peuples que j'ai vus ; leurs lèvres sont moins épaisses ; leur nez se rapproche plus de la forme aquiline que celui des nègres en général. Les hommes sont bien faits et ont un maintien aisé qui ne peut manquer de fixer l'attention. Les femmes ont presque l'air plus commun que les hommes, ce qui peut venir de ce qu'elles sont plus exposées au soleil et des fatigues qu'elles sont obligées de supporter, tous les travaux de la terre tombant sur elles [I, 111-112].

Quant aux Wolofs, « ils n'ont pas le nez si épaté ni les lèvres si épaisses que la plupart des autres Africains », note Park (I, 24). Ajoutons que ces « autres Africains » ou « nègres en général » n'apparaissent pratiquement nulle part dans les récits de Park et Clapperton. Il arrive cependant que le voyageur se laisse aller, et que l'impression générale qu'il souhaite donner l'emporte sur le reste. Le Noir conventionnel réapparaît alors. Entouré de curieux, à Djenné, Lander écrit : « C'était un amphithéâtre de têtes noires et laineuses, où des dents blanches brillaient dans des faces de jais. » Parfois, réel et image conventionnelle se mêlent. Vers Koussou, Lander encore

nous décrit un fétiche : « Sa peau était couleur de papier brun clair, ses cils et ses sourcils étaient d'un blanc d'argent et ses yeux d'un bleu de faïence ; cependant le type nègre était fortement empreint sur ses traits et dans toute sa physionomie » (I, 204). Ailleurs, voici qu'apparaît un homme « d'une stature gigantesque, grand noir comme charbon, pareil à ceux qui se trouvent dans les rêves des enfants, et de la plus hideuse physionomie » (I, 319, 204, 157).

En lisant les voyageurs, on apprend également que le Noir est rarement de couleur noire, le souci du détail faisant distinguer des nuances diverses : « de jais », « d'ébène », ce dernier étant distingué seulement par Lander... À Larro, les Noirs, note Lander, le sont moins que les mulâtres. Ailleurs, notamment chez Mollien, la couleur est « un peu rougeâtre ». Gray aperçoit une « tribu [...] d'un noir cuivré », qualificatif fréquent chez lui (179). Lander rencontre « une femme entre deux âges, dont la peau était naturellement d'un rouge aussi vif qu'un morceau de drap écarlate ». On nous dit, ajoute-t-il, « qu'elle n'était pas malade, mais au contraire très bien portante » (I, 271).

Parfois, le Noir est même blanc. Sur les « nègres blancs », l'*Encyclopédie* était ignorante. Tout au plus ne validait-elle pas une idée alors répandue faisant de l'albinos le résultat d'unions bizarres entre hommes noirs et singes. Caillié et Park³³, qui en rencontrent, se rangent à l'avis des naturels et y voient le résultat d'une sorte de maladie qu'ils ne s'expliquent pas. Mollien, interpellé, accepte de bonne grâce de se faire remettre à sa place :

Bientôt on amena une jeune fille albinos, pour examiner l'effet que sa vue produirait sur moi ; elle n'avait ni sourcils ni cils ; sa couleur était d'un blanc de craie ; ses yeux supportaient avec peine les rayons du soleil ; ses cheveux, ses

traits ressemblaient à ceux du nègre ; elle marchait lentement. Tout son extérieur annonçait un être débile et souffrant ; aussi je fus fort surpris d'entendre que les nègres épousaient ces femmes, et qu'elles n'étaient pas stériles. On m'assura que, mariées à des hommes de leur couleur, les enfants qui provenaient de cette union étaient également blancs. La vue de l'enfant qu'on me présentait excita chez moi un mouvement de pitié que les spectateurs prirent pour un sentiment d'horreur. « Si tu vois avec dégoût des êtres qui sont de la même race que toi, me dit un de ces nègres, ne t'étonne donc plus que ta couleur nous déplaie aussi » [II, 113].

Notant tout ce qui peut leur paraître curieux, les voyageurs font état des maladies dont sont atteints les Africains. Mais ils cherchent à dire et éventuellement à comprendre, sans que cela conduise au sensationnalisme. Park donne le ton. Les maladies habituelles des Africains ne sont pas graves et peu nombreuses : « Quoique la longévité soit rare parmi les nègres, il ne m'a point paru que les maladies y fussent communes. Leurs aliments simples, leur vie active, les préservent de plusieurs maux qui font le tourment d'une vie oisive et voluptueuse. » Aussi, ajoute-t-il, « les fièvres et les flux de ventre sont leurs indispositions les plus communes et les plus dangereuses » (II, 27). Les autres voyageurs paraissent corroborer ce tableau. Pour Clapperton, au Soulimana, les maladies les plus fréquentes sont les « fièvres intermittentes » et « les maladies de poitrine ou catarrhes périodiques ». Dans le Ouassoulo, Caillié écrit : « Je n'ai remarqué dans ce pays aucune espèce de maladies ; ils sont tous robustes et bien portants », sauf lors de la saison des pluies, lorsqu'ils sont « sujets aux accès de fièvre » (I, 351). À cette liste de problèmes courants, Caillié et Clapperton ajoutent cependant ophtalmies, plaies,

lèpre, goîtres (notés par tous, sauf Park), scorbut et gale (« si commune chez les nègres », « assez rare chez les Maures », Caillié, I, 114) ; Mollien l'éléphantiasis, Laing la petite vérole, « commune » dans le Soulimana, mais aux suites « presque jamais fâcheuses » (349-350). Pour Caillié, la principale cause de tout cela, chez les Maures, est la malpropreté (II, 319).

Si le « nègre » apparaît dans l'ensemble peu sujet aux maladies, seul Park semble y voir l'effet d'une vie saine. La liste des problèmes dressée par les autres voyageurs atténue plus l'image du « bon sauvage » qu'elle ne la renouvelle. Et une double représentation émerge : celle d'hommes robustes mais touchés par des infirmités pernicieuses et dévalorisantes.

La question des maux communs rapidement traitée, en quelques lignes, l'attention des auteurs se porte sur les phénomènes plus curieux, notés au fil du voyage. Lander, depuis son départ de Jenna, dit ainsi rencontrer un « nombre infini de personnes privées de l'usage d'un œil : elles ne nous donnent pas d'autre raison de ce malheur que l'excessive chaleur et l'éclat des rayons du soleil ». Plus le fait surprend, plus la tendance à se référer à l'imagination est nette. Aujourd'hui, dit encore Lander, « nous avons vu pour la première fois un estropié et une naine qui n'a pas plus de trente pouces. [...] La description des horribles nains noirs des Mille et une Nuits, ou de nos romans modernes, donne une idée de la forme et des traits de ce singulier petit être » (I, 185, 274-275).

*

* *

Désireux d'être utiles et de décrire le réel, les voyageurs prennent soin d'ordonner leurs récits, d'éviter les termes engagés. Qu'il s'agisse des paysages, de la faune ou des hommes, émerge de leurs récits une sorte d'anthropologie physique. Jamais loin du cliché et du préjugé,

elle essaie d'éviter le sensationnalisme, a le mérite de se prêter aux singularités et leur confère une relative autonomie. De ce point de vue, fort timidement et malgré nombre d'ambiguïtés, l'Afrique qu'ils rencontrent commence, pour leurs lecteurs, à entrer dans le monde du réel.

-
1. Park, I, VII-VIII ; Gray, XIII, XXIII, VI-VII ; Caillié, I, 37 ; Mollien I, x ; Lander, I, 96.
 2. « Lorsque j'ai entrepris cette relation, mon projet n'a point été de créer des histoires fabuleuses, ni de peindre des scènes romantiques, mais simplement de raconter des faits avec exactitude, de faire connaître quelques nouvelles découvertes et de ne parler que des choses capables de fournir des résultats utiles » (Gray, xxv-xxvi).
 3. Jacques Chupeau, « Les récits de voyage aux lisières du roman », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1977, 3-4, p. 536-553, cit. p. 536, 551. Le plaisir, « c'est d'abord celui du voyage dans un fauteuil, de la découverte sans fatigue et sans risque de "choses étranges et prodigieuses" ; c'est aussi la séduction qui procède de la diversité des matières, de la singularité des observations et des aventures, de la fidélité d'un récit qui séduit l'imagination sans recourir aux fictions trompeuses » (p. 541).
 4. Emmanuelle Henin, « Rome, un lieu commun ? Usage et usure du *topos* dans les récits des voyageurs français à Rome au XVII^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2004, 3, p. 597-619, cit. p. 597.
 5. Sylvain Venayre, « La ville mourante du voyageur européen, 1780-1830. Contribution à une histoire de la déception », *Hypothèses 2015. Travaux de l'École doctorale d'histoire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p. 365-376, cit. p. 372. Voir aussi Isabelle Surun, « Le blanc de la carte, matrice de nouvelles représentations des espaces africains », dans Isabelle Laboulais-Lesage (dir.), *Comblent les blancs de la carte. Modalités et enjeux de la construction de savoirs géographiques, XVII^e-XIX^e siècle*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2004, p. 117-144.
 6. S. Venayre, « La ville mourante... », art. cit., p. 374.
 7. C. Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier*, op. cit., p. 12-13, 44, 47, 50-51, 64. « Dans le récit que ces explorateurs font de leur quotidien et de leur pratique scientifique, la lecture de leurs prédécesseurs ou d'ouvrages concernant l'Afrique tient une place marginale, excepté peut-être dans leur apprentissage linguistique » (p. 50).

8. Jamie Bruce Lockhart, « “In the Raw” : Some Reflections on Transcribing and Editing Lieutenant Hugh Clapperton’s Writings on the Borno Mission of 1822-25 », *History in Africa*, 26, 1999.

9. Le passage ici en italique est par exemple supprimé du texte définitif : Le sheik el-Kanemi « *having consented to our departure, although with some degree of reluctance* » (*ibid.*, p. 171-172).

10. Il est nécessaire d’observer, lit-on dans l’introduction du récit de Clapperton, « qu’il est écrit de la manière la plus négligée et la plus incorrecte ; l’orthographe et la grammaire y sont également traitées sans le moindre respect ; il est absolument impossible de lire plusieurs noms propres ; les mêmes choses y sont répétées chaque jour, et même plusieurs fois dans un même jour. Il a donc fallu beaucoup retrancher avant de livrer l’ouvrage à l’impression ; mais il n’a été rien effacé de ce qui pouvait être regardé comme de la moindre importance. Le seul changement que l’on s’est permis a été de diviser l’ouvrage en chapitres, ce qui est plus commode pour le lecteur » (I, xxxii).

11. C’est l’auteur qui souligne.

12. Jean Boutier, *Le Voyage à l’époque moderne*, Paris, Presses de l’université de Paris-Sorbonne, 2004, p. 52. Sur les origines du phénomène : Friedrich Wolfzettel, *Le Discours du voyageur. Pour une histoire littéraire du récit de voyage en France, du Moyen Age au xviii^e siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

13. Numa Broc, *La Géographie des philosophes-géographes et voyageurs français au xviii^e siècle*, Lille, Atelier de reproduction des thèses, 1972.

14. Mais la liste n’est pas close. Isabelle Surun (nous l’avons noté) a consacré une thèse entière à ces questions, notamment aux méthodes utilisées par les voyageurs afin de rendre compte des réalités géographiques.

15. « Il est évident que le capitaine Clapperton était un homme sans étude, peut-on lire dans l’introduction de sa relation de voyage. Jamais il n’interrompt la narration des événements du jour par ses réflexions ; il se contente de noter les objets comme ils se présentent à lui, et les conversations comme elles ont lieu ; il insère toute cela dans son journal, sans ordre et sans nulle espèce d’arrangement. *Sous un certain rapport, cela peut être considéré comme un avantage* ; le lecteur voit les faits tels qu’ils sont arrivés ; libre à lui d’en tirer ses propres inductions. Il n’y a ni théorie ni spéculation, et à peine une opinion avancée dans tout le journal » (I, xxxii-xxxiii). « L’âge ni l’expérience n’ont pas encore mûri [mes observations], écrit Mollien, et n’ont pu donner à mon style toute la correction convenable ; mais je n’ai pas cherché au moins à embellir ou à déguiser, aux dépens de la vérité, les faits qui me sont personnels » (I, x). C’est l’auteur qui souligne.

16. Isabelle Laboulais-Lesage, « Les géographes français de la fin du XVIII^e siècle et le terrain. Recherches sur une paradoxale absence », *L'Espace géographique*, 2001, 1, p. 97-110 (l'article concerne la période 1750-1820 et donc recoupe la nôtre).

17. « Ce matin nous avons visité le fameux Niger ou Quorra, qui coule au pied de la cité, à un mille environ de notre résidence. L'aspect de ce célèbre fleuve nous a grandement déçus. Des roches noires et rugueuses s'élevaient au centre, occasionnant à la surface de forts bouillonnements et des courants qui se croisaient. On nous dit qu'à quelques milles au-dessus de Boussa la rivière était divisée en trois branches. [...] Ici le Niger, dans sa partie la plus vaste, n'a guère qu'un jet de pierre de largeur. [...] Nous pensâmes [à Park] et au nombre de belles et précieuses vies qui ont été sacrifiées à l'exploration de cette rivière, priant secrètement le Très-Haut que nous, humbles instruments, puissions mettre fin à la grande question du cours et de la terminaison du fleuve » (II, 7-8).

18. Park devant le Niger : « Regardant devant moi, je vis avec un extrême plaisir le grand objet de ma mission, le majestueux Niger que je cherchais depuis si longtemps. Large comme la Tamise l'est à Westminster, il étincelait des feux du soleil et coulait lentement *vers l'orient*. Je courus au rivage ; et après avoir bu de ses eaux, j'élevai mes mains au ciel, en remerciant avec ferveur l'ordonnateur de toutes choses, de ce qu'il avait couronné mes efforts d'un succès si complet » (I, 309-310).

19. « Combien je fus dédommagé de mes peines lorsque j'aperçus devant moi la Gambie, coulant du nord-est au sud-ouest. [...] La largeur du fleuve égalait en cet endroit celle de la Seine au pont des Arts. Ses eaux, extrêmement limpides, produisaient en roulant sur les rochers un bruit semblable à celui de la mer qui se brise sur ses rivages » (II, 8-9).

20. « Les rives, sans rien avoir de magnifique, étalaient des sites beaux et sauvages auxquels ce délicieux clair de lune prêtait des charmes de plus », note Lander, au départ de Badagry (I, 14). « Je ne pouvais revenir de ma surprise de voir dans l'intérieur un aussi grand volume d'eau, il avait quelque chose de majestueux », indique Caillié à propos du lac Débo (Mali), à l'endroit où il se divise en deux (II, 183).

21. « Dans la matinée du 26, j'allai me promener sur le sommet d'une montagne qui est au sud de Soulo, et j'y jouis d'une vue enchanteuse. Le nombre des villes et des villages, et les champs cultivés qui les environnaient, offraient une perspective d'une beauté supérieure à tout ce que j'avais vu jusqu'alors en Afrique » (I, 139).

22. « Arrivés sur le territoire du Fouta Diallon, nous commençâmes à gravir de hautes montagnes composées de diabases granitoïdes et de pierres ferrugineuses. Quelles tristes réflexions vinrent infliger mon esprit lorsque, du

sommet de ces hauteurs, je découvris une étendue considérable de pays entièrement hérissée de montagnes rocailleuses dont la crête se perdait dans les nuages et que séparaient des précipices affreux ! Partout l'image de la désolation » (Mollien, II, 10).

23. Même son de cloche à Badagry : « Je plains de tout mon cœur le sort de l'homme qui serait obligé de traîner ici une année d'existence. » La « pureté du ciel, son éclat, la douceur de la lune et sa clarté dorée, le silence de la nuit, le chant et le vol des oiseaux, le bourdonnement des insectes, l'aspect neuf, varié et magique de la nature, tout cela nous charme et se mêle aux souvenirs de la patrie et des amis au loin : ce sont là les vraies joies que rien ne peut nous ravir » (III, 84-85).

24. « En quittant l'île [de Madjie], nous [...] nous trouvâmes, tout à coup, en vue d'un roc élevé, appelé par les naturels mont Kesa ou Kesy, et au même instant nous l'eûmes en front. Il fait à lui seul une petite île, et n'a guère moins de deux cent quatre-vingt-un pieds de haut ; l'aspect en est grandiose, imposant. Excessivement escarpé, et sortant brusquement de la rivière, son effet est prodigieux ; sa base est frangée d'antiques arbres ; et de plus jeunes rejetons essaient de s'accrocher à ses flancs arides et presque nus. La hauteur du mont Kesa, sa position isolée, sa forme étrange, le distinguent de toutes les autres montagnes, et le rendent l'objet d'une attention particulière. Il est grandement vénéré par les naturels de ces contrées » (II, 290).

25. Jusque vers les années 1820, le Caucase, par exemple, demeure surtout perçu comme une montagne déserte et stérile (Marina Frolova, « Du chaos à l'harmonie. L'image du Caucase au XIX^e siècle », *Revue de géographie alpine*, 1999, 3, p. 9-19). Voir aussi Alain Cabantous, Jean-Luc Chappey, Renaud Morieux, Nathalie Richard, François Walter (dir.), *Mer et montagne dans la culture européenne (XVI^e-XIX^e siècle)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

26. Claire-Éliane Engel, Charles Vallot, *Les Écrivains à la montagne. Anthologie*, vol. 1 : *Ces monts affreux, 1650-1810* ; vol. 2 : *Ces monts sublimes, 1803-1895*, Paris, Delagrave, 1934 et 1936.

27. Gray également : des abeilles « se jetèrent avec violence sur les hommes et les animaux, et mirent tout en désordre. [...] Nous ne pûmes rassembler nos animaux qu'au coucher du soleil, au moment où les abeilles se réunissent. Plusieurs de nos chevaux furent très malades, un des plus beaux mourut sur place, les abeilles s'étant jetées sur leurs yeux, dans les oreilles et dans les naseaux ; plusieurs des ânes ne purent se relever » (8-9). Clapperton se plaint des mouches : « Des myriades de ces insectes fourmillent dans les bois, et fondent sur les hommes et les animaux. Ces pauvres ânes étaient si cruellement piqués par eux, que le sang ruisselait de leurs flancs et de leurs jambes, et qu'ils

devenaient furieux au point de jeter fréquemment leur charge à terre et de se rouler dans le sable » (II, 245).

28. « Mes habits tombant presque en lambeaux, j'étais mal préparé pour résister aux attaques de ces insectes. Je passais ordinairement la nuit, sans fermer les yeux, allant et venant, et m'éventant la figure avec mon chapeau. Mes bras, mes jambes étaient couverts d'ampoules, que leurs piqûres avaient fait élever. La douleur et le défaut de sommeil me donnèrent la fièvre » (I, 330).

29. « À quelque distance, nous vîmes une troupe énorme de singes noirs qui, à notre approche, jetèrent d'effroyables cris et s'enfuirent dans les bois : j'en remarquai plusieurs de la taille de nos plus gros chiens » (107).

30. Mollien nous dit des choses comparables à propos des orangs-outangs, dont il entend les cris, ce qui l'engage, dit-il, à rester dans le bois pour en voir un : « Ils sont très communs dans ces lieux, mais si farouches, que je ne pus en apercevoir aucun. Le cri de ce singe varie suivant les causes qui le produisent ; mais, ordinairement, il ressemble à l'aboiement d'un petit épagneul. Ce singe n'a pas de queue ; il broute l'herbe dans les prairies ; de loin on le prendrait pour une chèvre ; chaque jour il se bâtit une nouvelle case avec les branches des arbres sur lesquels il se fixe ; sa rencontre est dangereuse, surtout lorsqu'on est sans armes. Des nègres m'ont dit qu'on a des exemples fréquents de l'amour de ces singes pour les femmes noires ; mais cette opinion n'est pas générale » (II, 162).

31. Serge Daget, « Les mots esclave, Nègre, Noir et le jugement de valeur sur la traite négrière dans la littérature abolitionniste française de 1770 à 1845 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 221, 1973, p. 511-548.

32. Simone Delessale, Lucette Valensi, « Le mot *nègre* dans les dictionnaires d'Ancien Régime », *Langue française*, septembre 1972, p. 79-104 ; Paule Brasseur, « Le mot *nègre* dans les dictionnaires encyclopédiques français du XIX^e siècle », *Culture et Développement*, 1976, 8, p. 579-594.

33. « Je rencontrai [...] un nègre dont les cheveux et la peau étaient d'un blanc obscur : c'était un de ces hommes que dans les îles espagnoles de l'Amérique on appelle *albinos*, ou nègres blancs. Leur peau est d'une teinte cadavéreuse et désagréable à la vue. Les naturels, avec raison je crois, regardent cette couleur comme l'effet d'une maladie » (Park, II, 132).

CHAPITRE III

L'épreuve du quotidien : des familiers aux peuples

La volonté affichée par les explorateurs de rendre compte au mieux des régions traversées se heurte assez vite aux épreuves du quotidien. En fonction du statut des personnes rencontrées, mais aussi et surtout de leur positionnement par rapport à l'explorateur selon qu'elles contribuent à faciliter ou à entraver sa marche, les descriptions peuvent se révéler extrêmement fluctuantes, même si certains savent ici ou là tempérer leurs jugements et faire preuve de recul.

Plusieurs types de portraits se distinguent assez vite dans ces récits. Le premier a trait à ceux que l'on pourrait appeler des « familiers », qu'il s'agisse de personnes faisant un bout de route avec les explorateurs ou de leurs guides. Éléments facilitateurs, ces personnes sont généralement décrites de manière favorable. Tel n'est absolument pas le cas du deuxième groupe, composé de tous les intermédiaires par lesquels le voyageur doit accepter de passer pour être autorisé à poursuivre son voyage. Un troisième type de portrait, de groupe, concerne les descriptions plus génériques de peuples. À cela nous ajouterons une rubrique spécifique sur les femmes. Sans

donner lieu à des portraits d'ensemble, elles apparaissent en effet souvent de manière spécifique dans les récits.

Les familiers

Essentiels, car sans eux les explorateurs ne pourraient rien, les guides sont, dit-on parfois, souvent absents des récits de voyage. Tel n'est pas le cas ici. Certes, ces hommes ne s'adressent jamais directement au lecteur, mais on les voit agir, au quotidien. On mesure leur rôle, on perçoit leur caractère. Ils sont importants et souvent favorablement présentés, à l'exception de la lourde expédition de Gray et Dochart où l'emporte une sorte d'anonymat général.

Les guides ne sont pas forcément d'emblée décrits pour eux-mêmes. Les traits qui leur sont prêtés ont presque toujours rapport à leurs fonctions. C'est d'abord leur dévouement qui est apprécié. Pascoé, lors d'une « attaque de sauvages », demeure « ferme à son poste, immobile, couchant en joue » leur chef, tout en proclamant : « Si ces drôles noirs avaient osé tirer sur un de vous, j'aurais descendu le vieux chef comme une pintade. » Et Lander d'ajouter : « Nous ne doutons pas qu'il ne l'eût fait comme il le disait. » Il en est de même d'Antonio, fils du roi de Bony, qui préférerait « mourir que de nous voir tués » (III, 74). Jeune « homme de couleur » (mulâtre ?), ce dernier a été confié aux voyageurs afin qu'il regagne son pays par le Niger (III, 86, 74).

La bonne conduite des guides est généralement louée. Ibrahim, le premier à servir Caillié, est présenté sous les traits d'un homme au « caractère ombrageux ». Mais le voyageur ne peut que se féliciter de ses « bons procédés » et de lui faire « traverser la route sans incident ». De Lanfia, son second guide, Caillié écrit se « louer des

égards » qu'il a eus à son égard. « Je lui avais aussi l'extrême obligation, ajoute-t-il, d'avoir toujours pris mon parti contre ceux qui cherchaient à me nuire » (I, 256, 318). En plus de sa connaissance du pays et de la langue, le guide est à chaque étape pour le voyageur isolé le faire-valoir de son maître. Caillié, de nouveau, le souligne fort justement. Nous sommes à Bagaraya : « Au sortir de la mosquée, tout le monde s'assembla autour de moi. [...] Lanfia s'empressa de satisfaire les questions des assistants [...], les assura que j'étais un chérif de La Mecque, sans doute pour me donner plus de considération. » C'est encore lui qui tire Caillié de bien mauvais pas, lorsqu'il est à plusieurs reprises accusé d'être un « kafir », un infidèle.

Bonne conduite et dévouement n'excluent pas les friponneries dont presque tous les guides semblent être les auteurs. Le récit de Clapperton est émaillé par les tentatives de désertion et les vols répétés de Pascoé, qu'il fait mettre aux fers à Sokoto. Assoiffé, il le découvre « assis sous un arbre [à] causer fort joyeusement » alors qu'il l'a envoyé chercher de l'eau plusieurs heures auparavant. Il lui prend alors « l'envie de décharger [son] fusil sur ce vieux coquin ». Cela n'empêche pas Richard Lander, qui accompagne Clapperton, de reprendre Pascoé à son service lors de l'expédition qu'il mène ensuite avec son frère John. Caillié mentionne l'oubli « volontaire » d'Ibrahim de lui fournir les provisions payées par avance. Et lorsqu'il se décide à accompagner Caillié et Lanfia quelques kilomètres, c'est pour leur dérober deux pains de riz cuits au soleil. Plus graves, les vols répétés de Lanfia à son arrivée chez lui, à Kankan, suscitent une plainte du voyageur auprès du chef, lequel l'autorise à changer de domicile. C'est alors que, humilié, Lanfia va jusqu'à essayer de frapper Caillié¹. Si les bons et loyaux services des guides sont notés au fil du voyage, la narration du vol et du jugement de Lanfia occupe six pages. Il en va de même pour Pascoé chez Clapperton, puis Lander. Mollien se

plaint également de Boukari que la peur fait sortir de son rôle : « Effrayé par des ennuis que je voulais courir sans [...] une force armée suffisante [...], craignant de mourir de soif dans des pays où il se figurait que nous ne rencontrerions pas de sources, [sa] tête avait tourné puisqu'il avait pu oublier son devoir et sortir des bornes du respect » (I, 397-398).

À l'exception d'un exemple de guide « très méchant », chez Caillié, de Rabat à Alger (« l'homme le plus méchant que j'eusse vu dans ce pays », II, 386), ce sont les bons sentiments qui malgré tout l'emportent. Rappelons d'ailleurs quelle est alors, en Europe, la condition des domestiques, auxquels les guides utilisés par les voyageurs sont peu ou prou assimilés et que, dans le code pénal de 1810, la qualification du vol passe par exemple du délit au crime dès lors qu'il est accompli par un serviteur. Le domestique est un dépendant, et chacun doit rester à sa place².

Aussi faut-il faire la part des choses. L'image des guides transmise par les récits est double. Affublés de défauts perçus chez leurs compatriotes (poltronnerie, friponnerie...), ils paraissent d'autant moins fiables qu'ils arrivent chez eux (ou bien, avec Mollien, lorsque, gravement affaibli, le voyageur peut devenir une proie facile, non pas pour son guide, mais pour Boubou, un compagnon de voyage jusquelà fort amical).

Pour le reste, ce sont bien les images de l'utilité, du dévouement et de la fidélité qui l'emportent. Park nous parle de son « fidèle domestique Demba » (I, 182). Lorsqu'un chef local paraît intéressé par un chapelet en bois d'ébène que porte Boukari, ce dernier n'hésite pas à le lui offrir. Ce geste prouvait, écrit Mollien, « d'une manière éclatante, s'il en eût été besoin, son bon cœur et sa générosité pour moi ; car le chapelet dont il se défaisait pour me rendre service, lui avait été donné par sa femme à l'instant où il partait ». Gravement

malade, craignant une mort prochaine, c'est à Boukari que Mollien s'adresse :

J'écrivis mes dernières volontés [...] assis près de moi, Boukari soutenait ma tête pour que je pusse écrire ; ce fidèle serviteur versa un torrent de larmes quand, après lui avoir dit adieu, je remis entre ses mains mes journaux et mes marchandises, pour qu'il les portât à M. de Fleuriau. Je cherchai à calmer les regrets de cet ami constant et désintéressé ; je lui représentai tous les devoirs que lui imposait son attachement pour moi, si je venais à mourir, et surtout le soin qu'il devait prendre alors de ma dépouille en m'enterrant dans le bois voisin, à un endroit que je lui indiquai [II, 115, 135].

À un moment donné, Pascoé tombe malade. Clapperton, qui a auparavant fait état de ses insuffisances et de ses petits larcins répétés, semble réellement affligé (I, 184). Plus loin, c'est avec un certain amusement qu'il relate une discussion avec son guide. Lui demandant pourquoi il préfère, parmi les autres, une femme « remarquablement laide », Pascoé lui répond « tendrement que cette fille [...] faisait le meilleur tourah qu'il eût encore mangé ». Arafanba, le troisième guide de Caillié, est « l'homme le plus doux et le plus complaisant » qu'il ait vu chez les Mandingues (I, 364).



Peigné et gravé par Ambrose Lardoux.

IDIAT - BOUKARI
en costume de Marabout du Foutatoré.

Notons enfin, comme signe de l'importance accordée aux guides, que ce sont pratiquement les seuls, avec les princes, rois ou chefs locaux et les exemples de curiosités (malades, personnes au physique très particulier, hôtes exceptionnels) à susciter des descriptions physiques individuelles. On sait que Boukari « est âgé de trente-six ans ». « Il tenait bien des nègres par sa couleur, ajoute Mollien, mais ses traits ressemblaient presque à ceux de la race blanche ; sa figure, qui annonçait une grande douceur, ne manquait pas non plus d'énergie » (I, 46)³. Une planche lui est entièrement consacrée dans l'ouvrage, particulièrement mise en valeur, en introduction du texte du premier volume. Le bâton, l'index tendu, le port noble, la barbe et l'œil sage font penser à un pèlerin, à une gravure européenne narrant un élément d'histoire sainte, au roi mage Balthazar. Le Noir est ici véritablement un homme, que son statut de guide et donc de domestique oblige à demeurer à sa place, mais qui peut être élevé au rang d'un proche. Au terme du voyage, Mollien s'arrange d'ailleurs pour laisser à Boukari des marchandises et un terrain à bâtir à Saint-Louis.

Rien de tel avec les porteurs, messagers ou personnes qui aident occasionnellement les voyageurs. Ils apparaissent d'emblée comme des domestiques de second rang, à la fois inférieurs et gênants par leur promiscuité. Lorsque, de la part de son maître, un porteur amène à Caillié quelques morceaux de viande, c'est avec surprise qu'il le voit s'asseoir « et se mettre sans façon » à manger avec lui (I, 85). Clapperton se dit suffisamment expérimenté « pour être parfaitement convaincu qu'on ne peut faire aucun fond sur la fidélité d'un domestique de louage ». Selon lui, « tout domestique natif du Haoussa, du Fezzan ou du Bornou est sujet à mentir, à être ingrat et à commettre de petits larcins » (II, 257). Aussi en change-t-on assez facilement. N'apparaissant qu'en de rares occasions dans les récits, ce

type de personnage donne presque toujours lieu à des jugements sévères. Clapperton mentionne ainsi Ouidah, dont on ne connaît guère que le nom. Ailleurs, il nous fait côtoyer Aly. Occupé à faire cuire une poule, ce dernier n'intervient, un couteau à la main, que pour effrayer malgré lui un musicien venu demander quelque présent à son maître (II, 163 ; I, 200).

Concernant les porteurs, Lander paraît inaugurer ce qui deviendra plus tard un poncif cinématographique :

Les charges étant trop lourdes, [ils] refusent d'aller plus loin. Las de ne pouvoir obtenir, nous eûmes recours à leur manière de procéder, et, gesticulant d'un air curieux, criant, vociférant, et ne leur épargnant ni injures ni menaces, nous parvînmes à les intimider, si bien [qu'ils] reprirent leurs fardeaux sans mot dire et coururent en avant de toute la vitesse de leurs jambes.

À Djourah, les porteurs d'un certain M. Houston sont « effrayés des contes de guerre sur la route ». Probablement aussi « excités par un message de leurs parents de Badagry » leur conseillant de « ne pas aller plus loin », ils s'enfuient tous (II, 270 ; I, 31). Les porteurs « donnaient autant de peine à conduire que les ânes ; ils ne leur cédaient pas en obstination », écrit Gray qui trouve surprenant que certains refusent d'aller plus loin, au risque d'être réduits en esclavage (34)⁴. Le même, sûr de l'absence de probité de ses guides d'un jour, préfère miser sur leur mésintelligence et leur jalousie réciproque (226-228).

La principale caractéristique des messagers semble être la cupidité. « Un messenger ou guide est un fort maussade compagnon,

sournois quand on le contrarie et empressé de s'arrêter à tous les misérables villages où il croit pouvoir lever une dîme sur les habitants », écrit Lander (III, 21). Ajoutons à ce tableau ce cavalier harnaché d'armes qui « aurait fui devant son ombre au clair de lune », ou ces guides occasionnels pressés d'obtenir une récompense le plus rapidement possible afin de pouvoir abandonner leur maître⁵. Cela n'est sans doute pas un hasard : les insuffisances des messagers ne font qu'annoncer et refléter celles de leurs employeurs – à savoir tous les chefs de plus ou moins grande envergure à propos desquels les voyageurs n'ont, le plus souvent, que des critiques à émettre.

D'obligatoires et tyranniques intermédiaires : rois et chefs locaux

Le voyageur ne peut en faire l'économie. Il doit impérativement les rencontrer, ou se soumettre aux injonctions de leurs messagers. La possibilité de poursuivre son périple et sa sécurité en dépendent. Park est formel : « Comme Mansong ne m'avait pas admis en sa présence, les doutys étaient maîtres de me traiter comme il leur plaisait » (I, 351). Rebuté par ces négociations continues, Park décide, lors de son second voyage, de se frayer un chemin à coups de fusil sur le Niger, en touchant terre le moins possible. On a vu ce qui en résulta.

À la tête d'une lourde expédition, et même porteurs de deux canons qu'ils doivent rapidement enterrer avec leurs boulets faute de pouvoir les traîner, Gray et Dochart s'obstinent. Trop lourdement chargés, leurs chevaux s'épuisent et meurent⁶. Qu'à cela ne tienne : partis du Sénégal, désireux de rejoindre Ségou, ils commencent par se diriger vers le Rio Nunez, souhaitant emprunter la rivière. Devant les obstacles, la maladie qui saisit les hommes, l'épuisement qui

détruit les animaux et la réponse défavorable du roi de Ségou, ils retournent sur leurs pas, rejoignent Kakundy d'où ils voguent vers la Sierra Leone, avant de repartir avec d'autres montures et d'être bloqués dans le Bondou durant la saison des pluies. Trop visible, leur expédition, séparée en plusieurs « divisions », interpelle les souverains qui se demandent quel peut bien être son objectif – d'autant que Gray et Dochard disent au roi du Bondou qu'ils souhaitent aller à Ségou dont la puissante cité est alors en guerre contre lui. Rien de surprenant, dans l'affaire, à ce que nos explorateurs n'aillent pas bien loin, en dépit de la diversité des cadeaux qu'ils sont amenés à offrir. Leur détail, qui couvre près de quatorze pages en annexe, est d'ailleurs significatif : les présents s'apparentent plus à un versement de coutume nécessaire pour entamer un processus de négociation politique ou commerciale qu'à des cadeaux que l'on offre à un hôte de passage (364-378)⁷.

Cela dit, l'accord du roi ou du chef local a valeur de sauf-conduit, car toucher à l'étranger serait ensuite considéré comme une atteinte envers son autorité et sa personne. Les voyageurs en sont conscients. Gray et Dochard mentionnent en annexe le texte d'un traité en bonne et due forme obtenu à cette fin⁸. Mollien nous fait part du sauf-conduit suivant :

Ali, fils du marabout Abdoulai Paty, a écrit cette lettre ; elle sera remise aux anciens de Timbo ; il leur a écrit pour les engager à ne pas empêcher le blanc de voyager librement, car c'est l'hôte de l'almamy, et l'envoyé du chef de Saint-Louis. Il a des marchandises, ne le gênez pas dans la route jusqu'à ce qu'il soit auprès de l'almamy ; quiconque le verra doit le traiter avec bonté : il ne porte avec lui que des présents pour l'almamy. Salut aux anciens de Timbo [II, 31].

À lire notre voyageur, on s'aperçoit que si les négociations peuvent paraître longues, elles en valent la peine et que la parole donnée par le dépositaire de l'autorité est généralement respectée, d'autant plus que son rang et sa puissance paraissent élevés. « La sûreté dont je ne cessais de jouir, écrit Mollien après avoir obtenu un accord, prouve que la foi des serments est gardée religieusement par les nègres » (II, 119).

Mais cela, les voyageurs l'oublient assez vite. Ils notent parfois de manière relativement neutre⁹ que faire attendre est un usage (que les souverains d'Europe ne dédaignent d'ailleurs pas), mais l'expliquent souvent par de mauvaises intentions, comme le fait de vouloir extorquer davantage de présents. Ils n'en tirent guère de conclusions d'ordre général, en soulignant, par exemple, ce que ce respect de la parole donnée peut politiquement révéler¹⁰. Ils préfèrent insister, au quotidien, sur le temps perdu au cours de palabres répétés et interminables, auprès d'interlocuteurs souvent dévalorisés. Et c'est Boukari, son guide, qui doit rappeler certaines choses à Mollien :

Mon ami, il faut avoir le cœur large (c'est-à-dire de la patience) quand on voyage chez les noirs ; dans une longue route on rencontre des perfides et d'autres très humains. Toi-même, ajouta-t-il, ne m'as-tu pas dit que chez les blancs, si célèbres par leur humanité et leurs talents, on rencontre des hommes qui veulent massacrer les voyageurs pour s'emparer d'un morceau d'or ou d'argent [II, 28]¹¹ ?

Sachant parfois prendre du recul, Mollien rapporte qu'un soir le fils d'un dépositaire local du pouvoir lui apporta une petitealebasse de mil. Ce qui lui fait dire que « les voleurs africains sont [...] plus civilisés que les nôtres, puisqu'ils nourrissent les personnes qu'ils ont

pillées » (II, 30). Par ailleurs, indiquant s'être armé de « patience » et de « résignation », le voyageur souligne aussi le fait qu'il « est bien difficile de se déterminer promptement », et de savoir à qui l'on doit donner et combien, « quand on a pour conseiller des hommes dont le langage, les mœurs, le caractère différent tant des nôtres » (II, 16, 22).

Il est vrai que l'accueil réservé par les dépositaires du pouvoir est variable. Parfois, le don d'un parapluie peut suffire à s'attirer la reconnaissance de l'un d'eux (Caillié, II, 163). Parfois, ils viennent au secours du voyageur avec des dons en nourriture ou en argent. Park reçoit ainsi 5 000 cauris du roi du Bambara, à Ségou, afin de « soulager un homme dans le malheur ». Lander s'en voit donner 2 000 par le gouverneur de Bohou (III, 218). Il faut aussi mentionner les marchandises que les voyageurs peuvent vendre. À cette occasion, le sultan de Sokoto verse 245 000 cauris à Clapperton. Généralement, ces hommes attachent du prix à la sécurité de leur visiteur, retardant leur départ afin d'être certains que la route sera sûre, interrogeant les présages pour vérifier l'exactitude du meilleur moment.

À l'exception d'une annotation d'ordre général chez Mollien¹² et de remarques isolées ailleurs, les exemples où le voyageur est en butte à des hommes cupides pour lesquels il n'est qu'une proie potentielle renvoient le plus souvent à des figures d'autorité de moindre envergure, ou de subordonnés agissant de leur propre chef. Même si le terme n'est pas vraiment utilisé, l'image du « roitelet » à la fois pitoyable et tyrannique se forge donc en partie ici. Les descriptions de ce genre sont nombreuses. Mollien voit « arriver le chef d'un village voisin, accompagné de ses femmes ». Mes « gens tournèrent le dos pour le laisser passer écrit-il, et allèrent ensuite prendre la main au chef, qui était d'un embonpoint énorme ; il ne pouvait marcher sans s'appuyer sur quelqu'un. Il parut assez

mécontent de ce que je connaissais assez peu les bienséances pour avoir regardé ses femmes, et n'avoir pas fléchi le genou pour le saluer » (II, 163)¹³. Le roi dont nous avons sollicité la visite, écrit Gray, « après avoir préparé des présents dignes de lui être offerts », arriva à Kataba, accompagné de cinquante hommes armés de lances et de fusils :

Sa Majesté était montée sur un misérable animal n'ayant que la forme d'un cheval, et suivie par une troupe de tambours et de chanteurs, appelés jallikeas. Ils faisaient une effroyable musique instrumentale et vocale et croyaient nous inspirer par ces chants la plus haute idée de la dignité de leur royal maître. [Le roi] fit d'abord quelques objections incohérentes, mais à la fin, vaincu par la richesse des présents que je lui offris, il y consentit. Ces présents montaient à cent bars, en taffetas, mousseline, corail, ambre, tabac, drap écarlate, et une paire de pistolets. Il était ivre et très criard, cependant notre entrevue se termina à l'amiable, et Sa Majesté assista à la réunion dansante que l'on établit en honneur de son arrivée et pour son amusement. Nous avons déjà vu plusieurs chefs de l'ouest de l'Afrique, maures et nègres, mais jamais je n'en rencontrai d'aussi misérables, et ayant des manières aussi opposées à la considération que cet homme prétendait inspirer : il est abruti par le rhum pour lequel il est passionné, et serait toujours ivre s'il pouvait se procurer cette boisson suivant ses désirs ; sa dernière demande fut de lui en donner deux bouteilles. Il nous quitta le 19, étant dans une complète ivresse, et la plus grande partie de sa suite n'était pas beaucoup plus de sang-froid [58-59].

L'entourage des puissants apparaît souvent encore moins sûr :

Depuis notre arrivée, écrit Gray, nous étions tourmentés par une multitude de mendiants de toute espèce ; des princes et leurs femmes venaient nous offrir des bagatelles en présent, dans l'espérance de recevoir le double en retour ; les gens qu'ils traînaient à leur suite n'étaient pas moins exigeants. Les Goolahs (ou les chanteurs), toujours en foule autour de ceux qui ont quelque chose à donner, nous entouraient pour célébrer nos louanges. [...] Quelques chefs les avaient accoutumés à recevoir en paiement jusqu'à des esclaves, ce qui les rendait très exigeants pour nous, qu'ils regardaient comme très riches, et plus peut-être que nous n'étions réellement. Jamais ma patience ne fut mise à plus rude épreuve. [...] Je n'oublierai point [...] les forgerons, race de mendiants insatiables, peut-être encore plus difficiles à contenter que leur maître. Ces gens ont une telle influence sur lui qu'il ne décide aucune affaire sans avoir pris leur avis. Je crus donc nécessaire d'acheter la protection de ces insignes fourbes qui, lorsqu'ils recevaient nos présents, nous faisaient les plus belles promesses, et qui, de retour auprès de l'Almamy, tenaient un langage tout différent. [...] Il est impossible que les personnes qui n'ont pas eu l'occasion de connaître cette espèce d'hommes puissent se former une idée de leur fourberie, de leur duplicité, et du supplice que peut éprouver un Européen placé sous la dépendance de semblables êtres ; pour les besoins les plus nécessaires de la vie [109, 115-116].

À l'échelon supérieur, malgré la tentation qu'il représente, l'homme blanc apparaît comme un personnage important dont on

espère qu'il parlera bien de soi à son retour chez lui. « Le grand roi Blanc, rapporte Lander, apprendra avec plaisir comment j'ai traité ses sujets ; faites-lui connaître ma dignité, mes richesses, ma force et mon pouvoir » (III, 121). Certains princes témoignent d'une réelle générosité envers leurs visiteurs. À Falaba, Clapperton souligne : « Il m'est doux [...] d'avouer ici que j'ai passé plusieurs jours vraiment heureux au milieu de ce peuple de sauvages, sans regretter, sans désirer même les plaisirs des capitales de notre Europe » (I, 262-263). Plus prosaïque, Lander déclare néanmoins que « la générosité du gouverneur de Bohou, loin de se ralentir, semble s'accroître ; littéralement, il nous inonde de lait, et n'est pas moins prodigue des autres choses » (I, 217).

Cela n'empêche pas la soumission du voyageur aux usages africains, comme celui d'offrir, à chaque entrevue, un cadeau digne de son bénéficiaire. En Afrique, écrit Laing, « le voyageur est précédé de la renommée de tout ce qu'il a fait [...] et si dans les présents offerts à un roi ou à un chef il omet ou rajoute quelque chose, il est sûr d'en entendre parler partout où il va » (40). Il suffit que les demandes paraissent surprenantes ou moins civiles pour que le roi ou le prince soient peints de la pire des manières. Afin de les garder plus longtemps et de leur extorquer davantage, Lander raconte l'astuce du sultan de Yaourie : « Il a fait arracher du corps d'une autruche vivante une certaine quantité de plumes » et attend que d'autres repoussent afin d'augmenter la valeur de ce présent destiné au roi d'Angleterre. Le pauvre animal ne pourrait en effet souffrir, dit le sultan, de se voir enlever toutes ses plumes à la fois. Afin de lui rendre ce supplice moins difficile, 288 livres de beurre sont nécessaires pour lui frotter la peau, soit 2 000 cauris à payer par le voyageur (II, 81). Finalement, Lander, qui semble avoir oublié l'histoire de la tapisserie de Pénélope, fait connaître sa situation au roi de Boussa, lequel

envoie un messager au sultan l'informant de son indignation de voir deux Blancs ainsi retenus.

On comprend, en lisant tout cela, que les voyageurs ne se fassent pas une idée très flatteuse de la sincérité de leurs hôtes princiers. « Les adieux d'une cour africaine, écrit Lander, sont la chose du monde la plus insignifiante. Quelque expression qu'emploient le prince et ses officiers, ils n'éprouvent pas le plus léger regret du départ de leurs hôtes. Du moins la froideur que nous ont témoignée, presque sans exception, les principaux habitants des villes et des villages que nous avons traversés ne peut nous laisser aucun doute là-dessus » (I, 328). La guerre multiplie les problèmes. Le voyageur peut être pris pour un espion, ou soupçonné de vouloir apporter à l'ennemi armes ou marchandises. « Il se répandit un bruit généralement cru, écrit Park, que j'étais dans le Bambara en qualité d'espion » (I, 351). Clapperton indique qu'il est fort bien accueilli à Kano, et traité « avec le plus grand respect », jusqu'à ce qu'il annonce désirer se rendre au Bornou, en guerre. Ensuite, ajoute-t-il, « nous fûmes traités comme des espions » (I, xxix).

De ce tableau mitigé, le lecteur retiendra que, parfois généreux, les princes apparaissent surtout comme des obstacles, comme « des enfants capricieux et sans générosité », écrit Lander (II, 323), en raison de leur caractère souvent imprévisible et parfois versatile, des vices que leur autorité suffit à rendre insupportables, et de leur capacité discrétionnaire à faciliter ou à entraver les voyages d'exploration.

Les femmes

Généralement présentes par petites touches, les femmes sont omniprésentes dans les récits. On les voit au travail ou accueillant le voyageur. On présente leur physionomie, leur comportement. Au-delà de la diversité des regards et des points de vue se discernent des images récurrentes : celles d'êtres pouvant susciter une impression d'étrangeté par rapport aux canons européens de la beauté mais néanmoins touchants, de personnes dont qualités et défauts reflètent une présence forte, mais maintenues dans un état de subordination par rapport aux hommes.

L'apparence est souvent ce qui est noté en premier, signe que le voyageur européen n'est pas insensible à la présence féminine même si les canons du genre littéraire et de la morale occidentale empêchent d'en dire plus. Peut-être le voyageur est-il également prudent vis-à-vis de ses hôtes masculins, dans des régions où la polygamie est la règle, mais il ne le dit pas. Aucun contact direct n'est mentionné entre un voyageur et une femme noire autrement que par le regard et la voix. Implicite, la question de la beauté des femmes est indirectement mesurée par le degré de conformité aux formes européennes. Le visage, les yeux, le teint, le port et la démarche sont les principaux éléments concourant à dresser l'image physique de la femme noire.

Rares sont les exemples nettement défavorables (ressemblant d'ailleurs à des positions de principe un peu obligées¹⁴). Comme souvent, Lander n'est pas le plus tendre. D'Addi Zetta, la « dame des pensées du roi Boy » avec laquelle il reste face à face pendant plusieurs heures sur une embarcation, il nous dit que la taille « est haute, robuste et bien proportionnée », mais « sans cependant avoir cette dignité qui commande le respect. Son visage est rond et ouvert,

mais terne et tout à fait sans expression ». Au total, écrit-il, « c'est de la matière inerte ». Son « front est uni, brillant comme de l'ébène parfaitement poli, mais il est trop bas pour être noble, ses yeux sont grands, ouverts, beaux, bien que languissants, ses joues larges et pleines comme celles d'une hollandaise ». Son nez n'est « pas tout à fait aussi épaté que le sont généralement ceux des nègres, sa bouche est réellement jolie, les lèvres n'étant pas d'une grosseur désagréable ». Ses « cheveux de laine » sont « tressés avec soin ». Le corps est tatoué d'incisions ou plutôt de « lacérations [...] irrégulières et désagréables à la vue » (III, 241-243). D'autres voyageurs sont beaucoup moins réticents. Clapperton note que « les jeunes sont d'une beauté remarquable, mais les fatigues les changent promptement ». À Tchou, il remarque les « nappes d'eau où les timides beautés » des environs lavaient leurs membres gracieux (I, 340, 65).

Passant autour d'un puits autour duquel sont rangées des femmes, Mollien raconte : « Toutes ces naïades étaient jeunes, jolies et bien faites : malgré leur teint d'ébène, il fallait une vertu stoïque pour les voir avec indifférence. Je quittai avec quelque regret ces jeunes filles », ajoutant pudiquement : « Leurs adieux me prouvèrent que ma présence n'inspirait plus la frayeur, et qu'à ce sentiment avait succédé celui de la bienveillance et de l'amitié » (I, 340-341). Lander lui-même se laisse parfois attendrir. Les « filles du roi des eaux noires » sortaient « fréquemment leurs jolis visages bronzés de dessous les draperies de la tente » et « nous jetaient plus d'une œillade lancée par de longs et scintillants yeux noirs », écrit-il tout en se plaçant en retrait. Car, dans les récits, c'est toujours la femme qui se montre aguichante et suscite une réaction ferme lorsqu'elle se fait plus insistante. Sensible au teint et à l'éclat des femmes¹⁵, Lander l'est

aussi « à la noblesse de port et de démarche des Africaines », qu'il attribue au « port de fardeaux sur la tête » (I, 153) ¹⁶.

Plus proches des critères européens, les « Fellanes » (Peules) sont souvent appréciées. Lander trouve beaucoup de « charme », aux « contours de leur visage ovale » et à leurs cheveux « tressés avec goût » et « élevés avec une sorte de coquetterie ». Elles ont toujours de « beaux yeux », noirs comme du jais, brillants comme le diamant. Il vante aussi « l'extrême propreté de toute leur personne et de leurs vêtements » (I, 192 ; II, 277-279). La visite de quelques-unes, « belles et jeunes [...] aux formes délicates et gracieuses », fait merveille : « Je m'en souviens encore avec un plaisir inexprimable, écrit-il, la dysenterie me quitta tout à fait et ma santé s'améliora comme par miracle » (II, 179).

Inversement, les femmes maures sont abominables. « Je n'ai jamais vu de ma vie, nous dit Caillié, de pays où les femmes soient aussi méchantes et sales. » Elles « laissent voir une figure d'une malpropreté dégoûtante » et « exhalent une fort mauvaise odeur » (II, 323). Leur corpulence, surtout, est mise en cause. Elle est attribuée au fait que, très jeunes, elles sont obligées d'avaler une quantité impressionnante de lait. Mais, « parvenues à vingt-deux ans, elles perdent beaucoup de cet embonpoint ». Je n'ai « pas vu une seule femme à cet âge être d'une corpulence remarquable », dit encore Caillié (I, 108). Soulignée par Park, l'image est ensuite transmise avec plus de nuances. Les femmes du roi de Ludamar, écrit l'Écossais, sont « extrêmement grasses, ce qui dans ces contrées est considéré comme la plus grande marque de beauté ». Lorsqu'une femme « n'a besoin que de deux esclaves qui la soutiennent sous le bras pour l'aider à marcher, elle ne peut avoir que des prétentions modérées, mais celle

à qui il faut au moins un chameau pour la porter est considérée comme une beauté parfaite » (I, 244)¹⁷.

Le comble cependant, pour les voyageurs, réside peut-être dans ces Africaines qui, comme à Bidgie, « ont la chair du front relevée en grosseurs de la forme de billes », tandis que leurs joues « sont découpées et défigurées » et les « cartilages de leurs oreilles » élargis, « pour pouvoir passer des morceaux de bois et d'ivoire » (Lander, I, 128)¹⁸.

Aspect mis à part, les femmes se caractérisent par une forte présence (y compris à la guerre, Clapperton nous donnant deux exemples de femmes que d'aucuns, en d'autres circonstances, auraient qualifiées d'amazones) ; que celle-ci soit perçue comme une qualité (hospitalité) ou un défaut. Coquettes, elles sont plus curieuses que les hommes, notamment lorsque le voyageur arrive. Parfois dépeintes comme ne sachant pas résister à la flatterie (Lander), parfois comme parfaitement conscientes d'en faire l'objet, mais sensibles aux mots que l'on peut leur dire (Park), elles ont, plus que les hommes, le cœur sur la main. À Ségou, Park écrit :

Une femme qui revenait de travailler aux champs [...], remarquant que j'étais abattu et fatigué, [...] s'informe de ma position. [...] Sur quoi avec un air de grande compassion, elle prit ma selle et ma bride et me dit de la suivre. [...] Dans sa hutte, elle alluma une lampe, étendit une natte sur le sol, et me dit que je pouvais rester là pour la nuit. [...] [elle] revint avec un fort beau poisson qu'elle fit griller à moitié [...] et me le donna pour souper. [Les femmes] assises à côté à filer le coton chantèrent sur un air doux et plaintif. [...] « Les vents rugissaient et la pluie tombait. Le pauvre homme blanc, faible et fatigué, vint et s'assit sous notre arbre. Il n'a point de mère

pour lui apporter du lait, point de femme pour moudre son grain – Chœur : Ayons pitié de l'homme blanc. Il n'a point de mère » [I, 313-314].

Une illustration, chez Caillié, nous montre une femme de Tombouctou et son enfant. Image singulière empreinte d'une profonde humanité, elle figure comme un pendant muet de la description de Park.

Plus négatif mais également signe de présence est ce réquisitoire quasi général des voyageurs contre les voix « glapissantes » de femmes (Caillié, I, 128). Que ce soit au cours de cérémonies mortuaires, de festivités, à l'occasion des chants du soir, les voix des femmes sont souvent présentées comme particulièrement fortes et discordantes. Lander est sans doute le plus désagréable : « Il est hors du pouvoir même du despotisme africain de faire taire la langue d'une femme : en maladie ou en santé, et à chaque station, nous avons été obligés de supporter leur babil et leur tapage sans fin » (Clapperton, I, 26).

Plus diffuses mais aussi explicites sont les remarques sous-entendant une moralité quelque peu douteuse. *A contrario*, Laing écrit au Soulimana : « Je n'aperçus jamais ces regards lascifs ni cette conduite indécente qui me dégoûtaient chez les femmes des contrées que je venais de parcourir » (341). Rencontrant une femme « dont les manières modestes et réservées » suscitent son respect, Lander se voit proposer par sa compagne de lui être ramenée le soir venu. Il s'exclame alors avec horreur : « Nous avons vainement cherché à découvrir une seule vertu dans les naturels de Badagry » (I, 97-98). De son côté, Clapperton indique : « Je ne crois pas que la chasteté soit une vertu qui existe à Ouaoua » (I, 179). À Assenlah, il écrit au contraire que « les femmes sont très timides », ajoutant que

« l'adultère est puni de mort » (I, 38). Les « laveuses bambara étaient toutes nues, écrit ailleurs Caillié, et ne paraissaient éprouver aucune honte de paraître ainsi devant les hommes de la caravane » (II, 83). Tandis que Lander dit qu'il a dû user de ses pistolets afin d'éloigner les filles du sultan de Yaourie, enivrées et « insupportables » (II, 63), et que Gray doit mentir et indiquer qu'il est marié afin de se soustraire à l'une des sœurs d'un prince (296-297). C'est à la ville, surtout, que Mollien se montre critique¹⁹. Park, comme souvent, est plus circonspect : « Quoique les femmes nègres sont gaies et vives, elles ne sont nullement adonnées à l'intrigue. Je crois que les exemples d'infidélités conjugales sont rares » (II, 16).



René Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou*, op. cit., Atlas des planches, 2.
© BnF.

Pour le reste, à l'exception des femmes du Fouta-Djalon, dirigeant « les affaires de leurs maris » (Mollien, II, 20), c'est l'image de la

subordination qui domine. Travaillant beaucoup – il y a unanimité sur ce point²⁰ –, la femme est plus ou moins acquise par son futur mari, quoi qu'elle puisse en penser elle-même. Enlevée comme on le ferait d'un esclave chez Gray, elle est comparée à un domestique à gages chez Park²¹. Ce qui fait dire à Lander qu'il « y a peu de stabilité dans ces mariages si légèrement contractés » (II, 142). Moins à l'emporte-pièce, Mollien préfère se demander comment l'amour peut exister dans des mariages où la femme est achetée²².

Mariée, elle dépend plus encore des hommes. Lander l'affirme tout net : « Les coutumes des Africains sont hostiles aux intérêts et au progrès de la femme, très rarement placée sur un pied d'égalité avec son mari » (II, 117), ce qu'il tente d'expliquer par la pratique de la polygamie, que Gray²³ et Laing décrivent sans trop s'y appesantir. De nombreux faits et interdictions marquent cette subordination. À Timé, écrit Caillié, « une femme ne se permettrait jamais de tuer une poule ; ce sont les hommes qui se chargent de ce soin » (II, 40). Au Ouassoulo, note-t-il encore, « très soumises à leur mari, [les femmes] mettent toujours un genou en terre pour leur présenter quelque chose ; elles suivent le même usage avec les étrangers de considération » (II, 351). Au Soulimana, « les femmes ne se hasardent jamais à prendre même la plus petite liberté sans y être autorisées » (Laing, 228).

Des moyens de pression ou de répression spécifiques assurent cette subordination, comme le Kongcorong que nous décrit Gray, par le texte et l'image : « Un homme couvert de la tête aux pieds avec de petites branches d'arbres sous lesquelles il est méconnaissable » recommande aux femmes « beaucoup de circonspection dans leur conduite avec les blancs, désignant les hommes de l'expédition ». Le personnage affirme connaître déjà des coupables dont il préfère taire le nom, tout en les menaçant du fouet en cas de récidive. Gray

conclut ce qui pour lui est une « plaisanterie inquisitoriale » en disant qu'« aucune des filles ne s'excepta de payer son silence » par un présent, signe d'une « conscience embarrassée » (53-54). Sur le même ton, il note, à Madina, un Mumdo Jumbo servant d'« épouvantail aux femmes mariées ». Lors d'une cérémonie, le personnage se saisit d'une coupable présumée et « la fouette sans pitié en présence de tous les assistants qui s'égaient beaucoup de cette correction » (81).

Caillié parle, lui, d'une « société secrète » appelée Simo qui existerait sur les bords du Rio Nunez et aurait une fonction comparable. Lorsque, dit-il, « un époux soupçonne une de ses femmes d'infidélité », il l'oblige par la crainte du Simo de lui nommer le coupable. « La peur d'être mise à l'épreuve par le magistrat des bois lui fait avouer sa faute et découvrir » son amant, lequel « devient l'esclave du mari » et est aussitôt vendu.

Tout cela présente autrement ce que Park avait précédemment décrit. Entrant à Kolor, il découvre, « appendu à un arbre, une espèce d'habit de marque fait d'écorce d'arbre » appartenant au « mombo-jombo ». Cet « étrange épouvantail », dit-il, « se trouve dans toutes les villes mandingues, et les nègres, païens ou kafirs, s'en servent pour tenir leurs femmes dans la sujétion ». Souvent, « ces femmes sont jalouses les unes des autres ; les discordes, les querelles se multiplient, et l'autorité du mari ne lui suffit pas pour rétablir la paix ». Alors « il a recours au mombo-jombo, dont l'interposition est toujours décisive ». Cet « étrange magistrat, qu'on suppose être le mari lui-même ou quelqu'un instruit par lui, se déguise [...] et, armé d'une baguette, signe de son autorité, il annonce son arrivée en faisant des cris épouvantables dans les bois ». Dès « qu'il est nuit, il [...] se rend au bentang, où aussitôt, tous les habitants » s'assemblent. Jusqu'à minuit, on danse et on chante. Puis le mombo « désigne la femme coupable », laquelle, « saisie à l'instant, mise

toute nue, attachée à un poteau, est cruellement frappée de la baguette du mombo, au milieu des cris et de la risée de tous les spectateurs [...]. Ce sont les femmes qui crient le plus fort contre la malheureuse ». C'est, dit Park, « une farce indécente et barbare » (I, 59-6). Il y assiste à quatre reprises, soulignant que si une femme se plaint auprès du chef de la ville, l'affaire est jugée par des hommes mariés et que « la plaignante », « au lieu d'obtenir justice, est quelquefois convaincue de rixe et de perturbation » (II, 17).

Le passage à la généralisation

Le passage de l'individu à la « tribu » ou, plus souvent, au « peuple », à la « nation » ou aux « habitants » de tel ou tel royaume, pour reprendre les termes des voyageurs, aboutit à des représentations à l'allure de jugements, brossés en quelques lignes ou pages. Voici, par exemple, comment Mollien décrit « l'habitant actuel du Fouta Diallon » :

[Il] est en général très laid ; son regard a la férocité de celui du tigre, son nez est épaté, ses dents gâtées, sa taille est courte ; ses vêtements, qui tombent en lambeaux, et la manière dont il arrange ses cheveux, naturellement assez longs, en les divisant en petites tresses comme le faisaient les anciens Égyptiens, lui donnent un air farouche capable d'effrayer le voyageur ; il n'est cependant pas cruel, mais très susceptible. [...] Il est fier de son pays. Il demande sans cesse aux étrangers s'ils ne le trouvent pas très beau. Le fanatisme va, chez ces Poules, jusqu'à la fureur. [...] Ils sont avides ; pour une paire de pagnes, ils sont prêts à transporter les

fardeaux les plus pesants. Ils sont grands voyageurs. Ils aiment les blancs, mais ils ne leur donnent l'hospitalité que pour leur arracher des présents. [...] L'habitant du Fouta Diallon est le plus laborieux des nègres, une partie du pays [...] ne produisant qu'à force de travail. Il est aussi extrêmement sobre. [...] [Il] est sérieux, quelquefois mélancolique ; il a des principes de politesse qui m'ont étonné, parce qu'ils font supposer que ce peuple a déjà fait de grands progrès dans la civilisation. [...] Il est adroit, soigne tout ce qu'il fait ; ses ouvrages annoncent même du goût. Ses magasins sont vastes : c'est aux Européens qu'il a emprunté le modèle. L'imitation mène quelquefois à la perfection. Ses cases, les mieux construites de toute cette partie de l'Afrique occidentale, sont grandes, bien aérées, et fermées de larges portes ; il est vrai que le bambou que l'on emploie dans ce pays donne beaucoup de facilités pour ce genre de travail. La propreté règne dans l'intérieur [II, 183-186].

Les renseignements fournis sont articulés autour de l'aspect, des défauts et des qualités supposés définir les peuples, de leurs vêtements ou activités. Le schéma est donc généralement toujours le même, comme s'il répondait à une sorte de grille de lecture. Les voyageurs résument alors leurs impressions ou font état de ce qu'ils ont appris de peuples voisins, soulignant dans ce cas qu'ils ne font que rapporter les propos de leurs interlocuteurs. Souci d'objectivité pouvant parfois, paradoxalement, renforcer des clichés. La démarche de Laing disant regretter d'émettre un jugement défavorable est significative. Pour se justifier, il est en effet conduit à l'accentuer, en le faisant confirmer par les Africains eux-mêmes :

Je crains que, d'après ce qui précède, le lecteur ne soit pas disposé à se former une idée favorable des Timanniens, et je regrette d'avoir si peu à dire pour leur défense. [...] Ils sont dépravés, licencieux, indolents et avaricieux. Le nom de Timannien est presque proverbial dans l'Afrique occidentale pour désigner la friponnerie et l'aversion pour un travail honnête, celui des femmes l'est également pour l'incontinence [101].

Les avis portés peuvent différer de manière considérable. Ils n'en restent pas moins définitifs et caricaturaux par leur degré de généralisation, comme en témoigne l'exemple suivant : « Les indigènes de Boussa et de Wowou ont vu leurs usages et divertissements [...] devenir tellement semblables [...] qu'il est impossible de placer des lignes de démarcation entre ces peuples voisins. » Mais les premiers sont « hardis, orgueilleux, féroces, rapaces », les seconds « doux, humbles, pacifiques ; les uns redoutés [...] comme une race de bandits, les autres respectés [...] pour leur honnêteté, leur probité à toute épreuve, leur honneur » (Lander, II, 148).

D'autres critères, comme le degré de propreté, d'ignorance ou de superstition, peuvent être appelés à la barre. Il s'agit toujours d'éléments chargés des préjugés du regard européen. Ils s'articulent en outre à d'autres facteurs subjectifs, comme la nature de l'accueil réservé aux explorateurs. Les Cambriens sont ainsi d'abord pour Clapperton une « race de nègres paresseux et inoffensifs », puis « un peuple de bonne mine, actif et propre » (I, 209, 291). Lorsque les naturels sont décrits comme « moins bruts », c'est qu'ils apparaissent plus sensibles aux normes européennes. Des habitants de Djenné, Caillié dit ainsi : « Ce ne sont pas ces nègres bruts et sauvages que j'ai

vus dans le sud, ce sont des hommes intelligents qui font travailler leurs esclaves par spéculation, tandis que, parmi les hommes libres, les riches s'adonnent au commerce et les plus pauvres à divers métiers » (II, 149). Lander confirme : « La liberté leur inspire de la confiance et de la hardiesse, l'industrie, la tempérance et la frugalité les enrichissent, l'exercice et le travail affermissent leur santé et développent leurs organes ; et la réunion de tous ces biens fait des industriels habitants de Zangoshie un peuple à part et véritablement heureux » (II, 340).

Quatre tendances apparaissent dans ces descriptions fort diverses qui sont avant tout des représentations. La première concerne l'image parfois ambiguë mais néanmoins privilégiée attribuée par les voyageurs aux peuples connus et utiles pour les Européens. Courtiers nécessaires, les Mandingues sont ainsi bien jugés. Park, déjà, les représente comme « très doux, naturellement gais, curieux, crédules, simples et aimant la flatterie ». Leur défaut le plus marquant est peut-être, note-t-il avec quelque amusement, « ce penchant irrésistible à me voler le peu d'effets que je possédais ». Mais il ajoute aussitôt : « Il serait bon d'examiner si les classes inférieures de la société de quelque pays d'Europe que ce soit, se seraient mieux conduites [...] envers un étranger que ces nègres se conduisirent avec moi. [...] Les lois du pays ne m'assuraient aucune protection. [...] Quelques-uns de mes effets étaient, aux yeux des nègres, aussi beaux que le seraient à ceux d'un Européen des diamants ou des perles » (II, 6). Clapperton note que les Mandingues sont « doués de finesse [et] ont plus d'esprit qu'aucune autre nation qui habite l'Afrique occidentale ». Seul Caillié, féru d'agriculture, est plus critique, même s'il reconnaît leurs qualités commerciales²⁴. Les Kroumens, que les Européens connaissent et utilisent depuis longtemps sur la côte, sont également bien vus. Selon

Lander, « à tout prendre », ils constituent « une race fort supérieure aux autres tribus africaines » (III, 333).

Les références au « bon sauvage », doux et paisible, dont les vices sont tempérés par une bonne nature, apparaissent comme la deuxième constante des représentations de peuples. Le terme « naturel », souvent invoqué, n'est en premier lieu pas totalement neutre, même s'il ne renvoie pas forcément aux Lumières, comme nous l'avons indiqué précédemment. Pour Caillié, les Dialonkés sont « très doux » (I, 232). Laing présente les Soulimas comme « doux et humains lorsque » – restriction notable – « ils ne sont pas mus par le désir du pillage » (337). Caillié, de nouveau, nous dit des Bambaras entre Timé et Djenné qu'ils « passent une grande partie des nuits à danser, sont doux et humains, vivent contents et ne s'occupent pas de l'avenir » (II, 56).

« Doux » et « humain » sont des termes fréquemment employés, y compris dans des descriptions plus larges où ils voisinent avec des annotations parfois fort péjoratives. Comment l'interpréter ? Faut-il y voir des signes de contradictions internes aux récits ? Ou bien faut-il plutôt admettre, solution vers laquelle j'inclinerais, que, porteurs de clichés, nos explorateurs sont conduits à les insérer ici ou là, parmi d'autres éléments, sans en prendre réellement conscience ? Dans ce cas, les références indirectes au « bon sauvage » seraient comme une résurgence ou une réminiscence d'images européennes antérieures, plaquées par les voyageurs sur les réalités qu'ils découvrent. Quoi qu'il en soit, « bons » ou non, les Africains n'en restent pas moins généralement « sauvages », sauf peut-être pour Park, sans doute le plus imprégné par les idées des Lumières, avec Mollien.

Troisième constante : les Noirs de la côte sont généralement mal jugés. Le poncif est ancien, on le remarque au moins dès le XVII^e siècle, et il persiste au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle²⁵.

Mollien note qu'ils ont hérité de tous les vices des Européens et que même ces derniers y deviennent dépravés. À Chéki, Lander écrit : « Ce peuple est plus sérieux, plus grave dans ses manières que ceux qui avoisinent les côtes, nous n'avons pas entendu ici ce rire stupide qui témoigne bruyamment du vide de l'esprit. » À la fin du récit, le jugement est plus direct encore : « Presque tous les nègres de la côte sont de misérables fripons qui ne valent pas mieux que des sauvages. Ils ont dernièrement, nous a-t-on dit, laissé mourir de faim, à la lettre, trois blancs appartenant à l'équipage d'un vaisseau négrier qui a sombré en passant la barre. » Nous « avons trouvé la civilisation toujours décroissante à mesure que nous approchons des côtes », semble-t-il conclure (I, 200 ; III, 270, 134). Dans sa préface, Mollien écrit que « le contact des Européens a été funeste aux peuples qui habitent les côtes, car ceux-ci n'ont puisé que des vices dans leur commerce²⁶ ». À la fin de son périple, aboutissant à l'enclave portugaise de Geba puis à Bissau, il nous décrit un monde où toutes les créatures sont corrompues, à l'exception du gouverneur qui le reçoit fort bien²⁷ (mais dont on apprend incidemment qu'il bénéficierait du trafic d'esclaves). Geba, nous dit-il, est « peut-être l'un des lieux les plus malsains du globe. Je n'y ai vu que trois Européens, mais leur visage était tellement décomposé par la pernicieuse influence du climat qu'on les aurait pris pour des spectres échappés du tombeau » (II, 230). Des deux prêtres attachés au service de la chapelle de Bissau, aucun n'est épargné par Mollien, concluant qu'il « semble que le soleil près de l'équateur ait une influence corruptrice sur les Européens qui y sont longtemps exposés, et qu'il relâche peu à peu les ressorts de l'âme comme ceux du corps » (II, 255). Les « nègres, libres ou esclaves », y sont également « très insubordonnés et très insolents ». Décrivant l'arrivée avec force bruit d'un Papel représentant sa nation, Mollien écrit sur un ton que l'on ne

rencontre pas ailleurs sous sa plume, que « jamais nègre ne ressembla davantage à un orang-outang » :

Il portait un habit rouge et une culotte courte de la même couleur, attachée aux jarretières avec des boucles de cailloux du Rhin ; sa jambe, extrêmement maigre, était cachée sous des bas blancs ; mais, par habitude, il marchait sans souliers ; sa tête était couverte d'un chapeau rond ; il avait une chemise et une cravate blanches. Deux anneaux d'or pendaient à ses oreilles, et deux autres en fer étaient à ses doigts ; le bruit qu'il faisait en les agitant sans cesse servait à annoncer son arrivée. Ce nègre était si mal à son aise dans son costume européen qu'on l'eût pris pour un mannequin d'osier. [...] Une multitude confuse de Papels, les uns armés de piques, les autres de sabres et de fusils, tous à peu près nus, formaient le cortège de sa majesté noire [II, 258-259].

Pays des « Maures », pays des « Nègres » : une limite de « géographie morale »

Le tableau ne serait pas complet si l'on oubliait un quatrième caractère : le fait que, dans tous les récits, la notion d'Africain recouvre deux réalités très différentes : le « nègre » et le « maure ». Dans un appendice au journal de Park, tirant la conclusion de ce qu'il y lit, le géographe Rennel regarde « les limites qui séparent les maures et les nègres en Afrique » comme un élément « remarquable dans la géographie morale, politique et physique du continent ». Les Maures, poursuit-il, « ont tous les vices des Arabes, sans posséder leurs vertus. Ils se servent du prétexte d'une religion intolérante pour

opprimer les étrangers, tandis que les nègres, surtout les mandingues, incapables de comprendre une doctrine qui met une foi aveugle à la place des devoirs sociaux, préfèrent rester dans leur humble ignorance. L'hospitalité que ces bons nègres exercèrent envers M. Mungo Park, qui n'était qu'un étranger sans secours et sans protection, les place au premier rang de l'humanité. Je crois qu'on peut avec justice les appeler les *Indous d'Afrique* ; mais en même temps je suis loin de faire aux mahométans de l'Inde l'affront de les comparer aux cruels et perfides maures » (II, 342, 351-352). Le ton est donné. Il y a d'un côté les « cruels et perfides » maures, de l'autre les bons, ignorants et humbles « nègres ».

Pourtant souvent témoin consciencieux et bienveillant, Park est d'une violence extrême à l'égard des premiers. Attitude peut-être en partie motivée par des raisons religieuses, sûrement par les mauvais traitements que lui infligent les Maures lors de sa longue captivité au camp d'Ali, roi de Ludamar, à Benowm²⁸. Les Maures, écrit-il, sont « les plus féroces et les plus intolérants de tous les hommes. [...] Ils unissent à l'aveugle superstition du nègre, la perfidie et la sauvage cruauté de l'arabe ». Tout, dans leur comportement, dénote de la sauvagerie : « Tous paresseux, les maures sont exacteurs. » Ils « passent alternativement de la voracité à l'abstinence » (I, 240-241)²⁹ et ne « laissent jamais échapper l'occasion de tromper et de voler les naïfs et crédules nègres ». Leur aspect même révèle leur nature profonde : « Ils ressemblent pour la couleur et les traits aux mulâtres des Antilles, mais [...] ont dans la physionomie quelque chose de désagréable que n'ont point les mulâtres³⁰. Je crois avoir vu sur le visage de la plupart d'entre eux de la disposition à la perfidie et à la cruauté. [...] Ils ont dans les yeux un égarement sauvage, qui fait qu'un étranger les prend au premier abord pour un peuple de fous » (I, 254-257). Le point final de cette description est la quasi-exclusion

des Maures de l'humanité : « Ma présence fournit aux Maures l'occasion d'exercer à leur gré l'insolence, la férocité et le fanatisme qui les distinguent du reste du genre humain. [...] J'étais obligé de souffrir d'un air tranquille les insultes des sauvages les plus brutaux qui existent sur la terre » (I, 201-202).

Après Park, tous les voyageurs reprennent, avec moins d'ardeur mais tout autant de netteté, les mêmes jugements défavorables. Gray parle de « l'influence dangereuse de la religion mahométane qui permet et, pour ainsi dire, ordonne le meurtre et le pillage de ceux qu'ils traitent d'infidèles » (243). Chez Mollien, le déterminisme géographique sert d'explication, mais non de justification. Il n'est « point étonnant, écrit-il, que ce peuple [...] soit cruel et perfide. Partout où la terre est ingrate, l'homme est sombre, barbare et avide de pillage ». L'image du Maure devastateur est clairement présente : « Partout où un Européen établit sa demeure, même temporairement, il lui faut autour de lui au moins un jardin ; au contraire, partout où un Maure fixe ses tentes, il détruit tout ; il crée un désert dans les lieux mêmes que la nature a parés de quelques agréments ; rien n'est donc plus stérile qu'un camp de Maures. » Remarqués par leur « caractère féroce », les « Ouladahmed » le cèdent encore sur ce point aux « Ouladamins » qui sont, « dit-on, anthropophages ». L'aspect « d'un Ouladahmed respire, comme celui du tigre, une soif de sang que rien ne peut assouvir ; son regard farouche se promène de tous côtés comme pour découvrir une proie ; sa barbe est rare, mais dure et hérissée » (I, 60, 64, 71-72).

Caillié se présente comme un Alexandrin déporté enfant par les chrétiens et désireux de retourner chez lui, en pèlerinage. Aussi bénéficie-t-il souvent de l'aide et du soutien de Maures, notamment à Tombouctou où il est reçu « d'une manière toute paternelle » (I, 212-213). C'est également lui qui décrit le mieux leur vie, leur structure

sociale. Il n'échappe pourtant pas à la règle : « Les Maures sont naturellement malpropres, mais ils semblent choisir de préférence l'esclave le plus sale pour faire le beurre » (I, 109). Plus loin, il les décrit comme « fiers, méfiants et menteurs » (I, 269). Il se reprend parfois, mais l'image du retour difficile à travers le Sahara l'emporte sur le reste : « Les Maures, qui sont les plus insupportables mendiants du monde, n'aiment pas qu'on leur demande. » Ce sont des « barbares insensibles » (II, 278-279).

Le mépris affiché à l'égard des Maures concerne aussi ceux appelés « Fellans » ou « Foulahs » (les Peuls), signe qu'au-delà de la nature du peuple c'est l'ensemble de ceux présentés comme « mahométans » qui est en fait visé. Peu importe que les Maures dont il est question ne soient pas non plus tous les Maures, mais ceux des émirats du Trarza et du Brakna (ainsi qu'un peu ceux du Tagant) et des tribus maraboutiques. Le lecteur de l'époque retiendra une image négative *du* « Maure », mais aussi du Peul, et, en général, du musulman, à la différence de ce que l'on peut lire dans le récit de James Watt (1794)³¹.

Le « traitement que j'ai éprouvé ici à Sackatou, écrit Lander, je dois l'avouer, m'a donné une extrême aversion pour toute la nation des Fellans » (II, 241). Les Maures sont alors de vieilles connaissances, à la fois des Anglais (traite à Portendick) et des Français depuis le xvii^e siècle. L'image des Maures dans la littérature et les jugements de valeur à leur encontre sont donc en partie établis de longue date. Mais l'unanimité est telle, chez nos explorateurs de l'Afrique occidentale, que le message est passé et que la généralisation l'emporte sans partage. On peut lire chez Gray une note de l'éditeur ainsi libellée : « Lavarice et la perfidie des Africains convertis au mahométisme ont suscité sans cesse à tous les voyageurs les dangers les plus réels qu'ils aient eu à redouter ; car ces hordes

barbares, que l'ignorance la plus profonde couvre de son voile épais [...] n'ont guère laissé échapper les occasions favorables de piller ceux qui visitent leurs contrées, ou même de les faire périr, en leur supposant toujours des desseins cachés et dangereux » (236-237).

Une ambiguïté demeure néanmoins. Park et Lander exceptés, les références aux « Arabes » sont loin d'être défavorables³². Le mot apparaît le plus souvent sans commentaires particuliers. Employé avec une majuscule, il tend à qualifier un musulman, généralement respecté, un marchand aisé et étranger au pays. Il est par ailleurs à noter que le rapport à l'islam est ambigu : si quasiment tous les voyageurs voient dans les « mahométans » un danger, le vecteur d'une influence pernicieuse sur les « nègres » et un obstacle à la pénétration européenne, ils apprécient leur courage ou la « supériorité » d'une religion monothéiste. Park note chez les Maures du Ludamar l'existence d'une « jurisprudence criminelle prompt et décisive », même s'il indique que « les peines capitales n'étaient guère infligées qu'aux nègres » (I, 248-249). Mollien est particulièrement sensible à la manière dont des musulmans (noirs, en l'occurrence) peuvent exprimer, avec sincérité, leur sentiment religieux :

Au coucher du soleil, notre caravane offrit un spectacle vraiment imposant, en se prosternant pour adorer l'Éternel. Les chants de ces hommes pieux qui interrompirent tout à coup le silence de ces vastes solitudes, remplirent mon âme d'un sentiment religieux. Cet hommage simple et touchant rendu au milieu du désert au créateur du monde devait naturellement produire cet effet sur moi, quoique ma croyance ne fût pas celle de ces nègres. Je rougissais de me voir seul debout au milieu de cette troupe d'hommes à genoux qui remerciaient Dieu de les avoir protégés dans leur voyage. La

prière finie, l'un d'eux s'approcha de moi, et me demanda si je ne priais jamais. Je lui répondis que mon journal était le livre où j'écrivais mes prières³³.

Ailleurs, Mollien salue la jeunesse « studieuse » qui étudie le Coran sous la direction de marabouts, lors d'une « conférence littéraire » à laquelle il assiste :

Abdoulai, qui était aveugle, expliquait les passages difficiles. La discussion s'entamait après sur le sens de divers passages du livre, qui était l'histoire de Mahomet. Ensuite, un des jeunes gens prit le livre et lut tout haut ; les autres, dirigés par un marabout, corrigeaient les fautes qui s'étaient glissées dans les copies de l'ouvrage qu'ils tenaient entre les mains. Le silence le plus profond régnait parmi cette jeunesse qui paraissait vraiment studieuse [II, 99].

Seul le « mahométisme, écrit-il également, a pu former des empires et rassembler une grande population sous ses lois ». Mais, dès lors qu'elle devient étrange, obstacle ou concurrente, la religion des musulmans se transforme en « superstition ». Celle qui, par exemple, les conduit à refuser de manger la « viande impure » d'un chevreau tué par un païen [II, 47]³⁴.

Lorsqu'il n'est pas maure, l'Africain devient le « nègre », toujours plus agréable même s'il est musulman. « Pour dire la vérité, écrit Park, les nègres, pendant tout le jeûne du rhamadan, se conduisent avec une douceur, une humilité qui formaient un contraste parfait avec l'intolérance barbare et la brutale bigoterie que montrent les maures à cette époque » (II, 96). Anciens, certains clichés concernant

les « nègres » semblent s'estomper ou perdre en importance dans les récits étudiés, alors que d'autres se renforcent ou voient le jour.

C'est la paresse, surtout, qui perd du terrain. Répandue dans la littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles étudiée par Roger Mercier, l'idée que les Africains seraient invariablement indolents est moins présente chez nos voyageurs. On la relève ici ou là, mais généralement à propos d'un peuple particulier, d'un exemple, sans que cela soit généralisé³⁵. Les Landamas et les Nalous, « idolâtres », sont ainsi « fort paresseux, et par suite nullement industriels », selon Caillié (I, 205-206). Mollien écrit que seul le besoin engage l'Iolof à travailler et qu'une fois la récolte tamisée ils restent pendant neuf mois couchés sur leurs nattes et remplissent le temps par la conversation et par le précieux farniente. Mais le cliché est fortement remis en question par Park :

Les nègres en général, et surtout les Mandingues, sont représentés par les habitants blancs des côtes comme des hommes indolents et paresseux. C'est, je crois, avec peu de raison, qu'on leur fait ce reproche. La nature du climat est sans doute peu favorable à une grande activité³⁶. Cependant, il n'est pas juste d'appeler indolent un peuple qui vit non des productions spontanées de la terre, mais de celles que lui-même lui arrache par la culture. Peu de gens travaillent plus rigoureusement, quand il le faut, que les Mandingues ; mais, n'ayant pas l'occasion facile de tirer parti des produits superflus de leur travail, ils se contentent de cultiver autant de terre qu'il en faut pour fournir à leur subsistance [II, 35].

D'autres poncifs, en revanche, tendent à se renforcer. Comme celui de la frugalité forcée (« les nègres n'ont pas de plus grande

jouissance que celle des grands repas », Caillié, I, 314) ou, surtout sur la côte, du goût des boissons alcoolisées³⁷. Il en va de même du caractère prétendument intéressé des Africains (« les nègres adoreraient le moindre fétu s'ils pensaient qu'il a le pouvoir de les enrichir », écrit Mollien, I, 312). Aussi ne s'occupent-ils que de ce qui leur est directement utile, délaissant la géographie, l'astronomie ou des questions plus générales. À l'analyse, ces clichés – et d'autres – semblent s'articuler autour d'une certaine perception de la naturalité, de la civilisation et du progrès.

On le voit particulièrement bien chez deux auteurs dont les généralisations concernant l'Africain revêtent un caractère plus ordonné. Pour Gray, c'est la notion de « retard » qui l'emporte, lequel est attribué à l'ignorance, au fatalisme, au poids des traditions. À chacune de ses questions, écrit-il, on répond invariablement : « Nos pères faisaient ainsi » (138). Pour Landier, tout est encore plus simple, du moins en apparence : les Africains sont des sauvages. Dès son arrivée à Badagry, il écrit : « Heureusement que ces sauvages, car ils le sont dans toute l'étendue du mot, ne peuvent distinguer entre une joie fautive ou vraie » (I, 65). « À Wow, le rire du naturel approche, dit-il, singulièrement du hennissement d'un cheval » (I, 115). À Bidgie « les naturels exprimèrent la joie sauvage que leur causait notre présence » (I, 123). Au Yoruba, il est plus explicite encore : les habitants sont « simples, honnêtes, bons et inoffensifs, mais faibles, timides et lâches. Étrangers à toute affection sociale, [...] ils n'ont ni l'active énergie, ni le dédain du danger, ni la noblesse du sentiment qui caractérisent les tribus de l'Amérique septentrionale et, en général, les peuplades sauvages » (II, 256-257).

Comment faut-il comprendre ce terme « sauvage » ? Sans doute en partie au sens propre, à savoir comme un moyen de qualifier des populations considérées comme « brutes » et encore insuffisamment

« domestiquées », c'est-à-dire « civilisées », mais que l'on peut aider à progresser dans cette direction³⁸. Car, à la différence des Maures perçus comme intolérants et intraitables, les « nègres » sont plutôt doux, naïfs et crédules. Ils sont donc plus facilement malléables, plus susceptibles de progresser. Le cliché est, on le sait, antérieur aux récits de nos voyageurs. Mais sa cristallisation n'est pas alors si ancienne que cela. Elle s'opère en partie, au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans la littérature abolitionniste. À la différence des défenseurs de la traite et de l'esclavage considérant que les Africains ne peuvent guère évoluer parce qu'ils seraient naturellement inférieurs aux Blancs, les abolitionnistes soutiennent le principe que tous les hommes sont naturellement libres et égaux, mais que certains n'ont pas eu autant l'occasion de progresser du fait d'obstacles mis sur leur route. Les « nègres » ne sont pas « abrutis » naturellement. Ils le sont du fait même de l'esclavage³⁹. Le principe que l'on retrouve chez nos voyageurs, selon lequel l'Afrique serait constituée de peuples encore sauvages mais susceptibles de progrès, doit sans doute être mis en relation avec ce mouvement d'idées, plus favorable aux Africains qu'il ne le semble de prime abord.

Parallèlement, et sans que cela relève d'une volonté délibérée, les obstacles rencontrés par les voyageurs les conduisent à favoriser l'émergence ou la cristallisation de clichés négatifs nouveaux. Représentants d'une Europe où l'idée de vitesse s'enracine alors, et en butte au faible empressement des Africains à répondre à leurs demandes, les voyageurs ne cherchent nullement à l'expliquer (volonté politique de contrôler ce qu'ils font, perception différente des enjeux...). Ils donnent l'image d'hommes apathiques. Le premier, Park souligne le fait que « la perte de temps est un objet peu intéressant aux yeux d'un nègre : s'il a quelque chose d'important à faire, il lui est indifférent de le faire aujourd'hui, demain ou dans un

ou deux mois. Tant qu'il peut passer le présent avec quelque satisfaction, il met peu d'intérêt à l'avenir » (II, 95). Plus prosaïque, Caillié résume bien la pensée des autres voyageurs : « Les nègres, à qui le temps ne coûte rien, ne sont jamais pressés d'arriver » (II, 174). Clôturent le cycle des voyages, Lander confirme : « Les naturels ne savent pas ce que c'est de prévoir. Ils croient que chacun fait aussi peu de cas du temps qu'eux-mêmes, ils renvoient toujours au dernier moment. » Plus loin, il s'exclame : « Il y a ici plus de difficultés, plus d'embarras pour l'emplette d'une simple barque qu'il n'y en aurait en Europe pour conclure un traité de paix, ou fixer les limites de deux États, tant ce peuple met d'importance aux moindres bagatelles » (II, 96, 173).

La vantardise, les renseignements erronés ou approximatifs, l'exagération et les mensonges sont également pointés du doigt. « Il n'y a guère d'Africain qui ne se permette de grossières exagérations, et beaucoup d'entre eux sont d'effrontés menteurs », écrit Lander (II, 216). « Généralement, affirme Caillié, les nègres aiment à montrer de la supériorité sur leurs semblables », ajoutant qu'ils sont « ignorants, susceptibles et vindicatifs », et qu'il « est toujours dangereux d'offenser la vanité des ignorants » (I, 277, 286). Mal admise par les voyageurs est aussi l'idée selon laquelle les Noirs se feraient de leur pays la meilleure idée du monde⁴⁰. Citons à ce sujet Park dont l'opinion est représentative : « De tous les pays de l'univers, le leur est celui qu'ils croient le meilleur, comme ils se croient le peuple le plus heureux » (II, 23-24).

Les Noirs aiment également se divertir. « Les nègres et la plupart des Arabes sont des joueurs déterminés », nous dit Clapperton, nous présentant un jeu d'argent, le *tchtcha* (II, 63). Parmi les usages africains notés par les voyageurs, le plus commun est sans doute celui de la fête, interprétée en fonction de critères européens. Park donne

le ton : « La danse consistait plus en gestes lascifs qu'en pas difficiles et en attitudes gracieuses. Les femmes faisaient à l'envi les mouvements les plus voluptueux dont elles fussent capables » (I, 102). Pour Laing, la danse « manque de grâce », est « d'un genre fort grotesque » ou présente un caractère sauvage : « J'ai vu une danse [...] durer sans interruption pendant deux jours et trois nuits. Les places de ceux qui se retiraient étaient remplies aussitôt » (100, 151, 204)⁴¹. L'ironie est parfois plus subtile, mais témoigne d'un sentiment de supériorité manifeste : « Il paraît qu'à la danse, la force et la difficulté vaincues tiennent lieu, chez les nations non civiles, de grâce et d'élégance ; à Falaba, la perfection du talent est de battre, en dansant, la mesure avec le pied » (299). Lander décrit « des cercles de femmes sauvages, nues, noires comme l'ébène, exécutant les mouvements du corps les plus souples et les plus bizarres », tournant de plus en plus vite, se brisant dans leur course. « Les chants ou plutôt les cris » et « des accents encore plus sauvages et plus retentissants durèrent jusqu'au lever du matin » (II, 108-109).

L'attitude n'est cependant ni exclusive ni unanime. À Atoupa, Lander souligne qu'une danse, « excellente en son genre, ressemblait à la danse d'Europe plus que tout ce que nous avons vu dans le pays » (I, 271). Gray indique que les naturels ont l'habitude de se réunir tous les soirs dans une place du village pour danser : « Les jeunes gens des deux sexes s'habillent de leurs plus beaux atours pour ce moment ; les spectateurs et les danseurs se rangent en cercle, puis les jeunes gens se détachent régulièrement deux à deux, hommes et femmes, pour former chacun à leur tour une danse » (52-53). Caillié présente les choses différemment, sous l'angle de la gaieté et de la joie innocente (II, 314) : À Courouman-Cambaya, c'est « avec plaisir » qu'il voit les « habitants doux et hospitaliers » danser tous les soirs et « sauter gaiement au son d'un petit tambour de basque et d'un

instrument fait en bambou, qui ressemble au flageolet, et dont ils tirent des sons très harmonieux ». À Cacorou, la danse « très décente » l’amuse beaucoup. Il regrette de ne pas « rester aussi longtemps que je l’eusse désiré, car ce mouvement de deux ou trois cents nègres faisait lever des nuages de poussière qui me fatiguaient extrêmement » (II, 55).

De fait, plutôt que la question de la décence et de l’indécence (et donc de l’attitude de la femme), qui ne revient pas si souvent que cela dans les récits, c’est le couple sauvagerie/innocence qui tend à orienter la perception des danses. Les deux caractères peuvent être combinés de manière diverse, selon les lieux et les voyageurs. Le côté du spectre le plus favorable nous a été fourni par Caillié, le plus critique se situe sans doute chez Lander :

L’oppression et la misère ne peuvent les empêcher de ces frivoles amusements. [...] La nature a formé leur esprit pour jouir de la vie telle qu’elle se présente, leurs peines, si tant est qu’ils [en] aient [...] ne durent qu’un moment. La tristesse paraît et passe sur leur visage comme un éclair à l’horizon. [...] Il est des êtres trop légers, trop inférieurs pour être malheureux [...] [ils] sont comme de grands enfants. Pourvu qu’ils aient à manger et se portent bien, ils sont contents, joyeux [...] et ne pensent à rien au-delà [II, 272-274].

Signe de la complexité du regard, d’autres divertissements sont en général perçus sous un jour assez favorable. Ainsi la lutte ou *néobering* à laquelle Park assiste à Koujar : « Les deux hommes montrèrent beaucoup d’intelligence et de jugement, mais la force triompha. » Il ajoute : « Je crois que très peu d’Européens auraient été en état de se mesurer avec le vainqueur. » Il souligne également le

rôle du tambour « dont la cadence réglait assez bien » les mouvements des athlètes (I, 62-63). À Coonting, dans le royaume de Wooli, Gray note que de vastes places servent « de point de réunion pour les habitants qui y passent la plus grande partie de la journée soit en conversation, soit en s'amusant à un jeu qui ressemble beaucoup au jeu de dames, et auquel ils sont fort habiles » (66).

Si les chants ne sont pas toujours appréciés, les instruments de musique le sont parfois. Gray illustre son récit d'une planche qui en répertorie quelques-uns. Clapperton et Park dressent la liste de ceux qu'ils rencontrent : le tambour, la guitare arabe et la harpe du Nyffé pour le premier (I, 252), les *kounting* (guitare à trois cordes), *korro* (grande harpe à dix-huit cordes), *simbing* (petite à sept cordes), *balafou* (« instrument composé de vingt morceaux de bois dur au-dessous desquels sont des gourdes coupées en forme de coquilles qui en augmentent le son »), *tang-tang* (tambour ouvert à son extrémité inférieure) et *tabala* (grand tambour servant aussi à répandre l'alarme dans le pays) pour le second.

« À l'amour de la musique, ajoute Park, s'allie naturellement le goût de la poésie. » Les « poètes d'Afrique sont de deux classes », toutes deux « considérées et respectées ». Les « plus nombreux sont les chanteurs » ; on en trouve un ou plusieurs dans chaque ville. « Ils improvisent des chansons en l'honneur de leurs chefs ou de toutes les personnes disposées à donner un solide dîner pour un vain compliment. Une fonction plus noble de leur profession, consiste à raconter les événements historiques de leurs pays. » L'autre classe « est composée de dévots [...] qui parcourent le pays en chantant des hymnes pieux » (II, 31-33). « Il n'est peut-être pas de peuple sur la terre plus passionné pour la musique que les nègres », écrit de son côté Mollien, moins laudatif⁴². À Landieni, il entend néanmoins un

violoniste dont « les sons étaient aussi doux et aussi purs que ceux d'une flûte » (II, 13-14).

Tout cela ouvre à la question de la nature des sentiments dont peuvent être capables les « nègres », afin de mesurer leur degré de « civilisation ». Interrogation à laquelle les voyageurs apportent des réponses contrastées mais néanmoins cohérentes : si certaines qualités manquent, d'autres existent, signes d'une possible évolution. Dans le Cayor, Mollien écrit que « rarement on rend un service sans espoir de retour », et en conclut : « Aussi voit-on peu de ces prodiges de l'amitié ou de l'amour si communs en Europe. » Ailleurs, décrivant un « pauvre garçon » passant « des journées entières dans les bois, sans vouloir ni boire ni manger », il ajoute : « C'était un désespoir amoureux dont je ne croyais pas les nègres susceptibles » (I, 156 ; II, 152-153). Comme souvent, Lander est le moins sensible⁴³, même s'il est particulièrement réceptif à « une qualité assez commune chez les jeunes gens » de Badagry, à savoir « un profond respect pour les vieillards à qui l'on montre une déférence qui n'a peut-être jamais été surpassée à aucune époque, ni dans aucun pays, pas même à Sparte » (I, 102-103).

Mais c'est l'hospitalité africaine qui est la plus louée. « La manière » dont elle « s'exerce » est « admirable », écrit Mollien. Elle est « pratiquée si généralement parmi les nègres qu'ils ne la regardent pas comme une vertu, mais comme un devoir imposé à tous les hommes ; ils l'exercent avec une générosité qui n'a pas de bornes, et ne s'en font pas un mérite » ; signe, pour lui, d'une « urbanité qui semble appartenir à une civilisation déjà fort avancée » (I, 118, 224-225, 289). Park, le plus élogieux, en fait une qualité des Africaines :

Je ne peux oublier la charité désintéressée, la tendre sollicitude avec laquelle ces bons nègres depuis le roi de Sego

jusqu'aux pauvres femmes qui, en divers temps, me reçurent mourant de besoin dans leurs chaumières, compatirent à mes malheurs, et contribuèrent à me sauver la vie. Je dois au reste plus particulièrement ce témoignage aux femmes qu'aux hommes. Ceux-ci, comme le lecteur a pu le voir, m'ont quelquefois bien accueilli, mais quelquefois très mal ; cela variait suivant le caractère particulier de ceux à qui je m'adressais. [...] Je ne me rappelle pas un seul exemple de dureté de cœur dans les femmes. Dans ma plus grande misère, et dans toutes mes courses, je les ai constamment trouvées bonnes et compatissantes. [...] J'ai observé dans toute l'Afrique que le plus grand affront que l'on pût faire à un nègre était de parler avec mépris de celle qui l'avait mis au monde. [...] Une des premières leçons qu'apprennent à leurs enfants les femmes mandingues est le respect pour la vérité [II, 8-11] ⁴⁴.

Ces « naïfs enfants de la nature ne savent pas se contraindre », écrit également Park. Ils « se livrent à leurs émotions de la manière la plus forte et la plus expressive ». Aussi, « quelle que soit la différence qui existe entre le nègre et l'Européen, dans la conformation de leurs traits et dans la couleur de leur peau, il n'y en a aucune dans les douces affections et les sentiments que la nature inspire à l'un et à l'autre » (I, 129).

*
* *

Les représentations des Africains que nous offrent les voyageurs évoluent donc sensiblement en passant de l'individu au peuple, puis à l'Africain en général. On passe du hasard des jugements à des mises

en ordre lourdes de préjugés. L'image est particulièrement négative pour les Maures et les « sectateurs » de Mahomet, renouvelée en partie mais défavorable pour le Noir, qui devient au mieux un semblable selon la nature, à aider sur le long chemin du progrès.

-
1. Caillié, I, 256, 318, 274, 321 ; Clapperton, II, 118, 216.
 2. Sur ces questions et l'ambiguïté des comparaisons entre domestique et esclave, voir notre *Qu'est-ce que l'esclavage ?*, Paris, Gallimard, 2014, p. 85-108.
 3. « Il régnait entre Boukari et moi un accord parfait d'idées et de sentiments. On jugera, d'après cela, que je pouvais facilement ne plus songer à la couleur de mon compagnon de voyage, pour lui accorder toute ma confiance et mon amitié. Bien plus, j'avouerai que j'éprouvais un grand charme dans la conversation naïve de Boukari, dont l'attachement était pour moi une bien douce consolation au milieu de tant de privations, et un rempart contre la perfidie des autres nègres » (I, 284-285).
 4. Plus loin : « Les gens de Kakundy que nous avons loués comme porteurs se refusèrent à traverser la Tingalinta, nous donnant pour excuse qu'ils craignaient mortellement d'être pris et réduits en esclavage par les Foolahs, peuplade qui n'habitait cette contrée que depuis quelques années après les en avoir chassés eux, à qui elle appartenait précédemment. Cet événement nous fit perdre un temps considérable » (12).
 5. Le fils du chef de Tangrera sert un temps de guide à Caillié : « Si j'avais eu la faiblesse de lui céder [...] il m'aurait laissé seul en route, et se serait moqué de moi. » Il sera payé à l'arrivée (II, 74).
 6. « Nos moyens de transport devenaient à chaque instant plus difficiles ; nous ne pouvions nous procurer assez d'hommes porteurs pour remplacer les animaux que nous avons perdus, tant par la mort que par l'obligation de les abandonner en chemin, ce qui nous décida à détruire deux de nos tentes, et d'enfouir une grande quantité de balles et de pierres à fusils » (20).
 7. La liste de ce que demande Adouly, de Badagry, afin d'assurer la sécurité de Lander, est également longue. Mais elle concerne des marchandises à faire venir de Cap Coast et d'Angleterre, et non des présents demandés directement à Lander. On notera également qu'elle provient d'un chef habitant une région côtière, habitué aux marchandises de traite : « C'était, entre autres articles, quatre uniformes pour lui, pareils à ceux que porte le roi de la Grande-Bretagne, et quarante autres habits, moins splendides, pour ses capitaines ; deux longs canons en cuivre, avec leurs affûts ; cinquante mousquets, vingt

barils de poudre, quatre beaux sabres et quarante coutelas, [...] deux poinçons de rhum, un coffre plein d'outils de charpentier, avec des huiles, des couleurs et des brosses », le roi se déclarant des talents pour la serrurerie, la charpente et la peinture. « Il avait encore besoin d'une demi-douzaine de fusées, d'un fusil pour les lancer, et d'un soldat du Cap Coast en état d'apprêter et de diriger le tout. Enfin, il réclamait modestement deux poinçons de cauris [...] un grand parapluie, quatre tonneaux de mitraille et un baril de pierre à fusil. » Une fois la liste close, la lettre est pliée, cachetée et remise au roi. Celui-ci compte envoyer un de ses hommes de confiance à Cap Coast, avec ordre d'y rester jusqu'à ce qu'il réunisse tous les objets. « Si telle est sa mission », conclut Landier (dont la bonne foi n'est à l'occasion guère supérieure à celle attribuée par lui à ses intermédiaires de passage), « le pauvre messenger court le grand risque d'attendre longtemps » (I, 94-95).

8. « Moi, Almany Moosa, en conséquence du présent ci-dessus mentionné, et de mon désir de vous obliger comme le messenger de votre roi, George d'Angleterre, je m'engage à vous donner protection et assistance requise par vous dans les articles ci-dessus ; en foi de quoi j'appose ici ma signature au nom de Dieu le très haut » (9 mai 1819, Boolibany). Par « articles ci-dessus », il faut comprendre la demande des voyageurs : « 1° Que vous donniez des ordres dans toutes les villes et villages sous votre domination, dans lesquels nous devons passer, pour que nous y soyons reçus avec les égards dus aux envoyés d'un aussi grand roi que le nôtre. 2° Que vous nous fournirez un guide, jusqu'aux dernières frontières de votre royaume, qui nous conduira dans la direction que nous aurons choisie » (368-369).

9. « Ici l'étiquette est de faire attendre ; plus on retarde l'introduction d'un étranger, plus on lui fait honneur, plus on affiche d'estime et de respect pour son rang » (Landier, I, 140).

10. Chez Gray et Dochart, on apprend que « les opinions étaient très partagées sur la conduite que l'Almamy devait tenir à l'égard de l'expédition ; quelques-uns des chefs proposaient de la piller complètement ; le roi n'y voulait pas consentir, mais il assurait qu'il nous ferait bien payer la permission qu'il nous donnerait de passer outre. D'autres prétendaient que la contrée était déjà souillée par la présence de cafres ou infidèles et que c'était offenser le prophète que de nous accorder le passage sur leur terre pour aller porter nos richesses chez le roi de Ségo leur ennemi » (31). Fondé ou non, ce type de remarque, qui conduit à s'intéresser aux fondements politiques de la décision, est bien rare.

11. Ou encore : « Un Toucoulor surtout me fit une réponse à laquelle, je l'avoue, je ne trouvai pas de réplique. “Tu te plains, me dit-il, d'être sans cesse questionné, d'être exposé à mille vexations ; mais nous, nous sommes bien autrement tourmentés lorsque nous allons à Saint-Louis ! Un soldat a voulu un

jour me tuer pour n'avoir pas répondu au mot... *ti vive ?* que je ne comprends pas" » (I, 298-299). Mollien et Park, surtout, sont capables de telles remarques.

12. « Tous les chefs de village que j'ai vus, dit-il dans le Cayor, ont une figure plus distinguée que celle des autres nègres ; leurs manières ne manquent pas de dignité ; leur éducation est plus soignée que celle de la classe inférieure de leurs compatriotes. Leur supériorité en tout sur ces derniers est réelle ; ils savent l'adoucir par une grande affabilité. Quant à l'hospitalité qu'ils exercent envers tous les étrangers, elle est sans bornes » (I, 122).

13. Ou bien encore : « Le Bourb-Iolofs était encore couché. J'attendis longtemps que Sa Majesté noire fût levée. Enfin je la vis sortir. À l'instant elle me fit passer dans la salle d'audience. Comme j'avais des présents à offrir au roi, on ferma la porte au loquet. Après les saluts d'usage, je m'assis sur une planche, m'amusant à considérer les lambris de ce palais de chaume, couverts de suie et de toiles d'araignées. Quatre fusils en faisaient le plus bel ornement. Le Bourb-Iolofs reposait sur un lit de roseaux. Je lui fis présent d'un grain d'ambre et de dix têtes de tabac. [...] L'usage des rois, et même des chefs nègres, est de faire longtemps attendre leur décision à ceux qui leur demandent une grâce ; ils espèrent par ce moyen en obtenir de nouveaux présents » (I, 198-199).

14. Les « négresses, dit Mollien, justifient bien [...] l'épithète d'impudique qu'un philosophe a donné à la nudité, par le dégoût que campent les formes démesurément grosses qu'elle met chez elles à découvert » (I, 264).

15. Il parle de « très jolies filles, à teint brillant couleur de jais », de « jeunes filles à visage d'ébène » (II, 299 ; III, 23). Peu après son arrivée en Afrique, il nous dit : « Le temps et l'habitude me réconcilieront avec ces faces noires [...], mais jusqu'à présent j'avoue qu'elles ne m'ont inspiré que de l'éloignement » (I, 91). Le regard semble se faire ensuite moins critique : « Les négresses d'Eboe ont de jolis traits, et nous ne pouvions nous empêcher de penser que c'était pitié que ces hideux sauvages fussent favorisés et bénis d'une si charmante race de femmes » (III, 174).

16. « Leur démarche, quoiqu'elle paraisse étrangère à des Européens, a cependant de la noblesse et de la grâce », écrit Gray (182).

17. Il fallait bien, écrit Caillié, « à cette Vénus des Touariks, quatre esclaves pour l'aider à marcher » (II, 206). Et Clapperton : « C'est une beauté parfaite pour un Turc, on dirait d'une tonne ambulante », à propos de la veuve Zuma, de Ouaoua (I, 156).

18. « Les femmes ont le corps marqué d'une manière à peu près semblable à la broderie de la veste d'un hussard, quelques-unes, dont la peau n'est pas suffisamment guérie, ont un aspect dégoûtant » (Clapperton à Ouaoua, I, 164).

19. « Les femmes de Timbo, comme celles de toutes les grandes villes, sont très hardies ; sans cesse elles importunent les étrangers de leurs demandes, ou bien

les tourmentent par leurs plaisanteries » (II, 110).

20. « Elles travaillent beaucoup ; c'est le sort commun de toutes les Africaines » (Mollien, II, 61).

21. Gray raconte comment, après avoir versé un présent à sa mère, le futur enlève sa future : « La pauvre fille ainsi accordée était tranquillement occupée à préparer le riz pour le souper, lorsqu'elle fut saisie par son futur aidé de trois ou quatre de ses compagnons, et emportée par force, malgré sa vive résistance, se débattant des pieds et des mains, elle égratignait, mordait et faisant des cris déchirants ; il y avait un grand nombre de témoins de cette action, entre autres les proches parents de la jeune fille, qui s'amusaient beaucoup de cette scène ainsi que les assistants, et qui lui disaient pour la consoler, qu'elle serait bientôt réconciliée avec sa nouvelle situation » (55). « Comme le mari paie pour chaque femme qu'il prend un très grand prix, écrit Park, il exige de toutes beaucoup de soumission, et les traite plutôt comme des servantes à gage, que comme des compagnes » (II, 16).

22. « L'amour entre rarement dans les mariages des nègres. On achète les femmes : c'est un objet de spéculation pour les parents. Une fille vendue peut-elle aimer ? » Plus loin : « Les femmes seules sont chargées des travaux du ménage : elles dorment peu ; car, pendant la plus grande partie de la nuit, elles sont occupées à piler le mil, besogne très fatigante. Jamais un mot d'amour de la part de leurs maris, jamais admises à l'honneur de partager leur repas : telle est l'existence d'une femme en Afrique » (I, 222, 366).

23. « La polygamie est portée au plus haut degré dans le Kaarta ; les particuliers ont souvent dix femmes et autant de concubines ; la plupart des princes en ont jusqu'à trente, et l'on m'a dit que le roi avait cent femmes légitimes, et deux cents concubines, aussi je crois qu'un tiers de la population est de sang royal » (321).

24. Selon lui, les Mandingues sont « naturellement paresseux ». Mais ce jugement est en partie celui d'un homme de la terre écrivant : « Paresseux, ils font beaucoup travailler leurs esclaves aux champs sans qu'eux-mêmes s'en occupent. » Il ajoute qu'ils sont « vindicatifs, très curieux, envieux, menteurs, importuns, intéressés ; même avides, ignorants et superstitieux ». Mais il reconnaît qu'ils « jouissent d'une considération méritée pour leur probité, leur expérience et leur fortune » (II, 31-32, 38 ; I, 213).

25. Bernard Salvaing, *Les Missionnaires à la rencontre de l'Afrique au XIX^e siècle (Côte des Esclaves et pays Yoruba), 1840-1891*, Paris, L'Harmattan, 1994.

26. « Non pas que je veuille prétendre que les nations de l'intérieur soient des modèles de douceur et de bonne foi, ajoute-t-il, mais au moins elles ne sont pas portées au libertinage et à l'ivrognerie comme les habitants du littoral de l'Afrique » (I, XII-XIII).

27. « Je portais la livrée de la misère ; néanmoins le gouverneur me fit assoir à ses côtés, bonté touchante de sa part, car l'eau qui dégouttait de mes vêtements mouilla ses meubles et le plancher de son appartement » (II, 236).

28. « Il est probable qu'avant mon arrivée à Benowm la plupart des maures du Ludamar n'avaient jamais vu d'homme blanc : mais tous avaient appris à sentir une extrême horreur pour le nom de chrétien et à croire qu'il n'y avait pas plus de mal à massacrer un Européen qu'un chien » (II, 257). Ailleurs : « Les enfants se rassemblèrent pour battre le cochon, et les hommes et les femmes pour tourmenter le chrétien. Il m'est impossible de décrire la conduite d'un peuple qui fait une étude de la méchanceté comme d'une science, et qui se réjouit des chagrins et des infortunes des autres hommes. [...] J'étais étranger, sans protection et chrétien. Chacun de ces titres suffit pour écarter du cœur d'un maure tout sentiment d'humanité : que devais-je donc être, les réunissant tous les trois, et étant de plus soupçonné d'être venu dans le pays comme espion ? » (I, 201-202.)

29. Park tente de l'expliquer, mais cela ne change rien à son jugement : « Les jeûnes fréquents et rigoureux que leur prescrit leur religion, et les pénibles voyages qu'ils font à travers le désert les rendent capables d'endurer la faim et la soif avec un courage étonnant. » Mollien le note aussi : « Sobres par tempérament, ils passent quelquefois huit jours dans le désert sans rien trouver à manger, ni une seule goutte d'eau pour se désaltérer ; une ceinture passée autour des reins, et qu'ils serrent davantage chaque jour d'abstinence forcée, les empêche de succomber à l'excès de la faim, de la soif et des fatigues » (I, 68).

30. On notera que le mulâtre n'apparaît que rarement chez nos voyageurs. Lorsque c'est le cas, il est affublé de vices, envisagé comme une menace et, comme chez Lander, à Boussa, comme dangereux parce qu'il peut contribuer à donner une mauvaise image du Blanc : « Nous appréhendons ainsi que les naturels ne nous méprisent à cause de l'infâme conduite de cet homme, dont les traits sont européens, qui porte le costume anglais, parle couramment notre langue, et l'écrit avec facilité » (I, 185). Pour Park, les Maures du Ludamar ne peuvent être qu'un « mélange des maures du nord de l'Afrique et des nègres du midi », possédant « les plus mauvaises qualités des deux races dont ils descendent » (I, 177).

31. Si Watt paraît gêné de voir ses conversations constamment interrompues et reportées du fait de l'heure de la prière, absolument rien n'indique une quelconque frilosité vis-à-vis des musulmans et de leur religion, alors que les progrès de l'islam apparaissent généralement chez nos voyageurs comme un danger (pour les Européens comme pour les naturels, du fait de la recrudescence des guerres, de la traite et de l'esclavage). La première mosquée que voit Watt, à Mouri Malique, est décrite comme une église (*a church*, l'imam de Labe étant appelé *priest*), terme qu'il utilise comme synonyme jusqu'à la

dernière partie de son récit ; moment où les mosquées sont reconnues comme telles, et uniquement comme cela (première occurrence du terme *mosque* sans référence à *church*, p. 89 ; le premier se substitue ensuite au second – le vocable *mahommedan* apparaît lui aussi, une fois, en fin de parcours, p. 121a). Signe que la reconnaissance de différences commence alors à l'emporter sur l'idée d'une commune révérence au divin. Mais Watt ne va pas au-delà.

32. À la différence des textes des voyageurs français en Barbarie au XVIII^e siècle étudiés par Denise Brahimi. L'auteur souligne en effet que le mot « arabe » n'apparaît que pour être aussitôt qualifié de « voleur » et qu'il « constitue à lui seul une sorte d'injure » (*Voyageurs français du XVIII^e siècle en barbarie*, Lille, Atelier de reproduction des thèses de Lille-III, 1976).

33. « Ce stratagème, que j'avais toujours employé, m'avait servi à détourner les soupçons sur le but de mon voyage » (Mollien, II, 4-5).

34. Il est à remarquer que, respectant leurs principes, les musulmans peuvent être décrits comme particulièrement rigides, et moqués lorsqu'ils s'en éloignent : « Malgré la répugnance que mes guides, sévères sectateurs de la loi de Mahomet, montraient en me voyant déboucher les bouteilles qui renfermaient un poison aussi subtil que le vin, suivant leur opinion, j'en vidai une petite calebasse à la santé du prophète ; ce cordial ; auquel j'étais peu habitué depuis si longtemps, m'ayant mis en gaîté, je proposai à mon hôte, en plaisantant, d'en goûter, et, en dépit de Mahomet, j'y parvins » (II, 223).

35. Contre-exemple chez Mollien où l'on passe de la patience à la paresse : « La première qualité, selon les nègres, est la patience. La vivacité n'est à leurs yeux qu'un vice ; ils nous le reprochent sans cesse. Ne te presse pas est l'axiome qu'ils ont toujours à la bouche, il est parfaitement adapté à leur caractère paresseux et apathique » (II, 41).

36. Il s'agit là d'une idée ancienne, que l'on retrouve dans l'Antiquité, que Montesquieu reprend avec sa théorie de l'influence du climat et qui a servi tout à la fois à justifier le travail des Africains aux Amériques (les Blancs étant censés ne pas pouvoir travailler sous les tropiques) et leur indolence supposée en Afrique.

37. « Les gens de toutes classes aiment passionnément le vin de palmier, et en boivent avec excès dès qu'ils en trouvent l'occasion, qui, du reste, n'est pas rare », écrit Lander à Eboé. « Il n'est pas rare que ces bruyantes et sauvages orgies se terminent par l'effusion de sang et même par le meurtre. [...] On assure [...] qu'au milieu des accès de frénésie et de passions désordonnées qu'excitent ces débauches, il se commet souvent des crimes odieux » (III, 224-225).

38. Dans ce contexte, le type même du « mauvais sauvage » est celui qui refuse l'évolution. À Fernando Po, Lander s'exclame : « Le principal chef a reçu [...] le

redoutable surnom de coupe-gorge. [...] C'est un sauvage déterminé. [...] Il a reçu des Anglais d'innombrables présents, des vêtements et une foule de choses, qu'il dédaigne. Il continue à porter son petit chapeau, hérissé de plumes, et sa ceinture de longues herbes, ne faisant nul cas de tout ce qu'on lui a prodigué, n'y voyant que superfluités inutiles » (III, 340-343).

39. Sur ces questions voir *La Révolution abolitionniste*, *op. cit.*

40. Cavazzi notait déjà, en 1687 : « Avec une présomption écœurante [...] ces nations se croient les meilleures du monde et rien ne les persuaderait du contraire. [...] Ils s'imaginent que l'Afrique non seulement est la plus grande partie du monde, mais aussi la plus agréable » (cité par Basil Davidson, *Mère Afrique. Les années d'épreuve de l'Afrique*, Paris, Presses universitaires de France, 1965, p. 17-18). Sur ce point, il y a une stagnation remarquable des représentations.

41. À Siméra : « Les danseurs tortillaient leur corps de telle manière que leur attitude ressemblait à celle des serpents. » Ils brandissaient « un grand couteau dans leur main droite et un casse-tête dans leur gauche ». Les femmes « manifestaient par leurs acclamations et leurs gestes leur approbation complète » (151).

42. « Leur chant est assez maussade pour une oreille européenne, puisqu'il ne se compose que d'un motif répété à l'infini, et de deux ou trois sons au plus, qui reviennent dans le même ordre » (I, 202-203).

43. « Ce qui est violent est rarement durable ; et si cette remarque est vraie pour nous, gens de l'Europe civilisée, elle s'applique encore mieux à ces peuples chez qui tout est caprice et premier mouvement » (III, 9).

44. Voir aussi I, 288, 313-315.

DEUXIÈME PARTIE

ENTRE ANTHROPOLOGIE
ET INVENTAIRE
DES RESSOURCES

CHAPITRE IV

Contours de civilisations

Présentant les « nègres » comme des « sauvages » susceptibles d'être civilisés, les voyageurs soulignent indirectement, par le biais de multiples remarques, qu'ils ont *déjà* su créer des formes originales de civilisation. Mais comme ils ne l'énoncent jamais ainsi, et comme les informations qu'ils rassemblent sont toujours passées au crible des préjugés européens du moment, on dira ici qu'ils sont conduits à définir implicitement des contours de civilisations. Ils le font à propos de la manière dont vivent les Africains (costume, habitat, usages), dont ils parlent, croient et sont éduqués, dont s'organisent les pouvoirs et évoluent leurs sociétés (sous l'angle du rapport à l'histoire et à la guerre). Ce que les voyageurs nous disent sur ces questions tend à réifier les poncifs relatifs à leur caractère « sauvage », mais aussi à souligner leur capacité à évoluer.

Se nourrir, se vêtir, habiter

Les nécessités premières qui sont celles de l'explorateur – se nourrir, se vêtir, se loger – orientent en partie le regard qu'il porte sur

les mœurs des populations rencontrées.

Du côté de l'alimentation, trois images assez défavorables dominent. La première tient en quelques mots : le régime alimentaire des Noirs est peu varié. Park le note déjà :

La nourriture ordinaire des nègres varie un peu suivant les divers districts que j'ai vus. En général, les gens de condition libre déjeunent à la pointe du jour, avec de la bouillie de farine et d'eau, à laquelle on mêle un peu de fruit de tamarin, pour y donner un goût acide. Vers deux heures de l'après-midi, on mange le plus ordinairement une espèce de pouding, fait avec un peu de beurre de shea. C'est le souper qui est le principal repas [...] guère avant minuit. Il consiste principalement en kouskous mêlé d'un peu de viande quelconque ou de beurre de shea.

Il s'agit d'un régime principalement végétarien, à base de riz, mil, ignames et fruits. Le « fou-fou qui forme la nourriture ordinaire du riche et du pauvre, nous dit Clapperton, [est] de deux sortes : le blanc et le noir ; le premier ne consiste qu'en ignames bouillies et écrasées, puis réduites en pâte avec de l'eau ». Pour l'autre, on doit échauder l'igname et la couper en morceaux exposés au soleil. Une fois séchés, ils sont réduits en une farine passée au crible et peuvent se conserver pendant près de six mois (II, 97).

Mollien et avant lui Park se sont intéressés à cette farine. Le premier nous dit que la « bouillie de mil est connue sous le nom de couscous » (I, 106). Le second lui consacre une étude spécifique :

Pour faire le kouskous, on commence par humecter la farine avec de l'eau ; après quoi on la bat dans une grande

calebasse, jusqu'à ce qu'elle devienne grainue comme du sagou. Alors on la met dans un pot de terre, dont le fond est percé de beaucoup de petits trous ; et ce pot étant placé sur un autre qui n'est point percé, on les lutte bien ensemble avec de la farine délayée, ou même avec de la bouse de vache ; puis on les met sur le feu. Le pot de dessous est ordinairement rempli d'eau dans laquelle il y a de la viande, et dont la vapeur, pénétrant à travers les trous de celui qui est au-dessus, ramollit et cuit le kouskous. La farine ainsi préparée est un mets très estimé dans les diverses contrées africaines que j'ai visitées. J'ai ouï dire qu'elle était également en usage sur toute la côte de Barbarie, et qu'elle y avait le même nom : il est donc probable que les nègres ont emprunté des maures [I, 16-17].

Nos deux voyageurs sont aussi les seuls à avoir apprécié certaines boissons. « Vrai nectar lorsqu'il est bu tout frais », le vin de palme est un « puissant diurétique », explique Mollien, ajoutant qu'une « petite quantité de cette liqueur enivre les Africains » et fait « souvent oublier aux nègres les anathèmes de Mahomet contre les ivrognes », alors que les Européens « n'éprouvent aucun étourdissement alors même qu'ils en boivent avec excès » (I, 9, 146, 17). Park dit avoir été servi avec « une liqueur qui ressemblait tellement à la meilleure bière forte de mon pays que je m'informai de quelle manière on la composait. J'appris, non sans étonnement, qu'elle venait d'être faite avec de la drêche préparée avec du millet, tout comme on en prépare en Angleterre avec de l'orge. Au lieu de houblon, on se sert d'une racine qui a une amertume agréable, et dont j'ai oublié le nom » (I, 64)¹.

À cela s'ajoute du poisson, selon les lieux et les circonstances, voire du miel. La viande est rare. C'est « un grand régal, nous dit Caillié, que de manger de la viande, ce qui n'arrive guère que les

jours de fête, encore ne tuent-ils que des cabris et des moutons parce qu'ils n'ont pas de bœuf ». Cette vie « frugale » (II, 11) explique peut-être l'avidité et la rapidité avec lesquelles les Africains peuvent se partager un animal sauvage, comme nous le disent Park et Caillié. Gray raconte qu'il « a vu des habitants jusqu'à se battre pour le partage d'un hippopotame mort, flottant sur la rivière et dans un tel état de putréfaction que l'atmosphère en était affectée » (260).

Peu varié, ce régime alimentaire se distingue par un second caractère, corrélé au premier : le manque d'agrément. Caillié s'exclame : « Comment ces pauvres malheureux peuvent-ils manger ce riz ? Il n'y a ni sel ni beurre, c'est détestable » (I, 245)². Peu d'annotations concernent les piments et condiments. Clapperton nous dit que les naturels mangent leurs boulettes de fou-fou « avec de la soupe, du jus ou de l'huile de palme, ou sans aucun assaisonnement ». Dans le Borgou, c'est plus simple encore, « la chair de chèvre est cuite dans sa peau ; c'est la manière économique de ces pays, car alors on ne jette que les sabots et les cornes³ » (I, 97, 144).

Tout cela fait osciller l'Européen entre le sentiment d'exotisme et de dégoût (troisième caractère). Semblables en cela aux Carthaginois, écrit Mollien (qui ne devait guère les ranger parmi les « sauvages »), les Bissagos sont cynophages. Il ajoute que « les Balontes trouvent un goût si exquis pour les rats qu'il est défendu aux enfants de toucher à ce mets réservé pour le palais des hommes faits et des princes » (II, 268). Peu après Timé, Caillié se fait l'écho du fait que, très recherchées, les souris sont vidées, « sans se donner la peine de les dépouiller », et « passées sous le feu pour flamber le poil ; ainsi préparées, on les laisse dans un coin de la case, et elles ont souvent sept à huit jours quand on les mange », pilées, avec de la sauce (II, 54). À Niourot, village bambara, il raconte que son hôte « élevait une douzaine de petits chiens destinés à être mangés dès qu'ils seraient

gras » (II, 59). Les habitants de Djenné, ajoute-t-il, « se nourrissent très mal, mangent toutes espèces d'animaux, chiens, chats, rats, souris, serpents et lézards, rien n'échappe à leur voracité » (II, 8). Selon Clapperton :

Les Boussani mangent des singes, des chiens, des chats, des rats, du poisson, du bœuf et du mouton, mais ce dernier seulement dans les grandes occasions, ou quand ils l'offrent en sacrifice. Ce matin, pendant que j'étais avec le sultan, on a apporté son déjeuner ; je fus invité à y prendre part ; il consistait en un gros rat d'eau grillé et encore revêtu de sa peau, un plat de très beau riz bouilli, du poisson sec cuit à l'étuvée dans de l'huile de palme, et des œufs d'alligator frits ou à l'étuvée, enfin de l'eau fraîche du Kouarra. Je mangeai du poisson à l'étuvée et du riz ; et on se divertit beaucoup de ce que je ne voulais tâter ni du rat ni des œufs d'alligator [I, 205].

Chaque auteur ajoute sa note personnelle. Avec sa verve habituelle, Lander note : « Les habitants du Youriba ne sont point délicats sur le choix des mets ; grenouilles, singes, chiens, chats, rats, souris [...] plaisent également à leur palais. Un chien très gras y est plus estimé qu'une chèvre. Les sauterelles et les fourmis noires sont destinées aux tables des riches, ainsi que les chenilles qu'on mange apprêtées avec les ignames et le touah. [...] Pascoé les aimait de passion, et les appelait des crevettes de terre » (II, 290).

Concernant le vêtir, les voyageurs notent quelques exemples de nudité, mais elle est rare. Elle est le propre des jeunes enfants et parfois de femmes à la rivière. « Jamais je n'ai aperçu dans ce pays un

homme qui n'eût quelque espèce d'enveloppe, bien que très mince, mais j'ai vu quelquefois des femmes adultes, des mères de famille aussi nues qu'au jour de leur naissance », explique Laing (77-78). Dans « toutes les villes que nous avons déjà traversées, écrit Lander, nous avons remarqué que jusqu'à l'âge de sept ans les enfants vont entièrement nus ; quelquefois ils portent autour des reins un cordon de cauris enfilés et aux poignets des bracelets grossiers de cuivre ou d'étain » (I, 200). Plus récurrente que la nudité est la semi-nudité. Peaux de bêtes et aspect farouche caractérisent les Papels, Biranes et Mandiagos, selon Mollien. Chez Laing et Gray, ce sont la décence et la morale qui sont en cause. À Kaniagama, « petit village des plus misérables », les habitants, sans excepter leur chef, « ont à peine de quoi couvrir leur nudité ». Or, pour un peu de toile, « ils ne voulurent pas même aller chercher une goutte d'eau », préférant une gratification en grains de verroterie. Laing de conclure : « Ils avaient bien plus d'empressement à parer leur personne qu'à la vêtir décentement » (166).

Est-ce pour cela que, par contraste, les descriptions de costumes – lorsqu'elles existent – sont souvent plus minutieuses que les brefs commentaires que nous venons de noter ? Relativement à la matière première, Laing note qu'à « mesure que [l'on] avance vers l'est, [...] les nègres donnent plus de finesse et de longueur à leur toile » de coton. Ainsi, « dans le Sanagaran, on fabrique des toiles très belles et très longues qui [...], très recherchées, [...] forment un objet de commerce chez les nations de l'intérieur » (76-77). L'habillement des Mandingues, dit-il, est « simple, propre et leur va bien » :

Il consiste en un bonnet, une chemise, des caleçons et des sandales. Le bonnet [...] de forme conique [est] de drap bleu ou rouge [...] brodé délicatement avec des fils de différentes

couleurs. La chemise [est en] coton bleu ou blanche [...], les caleçons [...], en toile de coton, ne descendent qu'aux genoux [sont] très amples et fixés autour des reins avec une bande de ruban de fil très fort. [Les femmes] portent à la taille un pagne de toile de coton large d'à peu près trois pieds, qui leur tombe jusqu'au mollet. Un châle ou morceau de toile de fantaisie leur tombe derrière la tête [126-127]⁴.

Lander indique : « Les grandes personnes sont vêtues sinon avec goût, du moins avec propreté ; les hommes portent un bonnet, une tobé, de larges pantalons communément de couleur bleue ; et les femmes une espèce de manteau flottant, en toile de coton, qui passe sur l'épaule gauche et vient tomber un peu au-dessous du genou ; le bras droit et les pieds sont nus » (I, 200). Ailleurs, il note, illustration à l'appui, que « les principaux habitants portent de larges souliers de bois, quand ils sortent pendant la saison pluvieuse ».

Ce type de commentaire est récurrent. En quelques lignes, parfois quelques paragraphes, les voyageurs décrivent le costume des habitants des principales régions qu'ils traversent. Peu de jugements de valeur sont alors portés, ou bien ils sont, comme on l'a vu, à l'avantage des Africains. Au Ouassoulo, Caillié constate avec plaisir que les paysans, comme dans les campagnes d'Europe, revêtent des chapeaux de paille. À Boussa, Lander dit que quelques femmes « portaient des cotonnades communes de fabrication anglaise à dessins larges et vulgaires ; leurs propres étoffes surpassaient de beaucoup ces produits étrangers » (II, 187). Tous les voyageurs notent également la manière dont les femmes africaines aiment généralement se parer de ce qu'elles considèrent comme des bijoux.

Les informations relatives à l'habitat peuvent être classées en cinq rubriques. La première est en rapport avec le degré d'urbanisation et la distinction village/ville. À ce sujet, on note une assez riche nomenclature (parfois synthétisée sous forme de tableaux dans les annexes des récits), destinée à établir une carte des itinéraires et des régions traversées, ainsi que des informations éparses sur les types d'habitat et de maisons. On distingue des zones vides (forêts, frontières, désert), quelques « camps » (Maures), « huttes » isolées (bergers) ou « hameaux » (une dizaine de cases ou huttes). Mais, pour l'essentiel, ponctués de noms de « villages » et de « villes », les récits donnent au lecteur l'impression d'Africains vivant de manière groupée. Les villes peuvent être « petites », « très grandes », ou (très) « considérables ». Au niveau du village, le nombre d'habitants apparaît comme un critère distinctif évident : le « grand » semble en comprendre au moins un millier, tandis qu'un « gros village » peut compter entre 400 et 800 habitants. Il est en revanche difficile de savoir si les voyageurs différencient clairement « village » et « petit village », ces appellations pouvant se recouvrir. À cela s'ajoutent des critères esthétiques et la présence ou non de murs.

Du côté des villes, les « petites » se situent près des frontières ou voient leur extension limitée par la nature du terrain. Les « grandes », avec toutes leurs appellations dérivées, sont plus complexes à définir. Souvent elles apparaissent ainsi aux yeux des voyageurs du fait de leur étendue et de leur aspect plus ou moins imposant (fortification, situation). La fonction, enfin, semble présider à l'appellation « ville [très] considérable ». Il s'agit en effet souvent d'importants centres de commerce, de marchés ou de capitales ; ce qui implique un nombre élevé d'habitants et des fortifications.

Ce qui apparaît dans tout cela, c'est la difficulté des voyageurs à différencier le grand village de la ville ; tous deux peuvent en effet

être fortifiés et relativement bien peuplés. Il est « en général difficile » pour un voyageur, écrit Lander, « d'évaluer la population d'une ville ou d'un village, [...] car il ne peut guère que l'estimer sur le nombre d'enclos et de maisons, et quelquefois il arrive que cent personnes au moins habitent le même enclos, tandis que celui d'à côté ne contient que six ou sept individus » (II, 222). Même fragile, la notion d'étendue, comme le note aussi Mollien⁵, joue un rôle, dans la nature des jugements émis, ainsi que dans le passage du village à la ville.

Le deuxième élément récurrent concerne la présence ou non de fortifications. Élément habituel de la description urbaine ou villageoise, les voyageurs notent leur présence, mais aussi leur absence. Parfois laconiques (« ville murée »), les auteurs se font plus prolixes dans deux cas : lorsque l'ouvrage semble efficace, ou bien, au contraire, assez dérisoire.

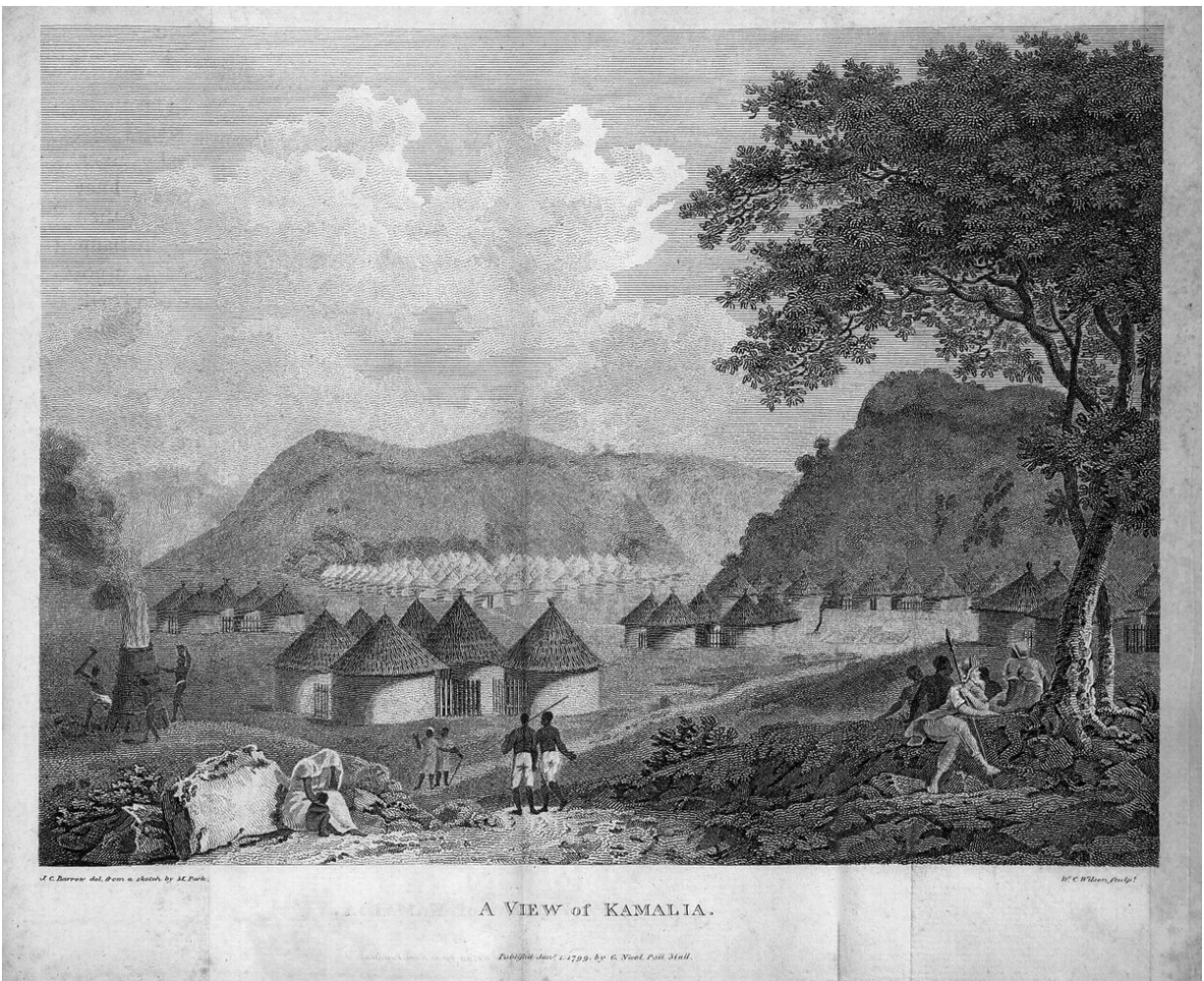
À propos de Boolibany, capitale du Bondou, Gray parle d'un « mur en terre glaise de dix pieds de haut sur dix-huit pouces d'épaisseur [...] construit avec des angles saillants et percé de barbicanes fort rapprochées [permettant un] feu soutenu des flancs ». C'est « le meilleur moyen que l'on puisse employer avec des armes aussi faibles que les leurs », ajoute-t-il. La muraille « a cinq portes avec quelques pans de murailles que surmontent de petites meurtrières, ce qui donne à cette place une apparence de fortification plus redoutable qu'aucunes de celles que j'eusse encore vues dans le pays » (122). Même son de cloche chez Park, à propos de Joag (« environ deux mille habitants ») : elle « est entourée d'une haute muraille, dans laquelle on a pratiqué un grand nombre de meurtrières. [...] Chaque particulier a aussi sa demeure environnée d'une muraille, ce qui fait de tous ces enclos autant de citadelles. Pour des gens qui ne font point usage d'artillerie, ces murs sont des fortifications redoutables » (I, 101).

Inversement, Lander écrit d'Asinara, « la première ville ceinte de murailles que nous ayons rencontrée », que ses « murs sont en terre, et si bas qu'un homme peut facilement sauter par-dessus. Il y a en outre une fosse à sec de dix-huit pouces de profondeur et large de trois à quatre pieds ; une planche jetée dessus sert de pont-levis » (II, 180).

Les critères esthétiques, sous forme de jugements (troisième caractère) ne sont jamais loin. Concernant l'alignement, la largeur des rues, leur plus ou moins grande propreté, on les retrouve parfois déjà chez des auteurs du xv^e siècle⁶. Les commentaires sont contrastés. À Comi-Sourignan, au Fouta-Djalou, Caillié note qu'il « règne la plus grande propreté », les habitants ayant « même soin de balayer les allées qui conduisent à leurs cases » (I, 232). À Koufoula, Clapperton voit des maisons et des cours « tenues avec beaucoup de propreté ». Il apprécie les « rues larges, spacieuses et aérées » d'Ouaoua, dans le royaume du Borgou, l'une des villes les « plus propres », « mieux bâties » et murées que « l'on rencontre depuis Badagry » (I, 101, 178). Entre autres exemples, Lander souligne « la propreté et le bon goût qui règnent » dans « les petites avenues » de Badagry (I, 101). Mais ailleurs, cela peut être l'enfer. Dans cette « abominable ville de Brass, écrit le même Lander, tout n'est que fange et saleté » (III, 262-263). Boolibany se « compose de rues étroites, sales et irrégulières, et l'extérieur des murailles est un réceptacle d'immondices d'où s'exhalent, surtout dans la saison de pluies, des miasmes délétères » (Gray, 123). Des facteurs extérieurs, comme le relief et la végétation (bananiers, dattiers, rôniers...) peuvent concourir à l'esthétique, comme dans la vue de Timbo que l'on trouve chez Mollien ou celle de Kamalia chez Park.

Le quatrième caractère est en lien avec la fragilité et l'uniformité de l'urbanisation. La fragilité s'explique par les guerres – nous le

verrons –, et par les intempéries pouvant disperser les restes de villages⁷, mais aussi par le fait que, si l’habitat groupé l’emporte, même étendues, les villes sont assez peu peuplées. Elles diffèrent également peu entre elles. Mollien nous dit qu’en Afrique, « elles se distinguent seulement par le nombre des habitants » et « leur étendue »⁸. Une citation de Lander donne le ton d’ensemble :



Park, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, op. cit., I, 376. © BnF.

La description d'une ville du Yarriba peut s'appliquer à toutes. Le plus ou moins de propreté, la richesse du sol, la beauté des campagnes environnantes, les arbres qui les ombragent, peuvent donner de la supériorité à certaines villes, mais quant à la disposition elle est partout à peu près la même. Des murailles en terre, irrégulières et mal construites ; un mauvais toit de chaume, mal peigné ; pour plancher, de la boue séchée, battue et mêlée de bouse de vache, telle est l'habitation du plus grand nombre des Yarribani, auprès de laquelle une grange anglaise serait un palais. La seule différence entre la demeure du chef et celle de ses sujets, c'est que la première contient un plus grand nombre de cours et de cases [I, 222-223].

Absence d'agrément et relative uniformité apparaissent aussi comme des traits distinctifs des habitations. Le vocabulaire utilisé est varié (hutte, tente, case, couzie, maison), mais la fréquence d'emploi des termes est contrastée. La hutte, qui se présente comme l'assemblage primaire de matériaux naturels divers (ou bien devient un terme péjoratif pour qualifier un autre type d'habitation⁹), est assez rare, tout comme la tente, habitation du nomade maure. Tout en renvoyant à des éléments de réalité, l'usage de ces deux termes correspond aussi au bas de l'échelle de valeur implicite des voyageurs. Plus neutre, et noté surtout par Laing et Clapperton (d'autres décrivant le même système sans le nommer), le couzie correspond à une unité d'habitation formée par la réunion de diverses cases ou pièces à l'intérieur d'un enclos.

Renvoyant généralement à un bâtiment construit en terre ou en brique cuite au soleil, la « maison » semble valorisée et se trouve surtout dans les villes marchandes de quelque importance ou les

centres politiques. On la compare aux standards européens et l'on détaille parfois ses procédés de construction, comme témoins des aptitudes technologiques des Africains. À Baebaegie, dont « le nombre d'habitants peut s'élever à 20 000 ou 25 000 », sensible au critère technologique, Clapperton indique :

Les appartements sont maintenus par des piliers formés de longues perches que l'on réunit jusqu'à ce qu'elles soient assez fortes. [...] On les enduit d'argile, puis d'un crépi de bouse de vache, afin d'empêcher les insectes de dévorer le bois. On s'y prend de la même manière pour faire les grosses solives. [...] Pour les murs, on mêle de l'argile avec un peu d'herbe hachée ou de bouse de vache [...], de même que nos maçons se servent de moellons. On place entre chaque assise une couche épaisse d'argile molle, bien battue et délayée, et on revêt l'extérieur d'un bon enduit ; la main tient lieu de truelle, et sans niveau ni ligne d'aplomb ces nègres construisent des murs et des bâtiments qui ne manquent pas de solidité et sont bien perpendiculaires au sol [I, 323-324] ¹⁰.

Reste la case. Le terme n'est pas nouveau. On l'utilise au XVIII^e siècle pour qualifier les habitations des esclaves dans les plantations d'Amérique. Les voyageurs ne semblent pas lui attribuer de connotation particulière. Mais, omniprésent, il en vient à définir quasiment à lui seul l'essentiel de l'habitat décrit, et l'on peut penser que ce ne fut pas, ensuite, sans conséquences. La forme de la case peut varier, être ronde ou carrée. Il s'agit d'une construction en matériaux naturels, par exemple en paille ou en roseaux, plus rarement en terre (ou appartenant alors à des personnages plus importants). Les critères porteurs de jugements sont les mêmes que

pour les villages et les villes (ordre, propreté...). On ne s'y arrêtera donc pas.

L'impression d'uniformité traduite par la répétition du même terme est renforcée par les commentaires. Park constate la simplicité et la commodité des habitations, de manière relativement neutre, voire favorable¹¹. Mollien souligne aussi que les cases des Wolofs sont « extrêmement simples, mais solidement bâties », la plupart mettant « à l'abri de la pluie ». Mais il ajoute que « l'architecture est tout à fait dans l'enfance chez ces peuples » (I, 172, 362). Ailleurs, le plus souvent, l'idée de rudimentaire se substitue à celle de simplicité. À ce titre, une image est à signaler pour sa récurrence : celle des petites entrées. Park tourne en ridicule les tentes des Maures où il faut se mettre à plat ventre pour entrer. De la case royale de Cayor, Mollien, qui ne paraît pas saisir le symbole politique, souligne que la porte « est si basse qu'on est obligé de se coucher pour y entrer ».

Dans ce contexte, rares mais intéressantes sont les annotations révélant un attrait plus particulier (cinquième caractère). L'originalité de l'architecture africaine passe en effet généralement totalement à la trappe, y compris pour Ségou, Djenné ou Tombouctou, cités dont nous admirons aujourd'hui les édifices. De la première (« environ trente mille habitants »), Park note seulement que « toutes les maisons sont construites en argile », sont carrées et aux toits plats. « Quelques-unes ont deux étages » et « plusieurs sont blanchies » (I, 310). Séjournant à Djenné, Caillié écrit que les maisons sont « aussi grandes que celles des villageois en Europe. La plupart ont un étage, [...] toutes sont à terrasses », et les murs « sont très bien crépis » même si les habitants « n'ont pas de chaux » (II, 147). Mais rien de plus. Un chapitre de son récit concerne Tombouctou. On y lit d'abord l'incroyable attente de l'explorateur... et sa rapide déception¹² :

Enfin nous arrivâmes heureusement à Tombouctou, au moment où le soleil touchait à l'horizon. Je voyais donc cette capitale du Soudan, qui depuis si longtemps était le but de tous mes désirs. En entrant dans cette cité mystérieuse, objet des recherches des nations civilisées de l'Europe, je fus saisi d'un sentiment inexprimable de satisfaction ; je n'avais jamais éprouvé une sensation pareille, et ma joie était extrême. [...] Revenu de mon enthousiasme, je trouvai que le spectacle que j'avais sous les yeux ne répondait pas à mon attente ; je m'étais fait de la grandeur et de la richesse de cette ville une tout autre idée ; elle n'offre, au premier aspect, qu'un amas de maisons en terre, mal construites ; dans toutes les directions, on ne voit que des plaines immenses de sable mouvant, d'un blanc tirant sur le jaune, et de la plus grande aridité. Le ciel, à l'horizon, est d'un rouge pâle ; tout est triste dans la nature ; le plus grand silence y règne ; on n'entend pas le chant d'un seul oiseau. Cependant il y a je ne sais quoi d'imposant à voir une si grande ville élevée au milieu des sables, et l'on admire les efforts qu'ont eus à faire ses fondateurs [II, 212].

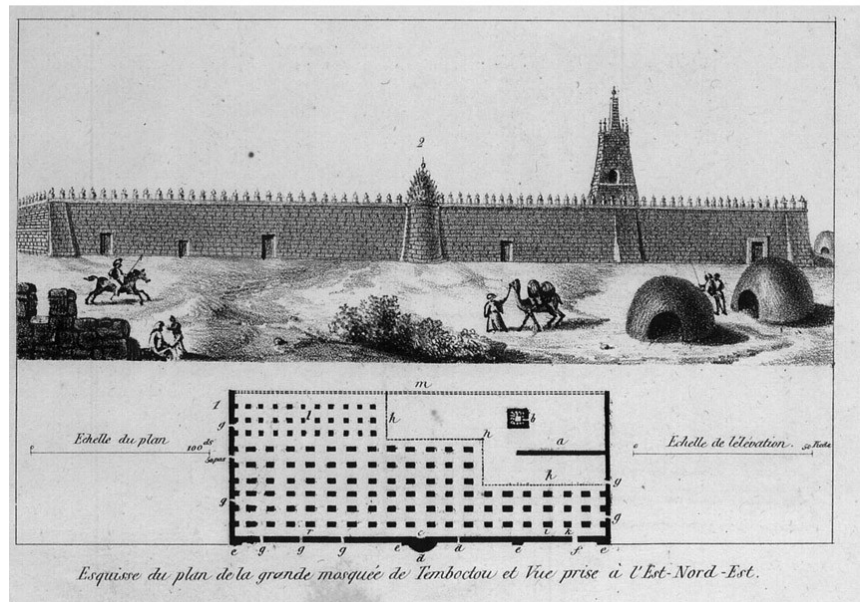
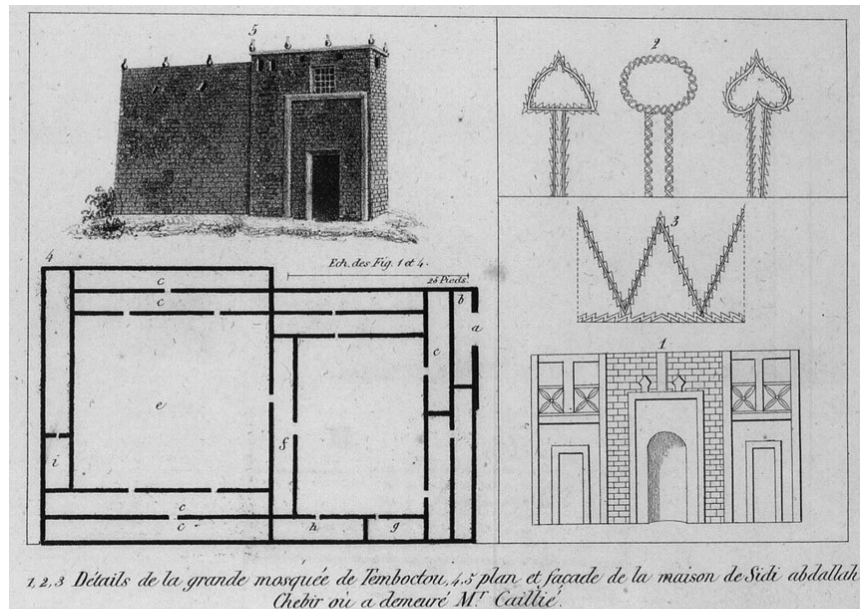
Plus loin, Caillié décrit longuement plusieurs mosquées, note que les murs sont « mieux soignés » que ceux travaillés « avec autant d'intelligence » à Djenné, que les portes, « bien faites et solides », ferment par des clés en bois. Chaque maison, ajoute-t-il, « forme un carré contenant deux cours intérieures autour desquelles sont disposées les chambres, qui consistent chacune en un carré long, fort étroit, servant en même temps de magasin et de chambre à coucher : ces pièces ne reçoivent le jour que par la porte d'entrée, et une autre plus petite donnant sur la cour intérieure » (II, 240). Comme pour se justifier, Caillié dit avoir « pensé que la description seule ne donnerait

pas une idée juste », raison pour laquelle il s'est « hasardé » à prendre « un croquis » de la mosquée principale « ainsi qu'une vue de la ville » (II, 237) qui nous parlent aujourd'hui si différemment.

De fait, seuls Clapperton et Lander font état de choses qu'ils trouvent remarquables, en l'occurrence des sculptures. Le premier souligne l'intérêt de celles ornant les portes et les poteaux soutenant les vérandas des habitants de Katunga, notamment celles du roi et de ses cabocirs. « Ils ont aussi, ajoute-t-il, dans leurs cours des statues d'hommes et de femmes. » Les premières « offrent de la variété », même si « elles représentent principalement le serpent boa tenant un cochon ou une antilope dans sa gueule ; souvent des hommes faisant des prisonniers, et quelquefois un homme à cheval conduisant des esclaves ». Parce qu'elles lui semblent réalistes, il indique que celles représentant « des troupes de guerriers accompagnées de tambours » ne « sont pas du tout mal exécutées : l'attitude et l'expression du principal personnage du groupe annoncent la fierté, et le tambour a l'air satisfait de la musique ou plutôt du bruit assourdissant qu'il produit » (I, 94, 113). À Kiama, Lander est intrigué par la présence de fétiches gardant l'entrée des maisons et ornant les murs :

Dans une hutte, nous vîmes un tabouret, d'un travail fort curieux ; il est de forme à peu près carrée. Les deux principaux côtés sont soutenus par quatre petites figures d'hommes sculptées en bois. Une autre, de grande dimension, assise sur une grossière représentation d'hippopotame, est placée entre. [...] Nous avons appris qu'avant d'entreprendre aucune expédition sur l'eau, les naturels demandaient protection contre les hippopotames et autres dangers de la rivière, à la principale figure qui monte un de ces animaux. Cet important personnage est accompagné de ses musiciens et gardé par des

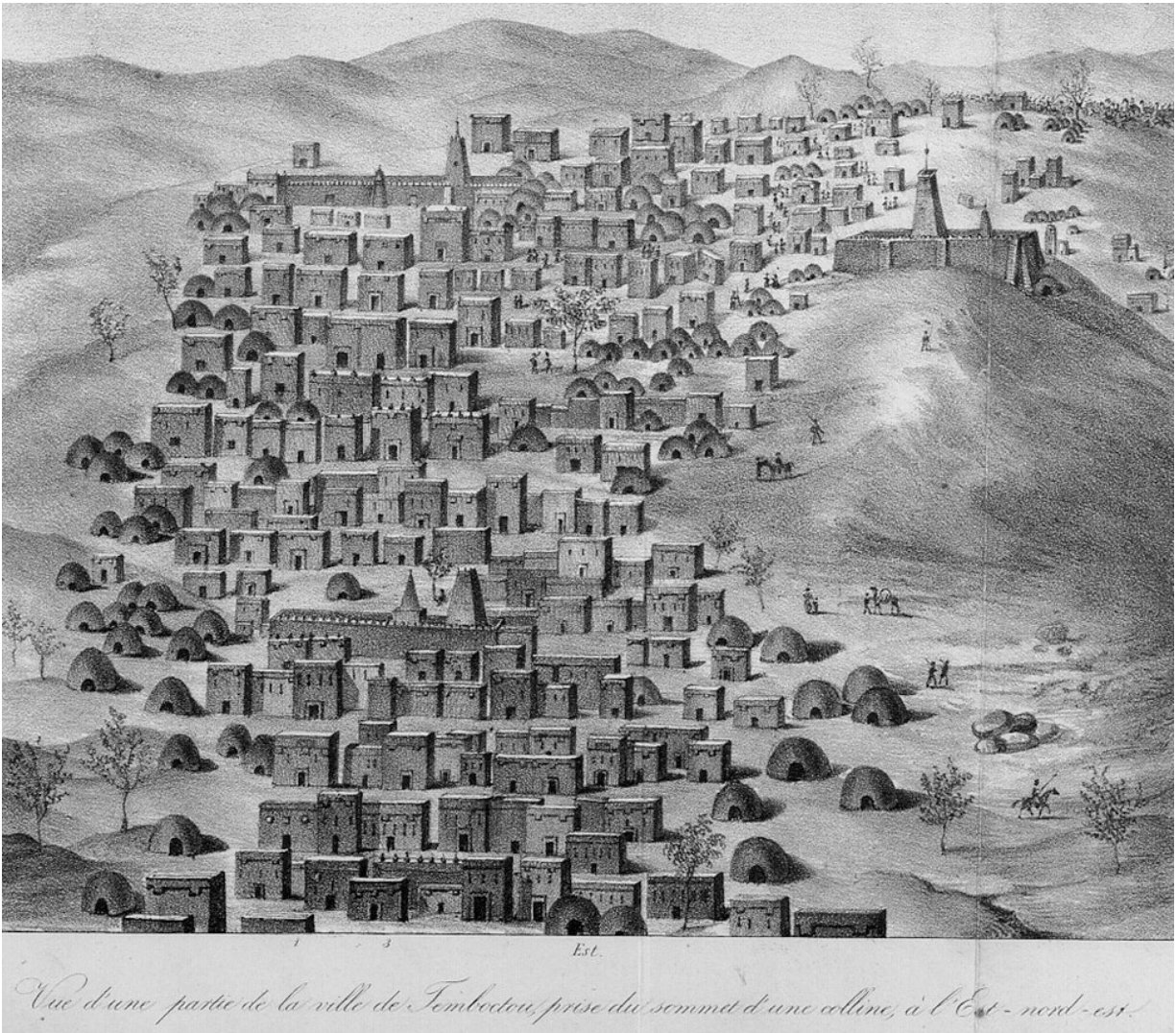
soldats. Les uns armés de fusils, d'autres d'arcs et de flèches, formaient les pieds du tabouret [I, 299-302].



René Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou*, op. cit., Atlas des planches, 3, 4. © BnF.

Parler, croire, apprendre

Un aspect révélateur de l'intérêt et de l'ambiguïté du regard des voyageurs face à la culture africaine réside dans leur manière d'appréhender les langues locales. Le premier contact avec elles est synonyme de nécessité. Malgré la présence à leurs côtés de guides plus ou moins interprètes, les voyageurs doivent maîtriser un vocabulaire de base. Installé à Pisania avant son départ, Park écrit : « Mon premier soin fut d'apprendre le mandingue qui est la langue la plus répandue dans cette partie de l'Afrique » (I, 11-12). Nous savons que Caillié et Mollien font de même. Le recours aux langues locales relève en second lieu d'un souci de précision. On donne souvent le nom local d'un mets, d'une coiffure, d'une coutume, et bien entendu d'un lieu ; mots accompagnés soit d'un commentaire, soit d'une simple traduction. Enfin, les voyageurs et leurs éditeurs dressent souvent de petits vocabulaires courants des langues les plus parlées dans les régions traversées. Citons par exemple ceux de la langue wolof, peule et sérère chez Mollien (II, 291-315). Cela n'est d'ailleurs pas une nouveauté. Les premiers vocabulaires de la sorte datent du xv^e siècle, et, depuis, on trouve peu d'ouvrages sur l'Afrique sans un petit supplément de ce type.



René Caillié, *Journal d'un voyage à Tombouctou*, op. cit., Atlas des planches, 6.
© BnF.

Dictées par la nécessité, le désir d'être précis et utile, ces références aux langues locales témoignent-elles d'une réelle attirance ou considération pour les langages africains ? Ce qui, chez les voyageurs, pourrait aller dans ce sens est l'utilisation même du terme « langue », ce que fait Park pour le mandingue, le wolof et le saracolet, ou Mollien pour les deux derniers. Mais, lorsque l'on va au

fond des choses, on s'aperçoit que le voyageur trouve rapidement là un moyen d'essayer de les classer¹³. Park dit ainsi de la langue wolof qu'elle est abondante et expressive. Les critères utilisés deviennent rapidement prétexte à des jugements de valeur et à un retour au principe d'utilité. La langue des « Sérawoullis » (saracolet), nous dit Park, « abonde en inflexions gutturales et n'a pas autant d'harmonie que celle des Foulahs ; elle mérite cependant d'être apprise [...] parce qu'en général elle est entendue dans les royaumes de Kasson, de Kaarta, de Ludamar, et dans la partie septentrionale du royaume de Bambara ».

Des annotations conduisent parfois à établir des sortes de langues référentes à partir desquelles des idiomes peuvent être étalonnés, et donc une ébauche de hiérarchisation dont on connaît les conséquences. « La langue des Feloups ne ressemble pas aux idiomes des autres nègres », écrit Park, pensant que celle « des Bambara est une espèce de mandingue corrompu » (I, 99-100, 8). L'attitude de Laing est comparable. « À l'exception de quelques mots qui ont été corrompus, écrit-il, l'idiome des Kourankoniens est celui des Mandingues » (193).

Enfin, une attitude controversée doit être signalée. Lander, Caillié et Clapperton baptisent certains endroits. Voilà que, « à l'embouchure d'un grand lac » surgit « un rocher qui s'élève en pain de sucre tronqué ». Énorme, « dénué de toute végétation », il contraste singulièrement avec la fraîcheur du lieu. Comme les naturels ne lui ont pas donné de nom, Caillié décide de nommer cet îlot Saint-Charles. À neuf ou dix milles de là est une « petite île susceptible d'être habitée » et de recevoir « un très beau port ». Il l'appelle « Henri, en l'honneur de SAR Mgr le duc de Bordeaux », tandis qu'une autre reçoit le nom de Marie-Thérèse, « en l'honneur de SAR Madame la Dauphine » (II, 182). Au sortir de Ouaoa, Clapperton

aperçoit « une belle montagne en pain de sucre » dominant toutes les autres. Il l'appelle « Mont-George, en l'honneur de George IV ». Lander est plus prosaïque, nommant « roc aux oiseaux » un énorme rocher blanc et nu formant un dôme parfait. On notera que ces exemples, les seuls que nous ayons repérés, sont rares et constituent une sorte d'exception, et qu'un Caillié tente plus ou moins de s'excuser de son attitude.

Tel n'est pas le cas lorsque les voyageurs abordent la question de la pensée religieuse, à propos de laquelle on observe une hiérarchisation implicite faisant passer des superstitions aux religions, en passant par les croyances. Gradation d'ailleurs inégale puisque, aux yeux des voyageurs, même les religions (en fait *la* religion musulmane) tendent à renforcer certaines superstitions chez les « nègres ».

Mais commençons par le début. Tous les récits font abondamment mention des superstitions les plus diverses. Ici, il faut s'arrêter à tel endroit, sous tel arbre, devant telle pierre, pour avoir la chance avec soi au cours du voyage. Là, on s'arrache des charmes, des gris-gris. De tous les voyageurs, Mollien est pratiquement le seul à observer parfois un certain recul. À Podor, lorsque ses « laptots », refusent, « par crainte superstitieuse », de débarquer avant la nuit, il rappelle que, pour un matelot de Bordeaux, jouer du flageolet en mer empêcherait le vent de souffler (I, 51). Généralement, le ton est assez ironique. « La stupide crédulité des naturels transforme en fétiche desalebasses, des vases de terre, et jusqu'à des plumes, des coquilles d'œuf, des os d'animaux [...] les toucher est un sacrilège, et s'en moquer serait fort dangereux », écrit Lander (I, 108). À Boussa, il nous décrit, lors d'une éclipse de lune, une scène d'anthologie par le style :

Les naturels couraient [...] criant, hurlant, gémissant de toute leur puissance. Ils agitaient leurs têtes, les jetant sur l'une et l'autre épaule, tordaient leurs corps par mille contorsions, sautaient en l'air, frappaient la terre du pied, et levaient la main au ciel. Jamais scène de Robinson Crusoé ne fut aussi extravagante et aussi frénétiquement sauvage : il n'y manquait qu'un grand bûcher et quelques hommes embrochés et rôtissant devant [II, 198-199].

La sorcellerie est notée à plusieurs reprises, mais, comparativement, fait figure de parent pauvre par rapport aux exemples de superstitions. Lander trouve à Boussa « tous les préjugés, toutes les idées superstitieuses sur les sorciers, les magiciens, les maléfices et les sorts » dont « il y avait encore trace » en Europe aux « XVII^e et XVIII^e siècles » (III, 218). La manière dont les sorciers sont châtiés est exemplaire et confirmée par d'autres voyageurs : les femmes sont condamnées à « l'esclavage perpétuel », les hommes, « jetés pieds et poings liés dans le Niger ». Signe, conclut Lander, « que la foi dans le pouvoir de la magie est ici très générale ».

Cela n'empêche pas les voyageurs, à la suite de Park, d'opposer, en matière de croyances, la douceur et l'humilité des « nègres » à la « barbare et brutale bigoterie des maures ». Sans doute en partie parce qu'ils peuvent et aiment retrouver chez les animistes des éléments témoignant d'une forme de pensée religieuse susceptible d'être raccrochée à la leur. Laing note que les habitants du Kouranko « n'ont pas de culte extérieur, mais ils croient en l'existence d'un Dieu » (263). À Calabar, Lander remarque l'usage de se couvrir de cendres et de bure en signe de deuil (III, 370). À Wowou, où le roi « incline vers la religion de ses ancêtres, qui est un mélange de fables

arabes et de tradition », la « prêtresse et ses sectateurs croient à l'existence d'un Dieu, à un ciel qui est sa demeure » :

Cet être tout-puissant, tout glorieux, préside aux destinées de l'homme en cette vie ; et, dans la vie future, récompense ou punit chacun suivant ses œuvres. Ils n'ont cependant aucune idée d'un enfer, d'un lieu de tourment éternel ; les âmes des justes, disent-ils, sont transportées dans une région belle, tranquille, heureuse où elles demeurent à jamais, et où il n'y aura qu'un seul singe. Les méchants, avant d'être admis à tant de bonheur, passent par des épreuves de chagrin, de peine, de châtement ; il y a pour eux des tortures en réserve, jusqu'à ce que, la punition effaçant les fautes, ils s'élèvent à une existence plus heureuse. [...] Au lieu de croire que le monde finira par le feu, ils sont convaincus que son divin créateur le roulera comme une feuille de parchemin, et le mettra de côté, le gardant pour une meilleure occasion. Une chose assez remarquable, c'est que, suivant la tradition des habitants du Haoussa, le nom de notre premier père était Adam, prononcé exactement comme nous le prononçons. *Da Adam*, dans le même langage, signifie tout objet qui, vu confusément à distance, peut avoir quelque ressemblance avec la forme humaine. La mère des hommes, dans le royaume du Haoussa, est appelée Aminatou (*Ameenatoo*) [II, 139-141].

Même les charmes seraient, pour Lander, le résultat d'adaptations remontant aux « phylactères [...] sur lesquels les anciens Juifs écrivaient des passages des Écritures saintes¹⁴ ». Park, également, aime trouver des points d'accroche avec le christianisme :

Quelques opinions religieuses des nègres, quoique mêlées de superstitions et dictées par une crédulité ridicule, ne sont pas indignes d'attention. J'ai conversé avec des hommes de toutes les classes au sujet de leur foi, et je n'hésite pas à prononcer que la croyance d'un Dieu, ainsi que celle d'un état futur de peines et de récompenses, est universelle chez eux. Il est cependant à remarquer qu'excepté lors de la nouvelle lune [...] les naturels païens croient inutile d'offrir au Tout-Puissant aucune prière, ni supplications. Ils parlent de Dieu comme du créateur et du conservateur de toutes choses ; mais ils le regardent comme un être si éloigné de nous et d'une si haute nature qu'il y a de la folie à supposer que les importunités des faibles mortels puissent changer les décrets ou renverser les lois de son infailible sagesse. Si on leur demande pourquoi donc ils font des prières lorsqu'ils voient la nouvelle lune, ils répondent que l'usage en a fait une loi, et qu'ils le font parce que leurs pères l'ont fait avant eux. Tel est l'aveuglement de l'homme, que n'a point éclairé la lumière de la révélation ! Les nègres supposent que le Tout-Puissant a confié les affaires de ce monde aux soins et à la direction d'esprits subordonnés sur lesquels ils croient que les cérémonies magiques ont une grande influence [II, 24,25].

Lorsque ces ressemblances avec l'Europe s'estompent, on quitte le domaine des pieux animistes pour entrer à nouveau dans celui des « sauvages » superstitieux. « Ils ne prient que lorsqu'ils sont malades [...] et maudissent l'objet de leur adoration suivant que leur imagination le leur conseille », nous dit Laing, vers Kiama (142). Les superstitions tendent parfois à se mêler à des abominations. « Leur religion est le paganisme, ils ne sacrifient pas de victimes humaines »,

dit Laing, comme s'il s'y attendait (228). « La religion des Badagriotes est le mahométisme et la pire espèce de paganisme, celui qui sanctionne [...] les sacrifices humains, le culte des démons, et autres pratiques abominables », affirme Lander (I, 102).

Particulièrement maltraités dans les récits sont les officiants de ces cultes animistes. Si un « homme fétiche » offre une oie à Lander, c'est que « le drôle attend en échange dix fois la valeur de son présent » (I, 65). À l'intérêt s'ajoute l'étrangeté de ce qui est perçu comme un accoutrement : « Les prêtres fétiches de Brass se couvrent tout le corps de craie depuis la tête jusqu'aux pieds et s'affublent d'une façon bizarre. » Autour de celui de Patashie on se prosterne. À Éphraïm, ils « parviennent à se rendre encore plus hideux et plus dégoûtants. [...] Ils courent la ville, le visage couvert d'un crâne humain [...] surmonté d'une paire de cornes de bœuf ; tout leur corps est couvert d'un réseau fait avec de l'herbe sèche. [...] Ils s'attachent par derrière une queue de vache » (III, 280)¹⁵. Autant d'éléments « admirablement calculés pour imposer à la crédulité et à la superstition des habitants » (I, 144).

Du côté des musulmans, deux groupes de population sont, comme pour le reste, assez clairement distingués dans les récits : ceux qui le sont de longue date, et les convertis plus ou moins récents. Chez les premiers, l'assiduité aux formes extérieures de la religiosité est dans l'ensemble notée, impressionnant même Mollien, comme nous l'avons vu : les ablutions, les cinq prières par jour, le ramadan, l'aumône dont Caillié bénéficie avec surprise et sans déplaisir. Mais les commentaires s'attachent surtout à noter la rigidité des préceptes et de leur mise en œuvre. Lander, par exemple, parle des « graves momeries des adorateurs de Mahomet », de la « gravité et tristesse du hibou des professeurs de mahométisme » (I, 86 ; III, 44). Derrière l'ironie¹⁶ se cache ce qui s'apparente souvent à un rejet de cette religion, ou du

moins à la crainte inspirée par ses fidèles souvent peints comme réfractaires à toute présence européenne et chrétienne.

Les marabouts sont relativement décriés. Leur cupidité suscite les premières réactions des voyageurs. Pour Lander, « les mallams ou missionnaires du Haoussa consentent à rester [...] au milieu d'étrangers et de païens [...] dans le but de s'enrichir aux dépens de la crédulité et de l'ignorance des naturels ». Pour cela, ils « couvrent leurs intentions d'un semblant de dévotion et de piété » (I, 250-251). Le principal moyen de ces « fripons » réside dans la vente de charmes – « que les nègres appellent *saphis* et qu'ils portent constamment sur eux », écrit Park. Ces derniers ont « la stupidité de croire que ces morceaux de papier possèdent une vertu extraordinaire », pour « se préserver de la morsure des serpents ou des crocodiles », « en temps de guerre » afin de se « mettre à l'abri des armes » ennemies, pour guérir des maladies, empêcher d'éprouver la faim ou la soif et attirer « la bienveillance des puissances célestes » dans « toutes les circonstances » (I, 57, 58). Mollien indique que les « prêtres mahométans » ont « su si habilement inspirer aux nègres une confiance aveugle dans ces papiers que l'on nomme *gris-gris*, sur lesquels ils écrivent quelques prières en arabe, que tous en portent. [...] Un homme part-il pour une expédition lointaine, il demande un gri-gri, dont il paie la vertu au poids de l'or » (I, 177). Caillié, laconiquement, conclut : en Afrique, « la connaissance du Coran [...] vaut une métairie » (II, 316). D'ailleurs, aiguillonnés par la seule religion, les marabouts la connaîtraient sans doute mieux. « Je ne crois pas qu'il est possible de trouver nulle part un corps de mahométans plus ignorant, pas un [...] même le chef, ne comprend un mot d'arabe, excepté Allah. » Quoiqu'ils « ne comprennent pas plus leur propre croyance que les doctrines du christianisme, écrit Lander, ils affichent un profond dédain pour les naturels qui ne sont

pas de leur religion » (III, 44). Cette supériorité que manifestent les croyants sur les autres fonctionne également en sens inverse. Lander, ayant fait état de ses talents de tireur d'élite, se voit répliquer qu'il est « un excellent homme, beaucoup trop bon pour être un kafir, et digne de devenir un vrai croyant » (Clapperton, II, 186).

Intéressés et peu savants, les marabouts seraient de plus perfides et avarés¹⁷. À Boussa, Lander rencontre un « vieux prêtre mahométan dont le physique rayonnait de douceur et de simplicité » qui, cependant, sans façon, lui demande un poison violent, désirant « passionnément » tuer son voisin qui lui « avait fait je ne sais quel tort imaginaire et de peu d'importance » (III, 224). Qu'en est-il du reste ? Assez peu de chose. Les fidèles, il va sans dire, sont plus ignorants encore que les marabouts. Les mosquées sont décrites, mais pour leur construction et pour les problèmes que l'on y voit. Comme à Djenné, où Caillié en présente une « abandonnée à des milliers d'hirondelles », cause d'une « odeur infecte » incitant les fidèles à se réunir dans une petite cour extérieure (II, 148). À Tombouctou, il les décrit longuement, mais presque comme pour s'acquitter d'un devoir, se réfugiant dans l'une d'elles, comme étant « l'endroit le plus aéré et le plus frais » (II, 241).

Peut-être le plus hermétique à l'islam, Gray y voit la source de tous les maux de l'Afrique, de la polygamie (« le vice capital de cette religion et peut-être le grand véhicule qui lui attire des prosélytes »), de « la multiplicité des esclaves », de l'ignorance et de « l'abaissement » des Africains. Aussi regrette-t-il « l'influence grandissante de la religion musulmane qui permet et pour ainsi dire encourage le meurtre et le pillage de ceux qu'ils traitent d'infidèles ». La « principale opposition à nos succès en Afrique, écrit-il, vient décidément de l'influence de la religion mahométane et de sa propagation depuis l'époque de son introduction qui date d'un

siècle » (351-353, 347)¹⁸. Comme les autres, Park commente avec méfiance les progrès de l'islam, déplorant qu'un « peuple dont les mœurs sont aussi douces et le caractère si humain [...] n'eût que la faculté de se convertir à un système religieux absurde et fanatique qui, sans éclairer l'esprit, est souvent proche à avilir le cœur » (II, 82).

En dépit des apparences, l'islam n'apparaît souvent, aux yeux des voyageurs, que comme une teinture venant se surajouter à des croyances plus anciennes. À Yarro, le roi de Kiama « professe la religion mahométane, mais n'en conserve pas moins les pratiques superstitieuses de ses pères », dit Lander (II, 199). Dans le Ouassani, Laing écrit que « la religion est en partie un islam relâché, en partie le paganisme » (184). À Wow, Lander assiste à une procession du « culte ancien ». La prêtresse qui en prend la tête, qui n'est autre qu'une fille du roi, est animée de « convulsions » tordant ses membres et défigurant ses traits. « Quatre-vingt-dix ou cent femmes » la suivent, avec des voix glapissantes, « spectacle grotesque » d'une religion anciennement dominante mais « encore très vénérée » (II, 133). Gray pense que « l'Almamy-Amady, lorsqu'il embrassa cette religion erronée, ne consulta que son intérêt personnel et le désir d'attacher à son parti les peuples du Fouta-Toro et de Jallon ». Preuve en serait le fait qu'il s'intéresse assez peu aux pratiques réelles de ses sujets : « Sous le masque de la dévotion, ils ont conservé tous leurs vices. [...] Je n'ai jamais vu un peuple plus généralement hypocrite, esclave des pratiques extérieures d'une religion dont les principes de morale n'ont aucun empire sur leur esprit » (178-179).

La foi n'est donc pas le motif essentiel des progrès de l'islam. La guerre et la force paraissent les principaux vecteurs de sa diffusion¹⁹. Caillié dit également que les gens du Ouassoulo ont « beaucoup de respect pour les sectateurs de Mahomet et pour l'écriture qu'ils regardent comme une espèce de magie ». Plus loin, traçant quelques

mots sur le sable, il est lui-même accusé de vouloir ensorceler le village (II, 61, 106). « Ce n'est point dans les sentences du prophète, mais dans le talent du magicien qu'ils placent leur confiance », écrit Park. Car « ils considèrent l'art d'écrire comme une espèce de magie » (I, 59). D'où l'importance accordée à l'école.

Ils ne connaissent point la persécution religieuse, et ils n'ont pas besoin de la connaître, car la secte de Mahomet s'étend dans leur pays par des moyens bien plus efficaces. Ils ont établi, dans toutes les villes, de petites écoles où beaucoup d'enfants des païens, comme les enfants des mahométans, apprennent à lire le Koran, et sont instruits des préceptes du prophète. Les prêtres mahométans façonnent à leur gré ces jeunes âmes, et les principes qu'elles ont reçus de si bonne heure ne peuvent plus guère ni se changer ni s'altérer. Je vis, pendant mon voyage, beaucoup de ces écoles ; j'y remarquai, avec plaisir, l'extrême docilité et l'air respectueux des enfants, et je désirai de bon cœur qu'ils eussent de meilleurs instituteurs, et qu'on leur enseignât une plus pure doctrine [I, 93].

L'école n'apparaît dans les récits qu'à cette occasion, comme une institution musulmane inconnue du monde noir proprement dit. Il y en a dans tous les villages du Fouta-Djalon, selon Caillié. Elles servent aussi de lieu de réunion. Dans l'ensemble, il reste à ce sujet assez descriptif, même si l'on décèle parfois une sorte de curiosité admirative. C'est sur ce ton qu'il note la fondation de nouvelles écoles à Djenné « où tous les enfants vont étudier gratis ». Les « hommes aussi ont des écoles suivant les degrés de leurs connaissances », écrit celui qui n'a jamais pu bénéficier de réelles études. « Tous les nègres

de Tombouctou, écrit-il aussi, sont en état de lire le Coran et même le savent par cœur ; ils le font apprendre de bonne heure à leurs enfants. » Ils « font aussi usage de l'écriture pour leur correspondance avec Jenné » (II, 150, 233). Lorsqu'ils savent le Coran, dit-il, ils passent pour des hommes savants et retournent au pays pour s'adonner au commerce. À Sokoto, Clapperton observe une différenciation sociale, les « enfants mâles des grands personnages » sont envoyés dans une ville à une certaine distance de leurs parents, logent chez des amis et sont confiés à un mallam ; « les gens des classes moyennes et inférieures envoient généralement leurs enfants à l'école » de la ville (II, 89).

Park nous renseigne plus en détail sur la manière de travailler dans les écoles. À Kamalia, dix-sept garçons et deux filles suivent les cours d'un maître du nom de Fankouma, « nullement intolérant », « doux, paisible ». « Il passait beaucoup de temps à lire, et l'enseignement de la jeunesse semblait faire son amusement autant que son occupation. » Les filles apprennent la journée, les garçons avant l'aube et le soir. Ils sont en effet, pendant leurs années d'éducation, « considérés comme esclaves domestiques de leur professeur » et donc plantent du maïs ou bien vont chercher du bois. Lorsqu'il « a lu en entier le Koran ou fait un certain nombre de prières, [le garçon] reçoit au cours d'une fête le titre de buschréen ». Dès lors, s'il n'est pas échangé par sa famille contre « un esclave ou sa valeur », il « reste esclave domestique du maître d'école, jusqu'à ce qu'il puisse, par son industrie, amasser de quoi se racheter lui-même ». Park vibre davantage lorsqu'il aperçoit une version des Psaumes de David, le livre d'Isaïe et « une version arabe du Pentateuque de Moïse²⁰ », ce dernier « si estimé qu'il se vend quelquefois le prix d'un esclave de choix ». Aussitôt il « soupçonne [...] qu'il y a dans tous ces livres des interpolations de quelques

dogmes de Mahomet ». Il apprécie le fait que « la religion mahométane » contribue « à répandre quelque rayon de lumière parmi ces pauvres peuples », et déplore que ceux qui s'y convertissent « pensent assez légèrement de nos connaissances supérieures en matière religieuse » et qu'enfin les Blancs qui viennent traiter sur la côte « ne prennent aucun soin pour détruire ce malheureux préjugé ». Je « crains, conclut-il, que ces pauvres Africains que nous traitons de barbares ne nous regardent comme une race de redoutables, mais ignorants païens. Peut-être une légère et courte introduction du christianisme, telle qu'on la trouve dans quelques catéchismes destinés aux enfants, imprimée avec soin en arabe, suffirait-elle pour produire parmi ces peuples un merveilleux effet ». Les enfants, dit-il, n'ont pas d'autre mode d'éducation que l'école coranique, « et si un système plus instructif » s'offrait aux parents, il serait « probablement préféré » (II, 83-89). Il est le seul à parler de la sorte.

Les autres voyageurs se plaisent plutôt à noter l'insuffisance du contenu de l'enseignement, souvent, disent-ils, quelques prières dont on ne comprend pas même la signification. « Le meilleur écolier est celui qui a les poumons les plus robustes et la voix la plus claire », ironise Lander (III, 71). On se borne, dans les écoles, « à enseigner la lecture et l'écriture prises seulement dans le Koran », écrit Gray. Les maîtres ne donnent « aucune notion de l'arithmétique ; ils sont tellement ignorants à cet égard que nul Africain ne peut assembler deux nombres sans compter sur ses doigts ou en formant des lignes sur le sable ; l'étudiant ou l'écolier est toujours regardé comme le serviteur du maître d'école, et peut être employé par lui au service le plus bas et le plus pénible suivant son bon plaisir » (179).

Formes et détenteurs du pouvoir

Voulant faire œuvre utile en établissant en quelque sorte (implicitement ou non) le tableau politique des régions traversées, les voyageurs ne peuvent s'empêcher de juger. Leurs annotations s'articulent autour de deux grands thèmes dont les représentations peuvent être contradictoires. Il y a tout d'abord le pouvoir proprement dit (sa nature, son fonctionnement, son financement...), domaine où les jugements varient beaucoup. Il y a ensuite les hommes qui l'exercent à des degrés divers (rois, personnages importants, subordonnés), où, toujours présente, la diversité des représentations n'empêche pas l'émergence d'une image dominante assez péjorative.

L'une des premières démarches du voyageur consiste à essayer de définir la nature des pouvoirs en place. Les définitions sont particulièrement nettes, rapides et sans détours. Elles s'établissent à partir des types de gouvernements connus en Europe, à savoir la monarchie (terme le plus récurrent), la république ou encore l'oligarchie. À cela s'ajoutent des qualificatifs comme « despotique », souvent cité. Le gouvernement de Yaourie est ainsi « despotique et absolu », selon Lander. La preuve en est la « force militaire considérable » mise sur pied afin de « réprimer dans une province éloignée une insurrection naissante causée en partie par l'impossibilité où sont les naturels de payer le tribut accoutumé, et en partie les mesures acerbes qu'on a prises pour les y forcer » (II, 58). À Sokoto, Clapperton dit la même chose autrement : le gouvernement y est « dans une enfance, mais, dans son état actuel, qui probablement continuera, c'est un despotisme parfait ». Les gouverneurs de province « restent en place tant qu'il plaît au sultan. La place vacante est alors vendue au plus offrant, qui est ordinairement un proche

parent. [...] Tous les emplois inférieurs dans les villes de province sont vendus de la même manière par les gouverneurs qui héritent également des biens de ces officiers à leur décès ou alors à leur déposition » (II, 89-90).

Ces monarchies plus ou moins despotiques peuvent être tempérées par la coutume ou la bienveillance de souverains particuliers²¹, notamment ceux paraissant les plus accueillants à nos voyageurs de passage. Les Mandingues ne forment que des monarchies dans le voisinage de la Gambie, nous dit Park. Mais « le pouvoir de leurs rois n'est pas illimité. Dans toutes les affaires importantes, ces princes sont obligés de convoquer une assemblée des plus sages vieillards [...] sans lesquels ils ne peuvent ni déclarer la guerre, ni conclure la paix ». À cela s'ajoute la présence d'un « premier magistrat », ou alkaïd, dans toutes les grandes villes, chargé « de maintenir l'ordre », de « percevoir les droits qu'on impose aux voyageurs, et de présider toutes les séances de la juridiction du lieu et l'administration de la justice » (I, 27-28).

Mais les exemples d'un autre genre sont plus fréquents. À Kiama, par exemple, « le gouvernement est despotique et [...] n'accorde pas une grande protection à ses sujets, puisqu'une ville en pille une autre chaque fois que l'occasion se présente » (Clapperton, I, 142). Cette impression est renforcée par le fait que, lorsqu'elle n'est pas « despotique », la monarchie ne suscite guère de commentaires. À propos du « gouvernement monarchique » du Bondou, Gray se contente de noter que « l'autorité suprême réside dans l'almamy ou roi » (176).

Si la monarchie peut être tempérée mais est généralement despotique, les oligarchies et les républiques ne sont pas présentées de manière plus favorable. Mollien nous dit que le mode de gouvernement du Fouta-Toro est oligarchique et « que le peuple

même n'y est pas sans pouvoir ». Il ajoute plus loin qu'il est une espèce d'oligarchie théocratique dans laquelle le peuple exerce une grande influence. Lorsque les membres du conseil sont mécontents de l'almamy, écrit-il, « ils se retirent dans un lieu écarté, ainsi que le faisait l'aréopage à Athènes, pour discuter les affaires importantes ». En fait, chez Mollien, l'oligarchie paraît transitoire entre une monarchie souvent trop despotique et une république peu appréciée. Établissant un parallèle entre l'accueil qu'il reçoit et la forme du gouvernement, il dit que « les peuples républicains » sont « cruels et insolents » (I, 263, 353, 378).

Les Britanniques, surtout Gray et Park, sont plus neutres lorsqu'ils parlent de république. Le premier nous dit que le gouvernement est mixte au Fouta-Djalou, « plus républicain que monarchique ». L'almamy, « quoique ayant le pouvoir suprême, ne peut prendre aucune décision relative au pays sans le consentement des chefs, chacun ayant voix au conseil » (38-39). Le gouvernement des Mandingues « était une espèce de république ou plutôt une oligarchie, écrit Park, chaque ville ayant son mansa particulier, et le principal pouvoir de l'État étant en dernier ressort placé dans l'assemblée de tous ces chefs » (I, 386). Passant rapidement, et manquant de recul, les voyageurs ne peuvent guère aller au-delà. Le bicéphalisme qui fonctionne au Fouta-Djalou au moment où Mollien le traverse (deux souverains, dont un seul gouverne réellement) ne trouve aucun écho chez lui.

La nature du régime définie, les voyageurs s'appliquent à en caractériser les modes de fonctionnement. Ce qui les intéresse particulièrement est le nombre et la qualité des troupes qu'ils peuvent lever, mais aussi la manière dont ils tirent leurs revenus. Quatre auteurs (Gray, Caillié, Park et Laing) s'intéressent le plus à cette question. Park souligne l'importance des taxes prélevées sur les

hommes et surtout les marchandises aux frontières des États. À Tillika, entre le Bondou et le Woulli, réside à cet effet un officier du roi. Il veille à l'arrivée des caravanes et en avise promptement son maître. Ordinairement, elles sont taxées suivant le nombre d'ânes chargés et donc en fonction de la quantité de marchandises plus que de leur valeur. Les revenus du gouvernement de Woulli, précise-t-il, « consistent dans les contributions qu'on lève au besoin sur le peuple et dans les droits que l'on perçoit sur tout ce qui traverse le pays », lesquels sont prélevés « dans chaque ville » (I, 53). Caillié entend dire que les droits sont équivalents à « la moitié du produit de la journée » sur les travailleurs du Bouré, pays de l'or (I, 330). Gray et Laing sont les seuls à noter l'existence d'un système d'imposition plus organisé. Le premier nous dit que les revenus du Bondou sont « considérables ». Ils se composent du « dixième de tous les produits territoriaux et d'une taxe imposée à toutes les marchandises européennes qui traversent le pays [...], calculée sur la charge qu'un âne peut porter en marchandises [... plus] des présents pour l'almamy et ses ministres ». À cela s'ajoute le « fort revenu de la dîme de tout le sel pris sur les côtes et importé dans son pays, ainsi que le tribut annuel payé par les vaisseaux marchands de la Compagnie des Indes commerçant [...] par le comptoir français établi à Baquelle » (176-177).

Au total, si l'on mentionne des tributs pesant sur des territoires ou des cités, on insiste le plus souvent sur deux éléments : les taxes perçues sur le commerce et le pillage des cités ou territoires voisins. Les voyageurs ne perçoivent pas leur fonction politique²². Le caractère souvent répétitif des références aux taxes et l'insistance sur les pillages conduisent à l'idée d'exactions et renforcent de fait l'image de monarchies despotiques.

La manière de présenter les détenteurs du pouvoir oriente dans le même sens. Ceux que les voyageurs qualifient parfois de « roitelets » (mais si l'idée est là, le mot ne l'est pas souvent) constituent aux yeux des voyageurs l'émanation la plus évidente et la plus péjorative de l'idée d'arbitraire. Ainsi, « obéissant à un nombre infini de petits despotes, tous plus cruels les uns que les autres, au lieu d'un tyran », les Bissagos « en ont mille », écrit Mollien (II, 263). Despotisme et ridicule semblent croître à mesure de la diminution des pouvoirs effectifs du roi (et des pressions exercées sur les voyageurs, comme nous l'avons vu plus haut ; chap. III). « Telle est la politique tortueuse de ces roitelets d'Afrique, écrit Clapperton, que nul présent ne peut être donné, nulle affaire importante ne peut être traitée ouvertement ; tout doit se faire à l'ombre de la nuit, et avec le plus grand secret, depuis la plus grande chose jusqu'à la plus petite » (I, 310).

L'indigence de la plupart des souverains, même plus importants, participe de ce processus de dévalorisation du pouvoir. Mollien donne le ton :

En général, il faut se défier des descriptions pompeuses que l'on donne quelquefois des palais des nègres, de leurs cérémonies publiques, et des vêtements de leurs princes ; car elles peuvent faire supposer, ce qui est fort loin d'être vrai, qu'il existe dans l'Afrique occidentale des cours dont les richesses égalent celles qui formaient le trésor du Mogol. Tous les brocarts d'or dont on se plaît à décorer les nègres ne sont que de vieux morceaux de drap écarlate couverts de taches, et déchirés en vingt endroits différents [II, 108-109].

Le roi, d'ordinaire, ne se distingue guère de ses sujets, d'un point de vue matériel, sinon par la possession d'un bric-à-brac à base d'armes, d'objets variés et de gris-gris. Près des côtes, les références à l'Europe ne sont mentionnées que pour être raillées²³. Partout, le couple exigences/faiblesse du pouvoir effectif favorise l'émergence d'une image dévalorisée de la fonction royale. Ne pouvant suivre Lander, le « gros et grand roi » de Bidgie envoie un messenger à ses troupes lui tenir ce langage : « les rois marchent toujours d'un pas lent et mesuré [...] nos enjambées étant trop allongées et trop vulgaires, il nous saurait gré de ralentir notre course [...] pour le laisser arriver jusqu'à nous » (I, 128). Le dérisoire peut s'effacer, le ridicule demeurer, notamment en décrivant la manière dont les naturels se prosternent devant leurs rois. « Deux ou trois personnes de classe inférieure », nous dit Lander, « se mirent [...] à se rouler aux pieds du roi [...] elles] haletaient et on n'eût pas mieux pu les comparer qu'à d'informes masses de chair. [Elles] continuèrent à se débattre dans la boue » jusqu'à ce qu'on les engageât à se relever. Parmi les assistants, « nous vîmes bon nombre de vieillards chauves, leurs cheveux ou plutôt leur laine ayant été probablement usés par les fréquentes prestations dans le sable, la poussière, la fange, ou tout ce qui se présente quand il leur arrive de rencontrer le souverain » (I, 41).

Activités exercées ou fastes déployés sont décrits de la même manière. Lander nous apprend que le roi de Wowou fonde sa réputation sur ses qualités de danseur, domaine pour lequel « ses ennemis même sont forcés de reconnaître sa supériorité » et d'avouer qu'il « est sans rival, de Bornou à la mer », s'y adonnant « régulièrement tous les vendredis ». Voulant impressionner ses visiteurs, le roi s'exécute devant les Lander : « Quand la première

danse fut terminée, le roi en commença une seconde, imitant le trot d'un cheval du pays partant pour la guerre. Cette imitation était, comme on l'imagine, des plus burlesques. [...] Au bout de quelques minutes, le monarque regagna une de ses huttes, toujours trottant à la manière d'un cheval, suivi des bruyantes clameurs d'admiration de toute la foule » (II, 191-192). Clapperton n'est pas moins disert à propos des « comédies ou pantomimes », jouées à la cour du Yoruba en présence du roi et des cabocirs de ses différentes villes, même s'il est moins acerbe que Lander (I, 103-107). De son côté, Mollien nous dit d'un ton ironique que le damel du Cayor est « regardé comme le plus beau nègre de la Sénégambie », mais qu'il y a « pourtant à présent à Saint-Louis un noir libre, nommé Comba-Cousin, qui peut disputer cet avantage à ce monarque ». Il conclut : « Il paraît que les rois africains en sont extrêmement jaloux et l'ambitionnent avec une ardeur qui pourrait ensanglanter les pages de leur histoire, comme le prix du courage ensanglante celle des princes européens » (I, 13-14).

Ajoutons une image importante par sa constance. Lorsqu'un voyageur rencontre un roi ou un personnage important, celui-ci est quasiment toujours représenté « assis » (le plus souvent), « couché » ou « étendu » (sur une peau d'animal, une natte, un banc, un tapis ou un coffre). À cela s'ajoute parfois, pour le chef d'un village, le fait de le rencontrer alors qu'il surveille un travail, celui par exemple de ses esclaves. Dans les deux cas, cela correspond à des attitudes que le lecteur pourrait trouver normales chez des détenteurs du pouvoir en représentation. Mais, arrivant parfois à l'improviste, le voyageur parle aussi de rois assis. La récurrence de ce type d'image peut conduire à penser que rois et princes passent une partie notable de leur temps assis, couchés ou allongés. On les voit parler, pratiquement jamais exercer d'autres activités conformes à celles que l'on se fait d'un souverain. L'habillement est souvent constitué d'éléments hétéroclites.

Du roi Mansolah, de Katunga, Lander nous dit que sa coiffure « avait quelque ressemblance avec une mitre d'évêque, ornée d'une profusion de chapelets de corail, dont l'un faisait l'office de bride ; il était noué sous le menton de manière à empêcher le vent d'emporter le bonnet ». Il « portait des bas de coton anglais, et de petites sandales de cuir très propres, de fabrication indigène » (II, 239).

Le passage à la description morale n'est pas forcément avantageux. Demandant beaucoup et pouvant exiger, le détenteur du pouvoir est d'emblée décrit comme un personnage intéressé. Fils du roi défunt de Nyffé et en lutte contre son frère Edrisi, Mohamed El Magia est, nous dit Clapperton, « un des mendiants les plus effrontés que j'aie jamais rencontrés ; tout ce qu'il voyait ou tout ce qu'il entendait dire que je possédais, il le demandait aussitôt, non parce que c'était rare ou curieux, mais avec une avidité abjecte » (I, 248). « Honteux de nous demander directement tout ce dont ils ont envie, note Lander, si leurs insinuations ne sont pas comprises », ils n'hésitent pas à s'expliquer « plus clairement » et ne laissent aucun faux-fuyant : sous ce rapport, les chefs se ressemblent tous, depuis Badagry jusqu'à la métropole du Yarrow (II, 172).

À cela s'ajoutent l'alcoolisme, surtout sur la côte, et l'oisiveté. Les « chefs et grands personnages [...] de tous les lieux que nous avons visités, tonne Lander, sont presque toujours assoupis et passent leur vie à dormir ou dans les occupations les plus puériles et les plus frivoles ». À l'exception notable du très hospitalier roi de Boussa qui, lorsqu'il « n'est pas occupé des affaires publiques », emploie « utilement ses heures de loisir à surveiller sa maison et à faire ses propres habillements » (II, 116-117)²⁴.

Parallèlement à ces images défavorables, le détenteur du pouvoir peut être vu comme un personnage bonhomme (à l'instar du chef de Patashie, « petit vieillard tout rond, tout gros, tout gaillard » – Lander,

II, 213), comme un homme insouciant, voire un enfant. À Kiama, le roi et sa femme se disputent pour la possession de quelques boutons plaqués et polis. « Le couple royal avait tout à fait l'air de deux grands enfants, et chacun, satisfait de son lot, nous exprima sa reconnaissance avec beaucoup de chaleur » (Lander, II, 130). Clapperton cite cet autre exemple : le sultan, « en apercevant le sabre, ne put cacher sa joie, il le tira du fourreau et, le brandissant de côté et d'autre, il s'écriait : Ya batouri ! Ya batouri ! (oh mon seigneur blanc !). [...] Certainement jamais je ne vis personne aussi satisfait d'un cadeau. Ses yeux étincelaient de joie, il me prit la main à peu près une douzaine de fois » (I, 130-131). Lander, de nouveau, dresse un portrait du chef d'Égga, un « vieillard » dont la longue barbe blanche donne « l'aspect le plus vénérable », avant de conclure : « Il aurait l'air d'un patriarche, s'il ne riait, jouait et se divertissait comme un tout petit enfant » (III, 36).

Parfois favorablement interprétée²⁵, souvent moquée, la bonhomie ainsi mise en évidence a deux résultats principaux. D'une part, le roi apparaît sympathique. De l'autre, son attitude jette le discrédit sur sa fonction. Du roi de Boussa dont on a vu combien Lander pouvait le louer et l'un des « meilleurs hommes » qu'il ait rencontrés en Afrique, le voyageur finit par dire : un « enfant [...] ne serait pas plus simple, plus innocent, moins soupçonneux » (II, 190, 223-224). Ailleurs, il ne peut s'empêcher de le ridiculiser : d'une « taille majestueuse », il « marche avec aisance, monte bien à cheval, mais il a les pieds comparables pour la grosseur à ceux d'un dromadaire, et sa légèreté est à l'unisson » (II, 191).

Ayant le désavantage d'être pour le voyageur source de nouveaux présents à donner, sans que pour cela leur autorité (inférieure à celle des rois ou des princes) puisse y faire contrepoids, les personnages importants sont généralement mal vus. Lander donne le ton : les

« porteurs de titres » sont « si nombreux que cela serait chose aussi difficile de les compter que d'additionner les gouttes d'une pesante averse » (II, 295). À Katunga, Clapperton écrit : « Nous avons vu une vingtaine de ces vassaux dans toute leur saleté et leur avilissement, rivaliser à qui aurait le plus de poussière sur le corps, et baiserait la terre avec le plus de ferveur. Ils étaient étendus de tout leur long sur leur ventre nu » (I, 101). Ce qui ne les empêche pas, devant le voyageur, de devenir d'avidés quémandeurs.

Les subordonnés figurent au bas de l'échelle des descriptions, qu'il s'agisse de guides envoyés par le roi, facilement soudoyés, ou de cavaliers servant d'escorte et paraissant rechercher surtout le butin. D'une troupe l'escortant, Clapperton la dit constituée de « coquins méprisables et sans frein ». Ils « commencèrent à piller les chèvres et les poules du village », les piétons s'emparant « de tout ce qui leur tomba sous la main » (I, 126). De son côté, Gray se dit affligé d'apprendre que, sous le prétexte de lui rendre service, les hommes envoyés par Mandiba pour l'escorter « avaient saisi cette occasion d'exercer le meurtre et le pillage sur les malheureux habitants du Bondou et d'y commettre des actes de cruauté heureusement inconnus aux nations civilisées » (282).

La représentation des modes d'accession au pouvoir n'améliore pas l'image de la royauté africaine. Car, si elles sont réglées, les transitions paraissent généralement troubles. « Quand une ville est privée de son chef, écrit Lander, l'anarchie, le trouble, la confusion s'emparent de tout. [...] Tout travail est interrompu ; le plus fort opprime le plus faible, les crimes les plus affreux se commettent sans être dénoncés ou punis, la propriété privée n'est plus respectée ; aussi, avant que le chef qui doit réprimer cette licence soit nommé, il arrive souvent qu'une ville tombe d'un état florissant de prospérité et de bonheur dans toutes les horreurs de la désolation » (I, 158). Les

voyageurs semblent dissocier ce qui est de l'ordre des institutions et du théorique et ce qui relève du concret, à savoir les querelles qui ne manquent pas de surgir dès que le pouvoir semble vaciller ou devenir vacant. Sauf que l'organisationnel ne suscite que de rapides notes, tandis que les conflits conduisent à la narration d'anecdotes relativement longues, même si, parfois, on sait prendre un peu de recul²⁶.

À ces traits principaux s'ajoutent, selon les circonstances et les voyageurs, la description de tel ou tel rouage original du pouvoir. En filigrane – car le thème n'est jamais mis clairement en évidence – on en apprend sur la manière dont l'information circule. Sur sa rapidité (les nouvelles précèdent souvent les voyageurs) et sur le fait qu'elle sert le pouvoir en premier lieu. Le roi de Kasson fut très promptement instruit de son excursion à Soulo, écrit Park, car il n'y avait que quelques heures qu'il y était lorsqu'une troupe de cavaliers arriva pour s'informer du motif l'ayant empêché de suivre une route plus directe. Au lieu de tirer des conclusions de ce type de faits, Lander choisit l'ironie (« les nouvelles qui n'ont nulle importance traversent le pays avec la rapidité d'une flèche », II, 249), tout comme Laing²⁷. Nombreux sont ceux qui soulignent l'importance des rumeurs, souvent fausses, pouvant aller jusqu'à déclencher des guerres. Lorsqu'elles n'ont pas un impact sur le voyage, les informations ne revêtent qu'un caractère anecdotique. Si le voyageur est interrompu par des nouvelles transmises au roi, elles sont sûres, efficaces, rapides. Autrement, elles paraissent exagérées.

Terminons par la justice. Simplicité et parfois équité sont notées. À Cambaya, nous dit Caillié, tous les problèmes sont jugés « par les plus anciens du village », à moins de « circonstances graves » (I, 270). Laing écrit que « les lois sont peu nombreuses et très simples, le

meurtre est le seul crime qui emporte la peine de mort ; le coupable peut même l'éviter s'il est assez riche pour satisfaire aux demandes des parents de sa victime, qui, d'après les lois, sont les seuls autorisés à exiger une réparation ». Le « tort fait à la société est, dit-il, une chose à laquelle ce peuple n'a pas encore pensé ». Tous les autres griefs, réclamations et disputes sont réglés « conformément aux règles de l'équité » (203-204).

De la simplicité à l'impression d'un retard, la marge est faible. En témoigne la persistance de pratiques jugées archaïques. « Une épreuve, écrit Caillié, consiste à se passer un fer rouge sur la langue : l'accusé est acquitté [...] si le fer rouge ne lui brûle pas, mais alors l'accusateur est obligé de subir la même épreuve ; celui des deux qui s'y refuse est condamné. » Cette « coutume bizarre, dictée par l'ignorance, est usitée dans toute la partie occidentale de l'Afrique » (I, 319)²⁸. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, lorsque le pouvoir s'exerce de l'homme sur la femme, l'ignorance fait place à la ruse et à l'arbitraire.

C'est Park qui, sans conteste, se montre le plus observateur et le plus favorable, notamment lorsqu'il décrit de manière admirative comment, en pays mandingue, on débat de la manière d'appliquer la justice lors d'assemblées de vieillards appelées palavers. Les affaires y sont examinées avec « solennité » et « franchise », « les témoins publiquement entendus, et les décisions des juges reçues ordinairement avec l'approbation de tous les spectateurs ». Il est agréablement surpris d'y voir des « gens qui exercent la profession d'avocat ou d'interprète des lois », comparaisant « soit pour l'accusateur, soit pour l'accusé, de la même manière que dans les tribunaux de la Grande-Bretagne ». « Si je peux en juger par leurs plaidoyers que j'allais souvent entendre, poursuit-il, ils égalent, dans

l'art de la chicane et des cavillations, les plus habiles plaideurs d'Europe » (I, 28-29²⁹).

Ces remarques n'empêchent pas l'émergence d'une image globalement négative, celle de pouvoirs monarchiques souvent despotiques, d'une multitude de petits chefs sans grande autorité mais intransigeants. Dans cette représentation dévalorisée du pouvoir et des hommes qui l'exercent, les rois sont les seuls à bénéficier de quelque sympathie, les autres étant d'autant plus mal représentés que leur pouvoir est réduit. La lecture des officielles *Annales maritimes et coloniales* confirme qu'il s'agit bien de ce qui est perçu en Europe. Commentant le récit de Mollien, un auteur y écrit qu'en Afrique, « le gouvernement est en général despotique » et que « la plupart des rois sont, après les Maures, les ennemis les plus redoutables de leurs sujets, continuellement exposés au pillage de la part de leurs souverains » (1819, p. 861).

Des « histoires » et une Histoire marquées par la guerre et l'instabilité

L'histoire africaine est-elle une préoccupation des voyageurs ? Laing est le seul à vraiment l'affirmer. Entre les palabres et la route, ses « occupations » consistent, écrit-il, à s'« informer auprès des vieillards de l'histoire du pays » (271-272). Park confirme directement son existence en parlant de l'histoire « traditionnelle » des Mandingues. Et la plupart font état de suppositions à propos du passé de tel ou tel peuple. Mollien, notamment, s'intéresse aux pérégrinations antérieures des populations qu'il rencontre. Imaginant à son départ retrouver les descendants de quelque nation antique, il pense à plusieurs reprises que les populations du Sénégal et de la

Gambie sont venues du Nord, poussées par d'autres peuples, « mahométans »³⁰, et les « Poules, Foulahs, ou Fellatas », que l'on « trouve partout entre le cap Vert et l'Abyssinie », auraient une origine commune (II, 180-182).

Mais la relative pauvreté des informations que l'on peut recueillir chez nos différents voyageurs ne dénote pas un grand intérêt de leur part. Souvent, le passé n'est envisagé qu'au détour d'« histoires » servant à expliquer tel ou tel élément du présent, d'anecdotes destinées à éclairer une situation politique donnée. À propos du « petit royaume de Djenné », Caillié note par exemple qu'il « fut conquis sur les Bambaras par les Foulahs » (II, 116). Il nous apprend également qu'autrefois, le Cayor et le Ghiolof « appartenaient au même souverain qui les gouvernait sous le titre de bour (ou empereur) et que le damel n'est qu'un vassal indépendant » (I, 46). Les querelles de succession, les causes de telle ou telle guerre ou la présence de fortifications fournissent également des raisons d'en appeler à l'histoire, tout comme les origines du déclin de telle ou telle ville ou de l'origine de tel ou tel peuple. Park indique ainsi à propos de Tiesie, une « grande ville murée », qu'elle « fut fondée par quelques pasteurs foulahs qui vivaient dans l'abondance parce qu'ils élevaient de grands troupeaux dans les excellents pâturages des environs » (I, 118).

Trois références, chez Lander, auraient pu attirer davantage son attention alors qu'il en parle comme de simples anecdotes, sans commentaires. Les Fellans de Kishi, explique-t-il, « disent que leur premier ancêtre se sépara de ses amis, de ses proches [...] et, s'exilant de sa terre natale, vint s'établir dans le Yarriba avec ses femmes, ses enfants et ses troupeaux. Ses descendants se sont toujours mariés entre eux et sont fiancés les uns aux autres dès l'enfance » (I, 284). Vers Katunga, il se fait l'écho d'une histoire

relative à « une pierre d'une espèce très singulière », tirée « des entrailles de la terre, dans un pays nommé Iffie. [...] C'est là, suivant leur tradition, que leurs premiers parents ont été créés, et qu'est sortie toute la population de l'Afrique »³¹. Enfin, il se fait l'écho d'une tradition selon laquelle les rois de Boussa passent « pour les plus grands monarques qu'il y ait après les souverains de Bornou, entre cet empire et la mer », du fait « du respect universel » à « la noblesse de leur origine » : on « les croit descendants de la plus vieille famille de l'Afrique, qui, dans les temps anciens, longtemps avant l'introduction du mahométisme, était la grande souche des fétiches » (II, 117-118).

Si l'Histoire se compose ainsi de petites histoires au pluriel, cela tient sans doute à l'importance de la tradition orale, essentielle pour la reconstitution de l'histoire africaine. Mais aucun voyageur, excepté Laing, ne perçoit vraiment l'importance qu'elle peut jouer. Pas même Park qui assiste pourtant à une histoire en train de se constituer³². On note, on collecte ce que l'on peut ici ou là, sans essayer d'établir des rapports entre ces éléments. La gangue déformatrice du temps, le merveilleux qui peut entourer le contenu de la tradition orale conduisent parfois à la tourner en dérision, comme Lander à Kishi :

Au milieu de la ville, se trouve une haute colline. [...] C'est le refuge des habitants en cas d'invasion ; dès qu'ils sont arrivés au sommet, la colline, disent-ils, est transportée au-delà des nuages, et y demeure jusqu'à ce que le danger soit passé. Quelques années se sont écoulées depuis que le miracle a eu lieu ; cependant on nous raconte cette histoire avec une entière conviction en son authenticité et avec le sérieux le plus amusant [I, 273].

Et pourtant... des choses intéressantes sont notées. Dans un *Supplément* au récit de Clapperton, apparaît « une notice traditionnelle de diverses nations d'Afrique » rédigée par l'éditeur à partir de notes de l'explorateur décédé. Mollien écrit que les « nègres conservent avec soin leur généalogie », car « ils sont très fiers de leur origine » (I, 171). Tous soulignent plus ou moins le rôle du griot ou « chanteur » comme dépositaire de la tradition orale : une fonction de sa profession consiste à raconter les événements historiques de son pays, souligne Park. Mais on insiste tout autant sur leur désir de se faire entendre, de chanter les louanges de tel ou tel personnage, ou de l'invectiver³³ pour en obtenir quelque chose. C'est Laing, en ce domaine, qui se montre le plus astucieux. Déplorant l'ignorance absolue des habitants du Kouranko pour l'histoire de leur pays (205), il perçoit le rôle des griots et nous livre une méthode relativement élaborée d'analyse des données de l'histoire africaine :

J'ai recueilli les faits [...] de la bouche des guiriots [...] qui [...] conservent dans leurs chants les actions mémorables de leurs compatriotes ; j'ai ensuite coordonné ces faits avec l'aide des anciens du pays, enfin je les ai disposés dans un ordre chronologique avec l'assistance d'un marabout du Foutah Diallo qui, connaissant tous les principaux événements de l'histoire des deux États, m'a mis à même, en les comparant aux autres, de donner aux dates le degré d'exactitude nécessaire [377].

Ainsi outillé, Laing remonte jusqu'en 1690. Cependant, l'intérêt qu'il porte à l'histoire ne doit rien à la science. Il est indissociable de son prosélytisme abolitionniste. On voit fréquemment, écrit-il, « une grande nation de l'intérieur envahir sans colère et sans provocation

[...] des voisins plus faibles, afin d'acquérir des marchandises par la vente des esclaves, tandis que si ce commerce eût été défendu aux Européens, il y a tout lieu de croire que ces nations seraient depuis longtemps adonnées à l'agriculture et au commerce, et qu'elles eussent ainsi fait de rapides progrès dans les voies de la civilisation que l'Angleterre s'offre de leur ouvrir avec une noble persévérance. *Tel est le motif qui m'a engagé à écrire une histoire des guerres des Soulimas* ». Les événements historiques qu'il détaille, la méthode d'analyse qu'il met au point afin de les dater, s'expliquent uniquement par cet objectif.

Globalement, le manque d'intérêt pour l'histoire africaine envisagée pour elle-même est donc notable. La dérision de la manière dont elle est parfois relatée par les Africains est blâmable. Mais la volonté de noter ce qu'ils entendent plaide en faveur des voyageurs. Surtout, en faisant référence au passé, ils montrent que les régions qu'ils traversent ont une histoire, qu'elle aurait pu être autre (Laing) et par là même que des évolutions sont possibles. Une évidence qui n'était alors nullement unanimement ressentie, et dont on sait combien elle fut longtemps ignorée en Europe.

Mais c'est le passé récent, et notamment l'actualité guerrière qui intéresse le plus les voyageurs. Sans doute parce qu'ils sont en butte à des problèmes afférents, à l'attente d'une escorte, aux pourparlers afin de ne pas être bloqués dans leur progression, aux intrigues des souverains et aux soupçons d'espionnage pouvant peser sur eux. Aussi le lecteur se fait-il rapidement à l'idée que la guerre est chose fréquente, voire permanente en Afrique, avec son cortège de destructions et de pillages. Consacrant un chapitre à la question, Park distingue deux types de conflits : la guerre « pour l'ordinaire ouverte et déclarée », dite killi, se terminant souvent en une seule campagne ; et ce que l'on appelle tegria et qui « ne consiste qu'en pillages ». Mais

quel qu'en soit le type, écrit-il, les guerres n'ont généralement « pas de véritables motivations » et résultent « de provocations très frivoles ». C'est ainsi « que la guerre qui eut lieu entre le Kajaaga et le Kassan fut occasionnée par le refus de rendre un esclave, et celle que se firent le Bambara et le Kaarta par la perte de quelques pièces de bétail ». Sans cesse, continue-t-il, « il se présente d'autres causes de la même nature, dont la sottise ou l'ambition des princes profite pour mettre en jeu la faux de la désolation » (I, 167-170). Les « guerres de nation à nation sont rares », indique aussi Mollien. « Les rois font seulement les uns chez les autres des incursions pour enlever des esclaves. On dirait qu'ils ont conclu un pacte entre eux pour piller réciproquement les terres qui ne sont pas sous leur domination, et éviter, en s'enrichissant par ces pillages, la haine qui finirait par les écraser s'ils ravageaient eux-mêmes les terres de leurs propres sujets » (I, 221).

De là à l'idée que les Africains sont naturellement belliqueux, il n'y a qu'un pas. Les Bagos, écrit Caillié (I, 211) le sont « et se font souvent la guerre entre eux. Quelquefois des familles entières se battent pour vider d'anciennes querelles, même celles de leurs ancêtres ». Mais c'est un binôme, surtout, qui, aux yeux des voyageurs, explique l'essentiel, celui de l'intérêt et de la futilité. À Jenna, Lander n'hésite pas à écrire : « Ces peuples se font la guerre, comme ils le disent, en partie par amusement, ou pour s'entretenir la main, en partie pour s'enrichir par la capture des esclaves » (I, 149-150). Ainsi, la raison n'est souvent qu'un prétexte ; Clapperton cite l'exemple des deux villes de Kafa et Ladjo. Les habitants de la seconde ont vendu la femme d'un Kafani. « Il en résulta un système régulier de représailles. Les habitants des deux villes s'empoignent et se vendent chaque fois qu'ils en trouvent l'occasion » (I, 281). L'intérêt, on le voit, l'emporte souvent sur la frivolité. C'est net dans le

cas de la tegria décrite par Park et que Gray confirme : « Le plus fort est toujours prêt à fondre sur le plus faible. [...] Ils n'ont pas d'autre but que de s'enrichir en faisant des prisonniers pour les vendre » (95). Lorsque l'on décide de piller une ville, ajoute-t-il, « le plus grand secret est gardé sur l'objet de l'expédition » afin de bénéficier de l'effet de surprise. Durant son séjour au Bondoo, « plusieurs de ces expéditions furent commandées, et ceux qui y furent employés revinrent presque toujours victorieux » (185).

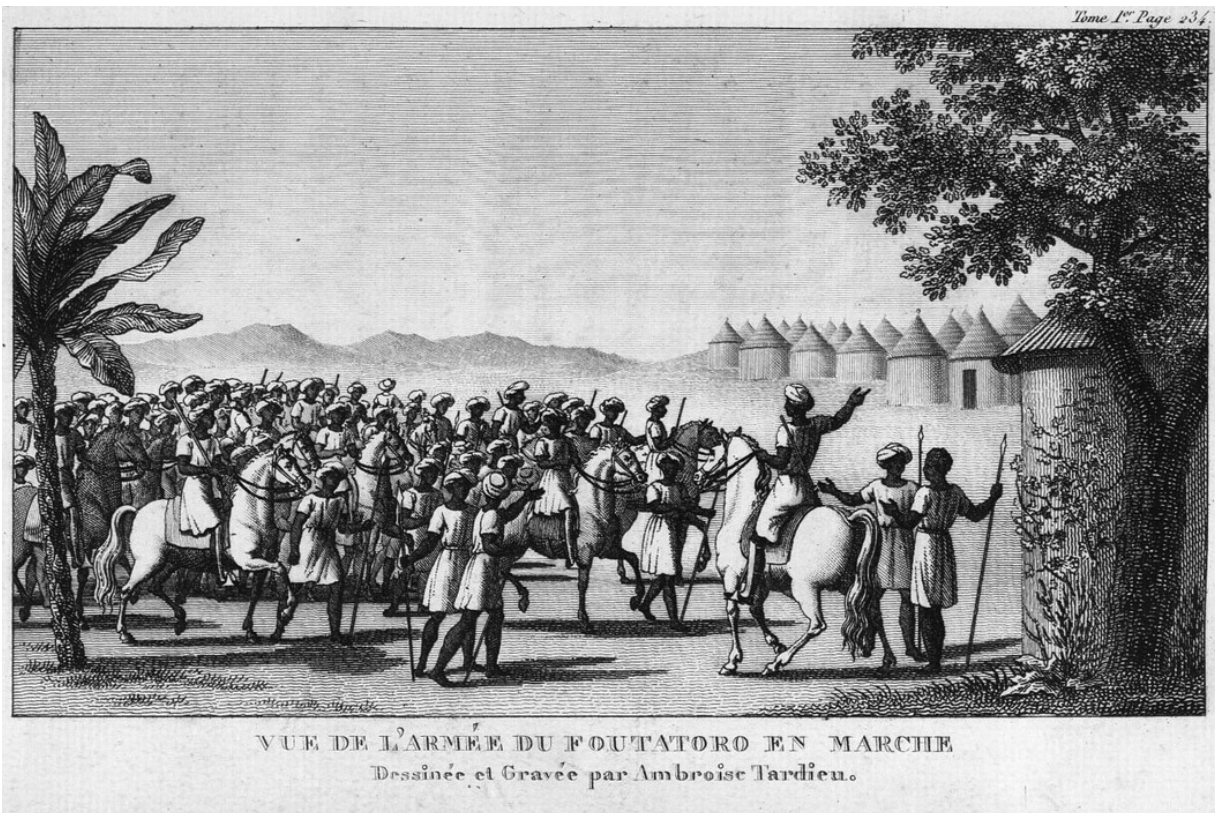
Cette relative unanimité des voyageurs n'empêche pas chacun de décrire les réalités qu'il voit en fonction de son environnement culturel propre. Nourrissant un goût pour l'Antiquité, Mollien nous dresse un tableau original de la guerre où les passions exacerbées de l'épopée brossent l'image d'un monde furieux et fascinant. Des Maures, qu'il fustige pourtant, il dit que la guerre que se font leurs rois « offre des traits de courage et de fureur non moins extraordinaires qu'en Europe ». Le vainqueur massacre tous ceux qu'il ne peut emmener, « ni l'âge ni le sexe » ne sont respectés, les enfants sont « brisés contre les piquets des tentes » et les « femmes égorgées ». Voilà pour la fureur. Les références à l'Antiquité ne sont pas loin : « Quatre princes du camp d'Achmet, initiés de la résistance opiniâtre de Sidi Aly, se dévouèrent pour mettre un terme aux hostilités et s'offrirent pour aller [l'] enlever au milieu des siens. » Ils s'introduisent dans ses tentes, « tranchent la gorge à six des principaux guerriers de Sidi Aly et, plus heureux que les Troyens, ils rentrent [...] chargés de ces sanglants trophées ». Quant à l'épopée : « Bientôt le combat s'engage avec fureur. On voyait Sidi Aly perché sur son cheval, courir de rang en rang pour animer ses soldats : c'était un éclair que l'on pouvait à peine suivre ; la fureur était égale de part et d'autre. » Il ne reste qu'à faire apparaître les signes de grands sentiments : « Achmet pénètre dans la tente de Sidi Aly », y

découvrir la femme de ce dernier mutilée par ses hommes. « Frappé de ce spectacle hideux, [il] détache son manteau pour en couvrir cette malheureuse princesse » et lui dit : « Tu vois que Dieu lui-même a puni la rébellion de ton mari en lui arrachant une victoire qu'il avait presque remportée ; viens dans ma tente et oublie pour toujours un époux si criminel. » À quoi il s'entend répondre : « Non ! Mon mari est loin d'être entièrement vaincu ; tremble toi-même, traître, dans quelques heures il portera de nouveau au milieu de ton camp la terreur et la mort » (I, 72-79).

De la même manière, Mollien est quasiment le seul à décrire la belle organisation d'une armée, en l'occurrence celle du Fouta-Toro (ce qui ne l'empêche pas, préjugé social oblige, de se tenir à distance des fantassins « qui ne sont que la lie du peuple ») :

Elle présentait un coup d'œil assez imposant car tous les hommes du Foutatoro ont pour la guerre un costume semblable à celui des mamelouks. Tous ces turbans blancs et ces robes de la même couleur, ces chevaux qui, au nombre de trois cents, marchaient sur deux lignes, comme dans un de nos escadrons, produisaient un effet magnifique [I, 308].

Une planche accompagne le texte, soulignant la blancheur et l'effet d'ordre de l'ensemble.



Mollien, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, op. cit., I, 234. © BnF.

Les autres voyageurs sont moins lyriques (y compris Mollien, à l'exception de cet extrait). Leurs propos s'articulent autour de deux thèmes pouvant paraître en partie contradictoires mais qui ne le sont pas forcément. Le premier est relatif aux qualités guerrières de certains peuples, le second insiste sur l'aspect désordonné des opérations. Retranchés derrière leurs chameaux, les guerriers de Sidi Aly « combattaient avec autant d'assurance que les nôtres derrière des murailles ou des parapets », écrit Mollien (I, 74). Attaquant la ville d'Algi, les « Fellatah, nous dit Clapperton, attachèrent des matières combustibles » à la queue de pigeons qui, « lâchés à la main, volèrent aussitôt sur les toits de chaume des maisons, pendant que les

Fellatah faisaient pleuvoir une grêle de flèches sur les habitants pour les empêcher d'éteindre l'incendie » (I, 120).

Désordre et indiscipline sont néanmoins très souvent mis en avant dans les récits. En amont, Gray fustige l'absence d'organisation lors d'un conseil de guerre : « Je remarquai qu'ils n'avaient ni tenue, ni ordre, ni méthode ; chacun proposait son opinion comme la meilleure, rejetant celle des autres comme la plus mauvaise. » On demande alors à Gray de donner son avis. Hésitant, il indique qu'il serait « sage, avant de prendre aucun parti sur l'attaque ou sur la défense, de s'assurer des forces de l'ennemi, de sa position, et surtout de la vérité de son approche, dont je doutais beaucoup, et même de son entrée sur le territoire. Mon opinion fut reçue favorablement de tout le conseil, mais il ne se trouva personne d'assez courageux pour risquer d'aller à la découverte, ils paraissaient effrayés de cette innovation ». À peine une heure était écoulée, continue-t-il, « que l'on apprit que cette alarme était fausse, qu'elle avait été donnée par le gardien des troupeaux de Saada qui, voyant beaucoup de monde se presser autour des puits, [...] avait imaginé ce moyen pour écarter la foule. On pourrait croire qu'un tel mensonge eût été puni ; mais il n'en fut pas même question » (209-212).

L'armée en marche est tout aussi désordonnée. Parlant des Maures, Park note qu'ils ont « plus l'air de gens qui chassent le renard que d'un corps d'armée en marche » (I, 263). Vers Sokoto, à propos de l'armée de Bello, Clapperton se montre plus direct : « Le seul ordre qui paraît régner dans ces armées féodales de demi-sauvages, c'est que chacun se place à l'est, à l'ouest, au nord ou au sud, suivant la position relative de sa province ; du reste tout est mêlé confusément sans la moindre régularité. » Je n'ai jamais vu, ajoute-t-il, « d'armée marcher avec si peu d'ordre, cavaliers et fantassins étaient mêlés confusément. Chacun se précipitait à qui avancerait le premier ;

quelquefois les soldats d'un chef se poussaient au milieu de ceux d'un autre ; alors les sabres étaient tirés à moitié, mais tout finissait par une grimace ou une mine menaçante » (II, 25, 34).

Établie sur son campement, l'armée présente le même visage : « Le camp, par le bruit et la confusion, ressemblait plutôt à une foire nombreuse qu'à un quartier militaire où doivent régner l'ordre et la discipline. » La « musique, ou plutôt le bruit discordant d'instruments barbares », régnait. Des soldats « grotesquement vêtus d'habits de guerre brandissaient leurs coutelas et cabriolaient avec les gestes les plus extravagants » (Laing, 9, Soulimana)³⁴.

Les guerriers ne sont guère plus efficaces au combat³⁵. Escorté par des hommes d'Eyeo, Clapperton nous dit que, « par leur légèreté et leur activité », ils « me parurent être les meilleures troupes de ce pays et du Soudan. Cependant, les cavaliers sont mal montés ; les chevaux sont petits et mal dressés, les selles peu assurées, et le cavalier est placé si gauchement que tout Anglais à cheval avec une selle anglaise renverserait cet homme à la première charge avec un long bâton » (I, 67). Le même Clapperton consacre plusieurs pages à l'attaque de Counia par l'armée de Bello dont les lourds « cavaliers matelassés » se ridiculisent, le personnage le plus utile de l'armée étant une femme esclave (II, 35-43). Quel que soit le style employé, la comparaison reste toujours à l'avantage du Blanc : « Les armes des Maures sont les mêmes que les nôtres, écrit Mollien, le défaut de discipline les rend inférieurs à nous dans les combats » (II, 63).

À cela s'ajoute la peur, gagnant rapidement populations et armées. Car si quelques nations sont favorablement décrites, à l'instar des « Jollofs et Woulli » – dont la bravoure « est devenue proverbiale », dit Gray (187) –, la panique à l'annonce des combats est quasi omniprésente. « Il est impossible de peindre la terreur » de la

population de Jarra apprenant la fuite de ses troupes devant l'ennemi, écrit Park³⁶.

Les armées sont tout aussi rapides à inventer des subterfuges pour masquer les causes de la déroute. Arrivant devant Funda, l'armée de Mallam Dendo se dérobe, écrit Lander. Elle croit voir « une nombreuse armée » dont « tous les guerriers étaient armés de fusils et habillés à l'européenne en bleu et blanc ». Sans « s'arrêter à regarder derrière eux, ils prirent la fuite et revinrent dans leur pays où, pour dissimuler leur poltronnerie, ils propagèrent cette histoire merveilleuse » faite « pour glacer l'âme d'épouvante »³⁷. Les choses s'aggravent encore face aux Maures. L'idée est notée par Park. Mollien renchérit : « Les nègres, lorsqu'ils ont d'autres nègres à combattre, sont braves » (il rejoint ainsi Gray), mais « l'ombre d'un Maure les ferait fuir » (I, 220). La fin des combats est fêtée, quel qu'en soit le résultat. Au retour, les soldats se livrent à « des actions tellement extravagantes qu'un étranger qui aurait su seulement qu'ils étaient de retour après une bataille, aurait attribué toute leur joie à l'ivresse du succès et de la victoire ; il ne serait pas avisé d'en chercher la cause dans une défaite honteuse et dans une fuite ignominieuse », écrit Laing (182).

Tout cela conduit à s'interroger sur les pertes provoquées par les guerres ; question ancienne à laquelle personne ne semble avoir apporté de réponse définitive avant la découverte de l'intérieur de l'Afrique. L'opinion est nuancée. Les voyageurs insistent sur le nombre limité des pertes occasionnées directement par les combats et sur celui, plus élevé, des personnes tuées ou capturées par le pillage lié aux opérations. Deux phénomènes sur lesquels les voyageurs ne sont pas tendres.

« Les naturels du cap Lato et du bourg de Jack-a-Kack guerroyent entre eux depuis trois ans, ironise Lander, une pauvre vieille femme, infirme et décrépète, qui n'avait pas couru aussi vite que ses compatriotes, fut l'unique victime d'une centaine d'engagements. » Il est vrai, ajoute-t-il, que l'essentiel, ici, « est d'éviter de frapper trop fort afin de s'enrichir par la vente des prisonniers » (I, 150)³⁸. Rappelant que les champs de bataille d'Europe sont couverts de milliers de morts, Mollien indique que les Africains « ne peuvent concevoir que les Européens puissent massacrer des hommes puisqu'il serait bien plus avantageux et plus humain de les vendre que de les tuer » (I, 220)³⁹. Leur « manière de faire la guerre convient parfaitement à des peuples peu instruits dans cet art meurtrier, dit-il. C'est derrière un buisson qu'ils attendent leur ennemi ; ils tirent sur lui lorsqu'il passe, et se sauvent à l'instant ; quelquefois cependant, des armées entières en sont venues aux mains et ont donné des preuves d'une bravoure et d'une grandeur d'âme extraordinaires » (I, 158). Même son de cloche à propos de conflits de plus grande ampleur. « Depuis le commencement de la guerre qui a éclaté il y a quatre mois », écrit Lander, toujours aussi ironique, « l'armée du Yaourie a perdu six hommes, et le carnage du côté des rebelles n'est pas moindre. Ces combats sanglants sont un échantillon de la manière dont ces peuples se font la guerre, il n'est pas à craindre qu'elle dépeuple le pays » (II, 60). On « est surpris, dit également Park, de voir avec quelle promptitude se reconstruit et se repeuple une ville africaine que la guerre a détruite. La cause en est probablement que les batailles meurtrières sont très rares ». Les populations abandonnent les villes et y reviennent ensuite (II, 51).

Cela n'empêche pas des destructions considérables, des villes détruites⁴⁰, des populations emmenées en esclavage. Le 6 avril 1819, Kanjia, chef de Bengassi, envoie dans le Foolidou ses soldats

« détruire les villes du territoire de son frère ». Au total, « huit ou neuf villes étaient brûlées et les habitants massacrés ou réduits à l'esclavage » (Gray, 311-312). Et lorsque, fatigués des exactions, les habitants d'une ville préfèrent ne plus y revenir, le roi du Bondou en profite pour s'emparer du territoire abandonné et « augmenter journallement l'étendue sa domination » (Gray, 187). Au Borgou, tout est chaos, écrit Clapperton, ajoutant que tous ceux qui connaissent les habitants de Kiama « les regardent comme les plus voleurs de toute l'Afrique ; il suffit d'appeler quelqu'un *natif du Borgou*, pour le désigner comme un larron et un assassin » (I, 142).

Clapperton, Laing et surtout Lander soulignent l'importance de l'opposition entre les musulmans et les populations perçues comme infidèles. De ces conflits, dont on sait aujourd'hui qu'ils sont alors particulièrement intenses dans les régions traversées par les voyageurs, ces derniers ne nous apprennent pas grand-chose quant à leurs soubassements idéologiques et politiques. Ce qui les choque surtout c'est d'abord le nombre des effectifs engagés. Selon Laing, l'armée des Soulimas est forte de plus de dix mille hommes (7). Suivant Lander, Doncassa, prince héritier du Haoussa, peut aligner quarante mille cavaliers contre le roi Bello, tandis que Mallam Dendo met « en campagne mille cavaliers équipés et bien montés », ainsi qu'un nombre de fantassins « si considérable qu'il n'est pas connu » (II, 71, 319).

Pour le reste, présentés comme des « aventuriers », les « Fellans » ne semblent obéir qu'à leur passion destructrice. « Le nombre des Fellans s'accrut [...] de plus en plus dans le royaume de Niffé, explique Lander. Ils habitent les villes qu'ils n'ont pas bâties, ils vécurent du travail des autres. Leur chef était un cousin de Bello nommé Mallam Dendo, il gouvernait sur les bords du Niger la grande ville de Rabba. » Profitant des querelles de la famille régnant sur le

Niffé, les Fellans prennent possession « de la plus de la moitié du royaume ». Réduisant « à l'esclavage une grande partie de cette industrielle population, ils ont saccagé et détruit les villes les plus belles et les plus opulentes, et se sont emparés des autres ». Ils « se répandent de proche en proche dans tout l'ouest de l'Afrique et sont près d'atteindre aux bords de la mer où leur ambition aspire à s'établir » (II, 68). Comment expliquer les échecs du successeur de Dan Fodio ? Pour Lander, c'est simple :

Il paraît que Dan Fodio n'a pas transmis à son successeur Bello la foi et la confiance des Fellans en sa mission surnaturelle, et dans le fanatisme qui leur inspirait un courage si impétueux. [...] C'est au changement de chef que l'on attribue les défaites répétées qu'ils ont essuyées. Dès qu'ils cessent de se considérer comme invincibles, ils sont, par constitution, aussi lâches dans la guerre, aussi indolents dans la paix que les indigènes eux-mêmes [II, 167].

Des guerres du moment les voyageurs nous donnent ainsi une image paradoxale : conduite par des guerriers indisciplinés prompts à la débandade, elles font généralement peu de morts sur le champ de bataille, tout en se soldant par d'importantes et affreuses destructions. Mis à part les grands canots de guerre mentionnés par Lander sur le Niger (III, 156-162), le matériel employé ne paraît guère efficace. Employé par Laing, le qualificatif « féodal » traduit l'impression qui en résulte, celle de conflits d'un autre âge mais néanmoins en pleine recrudescence. De la dimension politique et religieuse des conflits qui se déroulent sous leurs yeux et des profondes transformations qui affectent les territoires qu'ils visitent,

la plupart ne comprennent pas grand-chose, ne voyant que passions et fanatisme⁴¹.

*
* *

Sans jamais parler de « civilisation africaine », les voyageurs dressent néanmoins de multiples portraits, qui, assemblés, en suggèrent des contours, ceux de peuples dont la vie est simple, soumise à des despotes plutôt moins que plus éclairés, travaillant surtout à les exploiter, réduisant une histoire bien réelle à celle d'un présent guerrier chaotique. Idée que le terme « féodal » de Laing résume finalement assez bien : celle d'une sorte de Moyen Âge qui s'attarde, que l'emprise de l'islam contribue à la fois à éveiller et à corseter, et dont il semble possible de s'extraire en éduquant davantage les peuples d'Afrique.

1. Clapperton fait référence à une sorte de bière sans chaleur excessive : « Le bouza est fait d'un mélange de dourrah, de miel, de poivre du Chili, de la racine d'une herbe grossière que le bétail mange, et d'une certaine proportion d'eau : on verse le mélange dans de grandes jarres de terre, ouvertes par en haut, et on le laisse fermenter près d'un feu lent, pendant quatre à cinq jours ; alors le bouza est bon à boire. [...] C'est une boisson très forte et enivrante : musulmans ou païens, tous s'en régaler et s'accordent très bien quand ils en vident des Calebasses » (I, 252).

2. Ou encore : « La femme de Boubou nous prépara un ragoût insipide appelé *mafit*, composé de pistaches grillées et broyées, et de farine de mil, le tout délayé avec de l'eau sans sel ; l'appétit me le fit trouver délicieux » (II, 40).

3. Lander note aussi : « Dans quelques grandes occasions on remplace le poisson par un jeune cheveau rôti avec sa peau et son poil » (III, 180).

4. Cela correspond à ce que Park dit des Mandingues : « Les deux sexes se vêtissent de toile de coton qu'ils fabriquent eux-mêmes. Les hommes ont des caleçons qui descendent jusqu'à mi-jambe, et une tunique flottante, assez semblable à un surplis. Ils portent des sandales et des bonnets de coton.

L'habillement des femmes consiste en deux pièces de toile de six pieds de long et de trois pieds de large ; l'une ceinte autour de leurs reins, et tombant jusqu'à la cheville du pied, fait l'effet d'une jupe ; l'autre enveloppe négligemment leur sein et leurs épaules. » Cette description « du vêtement des nègres mandingues », ajoute-t-il, convient à celui de tous les habitants de cette partie de l'Afrique. Il n'y a de modes particulières que dans la coiffure des femmes » (I, 30-31).

5. « Si l'on calculait le nombre des habitants des villes d'Afrique d'après l'étendue de terrain qu'elles occupent, on le regarderait toujours comme très considérable. Mais si l'on considère la petitesse des cases, on ne doit estimer la population d'une ville aussi grande que Nantes, qu'égale à celle de Calais. Ainsi Timbo peut contenir neuf mille âmes » (II, 106).

6. D. Pacheco Pereira Esmeraldo écrit, au xv^e siècle, à propos de Bénin : « La ville est composée de trente rues fort droites et de vingt pieds de largeur, outre une infinité de petites rues transverses ; les maisons sont près l'une de l'autre et rangées en bon ordre » (dans Catherine Coquery-Vidrovitch, *La Découverte de l'Afrique noire...*, op. cit., p. 118).

7. Le « changement fréquent dans la position des villages de l'intérieur de l'Afrique peut faire attribuer de graves erreurs aux voyageurs [...] les pluies tropicales ne peuvent manquer de faire disparaître en peu d'années les débris de monuments de paille et de boue » (Mollien, II, 160).

8. « Elles présentent toutes le même genre de construction. Ainsi Timbo l'emporte sur les autres villages uniquement par son étendue. Qu'on se représente des milliers de nos meules de blé disposées sans symétrie, et l'on aura une idée exacte de la principale ville du Fouta Diallon » (II, 108).

9. « De Kagogie à Yourie, la plupart des huttes sont soutenues par des piliers en terre merveilleusement grêles, ou par des piles de terre qui n'ont pas plus d'un pouce d'épaisseur. [...] En guise de portes elles n'ont qu'une seule petite ouverture, près du faîte, où il faut grimper pour pénétrer dans la nuit. [...] Je n'ai rien vu qui ressemble plus à un four anglais » (Lander, II, 33). Le terme « cabane », peu fréquent, est également souvent péjoratif. À Facibrisso, « peu solides » et « de la plus grande incommodité », les habitations sont dites « cabanes » (Caillié, II, 96).

10. Il consacre plusieurs pages à la description de cette ville dont il compare nombre d'éléments au Royaume-Uni : « La maison du chef est au centre et ressemble à un des vieux donjons ou châteaux d'Écosse, près des frontières ; elle a la forme des maisons à la moresque, qui est celle de toutes les habitations des gouverneurs dans le Haoussa. [...] Les fenêtres sont, par la forme, semblables à celles d'Angleterre : il y en a quatre de chaque côté, mais elles sont placées sans ordre » (I, 322-324).

11. « Dans la construction de leurs habitations, les mandingues suivent l'usage de toutes les autres nations de cette partie du continent. Ils se contentent de chaumières petites et commodes. Un mur de terre d'environ quatre pieds de haut, sur lequel est une couverture conique, faite de bambou et de chaume, sert pour la demeure du roi comme pour celle du plus humble esclave. Leurs meubles sont également simples. Leurs lits sont faits d'une claie de roseau, placée sur des pieux de deux pieds de haut, et couverte d'une natte ou d'une peau de bœuf. Une jarre, quelques vases d'argile pour faire cuire leur manger, quelques gamelles, quelques Calebasses, et un ou deux tabourets, composent le reste de leur ameublement » (I, 32). À propos de la case royale de Cayor, Mollien note aussi que « rien ne distingue le palais d'un roi nègre de la case du dernier de ses sujets : de la paille et des roseaux en composent les murs et le toit, il n'y a d'autre plancher que le sol, des gris-gris suspendus en grand nombre aux parois indiquent seuls que c'est la demeure du roi » (I, 89).

12. Déception qui est également celle de Heinrich Barth et Oscar Lenz (1880), ainsi que de Félix Dubois (1896) : « Comme s'il était impossible de ne pas être déçu après Caillié. » Phénomène que Sylvain Venayre explique, au-delà du psychologique (l'intensité du désir initial conduisant à la déception, une fois le rêve réalisé), par l'affirmation du caractère savant du voyage à l'époque de Caillié (la connaissance positive favorise alors la déception, laquelle apparaît également comme garante de sérieux), puis par celle d'un récit plus littéraire favorisant l'exaltation des sentiments du voyageur (S. Venayre, « La ville mourante... », art. cit., p. 366).

13. C'est au cours des années 1830 et 1840 que l'on observe en Europe des travaux portant d'une part sur les parentés entre les langues africaines, et, d'autre part, sur leurs liens supposés avec celles de l'Europe antique.

14. « Les charmes, ou amulettes, sont d'un usage général [...] surtout à Yarriba où la religion mahométane est peut-être moins connue. [...] Ils sont ordinairement bordés de drap rouge, et portés au bras gauche, et il y en a parfois dix et jusqu'à vingt sur un même individu. Cette coutume a dû venir dans l'origine des Arabes, qui l'auront répandue dans tout le continent. Les phylactères, petites bandes de parchemin sur lesquelles les anciens Juifs écrivaient des passages des Écritures saintes et qu'ils s'attachaient au front et au poignet du bras gauche, peuvent avoir suggéré aux Arabes l'idée de porter des extraits du Koran ; et avec le temps cet usage aura donné naissance à la pratique superstitieuse si généralement établie en Afrique » (II, 249-250).

15. Laing nous livre une description semblable à Ma-Yerma. Le gri-gri est « vêtu de la manière la plus extraordinaire. [...] Sa tête soutenait un énorme échafaudage de crânes, d'ossements et de plumes, il avait les cheveux et la barbe tressés en forme de serpents. Son approche fut annoncée par le carillon

et le son du morceau de fer qui, attachés à ses jointures, marquaient chacun de ses mouvements » (60).

16. Mollien note « la frayeur superstitieuse » faisant promptement évacuer, par tous les moyens, un navire par ses occupants maures à la seule vue d'un sanglier, « animal immonde » (I, 49).

17. « Parmi tous les vices auxquels sont adonnés ces prêtres musulmans (et la liste est longue), la calomnie et la diffamation jouent le premier rôle » (Lander, II, 306-307). Caillié n'obtient de l'un d'eux un peu d'eau que « d'assez mauvaise grâce », et s'entend dire qu'il « n'en aurai[t] pas eu sans la prière » (II, 110).

18. À Koulfa, Clapperton écrit à peu près la même chose : « Tout ce qu'ils savent est [...] répéter leurs prières par cœur [...] [et] croire fermement que les biens et les propriétés, les femmes et les enfants de tous les peuples qui diffèrent d'eux par la croyance [leur] appartiennent », qu'ainsi ils peuvent « injurier, voler, tuer » les infidèles (I, 100).

19. Contre la promesse que le Fouta-Toro ne joindra pas ses forces à celles du Kajaaga contre le Kasson, les habitants de Tiésie acceptent la demande de ses émissaires : « Tous firent onze prières qu'on voulait bien regarder comme une preuve suffisante de [...] la sincérité avec laquelle ils adoptaient la religion du prophète » (Park, I, 124).

20. « Au moyen de ces livres, plusieurs des nègres convertis ont acquis quelques connaissances des événements les plus remarquables de l'ancien testament, est-il heureux de dire. L'histoire d'Adam et Ève, la mort d'Abel, les vies d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, l'histoire de Joseph et de ses frères, celles de Moïse, de David, de Salomon, etc. m'ont été racontées par plusieurs personnes, en langage mandingue avec assez d'exactitude » (II, 85).

21. À Kakunda, « le roi gouverne en despote, mais avec modération. Dans les cas graves, il s'en remet surtout à son propre jugement, mais en appelle aux anciens du peuple » (Lander, III, 81). Au Yoruba, le gouvernement « est héréditaire ; c'est un despotisme absolu, chaque sujet [étant] considéré comme l'esclave du roi, mais il est doux et humain dans la pratique, et il paraît qu'il est tel depuis longtemps » (Clapperton, I, 111).

22. « Plus qu'un simple droit d'usage, ces taxes et droits de passage dépendent avant tout du rapport de force entre ceux qui cherchent à l'imposer et ceux qui y sont soumis » (C. Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier*, op. cit., p. 86).

23. « Nous trouvâmes [le roi de Badagry] assis sur deux coffres, écrit Lander, dans un petit appartement de bambou autour duquel étaient suspendus une grande quantité de mousquets, de sabres, quelques vieilles et sales ombrelles et un couple de queues de chevaux destinées à chasser les mouches et autres insectes » (I, 59-60).

24. À l'occasion d'une course de chevaux, le roi prononce un discours laissant Lander admiratif : « S'il est permis de le dire, le commencement de son discours avait quelque rapport avec celui du roi d'Angleterre, lors de l'ouverture du Parlement : le roi nègre commença à assurer son peuple de la tranquillité intérieure de l'empire et des dispositions amicales qu'avaient pour lui les puissances étrangères ; il exhorta ensuite ses serviteurs à s'occuper avec zèle de la culture du sol, à travailler diligemment, à vivre avec tempérance, et il conclut en enjoignant à tous d'user très sobrement de la bière. [...] Son improvisation dura trois quarts d'heure ; il parlait avec beaucoup de vivacité et d'éloquence, ses expressions étaient graves et fortes, ses gestes imposants ; et il congédia l'assemblée d'un air gracieux et noble. » Cela n'empêche pas l'ironie finale : « En guise de sceptre, il tenait la touffe d'une queue de lion » (II, 181).

25. Quittant le roi de Falaba, Laing écrit : « J'éprouvais le même sentiment de douleur que si je m'étais séparé de mon père » (396). Au départ de Boussa, Lander lâche : « Jamais, jamais tant que nous vivrons, nous n'en pourrions perdre le souvenir. » Richard et son frère ont séjourné là durant deux mois, « dans la plus parfaite sécurité, jouissant de tout le bonheur, de tous les plaisirs » qu'il avait été « au pouvoir du couple royal de [leur] procurer » (II, 227).

26. Gray, cela n'est pas coutume, nous en fournit un exemple : « Suivant les lois du pays, le droit de succession appartient aux descendants mâles de la branche aînée de la famille régnante, il doit se présenter trois candidats entre lesquels le peuple choisit : mais ordinairement l'intrigue préside à cette élection *presque autant que dans un pays civilisé*. » Suivent plusieurs paragraphes de péripéties, avant le jugement final : « Ainsi, dans l'Afrique *comme dans toutes les autres parties du monde l'intérêt et l'ambition gouvernent les hommes, et le plus adroit domine le plus faible* » (169-170, nous soulignons).

27. Un chef lui assure « que j'avais été tué dans le Kouranko, et que nos gens avaient été vendus comme esclaves. Il tenait d'une autre personne que j'étais décédé dans le Soulimana et enfin d'une troisième que j'étais parti pour les montagnes d'or où un grigri m'avait fait périr. D'après tous ces rapports le lecteur [...] se formera une idée du penchant des Africains à l'exagération » (412-413).

28. Mollien dit à peu près la même chose (I, 175).

29. Voir aussi I, 119-120.

30. « Les Iolofs habitaient peut-être, avant l'irruption des Sarrasins, les plaines fertiles de la Gétulie. Lors de l'arrivée de ces conquérants, ils traversèrent le désert et mirent le Sénégal entre eux et les sectateurs de Mahomet, croyant cette barrière insurmontable » (I, 218). La diversité de langage et de mœurs des peuples avoisinant le comptoir de Bissau s'expliquerait de même : « Ils formaient anciennement de grands corps de nations dont les restes, fuyant

devant les Poules et les Mandingues, se sont réfugiés vers la côte. [...] La haine qu'ils nourrissent encore contre les mahométans prouverait, il me semble, que ces peuples ont eu à redouter, il y a plusieurs siècles, les fureurs du zèle des sectateurs du Koran » (II, 271). Voir aussi I, 346-347.

31. Elle est « composée d'un assemblage de petites pierres transparentes, blanches, vertes, et de toutes les nuances de bleu, enchâssées dans une sorte d'argile, donnant l'idée d'une grossière mosaïque » (I, 248-249, vers Acba).

32. « Nous nous rendîmes au Bentang où le peuple se réunit autour de nous pour écouter notre *dentegi* [histoire] : elle fut racontée publiquement par deux chanteurs. Ils rapportèrent toutes les petites circonstances qui avaient rapport à la caravane, commençant par les événements arrivés le même jour, et remontant ainsi la série des faits jusqu'à Kamalia » (II, 106).

33. Une « classe d'hommes » joue « un rôle très remarquable dans le Foutatoro ; ce sont les *diavandos*. [...] Ils sont les griots de ces pays : voués au mépris par leur état, ils sont parvenus cependant à se rendre maîtres de l'opinion publique, par les éloges ou les satires dont ils sont également prodigues. [...] Leur trafic de louanges et d'invectives leur a procuré des richesses considérables. Si un de ces hommes demande un cheval ou un fusil au roi, le prince n'ose le lui refuser » (I, 356-357).

34. Laing est plus flatteur, mais parce que ce qu'il voit lui rappelle une organisation de facture européenne : des « touffes d'herbes sèches portées négligemment sur des perches fichées en terre [...] dont les sommets étaient rapprochés et attachés ensemble à la manière des triangles militaires. Les habitations temporaires, quand elles sont bien construites, peuvent passablement remplacer les petites tentes, dont elles sont une imitation. [...] On peut les dresser avec peu de peine, sans frais en en peu de temps, partout où une armée prend position » (9).

35. « Ce fut le plus pauvre combat qu'il soit possible d'imaginer. [...] Ces armées féodales sont les plus misérables, toujours plus disposées à se battre entre elles qu'avec les ennemis [...] et agissant rarement de concert. » À la nouvelle de l'approche de l'ennemi, « la confusion fut si grande, que la plupart des hommes et des animaux se culbutaient les uns par-dessus les autres, et se précipitaient en avant pour se sauver. [...] À la première alarme, [...] toute l'infanterie avait décampé sachant bien que la cavalerie ne les attendrait pas » (armée du roi Bello encerclant la capitale du Gouber révolté contre lui, II, 40-43). L'ensemble comprend alors « cinquante à soixante mille combattants » dont plus des neuf dixièmes sont fantassins.

36. La nouvelle que l'armée du Kaarta n'est qu'à une journée de marche de Boolibany « jeta la consternation dans la ville, et une telle épouvante parmi les habitants des campagnes, qu'ils accoururent en foule avec leurs bestiaux pour se réfugier » dans la capitale. « La ville et les rues étaient tellement encombrées

qu'une grande partie de ces fuyards ne trouvèrent pas même de place pour s'y reposer, et furent réduits à passer les nuits couchés sur la terre » (Gray, 209-210).

37. « Conte ridicule », écrit Lander, auquel Mallam Dendo accorde du crédit puisqu'il vient demander en confidence au guide Pascoé s'il « était bien sûr qu'il n'y eût pas bon nombre de nos compatriotes venus au secours de ses adversaires ». Histoire confirmant l'idée de puissance qui s'attache aux Européens (voir *infra*, chap. VII).

38. Parmi d'autres exemples, Laing cite une guerre au Kouranko où la seule victime est « un chef de Kamata, qui, dès le commencement de l'affaire, avait été tué par quelqu'un en embuscade dans les broussailles ; alors que toute la troupe prit la fuite » (180).

39. Ce qui, paradoxalement, revient à reprendre l'un des arguments des négriers d'Europe et des Amériques (les Noirs se faisant la guerre, il est plus « humain » de les acheter que de les laisser à leur triste sort de condamnés à mort).

40. Les cas sont nombreux. Citons Park : « Je passai dans le cours de cette journée près des ruines de trois villes dont les habitants avaient été pris et emmenés par Daisy, roi de Kaarta, le même jour qu'il avait pris et pillé Yamina » (I, 362).

41. Sur l'islam, les voyageurs « ratent singulièrement le coche, nous dit Roger Botte. Ils sont au contact d'États constitués issus d'un jihad : Bundu (1698), Fuuta Jaloo (1727-1728), Fuuta Tooro (1776) Sokoto (1804-1808), Shekou Amadou (1819). Pour la formation de certains de ces États, une autre des explications du renouveau religieux tient aux contradictions socio-économiques apparues au sein de ces sociétés avec la limitation progressive de la traite atlantique. Les voyageurs sont confrontés à un moment historique de l'évolution de l'islam dont ils ignorent les enjeux ».

CHAPITRE V

Économie : un inventaire en quête d'avenirs

Abordant les questions économiques, les voyageurs parlent en hommes conscients de fournir des indications justifiant en partie leur entreprise. Car même si l'inventaire des productions n'est pas leur seul objectif, ni même forcément le principal, ils savent qu'ils pourront intéresser leurs lecteurs et plus encore leurs gouvernements respectifs. Ils ont également conscience que l'on attend des réponses, ou du moins des données plus solides sur un certain nombre de points attisant depuis longtemps l'imagination, comme à propos des mines d'or du Bambouck et du Bouré.

Comme pour la plupart des autres thèmes, les informations qu'ils nous transmettent sont distillées au fil du récit sans être forcément regroupées ou mises en perspective. Ajoutons, et cela est essentiel, qu'elles ne débouchent à aucun moment sur l'idée d'une « mise en valeur » ou d'une captation par l'Europe des territoires traversés. Les voyageurs n'appellent pas à des formes de colonisation dans le sens où ce terme est aujourd'hui compris. Cela dit, l'inventaire peut-il susciter l'intérêt ? L'un des objectifs des voyages étant l'ouverture de

voies de pénétration commerciales, on ne peut que se poser la question.

Capacités productives et niveau technique de l'agriculture

Quelques premiers éléments de réponse peuvent être recherchés dans la manière dont les voyageurs font état des questions agricoles. Une attitude commune consiste à noter si les pays traversés sont ou non cultivés, et de quelle manière. S'ils sont bien ordonnés et cultivés, les paysages deviennent facteur d'embellissement. Dans le cas contraire, ils peuvent être perçus comme signe de l'indolence des habitants¹.

Les agriculteurs suscitent peu de commentaires, si ce n'est chez Caillié qui semble éprouver une sympathie réelle pour les habitants qui cultivent la terre et partagent avec lui le goût de ce qui est végétal. Les descriptions d'agriculteurs au travail ou en revenant sont nombreuses chez lui, donnant l'image d'hommes laborieux qu'il rapproche des agriculteurs français. Tels ces « ouvriers » du Ouassoulo :

Je voyais beaucoup d'ouvriers répandus dans la campagne, qui piochaient la terre et la remuaient aussi bien que nos vigneronns en France ; ce ne sont plus les nègres esclaves des Mandingues qui ne font que retourner la superficie du sol à deux ou trois pouces pour détruire les herbes ; ce sont de vrais laboureurs qui travaillent pour avoir une belle et abondante récolte. Ils en sont bien récompensés, car leur riz, et tout ce qu'ils cultivent, croît plus vite et produit davantage que dans le

Kankan. Je les ai vus récolter le foigné : ils se servent d'une faucille pour le couper et ont l'habitude, dans bien des endroits, de le laisser dans la campagne, exposé à la pluie ; ils mettent des piquets sur deux rangs et placent artistement entre eux leurs graminées ; ainsi arrangées, elles ressemblent à une palissade ; le dessus est couvert de paille qui empêche la pluie de pénétrer ; à mesure qu'ils ont besoin de foigné, ils viennent en prendre, et jamais personne ne se permet de voler ces espèces de magasins.

J'ai vu les nègres labourer le champ qui venait d'être récolté tout récemment, pour l'ensemencer de nouveau d'un autre grain. Les femmes étaient occupées à arracher les herbes et à sarcler les beaux champs de riz dont la campagne était couverte. Ce peuple est industriel [...] et je fus étonné de trouver dans l'intérieur de l'Afrique l'agriculture à un tel degré d'avancement : leurs champs sont aussi bien soignés que les nôtres, soit en sillons, soit à plat, suivant que la position du sol le permet par rapport à l'inondation. [...] Je prenais un grand plaisir à regarder leurs belles cultures. [...] J'étais émerveillé de voir ces gens se livrer au travail avec tant d'ardeur et de soin. Dans la campagne, de tous les côtés, je voyais des laboureurs et des femmes occupés à sarcler les champs. Ils font deux récoltes par année sur le même terrain [I, 338-340].

« L'habitant du Fouta Diallon est le plus laborieux des nègres », écrit Mollien, « une partie du pays » « ne produisant qu'à force de travail » (II, 185). Park voit aussi souvent des hommes au travail dans les champs. « La culture se pratique ici fort en grand déclare-t-il à Vassibou. Et, comme disent les habitants, on n'y connaît jamais la faim. Les hommes et les femmes travaillent ensemble à labourer le

sol ; ils se servent à cet effet d'une grande bêche pointue, très supérieure à celle dont on fait usage sur les bords de la Gambie : mais ils sont obligés, dans la crainte des Maures, de porter avec eux leurs armes aux champs. Le maître, avec le manche de sa lance, trace des lignes pour diviser le terrain en portions régulières dont chacune est assignée à trois esclaves » (I, 297-298). À Baigh-Baigh, Gray insiste sur le fait que les habitants « travaillent avec soin à la culture, sans distinction de sexe, comme cela se pratique en Afrique » (118), mais sans mentionner si les travailleurs sont libres ou esclaves. On voit aussi les femmes s'occuper des petits jardins proches des habitations du village, même si les voyageurs ne font pas vraiment la distinction entre les jardins cultivés intensivement et les champs de culture parfois plus itinérants situés à la périphérie.

À chaque fois, généralement en quelques lignes, les voyageurs notent les principales productions des régions traversées. La manière relativement standardisée de présenter ce type d'information, ainsi que le peu d'insistance qui y est attaché, laissent à penser qu'il s'agit pour eux d'une sorte de tâche à accomplir qui ne dépasse pas le stade de l'inventaire. Laing nous en fournit un exemple parmi beaucoup d'autres : « Les principales productions végétales du Kouranko sont le riz, les ignames, les épinards sauvages, les arachides et la cassave ; des ananas délicieux et des figues-bananes y sont aussi très communs. » Au Timanni, en revanche, les produits seraient « peu nombreux ». Notamment « du riz blanc qui croît parfaitement bien, du riz sauvage que les habitants préfèrent [...] parce qu'il se garde longtemps, des ignames, quelquefois des arachides et de la cassave ; les bananes de deux sortes, et d'autres plantes servant à la nourriture croissent parfaitement » (199, 71).

Aucun voyageur ne s'intéresse vraiment au rôle que les productions jouent pour les naturels. Mollien souligne les différents

usages du baobab, mais pour « s'étonner que les nègres n'aient pas rendu à ce végétal les honneurs que les druides rendaient aux chênes » (I, 126). Et lorsque Gray paraît relever l'importance de la calebasse, c'est parce que cela lui offre la possibilité de faire intervenir sa connaissance des Indes occidentales : « La calebasse est la plante par excellence de l'Africain. Il la transporte avec lui dans son exil sur les plages américaines² ; elle lui fournit des objets d'ornement, des vases de toutes sortes, des instruments de musique dont la surface est couverte de dessins en relief qui annoncent du goût et charment ses loisirs » (175).

Des faits, pourtant, auraient pu intéresser les voyageurs, comme l'existence de ce que l'on peut interpréter comme des cultures spécialisées destinées à la commercialisation. Vers Eboé, Lander souligne le fait que « les figues-bananes, les bananes, les ignames sont toujours cultivées dans une abondance presque incroyable ; pendant près de vingt milles à peine avons-nous vu autre chose que des plantations de ces arbustes et végétaux » (III, 252). Tendait à généraliser la chose, Laing indique que « la plupart des contrées » du nord-ouest de l'Afrique sont nommées « avec une chose pour laquelle elles sont renommées : comme Foutah nye cosson, le Foutah et le lait ; Soulima nye igga, le Soulimana et les arachides ; Timanni nye knokoh, le Timanni et le riz ; Foutoro nye nafola, l'homme blanc et les marchandises » (200).

Mais aucun ne va au-delà, ni n'essaye, par exemple, de réfléchir aux liens entre la production agricole et le commerce. Ni entre l'agriculture et l'esclavage, alors que l'on sait aujourd'hui qu'au XIX^e siècle, un nombre de plus en plus important d'esclaves tend à être affecté à la culture de productions commerciales ; mouvement qui, il est vrai, prend de l'ampleur un peu après le temps de nos voyageurs. En tout cas, lorsque Lander note que l'on « cultive plus d'ignames

dans le seul voisinage de Wowou que sur tout le reste du territoire du Borgou mis ensemble », il ne dépasse pas le stade du relevé d'information (II, 135-136).

La manière de travailler le sol conduit à davantage de remarques, qui s'articulent autour de trois types de représentations : l'idée d'une relative simplicité, mais aussi d'une certaine ingéniosité pouvant parfois témoigner d'un souci de méthode. Le peu de travaux préparatoires est souligné, surtout par Gray. « Les travaux de la culture ne sont pas très pénibles » dans le Ganado, explique-t-il, bien que la fin de sa présentation suggère l'inverse :

On commence par nettoyer complètement la terre du chanvre et des herbes ou petits arbustes qui ont repoussé depuis la récolte précédente ; ensuite on réunit le tout, on le brûle, et l'on étend les cendres sur la surface, puis on fait de petits trous dans la terre, à un pied ou dix pouces de distance les uns des autres, on jette dans chaque trois ou quatre grains de blé, puis on les recouvre de ce mélange de terre et de sable ; ils restent ainsi jusqu'à ce que le blé soit sorti de terre environ à deux pieds de haut ; alors, avec la houe, on arrache de nouveau toutes les mauvaises herbes qui ont repoussé entre les mottes de grain, et cette dernière opération se renouvelle souvent dans ce pays où la végétation est exubérante, surtout dans la saison des pluies [107].

Laing (comme les autres) met cela en relation avec la fertilité naturelle du sol : « Le travail est remarquable par sa fécondité », note-t-il, au Soulimana, « il exige peu de travail préparatoire ». Les herbes sont enlevées, rassemblées en tas et pourrissent là. « Bien que la terre

ne reçoive aucun engrais, les récoltes sont plus abondantes et plus belles que dans les autres pays où le sol est amélioré par les cendres de végétaux brûlés » (Laing, 330)³. Ailleurs, le travail est facilité par l'inondation périodique des terres, comme à Daganna où la grande fertilité est « due aux débordements » du Sénégal, ce qui, selon Mollien, permet deux récoltes de mil par an.

Quelques preuves d'ingéniosité sont notées. Mais si celle-ci est reconnue, c'est souvent pour être jugée comme assez simple. Lander consacre une figure et quelques lignes à un « système plus ingénieux » que le traditionnel épouvantail à oiseaux. Il s'agit de cordes tendues d'une plateforme à un arbre voisin auxquelles sont suspendues « des Calebasses trouées et enfilées dans des bâtons ». Lorsque la corde est secouée, « elles font un grand fracas en se choquant les unes sur les autres ». Quelquefois, « les Calebasses sont attachées par des nœuds à la corde ; alors elles contiennent une poignée de pierres qui font autant de bruit que les bâtons lorsqu'elles sont agitées ». L'archaïsme du système est cependant rappelé par l'aspect primaire des hommes : « Les gardiens ajoutent souvent à ce fracas leurs cris sauvages » (II, 96). Lorsque Mollien aperçoit « quelques hangars » où les gardiens de troupeaux « se mettent à l'abri du soleil pour empêcher les bestiaux de venir saccager les récoltes », il ajoute que « des haies les protégeraient mieux encore » (I, 42).

Cela n'empêche pas quelques remarques flatteuses. Mollien est un adepte de l'ordre. Vers Podor, il aperçoit « une plaine verte de plantations de gros mil disposées avec symétrie », ainsi que des champs de cultures « de gros mil, bien alignées », « preuve de l'industrie des habitants du pays » (I, 41-42). Avec Caillié, le regard est celui du connaisseur qui examine les techniques culturelles. Ainsi, les Bagos « travaillent avec soin » :

Ils ont l'art de sillonner leurs champs comme nous le faisons en Europe ; ils se servent pour cet usage d'une pelle en bois, longue de deux pieds, dont le manche en a six ou sept. [...] Comme le terrain est plat, ils ont besoin de faire des conduits pour l'écoulement des eaux. Quand l'inclination est trop forte, ils savent en tirer parti en aménageant adroitement de petits réservoirs dans leurs champs pour obvier à la trop grande sécheresse et conserver au riz cette humidité qu'il aime tant [I, 207-208].

À Sokoto, Clapperton note un épisode analogue à propos de l'oignon : « On tire l'eau par le moyen d'un seau attaché à une corde fixée à une grande perche placée sur une pierre perpendiculaire qui sert de pivot ; l'eau versée dans des troncs d'arbres creusés coule vers les petits carrés où les oignons ont été semés » (II, 97). Chez Laing, enfin, dans les champs du roi Falaba, méthode est synonyme d'efficacité du travail :

Quand le feïmo eut cessé de parler, les différentes troupes se séparèrent, et, en moins d'un quart d'heure, s'arrangèrent pour travailler avec une méthode qui m'étonna : elles se partagèrent en deux lignes, la première de cinq cents hommes, la seconde peut-être de plus de deux mille ; la première devait répandre la semence, la seconde la couvrir de la houe. Elles continuèrent à opérer régulièrement, et avec une telle rapidité que l'ouvrage parut fait par enchantement plutôt que par le travail des humains. La musique des guiriots, sans lesquels rien ne se fait, soit en se divertissant, soit en se livrant à une occupation, soit en combattant, accompagna les mouvements des laboureurs [224].

Ce n'est pas, en effet, du côté de « l'outillage » qu'il faut chercher un apport substantiel. L'animal n'est pas employé dans les travaux de l'agriculture. Park note que « l'âne est la seule bête de somme dont on sert dans toute l'étendue de la Nigritie » et qu'« on n'y connaît nullement l'art d'employer les animaux dans les travaux de l'agriculture ». Aussi n'y fait-on « point usage de la charrue ». Le « principal instrument aratoire, dit-il, est la houe qui est différente dans chaque canton » (I, 19). À Pala, Caillié écrit : « L'instrument aratoire dont les habitants se servent [...], le seul je crois qu'ils connaissent, [...] est une pioche d'un pied de long sur huit pouces de large, le manche peut avoir seize pouces de long, il est très incliné sur la pioche. » Pour la récolte, « ils se servent aussi d'une faucille sans dents, comme dans le Ouassoulo » (II, 100).

Quelles conclusions peut-on tirer de ces données, parfois contradictoires, relatives au monde agricole ? La première est que le sort des paysans intéresse assez peu les voyageurs, et qu'ils ne comprennent pas (et/ou n'ont pas le temps, les moyens ou la volonté de comprendre) les réalités et les singularités de l'agriculture africaine. Prisonniers d'un tropisme occidental, ils notent surtout ce qui s'en éloigne le plus (comme la faiblesse de l'outillage) ou ce qui s'en rapproche (ordre des champs, techniques de travail). Si l'on croise les données ici recueillies avec celles mentionnées plus haut, relatives au « nègre » en général, on peut aussi noter (troisième remarque) que les jugements ne sont pas, à ce sujet, unanimement défavorables. À l'exception de Lander, et malgré des annotations parfois peu flatteuses ici ou là, on voit des Africains travailler (souvent des esclaves – « les seuls esclaves travaillent la terre », dit Park I, 19 –, mais pas seulement), et parfois avec soin. Globalement, le « nègre » n'est donc pas paresseux. Cela confirme ce que nous avons dit à la fin du chapitre III.

Pour le reste, et ce sera le dernier élément de cette conclusion provisoire, ciblé et tendant à l'inventaire des ressources locales, le regard du voyageur n'incite pas vraiment à l'action. L'idée de ressources potentiellement importantes (d'autant plus qu'elles ne sont pas toujours bien mises en valeur) apparaît quelque peu contradictoire avec ce qu'ils nous disent par ailleurs, notamment à propos du régime alimentaire africain et de la faiblesse des excédents (chap. IV).

Une vie commerciale intense, mais handicapée par des facteurs naturels et humains

Ce que les voyageurs nous disent de l'activité commerciale des espaces traversés va dans le même sens. On circule quasi essentiellement pour négocier (les voyageurs ne notant guère ce qui a trait aux mouvements agricoles, pastoraux et religieux), mais ces échanges apparaissent entravés par des facteurs à la fois naturels et humains. Cela pose la question de la manière dont les produits européens pourraient être reçus.

Certains peuples apparaissent comme marchands et mobiles, d'autres comme non ou peu marchands et sédentaires. Ainsi, les Mandingues « sont tous marchands et voyagent beaucoup », tandis que les Bagos « ne visitent jamais leurs voisins » (Caillié, I, 326, 212). C'est que les naturels ne voyageraient que pour le commerce, par intérêt, en se regroupant.

Ces ensembles, appelés *gaflie* ou *fatakie* par Lander, sont pour lui synonymes de « compagnie de marchands » ou de caravanes pouvant grouper jusqu'à quatre cents personnes, les secondes constituant des

réunions moins nombreuses que les premières (I, 201, 271). Ils permettent, grâce à leur caractère plus imposant, de se prémunir contre les mauvaises rencontres, d'où le fait que nos voyageurs cherchent parfois à s'y adjoindre. Leur organisation répond à un calendrier précis. Passé la date fixée, les caravanes seront rares. À Tangrera, Caillié nous dit que, toutes celles allant à Djenné étant parties, il risquait « de rester longtemps avant de trouver une occasion favorable » (II, 67). En marche, des mesures de sécurité particulières sont prises. « Plusieurs hommes [...] portaient au pouce et au doigt [...] un large anneau de fer ; au petit doigt est attachée une plaque de métal qui leur sert à se faire des signaux et à rappeler les voyageurs qui s'écartent, en faisant claquer les anneaux contre les plaques. » Le « sifflet du contremaître à bord d'un vaisseau n'est pas mieux obéi », ajoute Lander (I, 286-288). Afin de faciliter la progression, « une compagnie de marchands [...] a toujours à sa solde un tambour qui marche à la droite de la caravane ». Le tambour est d'autant plus utile que les charges sont lourdes. Les voyageurs se montrent tous surpris du poids des fardeaux portés par les naturels, mais leurs jugements diffèrent. Caillié se dit « très étonné » de voir un homme, portant près de deux cents livres sur sa tête, « marcher avec la plus grande vitesse et franchir avec une agilité surprenante les montagnes d'Irnanké » (I, 216). Lander est plus réservé : « Les femmes portaient sur la tête des fardeaux qui eussent fatigué une mule », tandis que « les enfants de cinq à six ans trottaient derrière elles, chacun avec une charge qui aurait tué de fatigue un Européen dans la force de l'âge » (I, 169). Mais tous deux sont d'accord sur un point : la robustesse de ceux qui effectuent ce travail.

Lorsqu'elle pénètre dans une ville, la caravane use d'un certain cérémonial. À Boussa, une fatakie (caravane) arrive. Ses marchands défilent « un à un », comme « le veut leur usage », la file étant

« fermée par le plus riche marchand de la bande » (Lander, II, 207). Habituellement, s'ouvre un petit marché permettant aux membres de la caravane d'acquérir les subsistances nécessaires. Il faut cependant arriver en premier, surtout dans le cas d'un petit village. À COUNANCODO, il est ainsi impossible de se procurer du lait, « car les Saracolets qui nous avaient devancés, écrit Caillié, avaient acheté tout ce qu'il y avait dans le village » (I, 297). La nuit, enfin, « les villes d'Afrique n'ayant point d'auberges » (Park, 77), « les étrangers se rendent au bentang ou dans quelque autre lieu public, et quelques habitants ne tardent pas à aller leur offrir l'hospitalité ». Caillié ajoute : à Djenné, ils « paient le loyer en marchandises » (II, 153). À quelques reprises, sont mentionnées des « huttes » « faites de branches d'arbre recouvertes de paille » servant « à mettre les voyageurs à l'abri des pluies » et disséminées le long des routes (Caillié, I, 223).

Cette organisation a, selon les voyageurs, pour objectif de répondre à des menaces. Celle, notamment, d'une attaque par des brigands. D'où la constitution de caravanes, les mesures de sécurité, les marches forcées à l'annonce de leur éventuelle présence ou bien des mesures de dispersion⁴. Parfois on voyage de nuit, au passage de forêts réputées être des repaires de voleurs. En règle générale, tout bois est susceptible d'en abriter. Si la menace est constante, les récits d'attaques sont en revanche très rares. Dans ce cas, repoussées facilement, elles conduisent à tourner en dérision les brigands peu habiles et les marchands vite effrayés, comme nous le narre Lander. Au sortir de Kishi, « une vingtaine de drôles, de très mauvaise mine, armés de lances, d'arcs et de flèches » nous attaquent dans la forêt. « Nos porteurs épouvantés, [...] je couchai les brigands en joue, et la balle passa très près de leur chef. » Tous les brigands s'enfuirent aussitôt. « Ils avaient espéré un butin facile car un habitant du Yarriba

ne fait jamais de résistance. » Hier, dit-il ailleurs, « trois hommes ont été faits prisonniers par une troupe de vagabonds et de maraudeurs qu'on nomme les guerriers du sentier ». Ils « vivent de pillage ». À Jugata, une « poignée de voleurs venus du Borgou » n'ayant « que de vieux mousquets brisés et un peu de poudre [...] peuvent mettre en fuite une légion d'indigènes » (I, 287, 207, 220).

Il n'en va pas de même lorsque la caravane est prise à parti par des soldats. L'une d'elles a été « attaquée et pillée » par des hommes de Niki et de Kiama, écrit Lander, et, « si l'on en croit la rumeur publique, les princes de ces deux pays eurent leur part de butin » (II, 204-205). S'il semble peu fréquent que le roi se fasse directement pillier (d'où la mention de Lander), il est rare qu'il facilite les échanges par des travaux⁵. Parfois parce que l'on écarte les marchands étrangers⁶, souvent parce qu'il est facile au roi d'obliger les marchands traversant ses États à lui verser des taxes sans contrepartie. On essaie parfois d'y échapper, mais difficilement. Entre Kakafungi et Boussa, écrit Lander, « un petit sentier était très fréquenté par les marchands allant vers l'ouest », leur évitant les fréquents péages établis sur la route de Wowou. Mais, « le chef de cette ville les ayant menacés de les punir s'ils ne traversaient pas ses États [...], la route à travers la forêt est complètement désertée » (I, 334-335). Le même nous indique que « les barrières sont aussi communes » de Badagry à Bidgie « que sur les grandes routes d'Angleterre » (II, 126). Dans le Bondou, les « droits sont considérables, écrit Park. Dans presque chaque ville on paye, pour un âne chargé, une barre de marchandises d'Europe, et à Fatteconda, résidence du roi, une pièce de taffetas ou un fusil et six bouteilles de poudre sont exigés comme le tribut ordinaire » (I, 90-91)⁷.

Mais plus encore que des péages, c'est de la guerre que souffrent le plus les marchands. La guerre immobilise des forces et peut conduire à une pénurie d'argent. Le commerçant a alors du mal à se faire payer. Ali, marchand « d'Arabie », n'est pas payé pour des chevaux qu'il a vendus à Mallam Dendo. Son hôte « n'attribue pas ces délais à la mauvaise foi du prince, écrit Lander, mais au manque d'argent, vu les frais qu'ont occasionnées plusieurs expéditions guerrières ». En général, « il n'est pas rare de rencontrer des gens qui ont attendu dix et même plus de douze années pour pouvoir obtenir le paiement de ce qui leur est dû » (II, 316-317). La guerre interrompt également toute espèce de communication. À cela s'ajoutent les difficultés liées au transport en temps normal, ce dont font largement état les voyageurs.

D'importants bénéfices semblent pourtant pouvoir être tirés de ce commerce à moyenne ou longue distance. « Les toiles renommées du Sangaran sont échangées à Bouré » pour de l'or, note Laing. Le métal précieux est ensuite porté « dans le pays des Foulahs et aux Soulimas ». En retour, les marchands prennent « des marchandises venues du Sierra Leone, qu'ils vendent avec un profit de deux cents pour cent » (351). Park note que les Saracolets « font un profit considérable sur les toiles de coton qu'ils vont vendre dans des contrées éloignées » (I, 99). Inversement, voyageant un temps de conserve avec des marchands de kola, Caillié souligne le caractère imprévisible de ces trafics. À Tangrera, apprenant qu'à Djenné les noix « n'avaient que très peu de valeur », son guide opte pour la route de Sansanding. Puis, trop de marchands s'y dirigeant, il se décide à nouveau pour Djenné. Enfin, à Toumané, une caravane venue de Djenné lui apprend que ces produits « y sont très communs », ce qui conduit à un autre changement de direction (II, 65, 79, 97). Faisant déjà « peu de bénéfices », les « pauvres marchands de Timé »

prennent leurs repas ensemble, pourvoyant « chacun à leur tour aux frais ».

Tout cela se troque au marché. Les voyageurs énumèrent les lieux où se situent les principaux, leur fréquence et les produits qui s'y échangent. Mentionner tous ces détails conduirait à essayer de broser un tableau d'histoire économique, ce qui n'est pas notre objectif. En revanche, la récurrence des mentions relatives aux marchés, la facilité avec laquelle il peut s'en créer dans de petits villages à l'arrivée d'une caravane, la quasi-absence d'informations sur ce qui relève du vivrier donnent du marché l'image d'un fait habituel, enraciné dans le quotidien, et accentuent l'impression de mondes plus tournés vers l'échange que vers la production. Les produits de la terre et de l'artisanat n'apparaissent que pour être échangés. Inversement, la possibilité de se procurer des biens par l'échange peut rendre leur production locale inutile. Citons deux exemples. Les habitants de Timé, note Caillié, tuent rarement des poules, quoiqu'ils en élèvent beaucoup. « Ils préfèrent les vendre aux voyageurs » (II, 40-41). D'un autre côté, au Fouta-Toro, « on ne cultive pas autant le coton que les Bondoo, car ils tirent une partie de leurs vêtements chez ceux-ci, et l'autre est formée par les marchands français du Sénégal avec lesquels ils sont continuellement en relations » (Gray, 243). Le marché en tant que tel, comme phénomène économique, social ou encore culturel, échappe cependant assez largement aux voyageurs, à quelques exceptions près⁸. On peut faire état des étalages, de l'activité intense, mais sans aller au-delà.

Les produits de l'artisanat dont nous parlent les voyageurs sont essentiellement des textiles et des poteries. La toile du Nyfé est pour Lander « la meilleure qu'on fabrique dans l'Afrique centrale ». Avec Clapperton, il est le seul à parler de « manufactures ». À Rabba, le

premier nous dit que « la manufacture de nattes tressées est célèbre ». « Les tobés et les pantalons [...] sont parfaits, écrit-il à Zangoshie, et ne déshonoreraient pas une manufacture européenne » (II, 268, 327, 339). À Jannah, Clapperton relate avoir vu huit à dix métiers à tisser dans une maison et ajoute que « c'était vraiment une manufacture en règle. La toile est d'un beau tissu, il y en a de très fine. [Nous] avons visité plusieurs manufactures de toile et trois ateliers de teinture, chacun était composé d'une vingtaine de cuves ou grands pots de terre, tout était en pleine activité. [...] Le métier et la navette sont faits à peu près sur les mêmes principes que ceux dont on use communément en Angleterre, mais la trame n'a guère que quarante pouces de largeur » (I, 26, 29)⁹.

Pour le reste, sans y consacrer de véritables développements, les voyageurs s'attachent à noter la présence des produits européens. Consacré au Bondou, l'extrait suivant de Gray donne une idée de ce genre de descriptions, parfois plus rapides encore :

La plus grande partie des habitants font le commerce ; il consiste dans l'échange de toile de coton manufacturée chez eux, et par la vente de la surabondance de leurs productions, pour laquelle ils reçoivent de l'or, de l'ivoire et des esclaves qui leur sont amenés par les peuples de Bambouck, Kasson et Foota-Jallon. Les Européens leur portent des armes à feu, de la poudre à canon, des marchandises de l'Inde, de la quincaillerie, de l'ambre, du corail et des grains de verre qui leur sont fournis par les marchands des rives de la Gambie et du Sénégal. Ils ont peu de manufactures, mais elles suffisent à leurs besoins sous le rapport de l'habillement et des ustensiles nécessaires à leur ménage [175].

Park fait surtout état de verroteries, tandis que Clapperton, Laing et Lander notent (ou sont plus intéressés par) des étoffes¹⁰. Vers Bocqua, l'habillement des gens du pays consiste généralement « en cotonnades de Manchester », dit ainsi Lander (III, 134). À Sokoto, Clapperton tente d'indiquer précisément ce qui pourrait être exporté et les produits européens que l'on accepterait en échange. Il s'agit sans doute, par rapport à l'ensemble de notre corpus, tous voyageurs confondus, de la description la plus explicite. La voici, dans son intégralité :

Les choses que l'on pourrait exporter en grande quantité, s'il se trouvait des acheteurs, seraient les dents d'éléphants et les peaux de bœuf qui, lorsqu'elles sont tannées, ne coûtent que 500 cauris ou six pence de notre monnaie. On pourrait se procurer beaucoup de peaux d'antilopes et d'autres bêtes sauvages, mais il est clair que leur prix augmenterait si elles étaient recherchées : il est également facile de se procurer de la gomme arabique en abondance. Les marchandises que les Haoussani prendraient en échange seraient du drap écarlate commun qui dans tout l'intérieur se paie 10 000 cauris le yard ; des draps jaunes et des verts communs ; du ruban de fil rouge, du fil de soie de couleur éclatante ; des aiguilles à coudre¹¹, de l'espèce la plus commune ; des miroirs, n'importe qu'ils fussent petits, du prix d'un penny à deux pence en Angleterre ; de la faïence à figures, l'unie ne conviendrait pas ; des écharpes de camelot rouge ; des pots et de la quincaillerie ; du papier à écrire de l'espèce la plus commune, mais il faudrait qu'il ne bût pas ; des feuilles de fer-blanc ; des anneaux de cuivre doré pour les doigts, les bras et le bas de la jambe ; des boucles d'oreille ; des pots de cuivre et de laiton,

avec le plus grand nombre de figures possibles ; des tabatières les plus communes, en carton et en bois ; je crois que les Arabes vendent, à Sackatou les verroteries aussi bon marché qu'elles le sont en Angleterre [II, 104-105].

Clapperton fait au mieux. Il est d'une grande précision. Mais l'ensemble (encore une fois totalement isolé dans un corpus beaucoup plus large) ne paraît pas, de prime abord, de nature à déchaîner des passions chez les industriels d'Europe. Pour le reste, il faut ajouter une foule de petits objets. Mollien, par exemple, note que les habitants du Tenda se font les incisives en pointe à l'aide de limes achetées dans les comptoirs européens (II, 203). Dans l'Amana, les habitants pêchent « avec des hameçons qui leur sont fournis par les voyageurs venant de nos établissements de la côte », dit Caillié (I, 295). À Djenné, l'instrument utilisé pour se raser est constitué d'une lame d'Europe et d'un manche à la façon du pays (II, 143).

À l'évidence les voyageurs ne militent pas en faveur de l'ouverture d'échanges de grande ampleur entre l'Afrique et l'Europe, même si ceux en vigueur sur la côte ne suscitent que critiques¹² ou silence (le rôle des Européens dans la poursuite de la traite étant en partie occulté, comme nous le verrons plus loin). Y croient-ils, d'ailleurs ? On peut se poser la question. Le seul bémol concerne le commerce s'effectuant par l'intermédiaire des escales ou comptoirs, notamment avec les Maures, que Mollien et Caillié considèrent cependant comme particulièrement mal organisé¹³.

Cela n'empêche pas les voyageurs de noter la présence d'un produit particulier, lorsqu'elle est manifeste, celle du fusil (et de la poudre) – sans doute moins pour des raisons économiques (difficile, en ces temps d'abolition, de prôner l'exportation de fusils en Afrique) qu'en lien avec des motifs politiques (moyen de mesurer l'ampleur de

la traite qui persiste), militaires et géopolitiques. Caillié nous apprend ainsi qu'à Tombouctou les esclaves de marchands maures sont équipés de « fusils simples fabriqués à Tunis » (II, 209). De la même manière, au Kaarta, Gray rencontre une division composée de « six cents cavaliers et environ cent fantassins, tous armés de fusils », se préparant au pillage (302). Le chauvinisme n'est pas absent. Rencontrant des naturels du Fouta-Bondou et du Fouta-Toro, Clapperton indique qu'ils sont « ordinairement armés de fusils français, » qu'ils « préfèrent », mais « qu'ils aiment mieux la poudre des Anglais » (I, 311). Lors de sa traversée du Sahara, Caillié ne peut s'empêcher de remarquer : « Tous me montraient leurs fusils pour apprendre où ils avaient été fabriqués, et lorsque je leur disais qu'ils venaient de France, je remarquais qu'ils y attachaient plus de prix. » À Tombouctou, il remarque « beaucoup de fusils doubles français à la marque de Saint-Étienne et d'autres fabriques » et ajoute qu'« en général nos fusils sont très estimés et se vendent toujours plus cher que ceux des autres nations » (II, 214).

Mais lorsque les voyageurs s'attachent à décrire plus précisément l'armement et la manière de l'utiliser, le fusil passe au second rang. Au Soulimana, Laing note la présence de la lance, du fusil, de la fronde et de l'arc. La lance est « plutôt un ornement [...], car ils n'en viennent que rarement à ce que nous appelons l'arme blanche », tandis que le fusil sert « plutôt à faire du bruit qu'à donner la mort ». Mais, conclut-il, ils sont « très habiles à manier la fronde et l'arc » (336). Au Sangaran, il constate encore que « l'arc et la lance sont leurs principales armes » (351). À Boussa, Clapperton remarque l'arc, le sabre, la lance « et une lourde massue longue d'un pied et demi, recourbée à l'extrémité et garnie de fer. Leur arme défensive est un bouclier de cuir tanné, de forme circulaire, et le tobé ou la chemise souple ramassée en plis autour du corps, et attachée à la taille par un

ceinturon » (I, 184). Seul à noter l'existence – sans plus de détails – de « machines de guerre qui tiraient à une grande distance », il nous apprend qu'au Bondou, « la plupart des soldats [n'ont] qu'un couteau et un fort bâton de bois très dur [...]. Lorsqu'ils possèdent déjà un fusil, [ils reçoivent] deux pierres et deux ou trois charges de poudre et de balles » (28, 185). Mollien ajoute que les soldats « paient avec leur poudre le lait qu'ils boivent ou qu'ils achètent, de sorte que, lorsqu'ils arrivent au combat, il ne leur reste souvent qu'une seule charge de poudre » (I, 307).

Ce que l'on sait des combats de la conquête coloniale confirme ces données. En 1894, à la bataille de Boussé opposant les Français aux Markas, quatre-vingts mousquets sont saisis, mais, sur cent dix-sept blessés français, quatre-vingts le sont par armes de jet¹⁴. Le fusil jouit cependant d'une image de marque. À Sokoto, écrit Clapperton, défendu « par quelques mauvais fusils arabes, dont quelques-uns manquaient de pierre ou de baguette », un des postes est regardé comme « imprenable » (II, 51). Mais, encore une fois, ce n'est pas ce genre de produit que les voyageurs peuvent indiquer comme pouvant se prêter à un trafic d'avenir avec l'Afrique.

Un potentiel... dont la mise en valeur apparaît encore lointaine

Des ressources nouvelles pourraient-elles en faire l'objet ? Du Bondou, Mollien nous dit d'abord qu'il n'est « à proprement parler qu'une vaste forêt », puis que sa partie occidentale « renferme des mines de fer » et sa partie orientale des « mines d'or », tandis que « les cantons arrosés par la Falémé sont d'une fertilité admirable » (I,

399-400). Côté agricole, on sait que, à la fin du XVIII^e siècle, des abolitionnistes comme du Pont de Nemours ou Clarkson pensent que les productions des Amériques, à l'instar du coton, du sucre et de l'indigo, pourraient être cultivées avec un meilleur rapport encore en Afrique, par des bras libres. Ils développent l'image d'un continent où tout pousserait facilement.

Toutes les régions traversées par les voyageurs sont loin de confirmer cet espoir : ils mentionnent des espaces rocailleux, désertiques, des terrains difficiles. Ailleurs, dans la plupart des cas, l'idée de fertilité est néanmoins assez souvent présente. Mais elle n'apparaît qu'ici ou là, en quelques mots, à propos de telle ou telle région, sans que les voyageurs en tirent des commentaires ou des conclusions. À Boussa, par exemple, Lander écrit que « le sol est très fertile et produit en abondance du riz, du blé, des ignames », à Badagry, que « les environs produisent en abondance des oranges, des limons, des noix, des bananes ». La terre y est « extrêmement fertile, ajoute-t-il. Tel qu'il est, la végétation y croît spontanément avec un merveilleux luxe, et toujours verdoyante » (II, 15 ; I, 100). Selon Clapperton, au Yoruba, ignames, maïs et millet « croissent en abondance » (I, 110). Le royaume de Barra, dit Park, « produit en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie » (35). À Bagaraya, Caillié voit une belle plaine où l'indigo « croît spontanément et sans culture » (I, 282). Autre exemple, Mollien écrit que « le pays de Galam est un des plus fertiles de l'Afrique : le mil (*holcus saccharatus*), le riz, le maïs, le tabac, le coton, l'indigo y viennent presque sans culture » (II, 167).

Nous ne sommes cependant pas ici dans la thématique des « richesses tropicales acquises sans effort, sans la malédiction du travail » que Gérard Leclerc explique par la « projection phantasmagorique d'une Europe vouée à la misère et au labeur »¹⁵.

Notamment parce que les voyageurs montrent aussi (on l'a vu) que des paysans – en partie esclaves – *travaillent* ces terres. S'attardant peu, les voyageurs ne peuvent également que noter l'apparence de la luxuriance ou de la fertilité.

La répétition, ici ou là, d'annotations rapides sur la fertilité des sols pose donc question. Les voyageurs n'y insistent-ils pas davantage parce que, pour eux, la chose est évidente ? Ce qui voudrait dire que le poncif fait partie des choses véritablement intégrées, que l'on ne pense même plus questionner et qu'il suffit de mentionner l'idée. Ou bien, désireux de répondre à l'un des objectifs de leur voyage, se sentent-ils obligés d'indiquer, qui au détour d'une région, qui à l'orée d'un village, l'existence de terres fertiles ? Dans le premier cas, cela voudrait dire que l'idée de la fertilité des sols africains est entendue. Dans le second, que les voyageurs essaient de répondre aux aspirations de certains de leurs contemporains, mais sans trop y insister, le potentiel qui se découvre sous leurs yeux leur paraissant peut-être moins prodigieux qu'ils ne le pensaient initialement.

Plutôt que de trancher hâtivement entre ces deux possibilités, poursuivons l'analyse en direction d'autres types de productions, non agricoles celles-ci. Concernant les ressources minérales, l'intérêt porté par les voyageurs est inégal. Les annotations sont moins récurrentes qu'en matière de fertilité des sols et peuvent donc donner l'impression que ces ressources ne sont pas si fréquentes. D'un autre côté, ces références sont parfois regroupées en passages assez longs. Elles concernent deux produits : l'or et le fer.

Le fer n'est que mentionné. Mollien et Caillié recueillent des échantillons destinés à être analysés en métropole¹⁶. Le second note également soigneusement l'emplacement d'un lieu intéressant : « Sur la rive gauche, et assez près du nord du village, on voit de petites montagnes de cent cinquante à deux cents pieds d'élévation. [...]

Quelques forgerons y sont établis ; ils exploitent [...] le fer qu'ils y trouvent en quantité » (I, 293). Ailleurs, il nous dit comment les Saracolets forgent le fer (II, 33).

L'or du Bambouck a fait couler beaucoup d'encre au XVIII^e siècle et Park y consacre une partie de chapitre. Caillié donne, selon Jomard, « des renseignements [...] propres à diriger les calculs des spéculateurs ou les efforts des gouvernements européens » (III, 268). Mollien nous dit que la mine de Natacou comprend douze cents puits, et que « la crainte que des travaux plus considérables n'éveillassent l'ambition des pays voisins » explique seule que l'exploitation n'y soit pas plus active encore. Ou bien que le « village de Bouré » possède à lui seul « plus d'or que tout le Bondou et le Bambouk ensemble » (I, 409-410). Mais il ne s'agit là que d'informations recueillies, de rumeurs. Nos voyageurs ne vont pas sur place, mais ils se sentent obligés d'aborder le sujet. Et il faut attendre la fin du récit de Mollien pour, qu'au détour d'un paragraphe, il nous fasse état d'une réflexion générale qu'une personne n'ayant jamais voyagé en Afrique aurait tout aussi bien pu écrire :

Quand on considère quelle quantité d'or se vend chaque année sur la côte d'Afrique, on n'hésite plus à croire que ce continent en renferme en son sein autant que l'Amérique, et qu'il l'emporte même sur cette dernière partie du monde par l'avantage appréciable d'avoir un grand nombre de bras à pouvoir fournir pour les travaux dangereux des mines, et par conséquent pour ceux de l'agriculture. Ce fait seul devrait fixer davantage l'attention de l'Europe au moment où, par l'effet des révolutions qui se succèdent, elle est peut-être sur le point de n'avoir plus de colonies dans les Indes occidentales [II, 261-262].

Extrait de son contexte et du corpus dans lequel il s'insère, cet extrait serait de nature à faire de Mollien un fourrier de l'expansion coloniale. Réinséré dans l'ensemble du texte, il pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses. Des remarques comparables peuvent être faites à propos de ce que Park nous dit du même sujet : « L'or se trouve en quantité considérable dans toutes les parties du Manding. » On « en trouve aussi en abondance dans le Jallonkadou, surtout aux environs de Bouri », ce que l'on savait déjà depuis longtemps. Le premier, ajoute-t-il cependant, « ne se trouve jamais dans aucune matrice ni veine, il est tout en petits grains, presque purs, dont la grosseur varie depuis celle d'une tête d'épingle jusqu'à celle d'un pois. Ils sont dispersés dans un grand volume de sable et d'argile » (II, 63-64). Généralement, écrit-il, « on suppose qu'une personne, avec un soin ordinaire, dans un sol convenable, peut ramasser dans le cours d'une saison sèche autant d'or qu'il en faut pour la valeur de deux esclaves ». N'ayant pas vu les puits et les mines, il rapporte que les autres méthodes utilisées sont assez simples et que l'on pourrait sans doute faire mieux. Il mentionne les usages que les Africains font de l'or, note qu'une partie non négligeable est acquise par les Maures contre du sel. Mais ne mentionne nulle part l'intérêt que les Européens pourraient prendre à l'exploitation ou au commerce de ce minerai. Sans doute parce que, pour lui, l'or, comme les esclaves, l'ivoire, mais aussi la cire, le miel, les cuirs, les gommes et les bois de teinture (dont il ne parle guère ailleurs dans son journal, se concentrant sur les trois premiers), fait partie « des rapports commerciaux qui subsistent aujourd'hui, et durent depuis longtemps entre les nègres [...] et les nations de l'Europe », et qu'il ne lui semble donc pas être porteur de développements nouveaux (II, 81).

La même raison explique probablement pourquoi, bien que notant tout ce qu'il peut sur l'ivoire, Park n'en tire guère de conclusions

pratiques. Il s'intéresse surtout aux raisons pour lesquelles l'éléphant d'Afrique n'est pas utilisé comme celui de l'Inde, et fait remarquer à ses lecteurs que les Africains ont du mal à croire que les Européens font de si longs voyages pour utiliser l'ivoire dans la fabrication d'objets souvent bien petits, comme des manches de couteaux. Après lui, aucun voyageur n'insiste d'ailleurs sur ce produit.

Pour comprendre le sens de ces annotations diverses et parfois contradictoires, il faut, me semble-t-il, essayer de les mettre en rapport avec les idées ou intentions initiales des voyageurs, et les comparer avec les esquisses de projets de « mise en valeur » qu'ils proposent. En ce qui concerne Park, la chose est assez vite entendue. Faisant, comme nous l'avons vu, le point sur les articles depuis longtemps objet d'échanges avec l'Afrique, il ajoute ensuite, comme pour se rattraper : « J'ai cependant indiqué d'autres denrées, comme faisant partie des produits de l'Afrique, telles que des grains de différentes espèces, du tabac, de l'indigo, du coton en laine, et peut-être quelques autres. » La suite est quelque peu alambiquée, l'auteur expliquant qu'on ne peut pour l'instant espérer grand-chose mais que plus tard... la récolte pourra être prodigieuse :

Mais les nègres ne récoltent que pour leur consommation immédiate tous ces objets qui demandent de la culture et du travail ; et, sous le système actuel de leurs lois, de leurs mœurs et de leurs gouvernements, on ne peut rien attendre de plus d'eux. Il n'y a cependant nul doute que toutes les riches productions des Indes orientales et occidentales ne pussent facilement être naturalisées et portées à la perfection dans les parties de ce vaste continent qui sont sous les tropiques. Il ne faudrait pour cela que des exemples capables d'éclairer les naturels sur leurs intérêts, et quelque instruction pour diriger

leur industrie. Je n'ai pu voir la prodigieuse fertilité du sol, les immenses troupeaux de bétail dont il est couvert, [...] je n'ai pu réfléchir en même temps sur les ressources qui s'offrent d'elles-mêmes pour une navigation intérieure, sans regretter qu'un pays si généreusement traité par la nature restât dans l'état inculte et barbare où je l'ai vu [II, 81-82].

À la condition donc, notamment, que les « lois », « mœurs » et « gouvernements » des pays d'Afrique changent... Tout est surprenant dans cet extrait : la contradiction entre l'ampleur incroyable du projet et l'idée qu'il pourra se réaliser facilement ; l'opposition entre l'état « inculte » des régions traversées et tout ce que Park dit sur la manière dont les Africains les travaillent ; le fait que ce discours émanant d'un homme étant allé sur le terrain soit finalement beaucoup moins étayé que ceux, théoriques, des abolitionnistes de salon. Comme si, finalement, le voyageur essayait d'évacuer le problème en essayant de ne pas trop décevoir ses commanditaires et lecteurs. Il le dit d'ailleurs en d'autres parties du journal, mais comme en passant :

Il faut observer [...] que, quoique l'on trouve en Afrique la plupart des racines comestibles des îles de l'Amérique, je n'ai jamais rencontré dans aucune partie de mon voyage ni la canne à sucre, ni le café, ni le cacao, et je n'ai pu, malgré mes recherches, savoir s'ils étaient connus des habitants. L'ananas et mille autres fruits délicieux que l'industrie de l'homme, ajoutant aux bienfaits de la nature, a multipliés dans les contrées de l'Amérique situées sous le tropique sont de même inconnus ici. Je trouvai, à la vérité, des orangers et quelques bananiers près de l'embouchure de la Gambie ; mais je ne pus

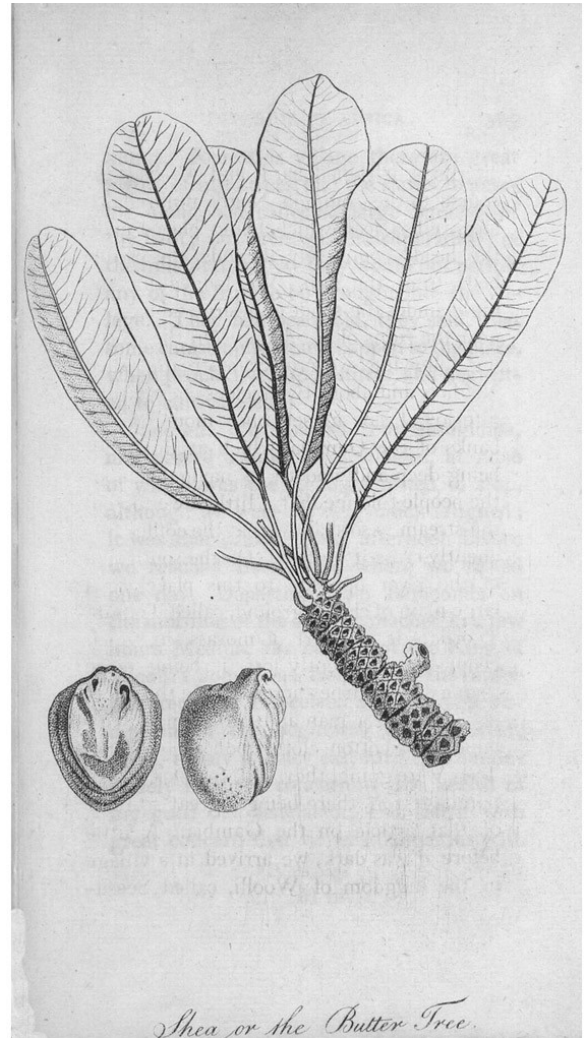
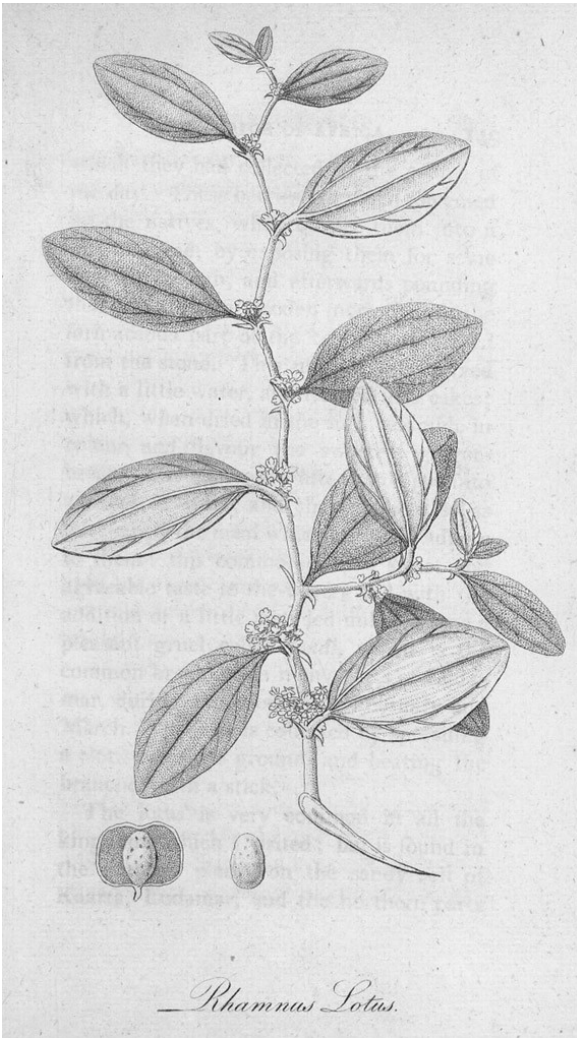
savoir d'une manière positive si ces arbres étaient indigènes, ou s'ils avaient été plantés là par quelques anciens commerçants blancs. Je soupçonne qu'ils y avaient été dans l'origine apportés par les Portugais [II, 4-5].

De fait, Park semble plus intéressé par quelques curiosités qu'il a découvertes dans un domaine se situant entre la botanique, la science, et un – éventuel – futur économique (la question d'un possible arbre à pain excitant l'intérêt et la concurrence des Britanniques et des Français à la fin du XVIII^e siècle), à savoir l'arbre à beurre et le *rhamnus lotus* auxquels des développements d'importance et deux gravures sont consacrés dans l'ouvrage. Appelé *shea*, le premier (pour lequel Park sera plus tard reconnu comme une sorte d'« inventeur ») croît naturellement dans les bois d'une partie du Bambara. Ressemblant au chêne américain, dit-il, l'arbre produit des fruits dont le noyau, séché au soleil et bouilli dans l'eau, permet de préparer un « beurre végétal » qui, « outre l'avantage qu'il a de se conserver toute l'année sans sel, est plus blanc, plus ferme », « plus agréable qu'aucun beurre de vache ». Il s'agit là de l'un des « principaux articles du commerce intérieur dans ces contrées » (I, 320-321).

L'explorateur reconnaît aussi dans les *tomberongs* de petites baies jaunes et farineuses « d'un goût délicieux », comme étant le fruit du *rhamnus lotus*. Il « fournit aux nègres un aliment qui ressemble au pain, et une boisson douce qu'ils aiment beaucoup ». C'est là, sans doute, « le fruit dont Pline dit que se nourrissaient les lotophages » (I, 158-159). De la même manière, Park s'empresse d'indiquer le type de millet (*holcus spicatus*) à partir duquel on fabrique la bière qu'il a tant appréciée (I, 64). Pour intéressantes que soient ces découvertes, il

n'est pas sûr qu'elles soient alors susceptibles de conduire à de forts développements économiques.

Passons à Mollien. L'idée du gouverneur du Sénégal selon laquelle « un établissement colonial » pouvait procurer des avantages, est, dit-il d'emblée, l'une des origines de son « désir d'aller examiner » par lui-même « une contrée que l'on vantait comme très fertile et propre à calmer les regrets que causait à la France la perte de Saint-Domingue » (I, 28-29). Le même gouverneur finançant son expédition, Mollien ne pouvait pas moins dire. Distillés dans son récit, les résultats de ses investigations ne sont, comme pour Park, qu'assez légers. Mâchant une tige de mil, il s'aperçoit qu'il en résulte « une liqueur aussi sucrée que celle de la canne de nos colonies ». Il en conclut immédiatement que, « peut-être, l'industrie en tirera-t-elle un jour des avantages bien plus précieux que ceux que la betterave a produits en France » (I, 36-37). Mollien n'y revient plus ensuite.



Park, *Travel in the Interior of Africa*, op. cit., 148, 528. © BnF.

Partant avec l'idée qu'il y aurait peut-être « une communication entre la Gambie et le Sénégal », il se montre quelque peu déçu : « Elle a réellement lieu, mais elle ne peut être d'aucune utilité pour le commerce, puisqu'aucun bâtiment ne peut naviguer dans les eaux qui vont d'un fleuve à l'autre. » Ce ne serait « que par des travaux qui exigeraient des dépenses considérables que l'on pourrait creuser un canal pour faire communiquer constamment les deux fleuves par le moyen de l'étang qui fournirait l'eau nécessaire » (I, 338-339). Tout

cela ne va pas loin, Mollien en est conscient. Aussi doit-il temporiser, révisant à la baisse les intentions du gouverneur, non sans indiquer que des perspectives grandioses pourraient se manifester un jour :

Mon voyage à Podor m'avait tout à fait convaincu des avantages que pouvait *un jour* procurer la colonisation de la Sénégambie si l'on se bornait à cultiver le coton, l'indigo et diverses céréales qui croissent en abondance dans cette contrée, et surtout si l'on ne s'éloignait pas des bords du fleuve dont les terres, périodiquement inondées, sont beaucoup plus productives et plus à portée que celles de l'intérieur d'être protégées contre les ravages des Maures. *Je n'envisageai pas sans effroi toutes les difficultés que des Européens auraient à surmonter pour s'y établir. Les événements ont justifié mes craintes. En effet, le climat et les habitants inquiéteront continuellement les colons qui voudront se fixer dans le pays des Poules. Ces nègres mahométans sont trop éclairés pour nous craindre, trop fanatiques pour ne pas nous haïr, trop forts pour ne pas lutter longtemps contre des garnisons affaiblies par les maladies. Je suis loin pourtant de croire que l'on doive renoncer entièrement aux projets formés il y a deux ans sur la Sénégambie : ceux qu'on avait d'abord tracés l'avaient été, peut-être, trop rapidement ; mais c'eût été une grande faute de les abandonner ; aussi n'a-t-elle pas été commise : on a laissé au temps le soin de les améliorer et d'en assurer plus tard le succès. Ces mesures de temporisation perpétueront au moins dans ces contrées le crédit dont les Français y jouissent encore [I, 52-53, nous soulignons].*

Et de faire état d'un plan personnel : rassembler des « nègres païens opprimés par les Maures », mettre à leur tête « des hommes de leur couleur tirés de nos colonies d'Amérique ». Grâce à ces « cipayes », « vêtus et armés à l'européenne », des progrès pourraient être faits en matière d'agriculture. « *Les progrès et les profits seraient lents ; mais les besoins du luxe s'accroissant comme à Saint-Domingue, nous en deviendrions naturellement les facteurs* » (nous soulignons). « Ces moyens de réussite seraient » par ailleurs « plus dans l'esprit du temps, et moins douteux qu'une guerre injuste à la manière des Pizarres, puisqu'on soulèverait par là une population considérable assez bien armée, courageuse et combattant avec l'habitude du climat, et de privations dont nous ne pourrions pas longtemps supporter les rigueurs ». « D'ailleurs, l'expérience nous prouve qu'on civilise les peuples barbares par des bienfaits ou par la fermeté appuyée sur la force et la victoire, mais bien rarement par des raisonnements abstraits que leur ignorance ne peut comprendre » (I, 54-56).

Chez Caillié, point d'ambitions de cette nature, mais (nous l'avons vu) l'idée, dans l'air du temps, de réformer le commerce de la gomme (I, 179-181, 215) et celle de créer à l'avenir un comptoir à Bamako. « Ce poste rendrait maître du commerce de l'intérieur, en y attirant les richesses des mines d'or qui s'exportent en partie à Kakondy, Gambie et Sierra Leone. » Il « serait à craindre peut-être que les naturels ne s'y opposassent, présume Caillié. Mais on les rendrait bientôt plus favorables en leur faisant entrevoir les grands avantages qu'ils pourraient en retirer, et en leur payant des coutumes annuelles » (I, 330-331).

Clapperton raconte assez précisément comment l'on cultive l'indigo, soulignant que, dans le Haoussa, « une plantation peut durer quatre à cinq ans sans renouveler les semences » ; que l'on cultive le

coton dans les « lieux bas, où la terre est en partie couverte d'eau pendant la saison des pluies, ou dans un terrain argileux qui conserve de l'humidité dans la saison sèche », avec des récoltes aléatoires (II, 99-100). Il ajoute que l'on « cultive le cotonnier en grande quantité » dans le Yoruba (I, 110). Mais, outre l'inventaire déjà noté des produits susceptibles d'être importés et exportés de Koulfa, l'industriel ou le marchand lisant son récit ne trouvera pas grand-chose de plus.

De son côté, Laing s'exclame :

Je ne puis m'empêcher de témoigner ma surprise extrême la première fois que je traversai le Timanni, lorsque je vis que ce pays avait profité si peu de son voisinage de Sierra Leone. La houe avec laquelle on retourne la terre est en bois dur, l'instrument usité pour détacher le grain de sa balle n'est qu'un petit bâton crochu. Je crois qu'une certaine quantité de houes, de fléaux, de râteliers, de pelles et autres outils communs serait bien reçue par ce peuple si l'on avait soin de lui en enseigner l'usage ; ces choses-là lui conviendraient mieux, pour son intérêt et pour le nôtre, que les fusils, les chapeaux retapés et les habits de charlatan qu'on a coutume de lui fournir [99].

On mesure ici la déception de l'explorateur aux convictions abolitionnistes bien ancrées qui misait, comme ses amis, sur la capacité d'impulser un grand mouvement à partir de l'exemple de la Sierra Leone, devenue colonie britannique.

À Egga, Lander souligne le fait que « la houe est le seul instrument de labourage ». Mais son jugement défavorable sur les naturels le conduit à une conclusion aux antipodes de celle de Laing : « L'importation de la charrue, loin d'être un bien, ne servirait, selon

moi, qu'à encourager le défaut dominant des naturels, la paresse. » D'ailleurs, ajoute-t-il, « la population est nombreuse, et on trouve à louer autant de laboureurs qu'on désire » (I, 172). De plans sur la comète il n'y a guère chez Lander, hormis un passage, à la fin de son récit, au ton plus prémonitoire que prospectif :

Maintenant que notre expédition vient d'ouvrir un chemin si large, jusqu'à l'intérieur de l'Afrique ; maintenant que le commerce va, très probablement s'emparer de cette voie et que les naturels, informés bientôt de ce que nous allons chercher et de ce que nous apportons chez eux, afflueront à nos vaisseaux, il n'y a pas de doute que beaucoup de productions, aujourd'hui sans valeur, donneront d'énormes bénéfices. De toutes parts on accourra sur les bords du Niger, et ce beau, ce magnifique fleuve, offrira un spectacle jusqu'alors inconnu. Le premier effet de cette nouvelle communication sera d'abolir le monopole qu'exercent jusqu'à présent, à l'embouchure du fleuve les chefs du bas pays. Des bateaux à vapeur, dans la saison où nous avons suivi le courant, pourront remonter jusqu'à Lever et se riront des efforts qui tenteraient de les arrêter. La machine à vapeur, une des plus belles inventions du génie de l'homme, aidera à introduire la civilisation parmi ces ignorants Africains. Ce mécanisme, qu'ils ne pourront comprendre, sera d'abord, pour eux, un objet d'étonnement et d'effroi ; mais bientôt ils arriveront successivement à en connaître et à en apprécier les avantages, saluant la venue de chaque bateau par des cris de joie et de reconnaissance. Alors l'importance de Fernando Po s'accroîtra nécessairement, et cette île deviendra un entrepôt considérable [III, 354-355].

De tous nos voyageurs, il ne reste plus que Gray, auteur, en conclusion, d'un plaidoyer en faveur de la « civilisation » de l'Afrique d'autant plus surprenant que rien ne permettait vraiment d'en déceler le projet dans le corps de l'ouvrage. Les Africains, écrit-il, sont loin, comme certains le pensent, « de tenir le milieu entre l'homme et la brute [incapables] de jouir des avantages de la liberté civile et religieuse ». Ils sont simplement ignorants et superstitieux, avilis par l'esclavage, sous l'emprise de chefs cupides vivant de la traite et de Maures dont les principes religieux et les intérêts sont facteurs de chaos (l'auteur stigmatise notamment la polygamie à l'origine de guerres civiles) et s'opposent à tout changement. À tout cela, Gray propose des « remèdes » : que les Blancs, qui jusqu'ici se sont souvent fort mal conduits, imposent l'abolition de l'esclavage (moyen pour lui de louer le rôle de la Grande-Bretagne et d'égratigner la France) ; qu'une « correspondance directe » s'opère avec les peuples (et non les chefs) grâce au commerce, que l'on se serve de Noirs libérés sur des navires négriers et formés pour favoriser le changement par l'exemple.

On ne peut se dissimuler, dit-il qu'il faudra à « l'Anglais qui désire contribuer à la prospérité de ces pauvres créatures » n'épargner « ni le temps, ni la patience, ni l'argent ». « Quant au profit que l'on peut tirer des productions de ces contrées, [je crois] qu'il est suffisamment prouvé pour ceux qui ont lu la relation du voyage » (*sic*)¹⁷. « J'ai la conviction », finit-il par dire en clôturant le livre, que « les difficultés [...] sont plus apparentes qu'insurmontables, et que nous verrons un jour les Africains bénir le nom de ceux qui leur auront appris à jouir d'une existence politique et sociale » (332-359).

*
* *
*

Au total, l'inventaire économique réalisé par nos voyageurs paraît quelque peu décevant. Ils font état de circuits commerciaux à moyenne et longue distance, mais plus entravés et ponctionnés que véritablement facilités par les pouvoirs en place. De richesses minérales importantes, notamment en or, mais non réellement observées. De sols fertiles et de quelques découvertes ou espoirs, comme l'arbre à beurre ou le « sucre » de Mollien, mais sans toujours y croire vraiment. S'ils tendent à réifier l'idée alors courante d'un potentiel en partie sous-exploité, les voyageurs ne se font pas l'écho de celle d'un « commerce légitime » pouvant avantageusement et immédiatement remplacer la traite.

À la différence des abolitionnistes français et britanniques de l'époque qui dressent la liste de toutes les productions africaines pouvant pallier l'éventuel déclin des productions coloniales d'Amérique, les voyageurs se contentent de noter ce que l'on produit ici ou là. Comme si, sans vouloir ou pouvoir le dire, ce qu'ils voyaient ne leur semblait pas forcément propre à réaliser facilement ces grands projets. Lorsqu'ils existent, leurs plans de « colonisation » ou de « mise en valeur » reprennent en partie des idées déjà connues, qu'ils n'étaient souvent guère davantage.

Soit ils n'y croient pas vraiment, mais ne veulent pas trop décevoir, soit ils rêvent. Dans les deux cas, nos voyageurs ne peuvent que faire des paris sur l'avenir. L'inventaire qu'ils réalisent n'a pas encore de quoi pousser à l'aventure coloniale.

1. Ainsi, « le pays entre Yabou et Ensou Kosou est une belle plaine, bien cultivée, et remplie de villages Fellatah ». Inversement, à Barikina, « on me dit que les habitants du Borgou sont *les plus déterminés chasseurs de l'Afrique*. [...] Le peu qu'ils cultivent est travaillé par les femmes » (Clapperton, I, 53, 151, nous soulignons). Lander est plus abrupt quant « aux différentes espèces de grains que l'on cultive [...] à Funda et dans le Nyffé. Les habitants [...], au lieu

de naturaliser dans leur pays une foule de plantes utiles », se « bornent à cultiver l'igname et le maïs, le plus dur de tous les grains » (III, 135).

2. On notera l'occultation littéraire des réalités de la traite par l'Atlantique.

3. Mollien note aussi ce procédé : « Les cendres qui proviennent de ces incendies remplacent avantageusement les engrais, dont on ignore l'utilité. » Méthode « peu dangereuse, dit-il, dans un pays où la quantité des terres labourables excède suffisamment le nombre des cultivateurs » (I, 21). Park note cependant l'utilisation du fumier animal, à Kirwassi : « Ils ramassent pendant la saison sèche le fumier de leur bétail, dont ils font des tas pour enfumer leurs terres dans la saison. [Mais] je n'ai rien vu de semblable dans aucune autre partie de l'Afrique » (II, 136-137).

4. « Les slatées, voyant sur le sable uni les traces de plusieurs chevaux, conclurent qu'un parti de brigands avait depuis peu passé par là pour tomber sur quelque ville du Gadou et, de peur qu'à leur retour [...] [ils] ne tentassent de nous suivre [...] on recommanda à la troupe de se disperser et de marcher sans ordre au travers des herbes et des broussailles » (Park, II, 116).

5. « Le roi de Wowou s'occupe à établir de nouvelles routes, à élargir et à réparer les anciennes. De Badagry à Yaourie, voici le seul exemple [...] d'un souverain qui prête la moindre attention à l'entretien des chemins. » Mais les arguments avancés par le roi ne sont pas d'ordre commercial : « Si les [...] chemins sont larges [...] bien nettoyés [...] l'ennemi dira de suite [...] la ville doit être bien peuplée, forte, son chef est vigilant et brave [...] hâtons-nous de faire retraite » (Lander, II, 134-135).

6. « Les habitants du Bondou et du Foutatoro trompent ceux du Fouta Diallon dans les échanges qu'ils font avec eux ; mais, à leur tour, ceux-ci trompent ceux du Kankan et des autres pays voisins du leur. Ils font avec eux de grands profits, ne craignant pas la concurrence, parce qu'ils écartent, et même par des moyens violents, les marchands étrangers qui veulent traiter directement » (Mollien, II, 184-185).

7. Les taxes en marchandises d'Europe sont souvent le fait des souverains. Lors des traversées de rivières (bacs, ponts...), elles sont plus acquittées en monnaie locale. Au passage de l'une d'elles, non loin de Fara, Caillié explique : « On nous retint très longtemps, tant par la qualité du bagage que par la discussion du prix qu'il fallut payer en cauris. Le Bambara, chef de la pirogue, donna à chaque individu de petits morceaux de bois qu'on lui rendait en passant, pour éviter de se tromper sur la quantité de personnes » (II, 85).

8. Les marchés de Djenné décrits par Caillié (II, 143-145), ou celui de Koulfra (« la ville la plus commerçante du Nyffé ») auquel Clapperton consacre une bonne dizaine de pages (I, 263 sq.), abordant à la fois, ce qui est rare, petits commerçants locaux et marchands au long cours, et détaillant tous les produits y arrivant ou en partant. Description totalement inhabituelle par sa longueur

s'expliquant peut-être par le fait que Clapperton, malade, y est « retenu » longtemps, et qu'il met à profit cette période pour se renseigner davantage.

9. C'est pourtant une chose assez récurrente que de vouloir attribuer les réussites à l'imitation. La manière de filer le coton est « simple et ingénieuse » au Kouranko, écrit Laing. Mais « si le Kourankonien est habile, il est improbable qu'il ait les connaissances nécessaires ». La « connaissance de ces deux occupations [coudre et tisser] leur vient probablement des Européens » (196).

10. Ce qui confirmerait certaines interprétations historiques : « La part des biens qualifiés de non productifs par Curtin [...] n'a presque jamais atteint le quart du total des importations. Alors que les proportions du métal et des objets métalliques ainsi que des perles et pierres semi-précieuses se maintient à environ un quart du XVIII^e siècle pour chuter au XIX^e, celle des textiles connaît un accroissement en passant d'un quart au XVIII^e siècle à plus de la moitié au XIX^e » (Charles Becker, « La Sénégambie à l'époque de la traite des esclaves », *Revue française d'histoire d'Outre-Mer*, 235, 1977, p. 203-224).

11. « Les habitants de Rabba s'arrachent les aiguilles, ils en offrent de quinze à trente cauris la pièce » (Lander, II, 317).

12. On y trouve « de la poudre, des fusils, du savon, de cotonnades de Manchester, et grande quantité de rhum, ou plutôt d'eau de rhum, car il n'y a pas un tiers d'esprit dans ce que l'on vend aux naturels, encore est-il de la plus mauvaise qualité » (III, 00).

13. Caillié développe la question de la traite de la gomme. Il insiste sur les présents forcés nécessaires et préconise d'instaurer une nouvelle réglementation qui, en assurant l'ordre, éviterait la concurrence entre les traitants, permettrait de plus grands profits et conserverait « la dignité qui convient au caractère français ». Le gouvernement, ajoute-t-il, devrait créer une société « dans laquelle chacun entrerait dans l'étendue de ses moyens » (I, 181). Les tentatives en ce sens échouent jusqu'en 1842. L'ordonnance du 15 novembre regroupe les traitants en une corporation, mais le système périclite en 1848.

14. R. A. Kea, « Fire Arms and Warfare in the Gold and Slave Coast from the 16th to the 19th Century », *Journal of African History*, 1971, 2, p. 185-213.

15. Gérard Leclerc, *Anthropologie et colonialisme. Essai sur l'histoire de l'africanisme*, Paris, Fayard, 1972, p. 16.

16. « En me promenant dans le camp, je remarquai des pierres noires détachées du sol et très pesantes ; j'en cassai une et reconnu qu'elle contenait beaucoup de fer, j'en ai envoyé un échantillon à M. le commandant et administrateur » (Caillié, I, 115). Les échantillons rapportés par Mollien se révèlent « d'excellente qualité, et tout à fait semblables à nos fers du département de

l'Ariège qui sont fabriqués par la méthode catalane et qui sont toujours mélangés de grains et de veinicules aciéreuses » (II, 319).

17. Il est difficile d'en trouver trace dans l'ouvrage, sauf peut-être lorsque Gray nous fait part de l'idée selon laquelle la colonie de la Sierra Leone atteindra bientôt le « même degré de prospérité » que les Indes occidentales (326-328), credo abolitionniste déjà questionné à l'époque, comme le souligne Seymour Drescher (*The Mighty Experiment*, New York, Oxford University Press, 2002).

TROISIÈME PARTIE

DES FACTEURS
D'INGÉRENCE ?

CHAPITRE VI

Traite et esclavage peuvent-ils disparaître ?

La traite et l'esclavage, dont l'abolition, estime Gray, constituerait l'un des moyens de « civiliser » l'Afrique, peuvent-elles disparaître ? Cette question ne peut être évacuée par les voyageurs. Lorsque Park s'élance, en 1795, la traite est encore légale en Europe. Favorisée par l'État et parfois subventionnée en partie par lui, elle est même quasiment à son apogée. Mais, depuis quelques années déjà, l'idée qu'elle peut et doit être abolie commence à faire son chemin¹. La Société abolitionniste anglaise se constitue en 1787, un an avant la formation de la Société française des amis des Noirs dont l'objectif est le même, à savoir l'abolition progressive de l'esclavage que l'on pense pouvoir être facilitée par la prohibition de la traite : privés d'approvisionnements extérieurs, les planteurs seraient obligés de mieux traiter leurs esclaves. Paraissant ne pas pouvoir se reproduire par elles-mêmes, les sociétés esclavagistes seraient peu à peu amenées à disparaître.

Le mouvement est lancé en 1795. Abolitionnistes et défenseurs du système en place s'opposent. La France révolutionnaire abolit l'esclavage en 1794, avant que Bonaparte ne le rétablisse en 1802.

Effrayés par les débordements de la Terreur, les Britanniques mettent quelque peu en sourdine leurs projets d'abolition, mais le mouvement prend une ampleur véritablement nationale, aboutissant à la fin de la traite britannique, interdite après 1807 ; moment à partir duquel la Grande-Bretagne se place à la tête d'une sorte de croisade internationale destinée à la faire abolir par toutes les autres puissances. La question est donc d'une actualité brûlante à l'époque où nos sept voyageurs pénètrent à l'intérieur de l'Afrique occidentale.

Leurs incursions coïncident avec cette phase durant laquelle, entre la fin du XVIII^e siècle et les années 1840, s'opère la transition entre un trafic négrier atlantique toujours actif et l'essor progressif mais déterminant d'un nouveau commerce. Dit « légitime », celui-ci consiste à échanger des marchandises occidentales contre des denrées tropicales produites sur place, notamment des oléagineux, du fait de l'essor d'une agriculture de plantation destinée à l'exportation. C'est ainsi que, dans les années 1830-1840, émergent dans le golfe du Bénin ce que les Anglais appellent les *oil rivers*. Parallèlement, des navires de guerre britanniques et français sont envoyés patrouiller au large des côtes de l'Afrique afin d'y arrêter les navires suspectés de pratiquer une traite progressivement interdite par les nations d'Europe et d'Amérique.

Dans ce contexte, on aurait pu s'attendre à ce que les voyageurs multiplient les notations relatives aux faits de traite qu'ils pouvaient observer. Ce n'est pas le cas, ou pas tout à fait. Trois phénomènes sont en effet à distinguer dans leurs récits. Le premier est relatif à la traite atlantique, dont on fait mention, mais avec une prudence qui n'a souvent rien à voir avec l'âpreté des débats agitant, en Europe, adversaires et partisans de l'abolition. Le deuxième concerne la traite transsaharienne à propos de laquelle les auteurs n'ont pas beaucoup d'informations à fournir, notamment parce qu'ils n'évoluent guère

vers le nord, à l'exception de Caillié revenant par Tunis. Cela ne les empêche pas d'être particulièrement durs à propos des « Maures » à l'œuvre derrière ce trafic. Enfin il y a non pas la traite (terme que nos voyageurs n'utilisent guère à propos de l'Afrique intérieure), mais l'esclavage interne, propre aux régions qu'ils traversent.

Si une idée maîtresse domine à ce sujet, à savoir celle de sociétés profondément esclavagistes, les jugements divergent et l'on sent les voyageurs quelque peu désarmés. L'idée, au sein des milieux abolitionnistes d'alors, est en effet que l'esclavage en Afrique est tributaire de la demande occidentale en esclaves, et que le déclin de la traite atlantique ne pourra que se traduire par la disparition de l'esclavage africain. Constatant que cela n'est nullement le cas, les voyageurs sont perplexes : traite et esclavage peuvent-ils vraiment disparaître ?

Traite atlantique : prudence affichée

Plusieurs raisons peuvent expliquer la prudence de nos voyageurs vis-à-vis de la perpétuation de la traite par l'Atlantique. La première renvoie au souci de véracité qui les anime et qui les conduit à ne pas s'étendre sur des sujets pour lesquels ils manquent d'informations soit directes, soit rapportées. Or, Park excepté, ils voyagent à un moment où la traite est officiellement interdite en France et en Angleterre. Un trafic illégal existe, mais il est clandestin et ne fait donc pas de bruit. La rivalité franco-britannique pourrait conduire à des formes de stigmatisation réciproques, mais les deux gouvernements essaient, plus ou moins bien, de trouver un terrain d'entente². À cela s'ajoute le peu d'empressement à parler de traite et d'esclavage chez les personnes interrogées par les explorateurs. Aborder ces réalités

(qu'elles soient atlantiques, transsahariennes ou internes) avec des Européens, souvent perçus comme hostiles à la perpétuation d'un trafic particulièrement important en Afrique, n'est en effet pas le premier réflexe. « Quant à la traite des nègres, note Laing, les habitants de ces régions sont si réservés [...] qu'il fut impossible d'obtenir des informations précises dans un temps aussi court » (3)³. À Koulfa, Clapperton écrit que « les esclaves destinés à la vente sont confinés dans la maison, et presque toujours mis aux fers ; on leur permet rarement d'en sortir [...]. Un étranger peut rester longtemps dans une ville sans voir aucun esclave, sauf par hasard ou quand il fait des recherches à ce sujet » (I, 269). Park note que les slatées, qu'il présente comme des marchands d'esclaves, ne sont pas toujours disposés à ce qu'il aille trop loin. Pour toutes ces raisons, en matière de traite atlantique, la plume se fait plus réfléchie, moins spontanée.

Park souffle le chaud et le froid, sous-entendant une réorientation du trafic. Dans la région de la rivière de Gambie, note-t-il, les « esclaves sont le principal article ». Or « les Européens qui traitent » là « n'en tirent pas à présent tous ensemble mille par an » (I, 37). La traite atlantique est donc faible. Pourtant, parlant des Mandingues, il écrit que les esclaves constituent « une branche considérable de commerce, tant avec les pays qui bordent la Méditerranée qu'avec les nations européennes ».

Le discours le plus clair est cependant britannique. On le lit notamment chez Gray, admiratif de la manière dont s'organisent les « établissements des nègres » libres à la Sierra Leone (326), et particulièrement heureux d'indiquer que, dans les régions contrôlées ou influencées par la Grande-Bretagne, la traite n'est plus. Le « Rio Nunez et Pongas, qui étaient précédemment infectés de marchands d'esclaves et de leurs émissaires, sont maintenant purgés de leur odieuse présence, écrit-il, et ceux qui gardent des comptoirs pour le

commerce, quoiqu'ils puissent sourire à l'espoir de le voir renaître, commencent prudemment à chercher des moyens moins atroces de faire fortune ». La raison doit en être recherchée dans « l'active surveillance des croisières anglaises » et dans « le zèle éclairé du gouvernement de Sierra Leone », activisme ayant « permis de limiter les effets de la traite au Foota-Jalon » (41). Laing, également, note qu'aux environs de la Sierra Leone la traite n'existe plus. À Ma-Boung, une jeune fille est morte, suppose-t-on, des effets de la sorcellerie : « Si la traite des nègres eût encore existé, quelque malheureux aurait été accusé et vendu comme esclave » (81). Discours confirmé seulement en partie par la recherche historique, car, si la traite cesse à la Sierra Leone devenue colonie britannique en 1808, elle persiste bien dans le Rio Nunez et le Rio Pongo où sévissent notamment des négriers français⁴.

Bien que « reçu de la manière la plus cordiale par les officiers français et par les négociants » de Baquelle (233), Gray est explicite à cet égard⁵. Lander et Clapperton mettent clairement en cause les Portugais et les Espagnols. Le second note l'existence à Badagry de cinq factoreries « contenant plus de mille esclaves des deux sexes, enchaînés sur le sol et attendant des navires pour partir » (III, 295)⁶. D'ailleurs, entre Anglais et Portugais, l'hostilité est de mise : « Trois marchands portugais résidant à Badagry [...] se rendirent un jour auprès du roi et de ses chefs, et leur firent entendre que j'étais un espion envoyé par le gouvernement anglais, et que, s'ils me laissaient partir, on me verrait bientôt revenir avec une armée pour faire la conquête du pays. » Lander doit alors passer l'épreuve du fétiche :

Un des nègres me présenta un vase contenant un liquide limpide comme de l'eau et m'ordonna de le boire, en disant :
Si tu es venu dans de mauvais desseins, cette liqueur te tuera ;

sinon elle ne te fera aucun mal. [...] J'avalai le breuvage sans hésiter ; puis, courant promptement vers ma case [...], je pris une forte dose d'émétique et une grande quantité d'eau chaude, ce qui dégagaa complètement mon estomac. [...] Au bout de cinq jours, le roi et ses chefs, voyant que le fétiche m'avait épargné, devinrent très affables. [...] [Je] restai deux mois entiers à Badagry. [...] Les Portugais ne cachaiet nullement la haine invétérée qu'ils me portaient, et nul doute qu'ils n'attendissent la première occasion favorable pour m'assassiner [Lander dans Clapperton, II, 293-294].

Ajoutons que, de passage à Calabar, grand site de traite, Lander est fort bien reçu par duc Éphraïm, chef de la ville. Et que, si la crainte suscitée par les navires de guerre britanniques chasseurs de négriers est claire⁷, ce que Lander nous dit à demi-mot sur les « nombreux négociants de Liverpool dont les bâtiments fréquentent la rivière » l'est moins. S'adonnent-ils uniquement au trafic légitime ? Plus loin, on apprend que deux font un chargement d'huile de palme.

Mollien est ambigu sur ces questions. À Geba, enclave portugaise, il souligne le fait que « le commerce consiste en cuirs, cire, ivoire et esclaves que l'on envoie à Bissao, où les Européens en venaient *autrefois* faire la traite » (II, 231). Mais il note aussi que les chemins de la région « sont couverts de marchands d'esclaves et de marchands de sel ». À Bissao, il espère trouver un bâtiment faisant voile vers l'Europe. Il indique que « deux navires français du Sénégal étaient mouillés » devant la maison du gouverneur, ajoutant que l'un partit pour le Rio Pongo, l'autre pour les îles du Cap-Vert. Rien de plus, alors que l'on peut penser qu'il s'agit de négriers. Indiquant qu'il ne trouve que des femmes dans un village des environs, Mollien nous dit que les hommes sont « allés vendre des esclaves à Kakandé, sur le

Rio-Nunez », mais ne met pas explicitement cette vente en relation avec la traite atlantique. Pas plus lorsqu'il écrit que « les habitants des villages font des incursions les uns chez les autres » et que « l'ami vend son ami » (II, 219-220, 53, 63).

Tout cela ne l'empêche pas d'indiquer qu'il a « vu arriver en un mois trois cent cinquante esclaves dans les établissements portugais », ou bien « qu'un esclave se vend » à l'Européen « cent vingt-cinq piastres en marchandises » (II, 56, 261). Du gouverneur sur lequel il ne tarit pas d'éloges pour l'accueil qu'il lui a réservé, il nous apprend incidemment qu'il bénéficie sans doute des opérations de traite sur place. Il semble aussi s'amuser d'une mésaventure arrivée à un Anglais menacé d'être réduit en esclavage⁸. Non-dits et sous-entendus dominant donc. Rappelons que Mollien est envoyé pour découvrir les sources du Sénégal et de la Gambie sur ordre du gouverneur du Sénégal, et que le récit de Caillié est publié par l'Imprimerie nationale dans un contexte où, jusqu'en 1840, la presse française se montre prudente voire indifférente vis-à-vis des questions liées à la poursuite de la traite atlantique⁹.

Il en va différemment chez Laing qui, il est vrai, souligne le rôle des Africains et non celui des puissances d'Europe dans la poursuite de la traite. Il fait notamment état de l'existence, dans le Timanni, d'une société plus ou moins secrète, la « pourrah », dont les membres vivent dans les bois, terrifient le pays et disposent de fait du gouvernement. On « suppose, écrit-il, que ceux que l'on ne revoit jamais sont transportés » par les membres de cette société « dans des pays éloignés où on les vend. [...] Il y a des motifs de croire que les esclaves livrés aux navires qui viennent clandestinement traiter à Gallinas arrivent en partie du Timanni et sont fournis par les pourrahs », lesquels, ajouta-t-il, constituent « un obstacle sérieux à la civilisation »¹⁰.

Des Maures et de la traite

Caillié, Lander et Mollien font état d'un important commerce d'esclaves en direction du Maghreb. Tous les voyageurs s'accordent à décrire les « Maures », « Foulahs » ou autres « Arabes » comme particulièrement actifs en ce domaine, ainsi qu'en matière de traite interne à l'Afrique subsaharienne. Pour le Maure, en effet, tout Noir est un esclave en puissance. N'appelle-t-il pas le Niger le fleuve des esclaves, comme le souligne Park ? « Malheur aux hommes que le hasard fait tomber entre leurs mains ! écrit Mollien. Réduits à l'esclavage le plus dur, leur sort est affreux, leurs tourments sont continuels » (I, 68). La « guerre sacrée [*djihad*], plus que toute autre cause, fournit la quantité innombrable d'esclaves que les marchands nègres vendent aux Maures », dit-il ailleurs. « Elle est devenue un puissant moyen, pour les sectateurs du Koran, d'étendre leur religion ; la rapidité de leurs succès doit faire présumer que les missionnaires chrétiens du cap de Bonne-Espérance rencontreront des musulmans bien avant qu'ils aient eux-mêmes pu pénétrer dans le centre de l'Afrique » (I, 331-332).

Au Tafilalet, Caillié note : « Je le dis avec regret, ce commerce infâme dans cette partie de l'Afrique est dans toute sa vigueur. » À Djenné, « les riches négociants maures » envoient leurs captifs au « Tafilalet et dans d'autres directions telles que Mogador, Tunis, Tripoli » (II, 354, 116). Le principal marché d'esclaves, nous dit Lander, se situe d'ailleurs à Tombouctou, soulignant une réorientation voulue du trafic en direction du nord :

Le sheik de Bornou vient récemment de faire une proclamation, pour que nul esclave de l'intérieur ne soit envoyé et vendu, plus loin à l'ouest que Wowou ; afin

qu'aucun ne puisse être, à l'avenir, conduit de là jusqu'à la mer. Le principal marché d'esclaves se tient, dit-on, à Tombouctou où leurs maîtres les vont vendre aux Arabes. Ceux-ci les transportent à travers les déserts de Zara et la Libye, pour les aller revendre dans les États barbaresques. Un Arabe nous a appris que quelques-uns de ses compatriotes étendaient leur commerce jusqu'à la Turquie d'Europe ; là, ils se défont de leurs esclaves à raison de 250 dollars chacun [II, 168].

Ce que confirme et amplifie Mollien : « Au lieu d'aller dans l'Amérique, les nègres sont envoyés dans les royaumes barbaresques. Leur sort n'a point changé de nature mais de lieu. » Raison pour laquelle, dit-il, « l'abolition de la traite des Noirs [...], mesure grande, généreuse, digne d'un siècle éclairé » demeurera « illusoire, jusqu'à ce que l'on puisse forcer les Maures d'y souscrire [...], les nègres vendant à ceux-ci les captifs qu'il est défendu aux blancs d'acheter ». Comme ils sont acquis moitié moins qu'ils ne l'étaient sur la côte, renchérit-il, il faut, « pour avoir le même revenu », doubler le nombre des esclaves à vendre. « L'humanité gémit de ces vérités affreuses, mais la raison est obligée de les publier, afin qu'on trouve des moyens plus sûrs pour réaliser un plan que l'humanité a tracé » (I, 162-163).

Sans y consacrer de longs développements, les voyageurs accordent donc un rôle central aux Maures et au *djihad* ; à la fois en termes de « production » des esclaves et d'évolution des routes de la traite. Signe, à nouveau, de la confusion s'opérant dans leur esprit entre « Maures » et musulmans, populations et religion. Car si les Maures s'adonnent à des rapines de proximité, ils ne participent pas au *djihad* (conduit par les Peuls, appelés « Foulahs » ou encore « Fellans » par les voyageurs). Ils jouent un rôle dans la traite vers le

Maghreb, mais ce sont d'autres groupes (Soninkés notamment) qui apparaissent centraux dans la traite intérieure proprement dite.

Dénonciation de la guerre, ambiguïtés de l'image de l'esclavage et de l'esclave

Si la traite persiste, c'est donc en large partie, dit-on, du fait des « Maures », mais aussi des multiples guerres que se livrent les Noirs entre eux (voir chap. v). Concernant les modes de réduction en esclavage, Park est le plus précis, distinguant quatre facteurs, à savoir la guerre, la famine, l'insolvabilité et la punition de certains délits. On a vu qu'il oppose également deux types de guerre, l'une plus ou moins rangée, l'autre destinée uniquement au pillage. Les autres voyageurs sont plus schématiques, accusant surtout la guerre, quelle qu'elle soit. La guerre « désole le pays, écrit Clapperton, elle n'a pour but que de faire des esclaves » (I, 40) – thème que nous avons largement développé dans le chapitre IV.

Gray insiste sur la barbarie que cela suscite à l'occasion de leur transport :

J'eus pendant ce voyage l'occasion d'être témoin des souffrances endurées par les prisonniers devenus esclaves de leurs vainqueurs. Ils étaient [...] attachés deux à deux, tenus par des cavaliers, forcés d'accélérer leur pas pour suivre le trot du cheval. Plusieurs des femmes étaient vieilles et hors d'état de supporter la marche et les coups dont on les accablait : j'en remarquai une entre les autres dont la maigreur et l'extrême faiblesse auraient excité la compassion de tout être humain,

hors celle d'un sauvage africain ; elle avait au moins soixante ans, ses membres tremblants refusaient le service, elle était nue, n'ayant absolument qu'un morceau de toile depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; elle portait sur sa tête une outre remplie d'eau, extrêmement lourde ; un des cavaliers tenait le bout de la corde qu'elle avait autour du cou, la traînant devant son cheval, et lorsque les forces épuisées de cette pauvre créature l'obligeaient à s'arrêter, il la battait sans pitié. [...] Les premiers qui refusèrent de marcher, ils employèrent un moyen de les y forcer, que l'on m'a dit être commun dans ces occasions, mais d'une nature trop odieuse et trop répugnante à décrire [286-290].

Il nous livre également une description du chaos sévissant dans une cité, celle de Montobe, après avoir été prise et pillée (94-96). Avec, dans les deux cas, des textes reflétant particulièrement bien les caractères de la rhétorique abolitionniste de l'époque, dont on peut penser qu'il est l'un des représentants, notamment lorsque, à la fin du passage sur la caravane d'esclaves, il en profite pour haranguer les lecteurs, « tonner » contre de telles cruautés, vanter « l'infatigable zèle des philanthropes anglais » et souligner que la « traite des esclaves [...] ne sera pas entièrement détruite, tant que les autres États de l'Europe continueront ce commerce » (288-289).

Cependant, si quelques descriptions de ce type peuvent être notées¹¹, elles sont assez rares. Généralement courtes et nullement systématisées, elles apparaissent au détour d'annotations portant sur d'autres sujets¹². Park, par exemple, préfère raconter le touchant adieu aux esclaves en compagnie desquels il a accompli une longue et pénible marche plutôt que d'insister sur les souffrances du voyage proprement dit (II, 149). Rien de comparable avec ce que l'on peut

lire dans les récits d'explorateurs de la seconde moitié du XIX^e siècle en Afrique centrale et orientale, du temps de Stanley et de Livingstone¹³. Ajoutons qu'à la différence de ces récits plus tardifs, aucune planche montrant des esclaves ne figure dans les récits de nos explorateurs.

Pourquoi ? Est-ce parce qu'ils sont quelque peu embarrassés, voyageant parfois eux-mêmes de concert avec des négriers ? Des références de cette nature émaillent quasiment tous les récits. Les auteurs en font part assez clairement, sans doute du fait de la prégnance du phénomène esclavagiste qui s'impose à eux. Mais, chose surprenante, ils n'éprouvent à aucun moment le besoin de s'en justifier. On s'apitoie sur le sort de l'esclave, mais on côtoie les trafiquants, sans que cela pose le moindre problème. Park bénéficie de l'escorte de slatées qu'il qualifie lui-même de marchands d'esclaves et se lie d'amitié avec l'un d'eux¹⁴. À son retour, désireux de saisir le premier navire venu, c'est sur un bâtiment négrier américain, le *Charleston*, qu'il s'embarque pour rejoindre Gorée puis Antiochia d'où il monte à bord du *Chesterfield*, pour Falmouth¹⁵. À Fodia Cunda, Gray essaye de gagner les bonnes grâces du slatée Modiba. Ailleurs, il raconte qu'il a été accompagné « par des marchands serawooliens conduisant à Baquella une troupe d'esclaves ». Plaignant ces derniers, il ne dit mot des premiers (78, 323). Caillié traverse le désert avec des traitants dirigeant une caravane où se mêlent or, ivoire et esclaves. Mollien fait un bout de chemin avec Boubou, « marchand d'esclaves », et indique qu'il cherche « par tous les moyens possibles » à se l'« attacher ». Il « m'avait montré tant de dévouement », dit-il, avant d'ajouter qu'il lui aurait bien « sauté au cou [...] si sa couleur eût été moins foncée ». C'était « un homme d'une taille élevée, robuste, d'un caractère très vif et parlant très haut ; habitué aux longs voyages, il était infatigable. Ses fréquentes relations de commerce

avec les Européens lui avaient inspiré de l'affection pour eux ». Cependant, plus loin, alors que Mollien est gravement malade, Boubou lui refuse l'eau et le feu et cherche même à l'empoisonner, « fatigué d'attendre la mort, trop lente à son gré, d'un homme dont il convoitait les richesses ¹⁶ ».

Complémentaire, une autre explication peut être avancée. Si les descriptions relatives à la manière de traiter les esclaves sont diverses, globalement elles ne sont pas forcément très dures. Comme si les voyageurs distinguaient deux choses : les atrocités liées à la guerre et au transport des captifs et la manière plus « douce » dont les maîtres traiteraient leurs esclaves. Park est assez nuancé à ce sujet et différencie deux catégories. Celle des « esclaves domestiques – ou qui sont nés dans la maison du maître » – (traités « avec plus de douceur ») et celle des esclaves « qu'on a achetés à prix d'argent » (II, 46). Ce qui n'empêche pas, écrit-il, que « ceux nés dans l'esclavage [...] n'ont aucune espérance d'en sortir, et que les tâches confiées par les Mandingues à ces deux catégories soient non distinguées », les esclaves effectuant « tous les travaux serviles, de même que les nègres des colonies des Indes occidentales » (I, 34). De plus, acheté ou non, l'esclave n'a « point de droit à la protection des lois », ce qui autorise le maître à s'en servir comme bon lui semble. Lors des combats, les esclaves sont moins armés que les hommes libres et les premiers à subir le contrecoup d'une défaite.

La « valeur d'un esclave, aux yeux de son acquéreur africain », augmente « en raison de la distance à laquelle il est de son pays natal » (II, 47), car ceux « que l'on achète à quelques journées de marche du lieu où ils ont pris naissance sont sujets à s'enfuir ». De ce fait, un « esclave passe souvent d'un marchand à l'autre, jusqu'à ce qu'il ait perdu tout espoir de jamais retourner dans son pays ». Quelle que soit l'origine, le statut de l'esclave se transmet héréditairement.

Selon Park, on n'en sort guère que par la fuite¹⁷. Et, au final, si « les esclaves sont traités avec douceur ou dureté », c'est « suivant la bonne ou mauvaise disposition des maîtres auxquels ils appartiennent » (II, 46).

D'autres sont moins nuancés. « Dans leur pays natal », écrit Lander à Boussa, les esclaves « jouissent d'une grande liberté, ont du loisir, ne sont jamais surchargés d'ouvrage et sont rarement punis, même lorsqu'ils le méritent : on ne leur inflige que de légers châtiments » (I, 214). C'est un même type de sentiment qui fait dire à Clapperton que « le travail de tous ces gens-là n'est pas fatigant » et qu'un « bon domestique anglais ferait en une heure leur besogne de toute une journée » (I, 181). Représentation bien étonnante, la « douceur » de l'esclavage africain étant jugée à l'aune de l'infériorité supposée de l'esclave au travail par rapport à des domestiques anglais... En revanche, note le voyageur, « la nourriture est légère, [...] deux repas par jour, [...] une pâte de farine d'igname ou de millet » (mais, ajoute-t-il, « leurs maîtres ne se nourrissent guère mieux »). Ne comprenant évidemment pas les stratégies d'aliénation mises en place par les maîtres et la question des parentés fictives, le même Clapperton écrit que les esclaves « considèrent toujours le chef de la famille de leur propriétaire comme leur seigneur, et l'appellent leur père ou leur mère, suivant que c'est un homme ou une femme » (I, 271).

Caillié, de son côté, indique que les esclaves qui « ne sont pas exportés » sur la côte « n'en sont pas plus heureux ». Bien qu'il n'ait pas remarqué qu'ils soient « très maltraités », ces « malheureux » sont « mal vêtus ». Ils « travaillent beaucoup » et « doivent presque toujours pourvoir à leur nourriture » en cultivant « à cet effet un champ particulier ». À Tombouctou, certains sont affectés à la réparation des planches de sel arrivées par caravanes. Les « hommes

de cette classe » sont « moins malheureux [...] que dans d'autres contrées ; ils sont bien vêtus, bien nourris, rarement battus ; on les oblige à pratiquer les cérémonies religieuses, ce qu'ils font très exactement, mais ils n'en sont pas moins regardés comme une marchandise ; on les expédie à Tripoli, à Maroc et sur d'autres parties de la côte » (I, 359 ; II, 218).

Diverses annotations complètent ce tableau en clair-obscur. Car si l'esclave peut parfois se marier, amasser un pécule, posséder d'autres esclaves¹⁸, bénéficier de moments de relâchement¹⁹, voir ses forces économisées par intérêt²⁰, il n'en constitue pas moins un bien comme un autre. Au moindre doute il est revendu ou, récalcitrant, envoyé à la côte pour les Amériques.

Park nous donne à voir deux femmes esclaves mortes pour avoir avalé de l'argile durant leur transfert. « C'est un usage assez familier aux nègres, écrit-il, mais je ne peux décider s'il provient d'un dérangement d'appétit ou d'une envie de s'empoisonner » (II, 104). On sait que de tels suicides, avérés, sont, sur la côte, le fait de captifs préférant en finir plutôt que d'être embarqués à bord de négriers. Park évoque également un esclave « rudement fouetté » pour avoir laissé tomber un fardeau de sa tête et finalement exécuté sans doute par un traitant ainsi qu'un enfant de neuf à dix ans jeté dans une fosse « avec une indifférence barbare ». Pendant qu'on le recouvrait de terre, « le douty répétait souvent *napahala atiniata* (argent perdu) ; d'où je conclus que l'enfant avait été un de ses esclaves » (II, 135, I, 368). La mort d'un esclave décrite par Gray est vite oubliée par les habitants, « plus tôt que ne l'aurait été la mort de l'une de leurs bêtes de somme [...]. Dans ces contrées, la vie d'un esclave n'a de prix que pour celui à qui il appartient » (158).

Des esclaves peuvent se révolter et entrer en guerre. Ceux du Haoussa le sont depuis deux ans contre le roi, écrit Clapperton (I,

54). Certains tuent leur maître. « On a trouvé un marchand de Ghadamès étranglé dans son lit. On soupçonne de ce meurtre ses femmes esclaves, parce que deux ou trois événements semblables étaient déjà arrivés » à Kano, explique Clapperton (qui prend fait et cause pour les naturels, signe que, pour lui, un tel acte est criminel et ne résulte pas d'une quelconque forme de résistance de l'esclave)²¹.

Les tentatives de fuite ne sont pas rares. Lander écrit que « la désertion des esclaves qui profitent pour s'enfuir du temps où leurs maîtres sont engagés dans des expéditions de rapine » est importante. Ils peuvent alors se regrouper en ville. Comme à Koolikoro, grande cité, nous dit Gray, « dont la population n'est composée que de voleurs, de meurtriers et d'esclaves fugitifs » (249). À Koulfra, Clapperton nous indique que « ceux qui ont été pris adultes, hommes ou femmes, même les jeunes garçons et les jeunes filles, s'échappent lorsque l'occasion s'en présente. [...] Toutes les nuits il arrivait des aventures de ce genre » (I, 280). La chasse ne tarde pas, comme le montre Park, à Tiésie :

Un esclave de Tiggity Segou s'échappa. Aussitôt l'alarme fut donnée. Tous ceux qui avaient des chevaux les montèrent pour courir dans les bois à la recherche de l'esclave. Demba Segou, voulant y courir aussi, me pria de lui prêter mon cheval, ce que je fis avec empressement. Au bout d'une heure, on revint avec l'esclave, qui fut sévèrement fouetté et mis aux fers [I, 117].

Et « ceux qui donnent des marques de mécontentement » sont durement « assujettis » : « on coupe un épais billot de bois d'environ trois pieds de long, sur un côté duquel on fait une entaille évasée. On fait entrer la jambe de l'esclave dans cette entaille à laquelle on

l'attache par le moyen d'une forte vertevelle de fer, dont une branche passe de chaque côté de la cheville. Toutes ces entraves et ces verrous sont faits avec du fer du pays » (Park, II, 93).

L'image des esclaves véhiculée par les récits présente les mêmes ambiguïtés, à l'exception peut-être de deux auteurs : Mollien, chez qui le caractère de l'esclave ne semble point être déterminé, et où s'élabore une sorte de compromis entre la pitié qu'il peut susciter et la générosité qu'il manifeste parfois (lorsque, par exemple, l'un d'entre eux lui apporte son dîner, II, 251), et Laing, chez qui le prosélytisme abolitionniste exclut pratiquement toute autre représentation que celle de l'homme, de la femme ou de l'enfant capturé et traîné par son barbare geôlier vers les lieux de sa captivité. Ailleurs, plaints, notamment sur le marché où ils sont réduits à l'état animal²², les esclaves peuvent être présentés comme généreux. Mais ils apparaissent abrutis par leur sort et par conséquent encore inférieurs aux autres « nègres ». L'une des descriptions les plus longues de ce type nous est fournie par Lander :

Elle restait ensevelie dans une profonde méditation ; des larmes tremblaient dans ses yeux, prêtes à couler, tandis qu'elle attachait d'ardents regards sur un petit coin de terre de la rive orientale qui fuyait rapidement de sa vue. Ses lèvres épaisses, un peu retournées mais closes, tremblaient d'émotion. [...] Je n'ai jamais rien vu qui m'ait touché davantage [...] [et] je m'enquis du motif de son émotion. Alors elle détourna lentement la tête et, donnant un violent coup de poing sur le museau d'une chèvre qui avait dépisté son morceau d'igname et le rongait à belles dents, elle répliqua [...] : là je suis née ! [...] et, de plus en plus agitée, elle versa des torrents de larmes. [...] Je fus ému, pénétré de

la douleur de cette femme, et ma compassion eût été bien plus vive encore, si je ne l'avais vue, au milieu de ses larmes, frapper les pauvres animaux, ses compagnons de détresse, avec autant d'inhumanité qu'on en montrait avec elle. [...] Les Africains, en général, montrent la plus stupide indifférence quand ils sont privés de leur liberté et enlevés à leurs parents : l'amour du sol semble être aussi étranger à leur âme que les dispositions sociales et les affections domestiques. Nous avons vu des milliers d'esclaves ainsi faits. [...] La pauvre petite femme trapue dont je parle [...], dont la physionomie semblait n'annoncer qu'insouciance, stupidité et peut-être idiotisme, sans la moindre lueur d'intelligence, elle seule montra quelques regrets en voyant pour la dernière fois sa patrie [III, 188-190].

Par ailleurs, affublés de caractères particuliers, propres à chacun, les esclaves reproduisent aussi les vices et défauts de leurs maîtres²³, signe extrême de leur aliénation et de leur dépendance.

Peut-on en finir avec un esclavage interne si prégnant ?

Traversant l'Afrique occidentale à l'époque où la traite intérieure se développe, les voyageurs donnent l'image de sociétés composées majoritairement d'esclaves. Park estime qu'ils sont, « relativement aux hommes libres, dans la proportion de trois contre un », et que les Mandingues libres forment en Gambie « tout au plus le quart des habitants. Les autres trois quarts sont nés dans l'esclavage et n'ont aucune espérance d'en sortir » (I, 33-34). Selon Clapperton, il y

aurait à Kano « à peu près trente esclaves pour un homme libre » (II, 56), tandis que Lander affirme : « il n'y aurait pas, je crois, d'exagération à dire que les quatre cinquièmes de la population, non seulement à Boussa, mais partout aux environs, se composent d'esclaves » (II, 213).

L'historien d'aujourd'hui peut et doit se demander si les personnes décrites par les explorateurs comme étant esclaves l'étaient réellement, ou bien s'il s'agissait de dépendants à des titres divers²⁴. Il apparaît qu'ils se sont en effet parfois trompés dans les deux sens, en qualifiant de « serfs » des esclaves ou bien d'esclaves des dépendants²⁵. S'agissant de répertorier les *représentations* que les explorateurs nous donnent des régions traversées et ce que les lecteurs de l'époque pouvaient en retirer, une chose est sûre : l'Afrique noire occidentale des années 1795-1830 est décrite comme un monde où l'esclavage est omniprésent.

Un autre signe de cette ubiquité est le fait que l'on rencontre des esclaves ou d'anciens esclaves à tous les stades d'occupation humaine (camps, hameaux, villages et villes²⁶) ainsi que la diversité des tâches confiées à l'esclave. On le voit rarement suer²⁷, mais il est souvent utilisé à la culture de la terre. « Les seuls esclaves travaillent la terre » dit Park (I, 19), parfois à titre individuel, plus fréquemment, dans des villages agricoles, esclaves payant un tribut en nature à leur maître²⁸. À Pacour, Mollien décrit un village appartenant « à un seul homme qui l'a peuplé de ses esclaves dont le nombre, déjà considérable, s'accroît constamment. Avec le produit de ses récoltes il a, dans les temps de disette, acheté toutes ces familles », lesquelles, ajoute-t-il curieusement, « sous la protection de sa main paternelle, vivent dans l'abondance ». « Leur travail augmente ses richesses et lui fournit les moyens de doubler chaque année le nombre de ses esclaves » (I, 191-192). Dans le Cayor, Mollien indique que « chaque puits appartient à

celui qui, avec ses esclaves, s'est donné la peine de le creuser » (I, 124), soulignant ainsi une nouvelle fonction de l'esclave, homme, femme ou enfant à tout faire. Chez les Ouaouani, « les esclaves sont en grand nombre, nous dit Clapperton. Les hommes sont employés à tisser, à ramasser du bois ou de l'herbe ou à faire d'autres genres d'ouvrages. Quelques-unes des femmes filent le coton à la quenouille et au fuseau ; d'autres disposent la chaîne pour le métier ; d'autres broient et écrasent le grain, font cuire et préparent des galettes, des confitures, du natron, des ignames et de l'accasson ; d'autres enfin vont vendre ces choses au marché ; les plus âgées sont ordinairement les fileuses » (I, 180-181).

L'esclave soigne les troupeaux et s'occupe de mille tâches, comme le ramassage du bois ou la quête de l'eau. Il peut être loué, donné en tribut, servir de moyen de paiement ou d'échange²⁹ et renforcer les détenteurs de pouvoir³⁰. En Afrique, écrit Park, « on ne connaît pas de serviteurs salariés, c'est-à-dire de personnes de condition libre qui travaillent pour une rétribution » (II, 44). On peut donc, comme à Ouaoua, louer ses esclaves moyennant un revenu. D'autres occupent des postes de confiance. À Djenné, les marchands maures confient à certains d'entre eux « des sacs entiers de cauris » (coquilles de gastéropodes servant d'équivalent monétaire) pour les compter (Clapperton, I, 179 ; II, 147).

Dans l'intérieur, le trafic paraît considérable. Selon Laing, les habitants du Kissi, par exemple, « ne quittent jamais leurs frontières, réduisent en esclavage ou tuent même les étrangers qui les dépassent. Ils n'ont d'autre commerce que celui des esclaves qu'ils vendent aux habitants du Sangara en échange de sel, de tabac et de toiles du pays » (271).

Pour les auteurs de nos récits, la surprise a dû être grande. On savait en Europe qu'il y avait des formes d'esclavage propres à

l'Afrique subsaharienne, mais elles pouvaient sembler le fruit de l'exagération des défenseurs de l'esclavage américain. Sans faire part directement de leur étonnement, donnant l'impression de seulement décrire ce qu'ils voient, au fil du voyage, les voyageurs se disent néanmoins partisans de l'abolition (comment peut-il en aller autrement, lorsque l'on est Britannique, après 1807 ?), ou bien favorables à ce principe. C'est comme cela qu'ils se présentent.

Et c'est aussi, selon eux, ainsi que certains Africains voient les Blancs. « Je m'empressais de leur apprendre que les Européens ne faisaient plus d'esclaves, écrit Caillié. Ils me demandèrent pourquoi. » Parce « qu'ils disent, répliquai-je, que les hommes sont tous égaux devant Dieu et qu'il ne doit pas y avoir d'esclaves. Ils convinrent que c'était bien vrai, et qu'il était très beau pour des chrétiens de penser ainsi » (II, 138). La fierté est plus grande encore chez les Anglais, en pointe dans le combat abolitionniste. Voici, par exemple, comment Clapperton se présente à Bello, sultan de Sokoto : « Tout l'Yourriba et les autres pays en guerre avec les Fellahs savent maintenant que je parais ici comme messager du roi d'Angleterre [...] et que le but de ma mission est de mettre un terme au commerce des esclaves. » Auparavant, Clapperton a évité de remonter la « rivière Bénin », le roi « de ce pays étant connu pour sa haine invétérée contre les Anglais à cause de leurs efforts tendant à faire cesser le commerce des esclaves dont il tirait de grands profits » (I, XXII)³¹.

« Deux fois, deux femmes me proposent d'acheter leur enfant et m'accablent d'injures parce que je refusai », s'exclame Laing. Un « soir, il s'éleva un cri général contre moi, comme étant un de ces blancs qui avaient empêché la traite des nègres et préjudicié à la prospérité du pays » (102). Visitant le roi du Soulimana, il lui fait dire que les Anglais constituent « une bien bonne nation », « ont pitié des misères des noirs », et n'entreprennent de « longs voyages » que

« pour les soulager ». Je dois essayer, ajoute le roi que Laing semble avoir convaincu, « pendant un an ce que tu me recommandes, et si j'obtiens de l'argent, je ne ferai plus la guerre pour me procurer des esclaves ». Ce que Laing lui propose est de développer le commerce. Il est intéressant de noter que l'argument dont il se sert à cet effet est de même nature que ceux utilisés par les abolitionnistes d'Europe : « Je lui fis le détail des horreurs d'un navire négrier. [...] Je lui peignis leurs souffrances pendant la traversée sur l'océan, [...] leur prison flottante [...], privés d'air au milieu de l'ordure, [...] accablés de coups et mal nourris » (360-361, 358).

Le tout – est-ce bien surprenant ? – sert aussi à mettre en valeur le rôle joué par le voyageur dans cette lutte contre la traite : « Tu m'as enseigné ce qui est bon », aurait déclaré le roi du Soulimana à Laing : « Je ne ferai plus d'esclaves » (395)³². Inversement, au sultan qui pense qu'il est venu acheter des esclaves, Clapperton commence par répondre, en lui riant au nez, que « rien n'était plus abhorré en Angleterre que l'esclavage ; que notre roi faisait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher les autres nations d'acheter des esclaves ; que la traite des nègres était la ruine de l'Afrique ; que l'Yourriba ne présentait que des villes ruinées et des villages abandonnés, et que tous ces maux étaient causés par la traite des nègres ; que c'était très mal d'acheter et de vendre des hommes comme des bœufs et des moutons » (I, 197). Gray utilise des esclaves recapturés (comme l'on dit alors) sur des navires négriers saisis, avec promesse de les libérer en fin de parcours. Lorsque l'un des esclaves de sa troupe tue par accident celui d'un naturel, Gray doit aussi, malgré ses protestations, en faire acheter un pour dédommager le propriétaire lésé (154-157). Ailleurs, il ne peut refuser le don d'un jeune esclave par l'almamy du Bondou. On le voit aussi essayer de racheter une pauvre esclave pour lui rendre la liberté (se heurtant à la ferme position de son maître³³),

inaugurant ce qui, avec la seconde moitié du XIX^e siècle, devient un véritable cliché en l'honneur du Blanc. Lander y consacre d'ailleurs les toutes dernières lignes de son récit :

Je donnai la liberté à mes fidèles esclaves, Aboudah, Djowdie et la femme de Pascoe ; ils me témoignèrent tous, à la manière africaine, le vif chagrin que leur causait mon départ, en répandant du sable sur leurs têtes. Le colonel Lumley promit généreusement de leur donner quelques pièces de terre et un peu d'argent, et je ne doute nullement qu'ils ne réussissent et ne fassent bien leurs affaires. Je m'embarquai à bord de la corvette l'*Esk*, le 3 février, et j'arrivai en Angleterre le 30 avril suivant [III, 295-296].

Parfois, inversement, les voyageurs refusent des cadeaux en esclaves. Mais on apprend incidemment, que, ne pouvant guère faire autrement, les mêmes utilisent ici ou là des esclaves comme porteurs. « N'ayant plus d'esclave pour conduire mon cheval et mon âne aux puits, je m'y rendis moi-même », explique ainsi Mollien (I, 207). Clapperton affirme qu'il vient pour contribuer à mettre fin à l'esclavage, mais remplace Mohamed par « un jeune esclave nommé Djowdie », acheté sept piastres (II, 257).

À la différence de ce que l'on peut lire dans le récit de James Watt, qui voit des choses mais ne veut pas comprendre³⁴, justifiant la bonne conscience européenne, les voyageurs contribuent par leurs récits à soulever la question de la résistance de certaines élites africaines à l'abolition de la traite, ainsi que leur rôle dans l'organisation du trafic. Sa poursuite, dès lors, apparaît comme le résultat de la cupidité, de l'ignorance et de l'habitude. Les chefs « font la guerre comme les braconniers vont à la chasse », écrit Gray. Ils

« font le commerce avec les Maures et les marchands nègres, et les uns et les autres [...] tirent [...] un profit considérable de cet abominable trafic [...] qu'ils honorent du nom de branche loyale de commerce ». Comparant le prix en livres sterling d'une femme et de son enfant, son montant en barres et en cauris, et celui, initial, de leur achat à l'intérieur, il conclut que le marchand africain fait d'importants bénéfices à toutes les étapes du trafic (342-343). Clapperton indique qu'à Sokoto « un jeune homme de treize à vingt ans se vend 10 000 à 20 000 cauris ; une jeune femme, si elle est très jolie, 40 000 à 50 000 ; le prix ordinaire est de 30 000 pour une jeune fille vierge de quatorze à quinze ans » (II, 103)³⁵.

Park est sans doute le plus clairement désabusé. Celui que les abolitionnistes citent souvent lorsqu'il souligne l'humanité et l'hospitalité des Africains est aussi le voyageur ayant critiqué l'esclavage interne le premier et le plus nettement. Dans un passage de son récit que les abolitionnistes omettent de citer, il écrit qu'il s'agit selon lui d'un système fort ancien, d'origine africaine, que l'abolition de la traite par les Européens ne pourra peut-être pas suffire à faire disparaître :

Tels sont les principaux traits de ce système d'esclavage qui domine en Afrique ; sa nature, son étendue prouvent que ce n'est pas une institution moderne. Son origine remonte probablement aux temps les plus anciens et précède celui où les mahométans se frayèrent un chemin au travers du désert. Jusqu'à quel point est-il maintenu et encouragé par le commerce d'esclaves que font, depuis deux cents ans, les peuples européens avec les naturels de la côte, c'est ce qu'il ne m'appartient pas d'examiner. Si l'on me demandait ce que je pense de l'influence qu'une discontinuation de ce commerce

produirait sur les mœurs de l'Afrique, je n'hésiterais pas à dire que, dans l'état d'ignorance où vivent ses habitants, l'effet de cette mesure ne serait, selon moi, ni si avantageux ni si considérable que plusieurs gens de bien aiment à se le persuader [II, 60-61].

Même son de cloche chez René Caillié en 1827 : « L'Europe civilisée peut bien vouloir abolir l'esclavage, mais l'Africain, sauvage et intéressé, conservera encore longtemps l'habitude barbare de vendre ses semblables. Il est si doux de vivre sans rien faire, de se reposer sur les soins d'autrui pour sa subsistance que chaque nègre fait son possible pour avoir des serviteurs : toute leur ambition se borne à avoir douze ou quinze esclaves, qu'ils occupent entièrement aux cultures » (I, 359). Également sceptique, Mollien revient à plusieurs reprises sur le sujet. « L'Europe peut briser les fers des Noirs, mais l'Afrique est loin de songer à adoucir le joug dont ses propres enfants s'accablent entre eux », écrit-il d'abord (I, 65). Plus loin, la vue d'un village désolé lui fait dire « combien était sans fruit, pour l'humanité, le principe généreux qui, en Europe, porta des philanthropes à provoquer l'abolition de la traite des nègres. Ceux-ci peuvent-ils goûter quelque bonheur dans leur pays sous le joug de princes qui peuvent, à chaque instant, les enlever à leurs familles, à leur patrie, ou les faire égorger, suivant leurs caprices ? » (I, 104). Il ajoute : « L'abolition de la traite des noirs n'est pas près de produire encore les heureux résultats qu'on en attend³⁶. » Il va même plus loin, voyant dans l'établissement de villages de « dépendants » un moyen « de rendre efficace en même temps qu'utile l'abolition de la traite des noirs » :

Les rumbdés, dont j'ai eu l'occasion de parler plusieurs fois, sont des établissements qui font honneur à l'humanité ; chaque village, où plusieurs habitants d'un village rassemblent leurs esclaves en leur enjoignant de se bâtir des cases voisines les unes des autres ; cette réunion s'appelle rumbdé. On choisit un chef parmi ces esclaves ; ses enfants, s'ils en sont dignes, occupent sa place après sa mort. Ces esclaves, qui n'en portent que le nom, labourent le champ de leurs maîtres ; et lorsqu'ils voyagent, ils les suivent pour porter leurs fardeaux. Jamais on ne les vend quand ils sont parvenus à un âge un peu avancé, ou qu'ils sont nés dans le pays ; agir autrement, ce serait causer la désertion de tout le rumbdé ; mais celui qui se conduit mal est livré au maître par ses camarades, pour qu'il le vende.

Tout donne lieu de croire que ce genre de colonie établi dans une grande partie de l'Afrique contribuerait à rendre efficace, en même temps qu'utile, l'abolition de la traite des noirs. [...] Transformer ces prisonniers en serfs de la glèbe, jouissant du privilège de n'être jamais vendus, ainsi que le font les Poules du Fouta Diallon, est une amélioration dans leur sort, un pas assuré vers leur affranchissement, et tout ce qu'on peut attendre à présent des nègres propriétaires d'esclaves [...]. Les rumbdés indiquent aussi quelle est la voie la moins hypothétique pour vaincre la paresse naturelle aux nègres, et les obliger à devenir cultivateurs sans froisser les droits de l'humanité, tout en profitant de ceux que donne le sort des armes. Ajoutons qu'en favorisant ce système de colonisation dans nos établissements d'Afrique, dont l'importance est très grande par leur proximité de l'Europe, on les préserverait d'une destruction inévitable, si l'or et l'ivoire qu'y apportaient

jadis les caravanes de l'intérieur continuent à suivre la route d'Alger, de Tunis et de Maroc où elles sont sûres de trouver ces armes que l'Angleterre a défendu de leur vendre dans ses possessions. Cette prohibition, cependant, il faut en convenir, ne peut guère atteindre le but qu'on s'est proposé en la prescrivant, puisque des hommes armés de lances, de flèches et de poignards le sont suffisamment pour s'emparer de femmes et d'enfants isolés, et même pour faire des guerres longues et désastreuses [II, 188-191].

On notera que Gray indique l'existence d'un village de ce type, peuplé d'environ cent habitants, à Kakundy, appartenant à un certain M. Pearce, et qu'il ne semble pas y voir d'inconvénient. Seul (comme on l'a vu) à dire clairement que la fin de la traite européenne permettra de mettre un terme aux cruautés de l'esclavage africain, il est aussi l'un de ceux qui insistent le plus sur le rôle des rois et des marchands africains, ainsi que sur l'influence pernicieuse des Maures en ce domaine³⁷. Décidément, rien n'est simple en la matière...

*
* *

Malgré une inclination ou un zèle abolitionniste parfois affiché, les voyageurs sont conduits à faire état d'informations pouvant aller à l'encontre de ce projet. La poursuite d'une traite atlantique présentée de manière feutrée, le rôle joué par les « Maures » dans la traite intérieure, l'existence, surtout, d'un esclavage interne d'une très grande ampleur tendent à questionner la possibilité d'en finir véritablement avec ce fléau en Afrique. À la – relative – bonne conscience européenne, commence à s'opposer l'idée d'une responsabilité des Africains dans la perpétuation, voire dans l'origine

même du trafic. Parallèlement, apparaît chez Mollien l'idée qu'un esclavage africain, relativement « doux » car s'apparentant plus au servage, pourrait devenir un mode de « mise en valeur » à la fois utile aux intérêts économiques et au progrès de la « civilisation ». On sait comment ce genre d'arguments fut utilisé en période coloniale afin de justifier l'injustifiable, à savoir le recours à un travail forcé qualifié de « traditionnel » et bénin.

-
1. Sur toutes ces questions, voir *La Révolution abolitionniste*, *op. cit.*
 2. Paul Michael Kielstra, *The Politics of Slave Trade Suppression in Britain and France, 1814-1848. Diplomacy, Morality, and Economics*, Londres, McMillan, 2000.
 3. Clapperton nous dit à peu près la même chose : « Je ne puis dire que peu de chose des esclaves à vendre, car un étranger ne les voit guère ; en effet, on ne les aperçoit que rarement, si ce n'est quand on les fait voyager pour les conduire à un marché, ou bien quand on les envoie le matin à un puits, ou à une rivière pour se laver. Alors même, ils sont attachés par le cou l'un à l'autre, avec des courroies ; et, l'affaire faite, ils sont renfermés étroitement dans les maisons jusqu'à ce qu'on les fasse partir, et généralement portent des fardeaux ; pendant la nuit, les réfractaires sont mis aux fers, indépendamment des autres liens » (I, 182-183).
 4. Voir notamment Serge Daget, *Les Croisières françaises de répression de la traite des Noirs sur les côtes occidentales de l'Afrique, 1817-1850*, Paris, Karthala, 1997.
 5. Au Galam, « on échange des produits du pays pour des marchandises européennes, qui sont encore échangées avec les habitants du Kaarta, de Kasson et de Bambouk pour de l'or, de l'ivoire et des esclaves qu'ils revendent aux vaisseaux français du Sénégal » (259). Calomniant les Anglais, les marabouts, explique Gray, « citent comme une preuve de notre manque de sincérité la continuation du commerce des esclaves par les Français dans le Sénégal » (351).
 6. Lors du voyage précédent : « Un brick étant arrivé du Brésil à Badagry pour acheter des esclaves, les habitants de Djannah ont fait des préparatifs pendant deux jours pour une expédition, afin d'en aller enlever à Tabou, lieu situé à l'est » (Clapperton, I, 25). Lander note que l'ancien souverain du Badagry « fait le commerce des esclaves qu'il achète et revend à des négriers espagnols et

portugais ». Il apprend qu'un vaisseau a dernièrement jeté l'ancre à Badagry et « qu'il est probable que c'est un négrier venant de La Havane ou du Brésil » (I, 71 ; II, 173). Cependant, sur la route, dit-il, « plusieurs chefs nous ont demandé pourquoi les Portugais achetaient beaucoup moins d'esclaves qu'autrefois. Ils se plaignent amèrement de l'état de stagnation où est cette branche de commerce » (I, 176).

7. Éphraïm, dont on sait qu'il est « le principal agent » du trafic négrier, a « conçu une très haute idée de la nation sur les belles choses qu'on lui apporte d'Angleterre ; et peut-être qu'il se mêle aussi à son admiration un peu de terreur. Des bâtiments qui faisaient la traite ont été capturés par des vaisseaux de guerre de la station » (III, 363-365).

8. « Amis zélés des Portugais », les Bissagos « portent une haine sans exemple aux autres nations européennes. Un jour, ils saisirent un Anglais qui était descendu chez eux pour acheter quelques provisions. Ils allumèrent à l'instant un grand feu dans une case, pensant que la fumée pourrait le noircir, et qu'ils parviendraient à le vendre comme un esclave. Ils eussent infailliblement fini par le faire périr si les Portugais, apprenant le triste sort de ce malheureux, ne l'eussent racheté à force de présents » (II, 265-266).

9. Laurence Jennings, « The French Press and Great Britain's Campaign Against the Slave Trade, 1830-1848 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 246-247, 1980, p. 5-24. Voir également son *La France et l'abolition de l'esclavage, 1802-1848*, Bruxelles, André Versaille, 2010.

10. Leurs membres portent une « marque distinctive » : « deux lignes parallèles tatouées autour du milieu du corps », qui « s'inclinent au-devant vers la poitrine et se rencontrent dans le creux de l'estomac » (93, 95).

11. Malheur aux plus faibles, écrit Park, car, à la suite de combats, « s'il y a des captifs qui, par leur âge, leurs infirmités, ne puissent supporter la fatigue, ou ne soient pas susceptibles d'être vendus, on les regarde comme inutiles ; et je ne doute point que souvent on ne les tue » (II, 51-52).

12. C'est le cas chez René Caillié. Voyageant en compagnie d'esclaves venus de Djenné, il note, au moment du dîner : « Je jouis un moment du plaisir que ces malheureux éprouvèrent de se voir dégagés pour quelques instants de leurs détestables chaînes ; ils paraissaient contents ; ils essayèrent de marcher, mais ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'ils firent quelques pas ; les fers qu'ils avaient [...] leur avaient blessé les pieds » (I, 168).

13. Julie Hugues, *Regard sur les représentations de la traite et de l'esclavage en Afrique centrale et orientale pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Étude de récits d'explorateurs européens*, mémoire de Master 2, ENS Lyon/Paris-IV-Sorbonne, 2010.

14. « À mon arrivée à Kamalia, je fus conduit à la maison d'un buschréen nommé Karfa Taura, frère de celui qui m'avait reçu si hospitalièrement à Kinyeto. Il était occupé à rassembler une troupe d'esclaves, qu'il se proposait d'aller vendre aux Européens sur la Gambie » (I, 397). Plus loin, Park l'appelle « mon ami Karfa ». À ce « digne homme » il souhaite, pour le dédommager de sa peine, lui donner « la valeur d'un esclave de choix ». Le docteur Laidley lui promet même de l'aider à se « défaire avantageusement de ses esclaves, aussitôt qu'il arriverait un des vaisseaux qui font la traite » (II, 148, 152-153). J'ai « cité ces traits de ce bon nègre » poursuit Park, non seulement par attachement pour lui, mais aussi parce qu'ils me paraissent prouver qu'il possédait une âme supérieure à sa condition. Ceux de mes lecteurs qui aiment à étudier la nature humaine [...] ne liront peut-être pas sans intérêt ce que je rapporte de cet honnête africain » (II, 154). « À mon arrivée à Jarra, je logeai dans la maison de Daman Jumma, slatée qui faisait le commerce de Gambie » (I, 180). Ou encore : « Le 13 mai, au matin, tandis que nous nous préparions à partir, une caravane d'esclaves qui appartenait à quelques marchands serawoullis passa la rivière, et convint de venir avec nous jusqu'à Baniserile. [...] Un de nos slatées était natif de ce lieu [...] Cet homme m'invita à aller avec lui à sa maison » (I, 133-135).

15. Il nous dit que « les pauvres nègres » souffrent terriblement, bien qu'il ne soit « commis contre eux aucun acte de cruauté », « la manière dont, sur les vaisseaux américains, on enferme et l'on attache les nègres, étant, à cause de la faiblesse des équipages, beaucoup plus sévère que la méthode usitée sur les bâtiments anglais employés à ce trafic » (*sic*), II, 157.

16. Boubou lui tient alors ce langage : « Lorsque notre ennemi est à bas, c'est alors qu'il faut l'attaquer, la victoire est sûre ; d'ailleurs, je ne viens rien te ravir ; je suis armé, tu ne l'es pas, ta vie m'appartient donc, c'est à toi de la racheter » (II, 28-30, 138, 144).

17. « Il y a [...] des exemples d'esclaves qui obtiennent la liberté du consentement de leur maître ; comme pour avoir rendu quelque important service, pour aller à une bataille, ou en donnant, par forme de rançon, deux esclaves ; mais c'est en s'échappant qu'ils recouvrent le plus ordinairement leur liberté. Lorsqu'une fois un esclave a résolu de s'enfuir, il y réussit. Quelques-uns attendent des années entières que l'occasion s'en présente, et pendant ce temps ils ne donnent pas le moindre signe de mécontentement » (II, 60).

18. À Kankodougoré, au Soulimana, Laing note que « le chef [...], bien qu'esclave, possède plusieurs esclaves, ainsi que d'autres propriétés » (216).

19. Lors du ramadan, à Jarra, à l'occasion de la fête de la « Banna Salée [...] les esclaves étaient tous bien habillés [...] hommes, femmes, enfants, libres ou esclaves eurent tous à manger à satiété » (Park, I, 266).

20. De Cabra à Tombouctou, note Caillié, « les esclaves ne portent pas les marchandises sur leur tête, ce serait une mauvaise spéculation des maîtres, car ils auraient bientôt réduit ces malheureux au dernier degré de l'épuisement, vu que le chemin qui conduit à cette ville est un sable mouvant qui rend la marche très pénible » (II, 207-208).

21. Esclave ou non, l'ordre et la loi doivent régner. Que faire, s'interrogent les habitants ? Exécuter les coupables ou les envoyer à la côte pour y être vendus ? On demande à Clapperton « ce que l'on ferait en Angleterre si pareille chose y arrivait. Je leur répondis que toutes les esclaves seraient enfermées séparément, et examinées avec beaucoup de rigueur ; que si le fait était prouvé, toutes celles qui y auraient pris part seraient pendues et que pas une n'échapperait. Ils convinrent que c'était la bonne manière, et que pas un homme ne serait en sécurité à Kano, si on laissait ces femmes impunies » (II, 5-6).

22. Chez Caillié, à Tombouctou, les femmes esclaves deviennent des « esclaves femelles », indifférentes à leur sort. Ce qu'il attribue « à l'état d'abrutissement dans lequel tient l'esclavage », ainsi qu'à « l'ignorance absolue des droits naturels de l'espèce humaine » (II, 226). Sur ce point, par sa généralisation, Gray pousse le raisonnement plus loin : « Il y a dans le caractère de l'esclave un vice inhérent plus difficile à détruire que les passions les plus violentes dans l'homme libre. L'avilissement dans lequel ces peuples sont plongés semble être leur élément : on les voit ployer sous leur chaîne, et se traîner sur le sol comme si leur existence n'avait pas d'autre but » (347).

23. Chez Park, les esclaves des Maures témoignent autant de dureté et d'insensibilité que leurs maîtres. On retrouve cette idée chez Caillié : l'esclave « profite du moment d'autorité qu'on lui accorde pour se venger avec une sorte de cruauté de la tyrannie de ses maîtres. J'ai vu de malheureuses petites filles pleurer, se rouler par terre, même rejeter le lait qu'elles venaient de prendre ; ni leurs cris ni leur souffrance n'arrêtaient la cruelle esclave qui les frappait, les pinçait jusqu'au sang, et les tourmentait de mille manières pour les obliger à prendre la quantité de lait qu'elle jugeait convenable de leur donner » (I, 108).

24. Voir les entrées correspondantes dans Olivier (Pétri-) Grenouilleau (dir.), *Dictionnaire des esclavages*, Paris, Larousse, 2010, et notre *Les Traités négrières*, Paris, Gallimard, 2005.

25. Parlant des villages qu'il appelle rumbdés, et dont il préconise en quelque sorte l'extension (voir *infra*), Mollien ne peut faire autrement que de qualifier ce système de servage, et non d'esclavage. Au contraire, pour Caillié il s'agit bien d'« esclaves cultivateurs » (I, 246), ce que confirme Claude Meillassoux, dans son *Anthropologie de l'esclavage* (Paris, Presses universitaires de France, 1986 ; rééd. coll. « Quadrige », 1998) : esclaves, et non serves, les personnes affectées à ces villages peuvent être vendues si leur maître le désire (voir

p. 117-119 pour la distinction entre esclaves mansés et casés). Dans l'autre sens, l'erreur de Park est également évidente lorsqu'il effectue, à Ségou, une équivalence entre esclave et jon. Jean Bazin note en effet que le mot « jon » est utilisé pour qualifier une forme d'appropriation pouvant être privée ou étatique. Ainsi, « tous les gens de Ségou sont jon, en tant qu'instruments de la volonté royale », bien qu'étant « en droit de se considérer comme libres » (« Guerre et servitude à Ségou », dans C. Meillassoux [éd.], *L'Esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, Maspero, 1975, p. 138).

26. Laing nous apprend que Kondejeh est une « ville fondée en 1756 par un corps nombreux d'esclaves » soulevés contre les Foulahs. La ville d'esclaves apparaît toujours comme le résultat de fugitifs réunis par la révolte ou la guerre.

27. Caillié nous décrit, à Tangrera, une scène de ce type – la seule, pratiquement : le parent d'un chef du village employait ici à la manipulation du tabac « six esclaves très forts tenant chacun un gros pilon ». Ils « broyaient dans un grand mortier ce tabac ». Ils « étaient tous nus, et la sueur ruisselait sur leur corps » (II, 71).

28. Gray, Caillié et Mollien les mentionnent assez souvent, même si Caillié semble plus sensible à l'économie et au paysage qu'à la nature du système d'exploitation : ces habitations « embellissent la campagne et sont entourées des plus belles cultures ; l'igname, le maïs, le riz, le foigne, l'oignon, la pistache, le gombo y viennent en abondance » ; ces « lieux charmants et pittoresques » enchantent « la vue et rompent la monotonie du paysage » (I, 326, 242).

29. Lander note que le charpentier venu spécialement de Calabar afin de construire la maison du roi Boy à Brass « reçoit sept esclaves pour salaire » (III, 265).

30. « Le gouvernement du Bourb-Iolofs, comme celui de tous les royaumes voisins, est féodal. Le roi jouit néanmoins d'une autorité despotique, qu'il doit, ainsi que tous les autres souverains africains, au grand nombre de ses esclaves » (Mollien, I, 219).

31. De manière relativement ambiguë, constatant qu'il y a « à peu près trente esclaves pour un homme libre » à Kano, il met en garde les principaux habitants de la sorte : vous feriez « bien d'user d'une grande vigilance, parce que si les esclaves connaissaient jamais leur force, ils ne tarderaient pas à prendre la place de leurs maîtres. Je leur racontai comment ceux de Saint-Domingue avaient acquis leur liberté, et je leur citai l'exemple des esclaves de l'Youriba qui avaient tué leurs maîtres et formaient un peuple libre » (II, 6-7). S'agit-il, comme les critiques européens de l'esclavage le faisaient, dans les années 1780, d'agiter le spectre d'une révolte d'esclaves afin de pousser leurs maîtres à réfléchir ?

32. Position apparemment non finale. Un peu avant, Laing note « la tentation de faire le commerce des esclaves, tant qu'il y a des blancs qui voudraient les acheter, lui revenait souvent à la pensée car, disait-il, on obtient en échange des marchandises d'une manière facile et sûre, tandis qu'un nouveau genre de commerce ne représenterait que des résultats douteux avant qu'on en eût fait l'expérience » (361).

33. Comme Gray, par exemple, allant offrir à un traitant « jusqu'à six fois » la valeur de la pauvre esclave âgée, se traînant, décrite plus haut. « Il s'y refusa en disant qu'il ne pouvait disposer d'aucun des esclaves, avant que la totalité de ce qui avait été pris ne passât sous les yeux du roi. [...] Les barbares se moquèrent de la pitié que je manifestais » (287-288).

34. La différence entre Watt et nos voyageurs réside moins dans l'attitude générale face à la traite et à l'esclavage que dans la prise en compte des réalités locales. Résolument abolitionniste, Watt ne se distingue, en effet, pas clairement des explorateurs de notre corpus (zèle ou foi en moins), tous plus ou moins critiques en la matière. Son projet, à savoir remplacer la traite par un commerce honorable (« *a fair trade* », p. 54a) n'est également pas très original. Il est certes plus ciblé, puisque les marchandises que les Africains se procurent grâce à la traite seraient selon lui tout aussi faciles à obtenir par l'intermédiaire de la Compagnie de la Sierra Leone. Mais on notera le caractère relativement vague des contours de ce commerce. S'agissant des productions africaines, Watt utilise une expression revenant fréquemment, soulignant que les natifs disposent de bétail, d'ivoire, de riz « et de nombreuses autres choses ». Or si le bétail, l'ivoire et le riz peuvent être utiles pour la Sierra Leone, on ne voit pas comment ils pourraient susciter l'engouement des marchands et manufacturiers d'Europe. Quant aux « autres marchandises » (toujours ensuite définies par un « etc. »), Watt ne les détaille ni ne les énumère nulle part. On est ici bien en retrait des projets de certains abolitionnistes de Londres et de Paris, pensant pouvoir trouver en Afrique les moyens de remplacer les Amériques. Quant aux produits que les Européens pourraient offrir, le malentendu, entre Watt et ses interlocuteurs, est manifeste. Ces derniers lui demandent des fusils, des canons, de la poudre. Watt leur rétorque que, puisqu'ils ne vendront plus d'esclaves – ce qui est mal aux yeux de Dieu –, ils n'auront plus besoin de faire la guerre, et donc d'importer des armes. Mais les mêmes demandes lui sont sans cesse reformulées, tandis que l'on tente de lui expliquer qu'il y aura forcément des guerres, qu'il est légitime de faire des esclaves chez les infidèles, qu'il devrait aider ses amis africains dans la guerre, et qu'il semble difficile que le sol puisse être cultivé au moyen de la force animale (Watt semblant estimer que les Africains pourraient pour cela utiliser des buffles). La volonté des membres de la Compagnie de la Sierra Leone de ne pas prendre parti dans les conflits internes à la région ne satisfait qu'à moitié. Et Watt doit souvent botter en touche, soulignant qu'il ne lui appartient pas de décider de l'affectation des

moyens de défense de Freetown, ne dépendant que du seul gouverneur. Watt arrive à la conclusion qu'il y a près de cinq esclaves pour un libre chez les Peuls, et que tout le travail est réalisé par eux. Mais sans rien en déduire sur la manière dont guerre, traite et esclavage interne peuvent être liés. À la différence de ses successeurs, s'élançant pourtant dans un contexte encore plus marqué par l'empreinte abolitionniste, il voit mais se refuse à comprendre. La foi abolitionniste semble se suffire à elle-même.

35. À Rabba, Lander note : « Un jeune homme fort et bien portant se paie environ quarante mille cauris (environ deux cents francs) ; le prix d'une jeune fille s'élève jusqu'à cinquante mille cauris, et même plus si elle est belle » (II, 320).

36. « En effet, en Afrique comme en Asie, partout où il n'y a ni prisons, ni hôpitaux, ni bagnes, ni travaux publics, l'esclavage doit subsister longtemps encore » (I, 162).

37. « L'Angleterre n'a aucun reproche à se faire à cet égard, écrit-il, elle a consacré son éloquence à plaider la cause de l'humanité, ses trésors et son influence à l'avantage de cette cause. » Il fustige les puissances européennes ne la suivant pas. Mais il écrit également qu'en Afrique, « les chefs et les commerçants ont un grand intérêt à s'opposer à l'abolition », que « l'avilissement dans lequel ces peuples sont plongés semble être leur élément », et que c'est à la religion « mahométane » que l'on « peut encore attribuer l'existence et la multiplicité des esclaves » (355, 346-347, 353).

CHAPITRE VII

Le Blanc ou la construction d'une image

Après avoir pris congé de Laidley et ayant parcouru à peine trois milles, des cavaliers interpellent Park alors qu'il entre dans le royaume de Woulli. Il est immédiatement repéré, comme étranger et comme Blanc. L'image du Blanc pour le Noir, transmise par des Blancs, est délicate à dresser. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure elle est influencée par le voyageur qui s'en fait l'écho ainsi que par sa propre posture. Caillié, par exemple, se fait passer pour un Maure. Park est parfois pris pour l'un d'eux. Mais c'est seulement avec le premier que la ressemblance est parfois nette. Les autres voyageurs sont bien perçus comme des Blancs. Nous verrons qu'il y a ici non pas une mais des images du Blanc, celle des voyageurs s'y surimposant.

Une profonde méconnaissance

Sur la côte à proximité ou pour des commerçants ou des Africains ayant eu l'occasion de voyager, le Blanc ne constitue nullement une

chose surprenante. À Kirri, Lander se fait interpeller : « Hé Ho, homme blanc. Français vous ? Anglais vous ? » À Eboé, il note que « les naturels » ne sont « nullement surpris de nos figures blanches » (III, 151, 253). Mais il s'agit là d'exceptions. Peu après son départ, Mollien arrive dans un village dont la plupart des habitants ont vu des Européens à Gorée. Mais ils « étaient si surpris d'en voir un dans leur pays qu'ils m'entourèrent en grand nombre aussitôt que je fus assis. Les petites filles surtout s'approchaient de moi à la dérobée pour tâter mes cheveux, puis s'échappaient rapidement dans la foule au moindre mouvement que je faisais » (I, 15-16).

Le Blanc apparaît d'abord comme une étrangeté. Aussi l'une des premières réactions du Noir est-elle souvent la peur, décrite parfois avec ironie dans les récits, avalisant ainsi l'idée d'une supériorité du Blanc sur le Noir naïf et craintif. Surpris par « deux nègres à cheval », Park est d'abord décontenancé, inquiet. « Je pris cependant le parti d'avancer doucement vers eux », explique-t-il, avant de décocher :

Alors l'un d'eux, jetant sur moi un regard plein d'horreur, prit le galop et s'enfuit à toute bride. L'autre, tremblant de peur, et marmottant des prières, mit sa main sur ses yeux et se laissa machinalement conduire par son cheval qui prit à petits pas le même chemin que le premier. À environ un mille à l'ouest de l'endroit où j'étais, ces nègres trouvèrent mes gens, et leur parlèrent de ma rencontre comme de la plus terrible aventure qu'ils eussent jamais eue. La peur m'avait fait paraître à leurs yeux avec une robe flottante et comme un spectre horrible ; et l'un d'eux assurait qu'au moment que je m'étais montré, il avait senti un vent froid qui venait du ciel, et qui lui avait fait le même effet que si on lui eût jeté de l'eau fraîche sur le visage [I, 147-148].

Anodin dans l'affaire apparaît le commentaire du roi d'Égga disant à Lander que « nous étions des gens d'une mine fort étrange » qui « valaient tous la peine d'être vus » (III, 36). Un peu plus loin, de station dans un village :

La curiosité du peuple pour nous voir est si intense que nous n'osons faire un pas dehors ; et, pour avoir de l'air, nous sommes forcés de tenir tout le jour la porte ouverte, marchant et tournant autour de notre hutte, seul exercice qu'il nous soit permis de prendre, comme des bêtes féroces en cage. Les gens nous regardent fixement avec des émotions de terreur et de surprise, à peu près comme on regarde, en Europe, les tigres d'une ménagerie. Si nous avançons du côté de la porte, ils reculent avec le plus grand effroi et tout frémissants ; mais, dès qu'ils nous voient à l'autre bout de la hutte, ils se rapprochent autant que leur crainte le leur permet, en silence et avec les plus grandes précautions [III, 39-40].

À Patashie, le comble est atteint : le Blanc est « l'objet » le plus « épouvantable que puisse enfanter l'imagination d'un nègre »¹. À Médina, l'étonnement est « sans exemple ». Les habitants, poursuit Mollien, « ne cessèrent de m'adresser des questions pour savoir si j'appartenais, comme eux, à la race humaine. On me demandait si j'avais une mère, croyant que j'étais sorti du fond de l'océan ; car les nègres me distinguaient des mulâtres, en disant : C'est un blanc de la mer. Un autre s'étonnait qu'un blanc pût monter à cheval. Un troisième alla même jusqu'à prétendre que la nature nous avait refusé les moyens ordinaires de reproduire notre espèce » (I, 211).

Gray nous donne, à Samba-Jamangele, l'exemple d'une « vieille femme qui avait apparemment la vue très faible » : « Me prenant sans

doute pour un des siens [...] [elle] s'avança pour me prendre la main, apercevant qu'elle était blanche, elle poussa un cri et se jeta à terre de frayeur » (239).

La peur passée, l'étrangeté subsiste. Park déclenche ainsi des rires par la blancheur de sa peau et la longueur de son nez, certaines femmes « soutenant que l'une et l'autre étaient artificielles. Elles disaient qu'on avait blanchi ma peau en la plongeant dans du lait lorsque j'étais encore enfant, et qu'on avait allongé mon nez en le pinçant tous les jours, jusqu'à ce qu'il eût acquis cette conformité désagréable et contre nature » (I, 86). À Kankan, un vieux marabout assure à Park qu'il « n'en avait jamais vu de pareil » (I, 114, 315)². Dans un village, des femmes examinent les traits de Mollien : « Quelques-unes témoignaient une sorte d'admiration, mais le plus grand nombre ne manifestait que de l'horreur. L'une d'entre elles, malgré l'épaisseur de ma barbe, demanda si j'étais une femme, ne trouvant sûrement pas la couleur blanche assez mâle. » Ailleurs : « Les unes croyaient que je n'avais pas de peau, parce qu'on voyait le sang à travers ; d'autres supposaient que je ne pouvais pas marcher et alléguaient pour preuve que j'étais à cheval³. » Plus loin, une jeune fille l'examine avec attention et s'écrie, en tâtant sa chevelure : « Il a des cheveux comme des crins de cheval ! » (I, 183, 215, 270). Clapperton se fait l'écho d'un autre type de curiosité : « Parmi les sottises idées qu'ils m'adressèrent, ils me prièrent de leur dire si quelques-uns de mes compatriotes avaient des queues comme des singes. Je les assurai que cela leur manquait complètement, mais ils ne voulurent pas me croire et finirent, après une heure de conversation, par partir. »

Ailleurs, la surprise se transforme en joie. À Kooulefi, le chef « bon vieillard qui n'avait jamais vu de blanc, écrit Lander, ne put contenir sa joie. [...] Il courut au-devant de moi, m'enleva de dessus le dos de

mon chameau et me porta dans ses bras jusqu'à l'appartement qu'il m'avait fait préparer ; il me plaça lui-même sur un lit et, tirant une datte de sa poche, il m'en fit manger une des extrémités, et mangea le reste avec empressement » (Clapperton, II, 178). Au hasard d'une route, Mollien rencontre un vieillard : il « me pria d'ôter mon chapeau, puis il me prit la tête avec les deux mains et se les passa ensuite sur la figure, témoignant de la plus vive satisfaction d'avoir vu un Blanc avant de mourir » (II, 81). Réactions (émanant généralement de personnes âgées) que l'on peut mettre en rapport avec l'idée selon laquelle les blancs sont puissants (voir *infra*) et susceptibles d'apporter la chance.

Pouvant être affublé d'un nez ridicule, être considéré comme un spectre, un tigre dans une ménagerie ou un homme se rapprochant du singe, le Blanc vit dans un monde et une société étranges. Clapperton rapporte que les Blancs habiteraient « une petite île au milieu de la mer » : « J'eus beaucoup de peine à convaincre du contraire » (II, 185 ; I, 314). Ce que confirme Gray : « Persuadés comme tous les africains que nous vivons dans l'eau, [...] [ils] sont très étonnés de voir un blanc ne pas savoir nager. [...] Nous vivons [...] sous la mer et notre seule nourriture est du poisson ; à quoi ils attribuent la différence de notre couleur » (146, 294). Les Mandingues décrivent « la mer comme une grande rivière d'eau salée, écrit Park, sur le bord de laquelle est situé un pays appelé *Tobaudo dou* (la terre des blancs). À quelque distance de *Tobaudo dou*, ils placent un autre pays qu'ils prétendent être habité par des cannibales d'une taille gigantesque, nommés *koumi*. Ils appellent ce pays *Jong Sang-dou* (la terre où l'on vend les esclaves » (II, 23).

Les Blancs seraient également cannibales. Il s'agit là d'une croyance ancienne, que Roger Mercier remarque dès les débuts de la traite atlantique et que confirment des annotations de capitaines

expliquant la peur saisissant les esclaves qui embarquent sur des navires vers une destination inconnue, au-delà d'un océan qu'ils n'ont parfois jamais vu. Le capitaine du gouverneur d'Ouaoua déclare à Clapperton : « On sait que vous autres hommes blancs vous vous nourrissez de chair humaine. » Ce « ne fut pas sans quelque difficulté que je pus [le] persuader [...] qu'en Angleterre la volaille, le bœuf et le mouton composaient seuls notre nourriture » (Lander I, 314). Les esclaves, surtout, « craignent beaucoup d'être vendus et envoyés à la côte maritime, parce que, suivant l'opinion générale, tous ceux qui tombent entre les mains des Blancs sont mangés, nous rendant ainsi l'accusation de dévorer la chair humaine, que peut-être ils sont en droit de nous adresser » (Clapperton I, 163, 183). On peut penser que les propriétaires d'esclaves ont intérêt à ne pas décourager ces idées, afin de s'assurer de leur fidélité de leurs esclaves. En tout cas, voyant que Mollien traite « avec douceur » des enfants s'approchant de lui, des femmes s'exclament : « Il n'est donc pas vrai que vous les achetiez pour les manger ? » (I, 215.) Park doit expliquer qu'il n'en est rien à des esclaves de Karfa, le slatée voyageant avec lui :

Tous étaient fort questionneurs : ils me regardèrent d'abord avec horreur, et me demandèrent à plusieurs reprises s'il était vrai que mes compatriotes fussent cannibales. Ils désiraient beaucoup savoir ce que devenaient les esclaves quand ils avaient passé l'eau salée. Je leur dis qu'on les employait à cultiver la terre ; mais ils ne voulaient pas me croire, et l'un d'eux, mettant sa main sur la terre, me dit avec une grande simplicité : avez-vous réellement une terre comme celle-ci, sur laquelle vous posiez vos pieds ? Une persuasion profondément enracinée dans l'esprit des nègres, c'est que les blancs achètent les esclaves noirs exprès pour les manger ou pour les vendre à

d'autres qui les mangeront, et cela leur fait naturellement regarder avec une grande terreur, un voyage à la côte : aussi les slatées sont obligés de les tenir continuellement dans les fers, et les veiller de très près pour les empêcher de s'échapper [II, 92].

Peu de chose, en revanche, concerne les usages politiques et sociaux des Blancs. On apprend chez Clapperton qu'ils obéiraient à un chef unique et chez Gray qu'ils seraient en partie soumis à leurs femmes, signes d'une sorte de monde inversé. À Moonie, écrit-il, on l'assure que, « parmi nous, les femmes étaient [...] maîtresses, que les hommes supportaient seuls le travail et la charge de pourvoir aux besoins de la famille, et qu'aucun d'eux n'oserait même se permettre d'adresser la parole à une autre femme que la sienne ». Façon de voir que les voyageurs mettent en rapport avec la pratique de la monogamie, surprenante pour les naturels. « J'ajoutai qu'un homme ne devrait pas avoir cent femmes, et un autre ne pas en avoir une seule », écrit Clapperton, ajoutant : « La dernière partie de mon discours excita des éclats de rire. » Faisant du prosélytisme, le voyageur déclare qu'« en ayant une seule femme, il naîtrait une plus grande quantité d'enfants : qu'en Angleterre, les habitants étaient aussi nombreux que les fourmis, que j'étais le dernier de treize enfants, et aussi robuste qu'aucun d'eux » (I, 59-60). La scène se répète assez souvent. Annoncer que les Blancs n'ont qu'une femme déclenche l'hilarité. La question intrigue et l'on demande souvent combien d'épouses a un roi (Clapperton, I, 19, 198).

Du pouvoir blanc et de son autovalorisation

Ajoutons que le Blanc serait généralement riche, réparateur d'armes et savant. Caillié note que les pillards du fleuve Dhioliba nomment l'homme blanc *alman koye*, ce qui signifierait « homme riche ». À Timé, il écrit que les habitants ont « une grande idée de la richesse du Blanc et même de celle des Arabes, qu'ils mettent dans la même catégorie, d'où ils concluent qu'un homme blanc qui passe dans leur pays doit faire de grands présents » (II, 200-201 ; II, 20). En ce qui concerne les armes, les Blancs étant fournisseurs avec la traite, il n'est pas surprenant que l'on demande ici ou là aux voyageurs de s'occuper d'épées, de fusils ou de pistolets. Lander se voit ainsi affublé par le sultan de Yaourie de dix vieux fusils à réparer et nettoyer (II, 48).

Plus généralement, pour un Noir, rien ne semble impossible à un Blanc (même si l'on se demande parfois s'il peut marcher, comme on l'a vu, et si, pour les Peuls, « l'Européen ne se distingue que par son industrie », car il « est lâche et sans force », Mollien, I, 358). « Les naturels sont fermement persuadés, écrit Lander, que nous sommes nécromanciens, ou du moins fort en état d'accomplir toute espèce de miracle, et ils crient que ces charmes sont bien peu de chose, comparés à ce que nous *pourrions* faire s'il nous plaisait de déployer notre puissance » (III, 65-66).

Qu'on en juge... Le Blanc pouvant commander aux éléments, vers Eboé on accuse Lander de faire naître le brouillard (III, 192). Le sultan de Chaadou « croit, ainsi que ses sujets, que les blancs exercent une grande influence sur les éléments ». Aussi est-il « venu nous remercier de cette abondante pluie dont le pays avait un grand besoin » nous dit Lander (I, 196). Park, Caillié, Mollien et tous les autres se voient ici ou là demander de guérir de la stérilité et de

maux divers. Le premier, qui est chirurgien, n'est pas démuné en la matière. Mais lorsqu'il propose une amputation, on le regarde avec horreur, l'idée du cannibalisme ressurgissant (I, 162-163). Dans un village, Mollien est visité par une foule de femmes, chacune lui demandant « les secours de la médecine ». Moins consciencieux que Park, il est aussi plus ironique : un homme « souffrait d'une douleur à la hanche ; j'examinai la partie malade, et je prescrivis l'application de sinapismes. C'était cependant un peu au hasard que j'indiquais ce remède ; mais, comme, le matin, j'avais ordonné les bains de pieds pour un autre malade, je pensai que je devais varier les formules pour paraître plus savant. Hippocrate fut comblé de moins d'éloges après avoir sauvé Athènes de la peste, que j'en reçus en cette occasion » (II, 83, 85). Lander conclut : « on s'imagine ici que rien ne nous est impossible, et surtout que nous connaissons et pouvons guérir tous les maux et toutes les maladies auxquelles l'humanité est sujette » (I, 282-283).

Sans doute est-ce dû à une autre idée, en rapport avec les connaissances supposées très étendues des hommes blancs, et le pouvoir attribué à l'écriture (voir chap. IV). On boit l'eau avec laquelle Park écrit afin, par ce procédé, de se procurer son savoir⁴. « Toi qui as été élevé chez les chrétiens, qui connaissent tout excepté le chemin du salut, dit-on à Caillié, tu dois être aussi savant qu'eux » (II, 312-313). En tout cas, tous les voyageurs se voient demander de confectionner des charmes ou autres promesses de réussite. « Je passais ma journée à composer des gris-gris que les habitants voulaient me demander pour avoir des richesses aussi considérables que celles des blancs, écrit Mollien. Les uns me les payèrent avec du miel, les autres avec du lait. Je fus aussi consulté pour savoir à quelle partie du corps il était le plus avantageux de les attacher » (II, 12).

Avant qu'il parte, un chef demande à Clapperton de lui écrire six charmes :

Il se proposait de les porter sur lui et voulait qu'ils possédassent les vertus suivantes, savoir : dans le cas où ses ennemis prendraient la résolution de lui faire la guerre, ils devaient, par la vertu du premier, oublier d'en venir à l'exécution. Le deuxième était destiné à leur faire tourner le dos à la ville capitale au moment même où ils se prépareraient à marcher pour l'attaquer. Par le troisième, il voulait que les flèches qu'ils lanceraient contre ses gens rebroussassent chemin et allassent les blesser eux-mêmes dans les yeux. Le quatrième devait prévenir les explosions de leurs fusils. Le cinquième devait garantir sa personne des effets de cette explosion, si malheureusement elle avait lieu. Enfin le sixième charme avait pour objet de le rendre le mortel le plus heureux de la terre. Je remis les charmes au vieux chef ; ils consistaient en quelques versets de vieilles ballades anglaises. Ce présent le rendit tout joyeux et le plus heureux homme du monde [II, 175-176]⁵.

Des spécialistes font même en la matière appel aux voyageurs. Entre autres exemples, un mallam demande à Lander une amulette « douée de propriétés assez extraordinaires pour lui attirer le respect et l'admiration de tout le pays » (III, 71-72). Chez Mollien, c'est un marabout qui s'empare de ses cheveux, alors qu'il entreprend de les couper, « comme d'un excellent talisman pour préserver des maux de tête » (II, 76).

Plus encore, les Blancs sont soupçonnés de disposer de pouvoirs magiques. À Engera, Lander écrit que « le chef était occupé à faire un

fétiche pour conjurer les mauvaises intentions que nous pouvions avoir contre lui » (I, 167). Ailleurs, Gray note que l'on ne voulait ne voir ni lui ni aucun de ses hommes : « D'après une prédiction faite par les prêtres [...], s'il jetait un seul regard sur un blanc, il serait frappé de mort à l'instant. » On redoute l'approche des Blancs dans le Bambara indique Gray, « leur supposant un pouvoir surnaturel, capable de disposer de la vie ou de la mort », ajoutant que « cette opinion généralement répandue » aurait été confirmée lors du passage de Park, « la mort de Mansong et d'un autre grand personnage » ayant « adroitement » été « attribuée par les prêtres mahométans à sa présence dans le pays » (342).

Une autre idée répandue, selon les voyageurs, est que l'homme blanc apporte le bien, notamment la paix, ou, pour le moins, peut donner l'avantage à un parti contre un autre. À Tchaki, Clapperton note qu'il « court un bruit [...] que nous sommes chargés de rétablir la paix partout où la guerre règne, et de faire du bien à tous les pays où nous passons ». Mais ce que le roi du Yoruba lui demande, c'est « quelque chose pour l'aider contre ses ennemis et contre ses sujets révoltés » (I, 47, 76). Selon le roi de Wowou, « le bonheur » suit « les pas » des Blancs ; « tous les pays qu'ils avaient visités étaient devenus heureux » (Lander, II, 157). « L'homme blanc ne fait que le bien », affirme le gouverneur d'Aoboro, souhaitant sans doute flatter Lander (I, 206).

Avec Caillié qui se fait passer pour l'un d'eux, l'image que le Maure est censé se faire du Blanc est plus présente qu'ailleurs. Elle est, comme celle du Maure chez les voyageurs, largement rattachée à des considérations religieuses. À Bohein, le gouverneur du Maroc tourne « en ridicule » la croyance des Européens. « Un des membres de sa compagnie, extrêmement gros, me dit en ricanant, écrit Caillié : Eh bien ! Puisque Jésus est fils de Dieu, pourquoi s'est-il laissé

crucifier par les juifs ? » À Marca, les Maures lui « montrent un évangile en latin et en arabe », s'égayant « un peu aux dépens de la prétendue crédulité des chrétiens ». Plusieurs fois on lui demande s'il a été battu lorsqu'il était chez les chrétiens. Sa réponse au lecteur est révélatrice de la difficulté qu'il éprouve, lui aussi, à les comprendre : « L'idée qu'ils ont tous que les musulmans sont malheureux parmi nous [...] leur vient de leur système d'intolérance⁶. »

Vrai ou non, exagéré ou non, tout ce qui vient d'être dit conduit à renforcer l'image que l'Européen peut se faire de sa supériorité. À la fois indirectement (les descriptions surprenantes du Blanc, comme le fait d'être cannibale ou de commander aux éléments, témoignant de la « naïveté » des Africains) et directement (lorsque les Blancs sont décrits comme pacifiques, savants ou puissants).

Bien que les voyageurs disent souhaiter contribuer à répandre les lumières en Afrique, on notera qu'ils ne découragent pas les naturels lorsque ceux-ci s'imaginent avoir affaire à des personnes dotées de grands pouvoirs. « Vouloir combattre cette ignorante crédulité serait aussi inutile que dangereux, écrit Lander. Nous évitons de heurter leurs préjugés ou leurs superstitions, et nous conformons à leurs désirs autant qu'il est en nous » (III, 66)⁷. Le même Lander, celui qui se plaignait de ne pouvoir sortir de sa case, regrette plus loin que l'on commence à s'habituer à sa présence⁸.

Ajoutons que les voyageurs n'hésitent pas à faire état auprès des naturels des grandes qualités qu'ils attribuent eux-mêmes aux Blancs, ou à certaines de leurs nations. Lander, que l'exagération ne gêne pas, déclare au roi de Boussa que « les Anglais sont les dieux des eaux » et que, quand bien même « l'Afrique et l'univers tout entier combattraient contre eux, nul mal ne peut les atteindre lorsqu'ils sont en bateau ». Un chef accueillant Clapperton commence par montrer

du doigt « les différentes parties de son habillement », ajoutant : « Ce drap n'est pas fait dans mon pays ; ce bonnet est du velours d'homme blanc ; ce pantalon est du nankin d'homme blanc ; ceci est un châle d'homme blanc ; nous recevons toutes ces bonnes choses des hommes blancs ; nous devons donc être joyeux lorsque l'homme blanc vient visiter notre pays » (I, 5-6). De Karfa, son ami slatée, Park nous dit qu'il « remarquait les produits de nos manufactures, et notre supériorité dans tous les arts qui embellissent la vie civilisée, il semblait rêveur, et s'écriait avec un soupir involontaire : *Fato fing inta feng*, c'est-à-dire les hommes noirs ne sont rien » (II, 153-154). Face à un forgeron qui se prétend capable de fabriquer des bois de fusil comme les Européens, Mollien réplique aussitôt : « La présomption de ce nègre était si forte qu'elle méritait une leçon » (II, 118).

Pour être moins directs, car supposés rapportés, d'autres propos n'en sont pas moins sans équivoque. À Timé, après avoir donné à un chef un « joli morceau d'étoffe », Caillié note que son fils « reprit, en conservant son sérieux, qu'il croyait qu'il n'y avait que Dieu qui pût faire d'aussi belles choses ». Plus loin, il fait état de la façon dont les noirs exagèrent la grandeur des maisons européennes : un naturel « excitait la curiosité de ses compatriotes qui s'assemblaient autour de lui pour entendre les récits des merveilles qu'il avait vues à la côte », comparant les maisons des blancs « à dix ou douze mosquées comme celle de Kankan » (un édifice carré d'une masse « informe » pouvant contenir trois cents personnes selon le voyageur) (II, 14, 20-21). À Boussa, Lander fait cadeau d'une salière au roi et à la reine. Le premier dit alors : « Les moindres bagatelles à l'usage des blancs seraient dignes des plus puissants rois. Hélas ! Alla leur a tout donné ; toute la gloire, la science et les richesses du monde ; il n'a rien laissé pour les hommes noirs. » Ailleurs, Lander enfonce le clou de la supériorité non seulement matérielle mais aussi morale du

blanc : les naturels « croient qu'à la fin du monde une voix se fera entendre du ciel [...], mais, l'insouciance et l'apathie les empêchant de répondre à cet appel, [...] [les blancs] s'élanceront avec la vivacité, l'ardeur qui leur est propre et, leurs livres en main, pénétreront les premiers dans les célestes régions » (III, 140).

Lorsque les difficultés surmontées par les voyageurs conduisent à en faire des héros

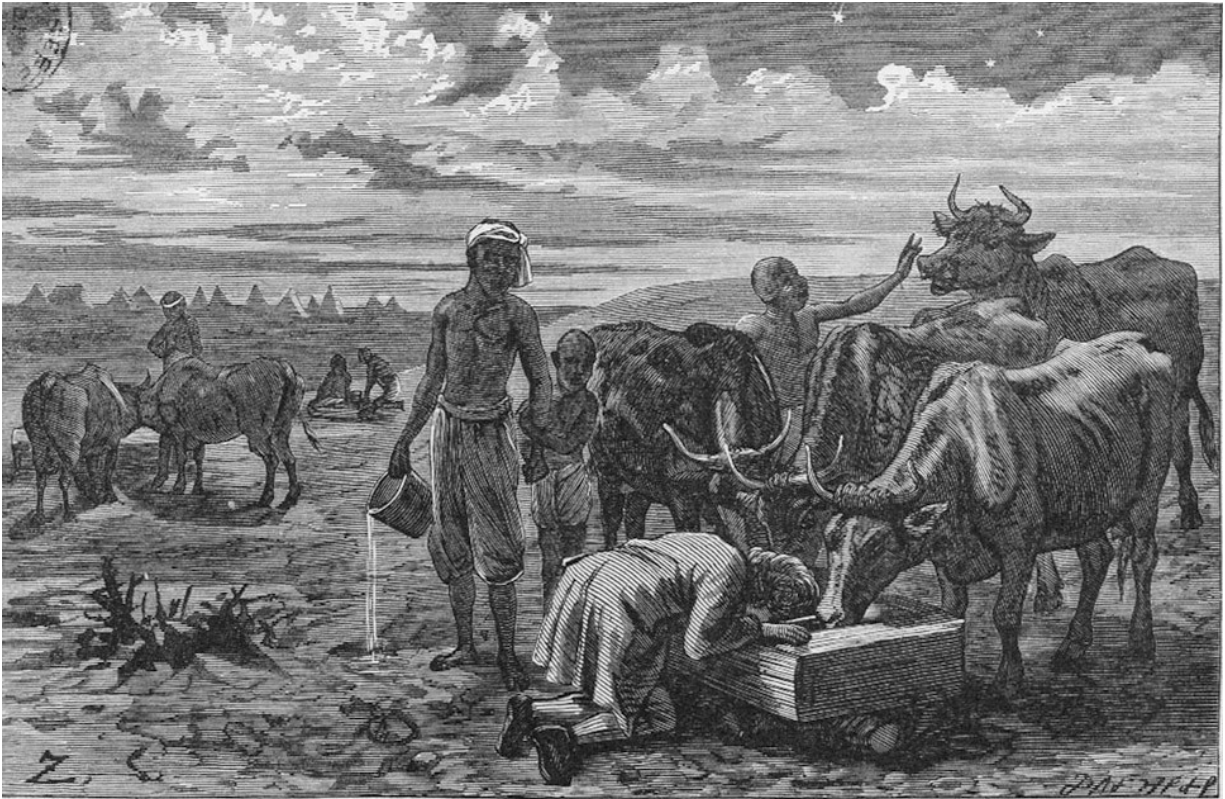
Au-delà de l'image du Blanc, repérable à divers moments des récits, c'est celle du voyageur lui-même qui est mise en avant. Elle est constamment présente en filigrane et chaque élément du récit contribue à la constituer. Ce qui valorise le voyageur, c'est d'abord l'importance des difficultés qu'il rencontre et doit surmonter. Elles sont liées au climat, aux voies de communication et aux hommes.

Il n'y a pas « dans mon Voyage de ces aventures extraordinaires, de ces dangers inouïs qui donnent souvent tant d'intérêt aux relations des régions lointaines, annonce Mollien dans sa préface. La mienne fera voir, au contraire, que le climat est l'ennemi le plus dangereux qu'on ait à redouter dans les pays que j'ai visités » (I, xi). De ce côté-là, c'est bien sûr la chaleur qui oblige à s'arrêter au milieu du jour et à diminuer l'allure. Au Kaarta, Park avance « fort lentement à cause de l'extrême chaleur ». Vers le milieu du jour, écrit-il, « le soleil étant extrêmement chaud, nous fîmes deux heures de halte à l'ombre d'un arbre ». Sa marche est ponctuée par la recherche d'eau et de palliatifs à la soif comme celui d'une « gomme qui humecte la bouche ». Remèdes dérisoires si l'on en juge par cette citation où le voyageur

est paradoxalement rabaissé au rang de l'animal : « Quoique l'auge fût très petite et qu'il y eût déjà trois vaches qui y buvaient, [...] je me mis à genoux, je passai ma tête entre celles de deux vaches, et je bus avec un grand plaisir jusqu'à ce que [...] les vaches commençassent à se disputer la dernière gorgée » (119, 73, 141, 164). Absent de l'édition originale, l'épisode se traduit par une illustration dans celle de 1872.

Le climat, c'est aussi la rencontre que font les voyageurs avec les grandes pluies. Pour tous, la saison des pluies est la période durant laquelle les routes se transforment en ruisseaux, torrents ou marécages⁹. La brutalité de l'arrivée de cette saison est notée par Lander : « Le thermomètre est descendu subitement de 94 à 78° » (I, 125). Torrentielles, les pluies contribuent à l'élaboration de l'image de la violence des éléments en Afrique :

Nous eûmes la nuit dernière le spectacle d'un de ces terribles orages si fréquents sous cette latitude ; notre hutte, couverte en chaume, offrait un abri peu rassurant contre sa furie : une partie du toit fut enlevée, et la pluie tomba sans obstacle sur nos lits, tandis que de violents éclairs apparaissaient pour rendre, comme dit Milton, les ténèbres visibles ; il semblait que le génie des tempêtes fît rouler son char de feu à travers les nuages sombres, réveillant la création assoupie. C'est chose à faire comprendre tout le néant de l'homme que les horreurs d'une telle tourmente contemplées à travers les murs ébranlés, le toit croulant d'une hutte africaine [I, 162-163].



‘Kneeling down, I thrust my head between two of the cows, and drank with great pleasure.’—PARK’S TRAVELS, Page 115.

Life and travels of Mungo Park, 1872, op. cit., 115. © BnF.

À Nyamée, il plut « sans interruption et avec une telle violence, écrit Park, que personne ne put sortir » pendant trois jours (I, 348). À la sortie de Wow, Lander est surpris, dans un chemin creux, par la rapide montée des eaux dans ce qui s'apparente alors au « lit d'un ruisseau rapide » (I, 117). À Simera, Laing écrit : « Vers neuf heures du soir [début] un des orages les plus violents dont je me souviens. » Le « chaume qui couvrait le toit de la maison où je me trouvais était en très mauvais état ». La pluie « y coula par torrents ». À Bandéia, Mollien est placé devant « l'effrayant spectacle d'un déluge ». « Les lieux que nous avons parcourus en allant à Timbo étaient bien changés depuis que les pluies avaient commencé à

tomber, écrit-il ailleurs. Tout le pays était inondé. Nous n'avancions qu'avec une peine infinie, étant obligés de porter nos provisions sur nos épaules. » « On ne peut, dans les climats tempérés, se faire une idée de l'abondance des pluies qui tombent en Afrique, pendant six mois de l'année dans les pays compris entre les tropiques ; ce sont des nappes d'eau qui se précipitent sans interruption. L'humidité qu'elles répandent dans l'air est le plus grand obstacle qui s'oppose aux progrès des Européens dans cette partie du monde, par les maladies qu'elle développe chez eux » (II, 122, 133).

On retrouve plus tard cette thématique chez Jules Verne dans *Un capitaine de quinze ans* (1878). Sauf que la tragique et grandiose lutte des éléments qui y est décrite et généralisée à l'Afrique diffère de celle, plus humaine, véhiculée par les récits de nos voyageurs. Poursuivant la description de l'orage de Siméra, Laing ajoute en effet : « De sorte que je fus mouillé comme si j'eusse pris un bain. » Signe de la fragilité du voyageur, la saison des pluies inaugure aussi celle où, aux fatigues et aux privations quotidiennes, y compris alimentaires¹⁰, s'ajoutent les maladies virulentes, notamment les fièvres. C'est sans conteste la saison que les voyageurs craignent le plus.

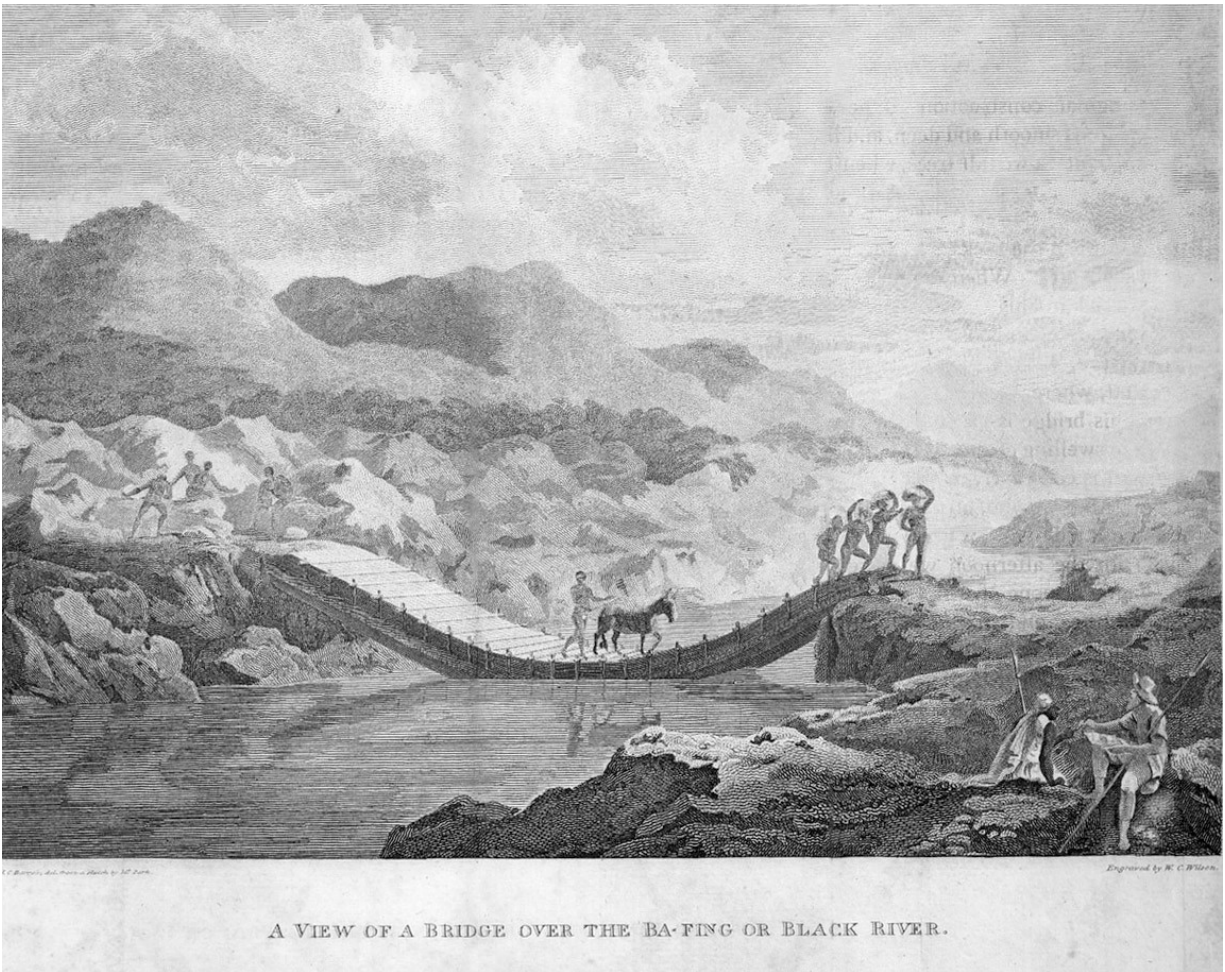
Il faut aussi noter l'absence ou la précarité des voies de communication, qu'il s'agisse d'étroits sentiers au travers de forêts touffues, de savanes, de chemins caillouteux, de passages à travers des montagnes, de pistes dans le désert ; sans oublier la variété des sols et des obstacles pouvant être rencontrés au cours d'une même journée¹¹. La nature et l'état de la route ralentissent la marche et accentuent la fatigue du voyageur. Au Tafilalet, la route « était si mauvaise que les ânes tombaient sous leur fardeau », écrit Caillié (II, 366).

Le franchissement des cours d'eau fait l'objet de plus de détails. Sans doute parce que les voyageurs sont persuadés que c'est par l'intermédiaire de rivières et de fleuves qu'ils pourront facilement pénétrer de vastes espaces. Espoir déçu si l'on en juge par nombre de descriptions où les cours d'eau sont essentiellement synonymes de difficultés. Souvent décrits comme fragiles, les ponts sont néanmoins jugés de manière assez favorable. On peut y voir la reconnaissance implicite d'une facilité offerte au voyageur, mais ce n'est pas, semble-t-il, la raison principale de cette image. Lorsque Laing, le plus élogieux, décrit un *nyakantan* (pont suspendu) en usage « dans les pays Mandingues, le Limba et le Kouranko », c'est la possibilité de porter un jugement sur la civilisation des peuples de ces régions qui motive la description :

Trois cordes [...] suspendues et attachées aux branches de deux arbres gigantesques. [...] Une soutient les pieds ; les deux autres, attachées à la première par des cordes d'écorce, lui donnent la possibilité de se balancer [...] à dix pieds au-dessus du niveau de la rivière. [...] [C'est] le premier exemple que j'eusse aperçu d'ouvrage exécuté pour l'utilité publique. J'étais chez un peuple plus avancé vers la civilisation que ceux que j'avais rencontrés jusque-là [208-209].

Chez Gray et Dochard, les ponts font à deux reprises l'objet de commentaires et de gravures. Mais ce sont les critères technologiques et utilitaires qui dominent. Sur le Tingalinta, Dochard remarque ainsi « un pont suspendu avec des cordes d'écorce d'arbre » du même type que celui décrit par Laing, mais le commentaire est plus prosaïque : « Bien qu'il soit effrayant par sa légèreté et son balancement, [il est] d'un grand secours pour les piétons dans le temps des pluies et des

inondations périodiques » (12). Aux environs de Jindey, le pont est « parfaitement sûr », mais il ne peut supporter plus de deux ou trois personnes¹². Ce sont ces mêmes critères qui l'emportent chez Clapperton. Au May Yarrow, il décrit un « pont grossièrement construit en branchages, long et si étroit que deux chevaux ne pouvaient y passer à la fois », ajoutant : « C'est le premier que j'aie vu en Afrique » (I, 23). Ailleurs, les exemples sont plus succincts, rendant leur utilisation plus délicate, mais, qu'il soit technologique ou utilitaire, c'est bien un jugement qui, directement ou non, est porté sur les peuples rencontrés.



Park, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, op. cit., II, 101. © BnF

Le passage de la description des ponts à celle des embarcations se traduit par une détérioration des images. Lander (le seul à dire qu'il est porté à dos d'homme dans un hamac, I, 122) fournit deux dessins de canots utilisés. Sur le Niger, il note la présence de pirogues longues et larges, tout comme Caillié, entre Djenné et Tombouctou. Mais ailleurs il s'agit le plus souvent de « dangereux esquifs que le moindre mouvement » peut « faire chavirer » (Park, I, 113-114). À Kakogie, Lander note que les canots « sont trop frêles [...], trop longs [...], façonnés de la manière la plus grossière et la plus négligée ».

Tant et si bien « qu'il n'y a pas un canot dans le pays qui ne fasse eau » (II, 97). Parfois, c'est parce qu'elles sont trop chargées que les pirogues coulent ou obligent à s'arrêter. Ailleurs, elles sont trop étroites pour le passage des animaux. Au total, si certaines descriptions tendent à souligner la capacité des naturels à trouver des solutions originales à des problèmes particuliers, l'image qui prédomine est celle de régions où les communications sont rendues extrêmement pénibles du fait des conditions naturelles et de la rareté ou de la précarité des améliorations apportées par les hommes.

Ces derniers constituent d'ailleurs bien souvent eux aussi des « obstacles » à la progression des voyageurs. Ce sont des brigands, communs dans telle forêt ou supposés l'être, qui obligent à des marches forcées ou à des détours éreintants. Ce sont les palabres auxquels les voyageurs doivent se plier avant de payer tribut dans les villages traversés. Ce sont enfin les chefs, rois ou princes dont, on l'a vu, l'appui permet l'hospitalité protectrice, mais dont la susceptibilité et le caractère changeant contribuent à faire planer un danger permanent. Prisonnier des Maures, Park dit ainsi qu'il envie « la situation des esclaves nègres qui, au milieu de tous leurs maux, pouvaient au moins jouir tranquillement de leur pensée, satisfaction à laquelle j'étais alors étranger » (I, 210). À cela s'ajoutent les difficultés quotidiennes pour louer une pirogue, se procurer un cheval ou un porteur...

Les épreuves sont donc nombreuses. Ce sont parfois aussi les privations, le manque d'eau, de nourriture, notamment pour Park¹³ et Caillié. Même si Lander et Laing n'éprouvent pas de difficultés majeures en ce domaine, tous avouent souffrir de l'absence de sel¹⁴, de la absence d'une nourriture variée et habituelle. « Les marches continuelles et pénibles que j'étais contraint de faire à pied, le changement de température et de nourriture, le manque absolu

d'aliments auxquels l'estomac des Européens est accoutumé » sont, avec le climat, les grandes difficultés pointées par Mollien (II, 42).

Surtout, il y a les effets des maladies. Les récits sont émaillés de passages plus ou moins longs relatifs aux tourments liés aux fièvres :

Ma santé continua pendant cinq semaines d'être fort altérée. Quelquefois je pouvais me traîner hors de ma hutte et m'asseoir à l'air ; d'autres fois, je n'avais pas la force de me lever et je passais les journées languissant dans la plus triste solitude. [...] Lorsque les pluies devinrent moins fréquentes et que le pays commença à se sécher, la fièvre me quitta. Mais je restai dans un tel état de faiblesse, que j'avais peine à me tenir debout [Park, I, 400-401].

Dès son « adresse au public », Lander donne le ton : « Quoique nous ayons rarement parlé de nos souffrances [...] nous avons été tous deux plus ou moins malades. » Plus loin : « Il est heureux que nous ne soyons pas malades tous deux à la fois : aussitôt que l'un reprend des forces, l'autre a besoin d'être soigné » (I, 5-7). À Timé, Caillié, atteint par le scorbut, doit rester un mois dans sa case « toujours couché [...], sans pouvoir marcher » (II, 14). La maladie le défigure. « Je me tirai du palais un os qui communiquait au cerveau », écrit-il. Tous sont touchés à un moment ou à un autre par les fièvres, les toux faisant cracher le sang (II, 117), les empoisonnements naturels ou dus à la main de l'homme. Clapperton n'est plus qu'un squelette avant de périr (II, 196). Mollien, à bout de forces, s'exclame au terme du voyage : « Terre ! Terre ! » (II, 289).

Mais c'est ainsi, en prenant parfois les naturels à témoin de l'ampleur de leur périple¹⁵, et surtout en maintenant une proximité avec le lecteur, y compris par l'autodérision, en se comparant à un

homme si méconnaissable qu'il n'apparaît plus comme un Blanc, mais comme un esclave, un Maure ou encore un sauvage¹⁶, que le voyageur peut être amené à élaborer une image valorisante de lui-même. D'autant que celle-ci emprunte à des clichés quasi inversés par rapport à ceux de l'image du Blanc en général. Autant ce dernier est perçu comme puissant, autant le voyageur apparaît fragile. Mais il ne faut pas s'y tromper. Cette fragilité n'est qu'apparente et hautement valorisante, car c'est en surmontant tous les obstacles s'accumulant devant lui que le voyageur devient une sorte de héros¹⁷. Image contribuant, à son tour, à réifier celle de la supériorité du Blanc en général...

Plus que l'épreuve, c'est l'attitude du voyageur qui crée son image. Pêle-mêle, toutes les qualités leur sont données. Park avoue connaître au départ tous les dangers de son expédition, mais, loin de s'en détourner, il attend son départ avec impatience. L'énergie morale synonyme de courage apparaît donc, mais aussi le désintéressement. Richard Lander note que son frère John l'accompagne sans recevoir la moindre gratification du gouvernement britannique. Park reçoit seulement quinze schillings par jour de voyage. Caillié part à l'aventure avec ses seules économies. Il dit néanmoins qu'il n'est pas seulement mû par l'amour de la science : « J'avoue que j'enviais [il est alors dans le désert] le sort de ceux qui peuvent se faire un nom sans l'acheter par des épreuves si pénibles et des périls toujours renaissants. » Mais, à l'espoir de « rapporter dans [sa] patrie le résultat de [ses] observations », alors, « aucune difficulté ne [lui] parut plus insupportable » (II, 268).

C'est que, qualité suprême, le voyageur semble, quel que soit son objectif, tout sacrifier à la réussite de son expédition. Au Kaarta, Park se dit un moment touché par « l'espèce d'indignation » à « la seule

idée de n'avoir pas fait de plus grandes découvertes » (I, 151). Il décide alors d'aller plus loin. Caillié n'est pas moins déterminé. « J'aimais mieux mourir en route », indique-t-il, plutôt « que de retourner sur mes pas sans avoir fait de plus grandes découvertes » (II, 22). Les traducteurs ou les préfaciers des ouvrages insistent également sur ce point. Lander a donné les « plus illustres preuves de ce que peut la persévérance », peut-on lire dans l'introduction de son récit (I, 9).

Il manque à l'image extrêmement favorable ainsi créée un moyen de s'épanouir : le contact avec le lecteur s'effectue par des références à un univers commun. Cela passe par des notations faisant sens lorsque, par exemple, Park compare le Niger qu'il voit pour la première fois à la Tamise à Westminster. Mais cela se traduit surtout à travers la religion. Tous les voyageurs se louent à un moment ou à un autre du Seigneur qui protège leurs pas. Park nous en donne un exemple :

Je m'assis, regardant quelque temps autour de moi avec terreur et confusion : de quelque côté que je me tournasse, je n'apercevais que dangers et difficultés. Je me voyais dans un immense désert, au milieu de la saison pluvieuse, entouré de bêtes féroces et d'hommes non moins barbares ; j'étais à cinq cents milles de l'établissement européen le plus voisin. Toutes ces circonstances affligeantes se pressaient à la fois dans mon imagination, et j'avoue que le courage commença à me manquer. Mon sort me paraissait décidé, et j'étais convaincu que je n'avais plus qu'à m'étendre par terre et me laisser périr. Cependant la religion vint à mon secours. Sa divine influence me soutint. [...] Dans ce moment, [...] la beauté singulière d'une petite mousse en fructification attira malgré moi mes

regards. [...] La plante tout entière n'était guère plus grande que le bout de mon doigt [...] Comment, me dis-je à moi-même, ce Dieu qui dans un coin écarté du monde, a planté, arrosé et fait fructifier une chose de si petite importance, pourrait-il voir sans intérêt la situation et les souffrances d'un être qu'il a formé à son image ? [...] Je me levai, et méprisant la fatigue et la faim, je marchai en avant, persuadé que quelque secours n'était pas éloigné. [...] Peu de temps après, j'arrivai à un petit village [I, 383-384].

Lander écrit : « Ici plus que partout ailleurs, nous sommes sous la main de Celui qui est l'auteur et le dispensateur de nos destinées » (I, 187). Cet univers commun, ce sont aussi des références au pays et à tout ce qui peut la rappeler. Park se remémore les « sons enchanteurs » de sa langue maternelle, les bords verdoyants des ruisseaux et rivières de sa patrie, ainsi que « les jouissances que procure une société cultivée » (II, 147, 98).

*
* *

Installée par les conditions difficiles du voyage, l'image de l'explorateur se cristallise à travers son attitude. Elle s'alimente et se fige grâce aux liens que l'auteur établit avec son lecteur.

La manière dont les voyageurs prétendent rendre compte de l'image du Blanc en Afrique est paradoxale. Surprenante, elle conduit d'abord à inverser les clichés, lorsque c'est le Blanc qui est observé comme un animal dans une cage, décrié pour sa couleur de peau ou la longueur de son nez. Elle est valorisante ensuite, lorsque les voyageurs se font, sans aucun filtre ni questionnement, les échos de préjugés très favorables à l'encontre des Blancs, qu'ils essayent plus

de maintenir et de renforcer que de décourager. Critiques à propos d'autres thèmes, ils ne se demandent jamais ici si leurs interlocuteurs ne leur disent pas aussi ce qu'ils veulent entendre, s'ils ne sont pas quelque peu instrumentalisés et à leur tour bien « crédules ».

C'est donc au final l'image toute-puissante du Blanc que le lecteur retiendra, renforcée par celle des épreuves endurées avec succès par les explorateurs. Plus que les mirages de richesses prodigieuses, auxquels il n'est pas si facile de croire à la lecture des récits, on peut se demander si ce n'est pas cela, cette image des pouvoirs du Blanc, qui a pu constituer l'une des grandes incitations, souvent oubliée, de l'intervention ultérieure des Européens en Afrique.

1. Voir aussi Lander, III, 116-117 ; II, 243. Les exemples de ce type sont nombreux. Dans un village, la foule s'assemble autour de Park : « À l'instant, tous les yeux furent tournés vers moi. Il semblait que je venais de tomber du ciel. Tous les spectateurs étaient surpris de ne m'avoir pas plutôt aperçu ; et quelques femmes et quelques enfants montrèrent beaucoup d'inquiétude en se trouvant si près d'un homme dont les traits et la couleur étaient si extraordinaires pour eux. Cependant peu à peu leurs terreurs diminuèrent ; et quand le forgeron leur eut assuré que je n'étais point méchant et que je ne leur ferais point de mal, quelques-uns se hasardèrent jusqu'à venir examiner mes vêtements. Beaucoup d'autres n'étaient pas tout à fait sans défiance. Sitôt que je me remuais, ou que je regardais des enfants, leurs mères se hâtaient de les emporter loin de moi. Ce ne fut qu'au bout de quelques heures qu'on s'accoutuma à ne pas me craindre » (I, 130-131). Ou encore : « Voilà un blanc ! fut le cri qui s'éleva de toute part : c'était la première fois que ces nègres en voyaient un. [...] Je me vis aussitôt entouré d'une multitude innombrable qui accourait de tous les côtés. L'empressement était si général, qu'il manquait à la plupart des curieux quelque partie de leurs vêtements. On se poussait, on battait des mains, on criait *Vive le blanc !* » Entendant également « *À bas le Nazaréen !* » de la part de Maures, Mollien ne s'éternise pas (I, 128).

2. Voir aussi Gray, 238-239.

3. Réaction à mettre en parallèle avec la troisième partie du spectacle théâtral offert à Clapperton par le roi du Yoruba, celle où apparaît un homme blanc, sortant d'un sac d'où s'est d'abord échappé un boa : « Le troisième acte

représenta le diable blanc. » Un acteur, « laissé au milieu et dont le sac tomba graduellement, montra une tête blanche. [...] À la fin, tout le corps fut débarrassé du sac, et offrit une figure humaine en cire blanche, de stature moyenne, d'une maigreur affreuse et mourant de froid [...] *avançant comme le ferait le blanc le plus délicat marchant pour la première fois* » (Clapperton, I, 107).

4. Il s'agit là, nous dit Roger Botte, de l'une « des pratiques les plus répandues dans tout le monde musulman. Le fait que Park soit un Européen représente seulement une valeur ajoutée comme ce serait le cas avec n'importe quel personnage africain sortant un peu de l'ordinaire ». Le papier n'est pas ici cité « comme bien d'échange alors que la demande était forte et constituait même un produit irremplaçable parmi les marchandises demandées dans les sociétés musulmanes de la région. Car dans ces sociétés on écrit énormément, notamment pour répandre la foi ».

5. Mollien est tout aussi ironique. L'un de ses hôtes le supplie, « pour prix des services qu'il m'avait rendus, de lui composer un gris-gris en bonne forme, qui lui donnât le moyen d'acquérir de grandes richesses sans travailler. Je traçai sur un morceau de papier des cercles, des croix et des triangles, qui lui parurent doués d'une telle efficacité qu'il me fit présent de deux mesures de riz » (II, 91).

6. Voir Caillié, II, 349, 360, 189 ; I, 122-123.

7. Plus loin : « Dans la plupart des villes et villages de l'Afrique, nous avons été pris pour des demi-dieux, et traités en conséquence, avec une vénération, un respect universels. Mais ici, hélas ! Quel contraste ! Nous sommes rangés parmi les êtres les plus dégradés et les plus misérables ; esclaves dans cette terre d'ignorance, objet des railleries et du mépris d'une horde de barbares » (III, 223).

8. « Comme toutes choses en ce monde, le plaisir et la joie causés par la nouveauté de notre visite se sont usés. Nous ne sommes plus l'objet des soins et des attentions du roi et de la Midiki : la curiosité générale est aussi complètement satisfaite. Si nous restions davantage, cette négligence finirait par devenir tout à fait alarmante. On ne nous a envoyé aucune provision dans la journée » (Wowou, II, 206).

9. « J'avais à traverser un pays entrecoupé de rivières, de gros ruisseaux débordés en cette saison et de marais inondés qui rendaient la marche pénible et dangereuse » (Caillié, II, 8, entre Timé et Tombouctou).

10. Affamé, Mollien est accueilli dans un village d'esclaves. On lui sert « un ragoût bien peu appétissant [...] composé de farine de mil dans laquelle on mêle une espèce de mouches appelées *betti* ; ne voulant pas mourir de faim, je passai sur le dégoût que me causait la vue de ce mets. L'effet de la répugnance que j'éprouvai en le mangeant me causa un accès de fièvre ». Ailleurs, pour le prix d'un gri-gri, une femme lui offre une douzaine d'oranges : « La joie que

j'éprouvai à la vue de ces fruits fut égale à celle que ressentit le sauvage de M. Bougainville en revoyant un cocotier » (II, 127, 53).

11. Dans la même page, Caillié fait état de « gravier tranchant », de « sol tout à fait sablonneux » et d'un ravin (I, 75).

12. Il est « supporté à chaque bout par deux rangs de pieds fourchus [...] posés sur [du] bois de traverse, recouvert de bambou et de petites branches de roseaux entrelacées » (72).

13. Même s'il nous dit s'être habitué : « La manière de vivre des Africains me déplaisait au commencement ; mais insensiblement je surmontai ma répugnance, et leurs mets finirent par me paraître assez bons » (I, 68).

14. « Il y avait si longtemps que je n'avais pas goûté de sel, que je le mangeai avec autant de plaisir que du sucre » (Mollien, II, 47).

15. Ils sont à plusieurs reprises intrigués, se demandant pourquoi un blanc est venu de si loin, pour apparemment si peu. L'un d'eux croit Mollien « en proie à un chagrin cuisant » pour avoir quitté sa patrie. « Il attribuait à la peur d'être vendu par mon roi, ou à la perfidie de ma maîtresse, l'idée de voyager dans leurs pays arides » (II, 124).

16. Park, on l'a vu, préférerait être un « esclave nègre » que demeurer prisonnier chez les Maures. Les Lander sont clairement menacés d'être réduits en esclavage, en fin de parcours. Ils n'échappent à ce sort que contre la promesse d'une traite en marchandises sur un navire à la côte. Leurs ravisseurs les y escortent. Un capitaine britannique refuse de secourir les Lander qui arrivent finalement à s'en sortir. « La couleur de ma peau, devenue très jaune par l'effet de ma maladie, la longueur de ma barbe, mes habits en lambeaux et mon extrême pauvreté, écrit Park, [font que les naturels] ne pouvaient croire que je fusse un blanc. » Ils « me soupçonnaient d'être quelque arabe déguisé » (I, 397-398). À la fin de son périple, arrivant à Bissau, Mollien est ridiculisé : « mon costume excitait les rires et le mépris des matelots nègres », écrit-il. Et plus loin : « La largeur de mon chapeau bambara, l'épaisseur de ma barbe, le long bâton sur lequel je m'appuyais, le désordre qui régnait dans mes vêtements presque tous en lambeaux attirèrent autour de moi une foule innombrable de nègres qui ne cessèrent de m'insulter et de rire de mon accoutrement. [...] Lorsque je me présentai à la porte, la sentinelle, jugeant de la bassesse de ma condition [...], me dit en portugais : Camarade, ôte ton chapeau. Blessé de recevoir un ordre semblable, je regardai ce nègre fixement, et j'enfonçai mon chapeau » (II, 233, 235).

17. Ce qui semble assez nouveau pour l'époque. Isabelle Surun souligne en effet que la figure de l'explorateur héros ou qui aide à résoudre des énigmes géographiques ne se fixe dans la presse française que progressivement au cours de la première moitié du XIX^e siècle, ne se cristallisant vraiment qu'après 1850

(« Les figures de l'explorateur dans la presse du XIX^e siècle », *Le Temps des médias*, 1, 2007, p. 57-74). Sylvain Venayre, dans *La Gloire de l'aventure. Genèse d'une mystique moderne, 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002, situe également plus tardivement « l'invention » du désir d'aventure. Il est vrai que nos voyageurs ne se présentent pas comme des aventuriers.

Épilogue

Arrivés au terme du périple, il convient de voir en quoi l'analyse des récits de nos voyageurs permet ou non d'apporter des éléments de réponse aux questions posées en introduction, toutes articulées autour d'une interrogation majeure, à savoir la capacité de ces récits à faire évoluer les représentations de l'Afrique que l'on pouvait se faire, en Europe, au début du XIX^e siècle, avant la grande fièvre coloniale.

On pourrait pour cela voir comment ces textes ont été reçus, ce que les contemporains en ont dit, comment ils ont été utilisés. Mais ce qui nous intéresse ici n'est pas ce que l'on a fait de ces récits, car leurs usages et formes d'instrumentalisation ont été fort nombreux. Rappelons par exemple que Park, pillé par les abolitionnistes en quête d'informations pour étayer leur projet, est aussi celui qui, clairement, se montre le plus sceptique sur les effets de la fin de la traite atlantique sur la nature et l'évolution de l'esclavage en Afrique. Comme pour nombre de textes, à d'autres époques, de ces récits, chacun a retenu ce qu'il voulait...

Plus intéressant, il me semble, est, comme je l'ai dit en introduction, le fait d'essayer de comprendre ce que disent les voyageurs. Or, et c'est là notre première remarque, ce qu'ils rapportent est extrêmement variable, d'un auteur à l'autre, ainsi

qu'au sein d'un même récit. Gray part avec des idées bien définies sur ce qu'est l'Afrique et sur ce que les Européens doivent y faire, idées qui n'apparaissent vraiment qu'en conclusion de son ouvrage. Mais celle-ci est si conforme au discours officiel britannique et apparaît tellement plaquée sur un texte qui dit souvent bien autre chose que l'on peut se demander ce que Gray a pu apprendre de son voyage – lequel, il est vrai, n'est pas allé bien loin. Également officier de Sa Majesté britannique et zélé abolitionniste, Laing est plus ouvert, plus réceptif à ce qu'il voit. Tout comme Park, l'envoyé de l'African Association. Mandaté par le gouverneur du Sénégal, Mollien a également assez de recul pour indiquer, de manière diplomatique, qu'il convient peut-être de passer à des mesures de « temporisation » en matière d'expansion coloniale. Ému par leur hospitalité, Park place les Mandingues « au premier rang de l'humanité », tandis que Lander considère les habitants du Yoruba comme bien en deçà des « peuplades sauvages ». Et l'on pourrait continuer...

Surtout, et c'est là un point commun à tous les auteurs, le discours est émaillé de contradictions (on peut en trouver dans tout texte, et les régions ici traversées sont diverses et donc créatrices d'images ne pouvant pas toujours être superposées). Ni légères ni secondaires, elles sont en rapport avec les *jugements* qu'émettent les voyageurs. Park, par exemple, peut tout à fait, tout au long de son récit et parfois très explicitement, montrer que le poncif de l'indolence de l'Africain ne tient pas, que les hommes qu'il voit, et qu'il sait souvent apprécier, n'obtiennent les fruits du sol que par leur travail. Cela ne l'empêche pas, lorsqu'il s'écarte du récit (en de rares occasions), de reprendre explicitement le cliché de l'indolence. Croisant peu d'animaux sauvages et assez peu impressionné par sa rencontre avec un lion, il peut aussi, dans un moment de découragement, écrire qu'il lui arrive

de se trouver seul au milieu d'un pays infesté de « barbares » et de dangereuses « bêtes sauvages ».

Ces contradictions fortes, que l'on pourrait énumérer davantage, me semblent particulièrement symptomatiques du conflit de valeurs et de représentations tirillant en permanence nos explorateurs. Les poncifs européens dont ils sont porteurs peuvent être considérablement révisés dans le cours de leurs récits. Mais ils y réapparaissent aussi parfois très clairement. Signe d'un combat entre préjugés hérités et volonté de décrire le réel, que Gray a sans doute perdu d'avance et que Lander s'acharne à rendre encore plus difficile qu'il ne l'est. On pourrait voir dans cette lutte plus ou moins inégale l'une des grandes limites de ces textes, et l'on aurait raison. Mais n'en est-il pas ainsi de tout récit de voyage ? Le voyageur n'est-il pas toujours, quels que soient son point d'ancrage initial, la région et le temps qu'il investit, le prisonnier de réalités qu'il ne peut décrire qu'à travers un appareillage mental qui est forcément le sien ? Aussi suis-je tenté de voir, dans ces contradictions majeures, dans ces signes d'un combat entre poncifs enracinés et réalités décrites, un signe d'ouverture.

De la capacité à se remettre en question (deuxième remarque conclusive), en découle une autre : l'ouverture que peuvent rendre possible (tout dépend ensuite du lecteur) ces récits. Certes, armés d'une méthode d'allure scientifique destinée à rendre compte du réel le mieux possible, nos voyageurs s'égarèrent rapidement dans un discours mêlant faits et représentations. Mais celles-ci sont complexes et permettent des évolutions. Dans l'imaginaire européen, les insectes peuvent remplacer les bêtes féroces et les cannibales disparaître. Alors qu'ils ne parlent jamais de l'existence de « civilisations » africaines, les voyageurs multiplient les remarques de nature anthropologique sur les sociétés qu'ils côtoient et, de ce fait,

témoignent indirectement de leur réalité. Il est significatif de noter que notre chapitre dédié à cette question est le plus long de l'ouvrage, même après y avoir beaucoup retranché. Tout simplement parce que c'est à ce sujet que les voyageurs nous disent le plus de choses. Inversement, alors que l'on aurait pu s'attendre à de très longs développements sur les « fabuleuses » richesses de l'Afrique, le chapitre portant sur l'économie est plus ramassé. Et ce parce qu'il y a moins à dire, même en rassemblant l'essentiel de ce qui est présenté. Et lorsque l'on entre dans le détail, on se rend compte que l'inventaire économique réalisé n'est pas forcément de nature à susciter un intérêt démesuré chez les industriels et les marchands d'Europe, à moins d'être convaincu d'avance. Certains responsables politiques l'auront peut-être d'ailleurs compris. En tout cas, le fait que les tentatives de « mise en valeur » de l'Afrique intérieure se fassent provisoirement moins nombreuses, après 1830, interroge l'historien.

Inversement (quatrième remarque), si certains clichés s'estompent ou sont écornés dans les récits, d'autres se cristallisent ou apparaissent. Certaines descriptions de porteurs font par exemple penser à des scènes du cinéma hollywoodien, tandis que se renforcent nettement au moins deux autres images. La première est celle de Noirs gentils mais crédules, déjà avancés dans le processus d'évolution et susceptibles de progresser davantage, mais que l'on doit aider, à l'instar des « enfants » que l'on éduque. La seconde image concerne les « sectateurs de Mahomet » (pour reprendre une expression des récits) plus éduqués, capables de bâtir des empires, mais avant tout perçus comme dangereux, parce qu'ils exploitent les Noirs, qu'ils se méfient des chrétiens qu'ils haïssent, et qu'ils apparaissent comme les principaux obstacles à l'influence européenne en Afrique.

Pour toutes ces raisons, les images de l'Afrique occidentale présentes dans ces récits de voyage contribuent tout à la fois à saper les fondements d'un système de représentations d'Ancien Régime et à poser certaines des fondations d'un système qui s'affirme plus tard avec la période coloniale. On peut, selon ses inclinations, insister sur l'un ou l'autre de ces deux aspects contradictoires, même s'ils me paraissent indissociables. Il serait erroné, en tout cas, de traduire cela en termes de filiations. Ce que l'on a dit du combat de valeurs auquel les explorateurs sont confrontés montre que les représentations ne se succèdent pas forcément de manière automatique, qu'elles se combinent, se sédimentent de multiples manières. Elles sont ensuite ou bien réactivées, ou bien masquées pour un temps par de nouveaux sédiments.

Dans ce contexte, comment conclure ? En disant que si, dans les multiples représentations présentes dans les récits de nos voyageurs, il fallait chercher les plus propres à inciter l'Europe à interférer davantage dans les affaires africaines, on les trouverait sans doute moins du côté de l'économie et plus dans le domaine du culturel. Dans l'idée, notamment, de Noirs encore dans l'enfance et qu'il importe d'aider et de sauver de leurs démons. Tâche d'autant plus réalisable du fait de l'apparente toute-puissance, autocébrée, du pouvoir blanc.

Annexe

Détail de l'équipement de John et Richard Lander¹

Londres, 1^{er} janvier 1830.

DÉPÔT MILITAIRE

Tiré des magasins de Sa Majesté, par ordonnance de l'Amirauté, en date du 18 décembre 1829, et remis à MM. Lander, partant pour faire un voyage de découverte en Afrique.

| | |
|-----------------------------------|-----------|
| Drap écarlate de sous-officier | 50 aunes |
| <i>Dito</i> bleu gris | 10 aunes |
| Mousseline rayée | 47 aunes |
| Miroirs | 10 |
| <i>Dito</i> de qualité inférieure | 0 |
| Rasoirs communs | 50 |
| Ciseaux assortis | 50 paires |
| Couteaux assortis | 60 |

| | |
|---|------------|
| Peignes assortis | 100 |
| Verroteries | 38 livres |
| Tabatières communes | 100 |
| Petit galon d'argent | 64 aunes |
| Aiguilles assorties | 50 000 |
| Cors, cornets, avec bandoulières | 2 |
| Calicot imprimé | 88 aunes |
| Pipes d'Allemagne ou de Hollande | 100 |
| Médailles d'argent, grande dimension | 2 |
| Pierres pour pistolets et fusils de chasse | 50 |
| Moules à balles | 3 |
| Poires à poudres | 2 |
| Sacs à plomb | 2 |
| Plomb pour la chasse, en sacs | 364 livres |
| Balle de plomb | 400 |
| Poudre en boîtes d'étain | 18 livres |
| Fusils de chasse et fusils pour les chefs noirs | 14 |
| Pistolets | 2 paires |
| Cuisine portative | 1 |
| Tente circulaire complète | 1 |
| Piquets et pieux | 40 |
| Maillets | 2 |
| Boussoles de poche | 4 |
| Thermomètres en boîte de cuivre | 2 |
| Montres d'argent communes | 3 |
| Fournitures de bureaux | 1 paquet |
| Hamac | 10 |
| Matelas | 10 |

| | |
|---|-----------|
| Tablettes de bouillon | 1 panier |
| Thé | 6 livres |
| Café | 10 livres |
| Sucre | 20 livres |
| Cadenas et clés | 7 |
| Tire-bouchons ordinaires | 3 |
| Baguettes à nettoyer les fusils | 12 |
| Cartouches | 400 |
| Assiettes d'étain | 6 |
| Haches | 2 |
| Scie | 1 |
| Gobelets d'étain | 2 |
| Boite à briquet complète | 1 livres |
| Fil demi-blanc | 1 livre |
| Éperons avec les attaches en cuir | 2 paires |
| Limes et scies à main | 6 |
| Livres-journaux grand in-4 ^e | 2 |
| <i>Dito</i> memorandum | 2 |
| Courroies pour attacher les bagages | 1 ballot |
| Couvertures | 24 |
| Draps d'hôpital | 24 |
| Lancettes dans leurs étuis | 6 |
| Traversins en crin | 2 |
| Fontaines épuratoires. | 3 |
| Valises | 3 |
| Paniers contenant des objets de pharmacie | 7 |
| Caisses <i>id. id</i> | 2 |
| Caisse à fusil | 1 |

Outre ces objets, les articles ci-dessous mentionnés ont été fournis aux voyageurs à leur arrivée au Cap Coast-Castle, et présentés par eux au roi de Badagry.

40 fusils.

12 fusées pour signaux.

20 barrils de cartouches à balles.

1. *Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger, op. cit., III, 386-388.*

DU MÊME AUTEUR

- La Révolution abolitionniste. De l'individu au global*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2017 (à paraître).
- (avec Jacques Annequin), *Esclavages. De Babylone aux Amériques*, Paris, La Documentation photographique, 2014.
- Qu'est-ce que l'esclavage ? Une histoire globale*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2014.
- Et le marché devint roi. Essai sur l'éthique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 2013.
- (dir.), *Esclaves. Une humanité en sursis*, Rennes, PUR, 2012.
- Dictionnaire des esclavages*, Paris, Larousse, coll. « À présent », 2010.
- (avec Erman, M.), *Le Cri des Africains. Regards sur la rhétorique abolitionniste*, Houilles, Manucius, 2009.
- Histoire de l'esclavage*, Paris, Plon, 2008.
- Abolir l'esclavage. Un réformisme en action (France, Suisse, Portugal, XVIII^e-XIX^e siècles)*, Rennes, PUR, 2008.
- (avec P. Emmer, dir.), *A Deus ex Machina Revisited. Colonial Trade and European Economic Development (1500-1940)*, Leyde, Brill, 2006.
- (dir.), *Lorient, la Bretagne et la traite*, Cahiers du musée de la Compagnie des Indes n° 9-10, juin 2006.
- Les Traités négrières. Essai d'histoire globale*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 2004.
- (dir.), *From Slave Trade to Empire. Europe and the Colonisation of Black Africa (1780s-1880s)*, Londres, Routledge, 2004.
- Les Traités négrières*, Paris, La Documentation française, 2003.
- Nantes. Histoire d'une ville*, Quimper, Pallantines, 2003.
- Saint-Simon (1760-1825). Utopie ou la raison en actes*, Paris, Payot, 2001.
- La Démocratie aux États-Unis et en Europe de 1918 à 1989*, Paris, Bréal, 2000.

L'Argent de la traite. Milieu négrier, capitalisme et développement : un modèle, Paris, Aubier, 1996 (rééd. 2009).

La Traite des Noirs, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1997 (rééd. 1998).

Nantes au temps de la traite des Noirs, Paris, Hachette, 1998 (rééd. 2008).

Les Négoces maritimes français (xvii^e-xx^e siècle), Paris, Belin, coll. « Sup », 1997.

Moi, Joseph Mosneron, armateur négrier nantais (1748-1833). Portrait culturel d'une bourgeoisie négociante au siècle des Lumières, Rennes, Apogée, 1995.

Retrouvez tous nos ouvrages
sur www.tallandier.com